



HAL
open science

La genèse de la gauche plurielle (1993-1997)

Élisa Steier

► **To cite this version:**

| Élisa Steier. La genèse de la gauche plurielle (1993-1997). Histoire. 2018. dumas-02086681

HAL Id: dumas-02086681

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02086681>

Submitted on 1 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

UFR 09

Master Histoire des Sociétés occidentales contemporaines

Centre d'histoire sociale du XX^e siècle

La genèse de la gauche plurielle (1993-1997)

Mémoire de Master 2 recherche

Présenté par M^{me} Élisabeth Steier

Sous la direction de M. Frank Georgi

2018

Remerciements

Ces deux années de recherche n'auraient pu être menées à bien sans l'aide de nombreuses personnes. Je voudrais leur adresser ici toute ma reconnaissance.

Je remercie tout d'abord mon directeur de mémoire, Frank Georgi, d'avoir accepté de diriger ce travail de recherche et de m'avoir fait part de ses conseils.

Un grand merci également aux archivistes des différents centres que j'ai fréquentés : Guillaume Touati et Frédéric Cépède, de la Fondation Jean Jaurès et de l'OURS ; Sophie Barrat puis Simon Prouteau, d'AgroParisTech ; Amandine Payement, de la Fondation de l'Écologie politique, ainsi que le directeur de cette fondation, Benoit Monange ; le personnel des archives départementales de Seine-Saint-Denis, à Bobigny, que je ne peux citer individuellement faute de connaître les noms, mais qui a toujours été prêt à m'aider.

Je remercie vivement les hommes et femmes politiques qui ont accepté de m'accorder un entretien : Jean-Christophe Cambadélis, Jean-Pierre Chevènement, Yves Cochet, Philippe Herzog, Alain Lipietz, Roger Martelli, Pierre Moscovici, Michel Maso, Pierre Serne, Daniel Vaillant, Bernard Vasseur et Dominique Voynet. Les entretiens avec Nicolas Bué, professeur de science politique, ainsi que Cécile Amar et Ariane Chemin, journalistes, m'ont également été très utiles et je les en remercie.

Ma reconnaissance va aussi à ma famille et à ma belle-famille, à mes proches, aux amies de toujours, et celles plus récentes, pour leurs paroles encourageantes ou réconfortantes, d'une grande valeur à mes yeux.

Je ne pourrais achever ces remerciements sans évoquer d'une part Anne, ma mère, qui a accepté de passer un temps important à relire ce mémoire avec minutie et dont le soutien inconditionnel n'a jamais failli pendant ces deux années, et d'autre part Clément, mon compagnon, que je remercie pour les discussions qui ont nourri ce travail et pour le bonheur que m'apporte sa présence à mes côtés. Ce mémoire leur est dédié.

À Anne et Clément,

Sommaire

Remerciements	1
Principaux sigles et abréviations	9
Introduction générale.....	13
1) Objet et objectifs du mémoire	14
2) Historiographie.....	20
3) Les sources utilisées.....	26
Prologue – La gauche désunie ? (1984-1993)	29
1) La fin de l’Union de la gauche ?	29
– <i>La fin de l’Union de la gauche à l’échelle nationale</i>	29
– <i>Un maintien complexe de l’union à l’échelle locale</i>	32
2) Reconfigurations et crises dans le champ de la gauche : une perspective interne	34
– <i>Le Parti socialiste face au pouvoir</i>	34
– <i>L’entrée en crise du PCF</i>	36
– <i>La naissance des Verts</i>	38
3) Au tournant des années 1990 : de nouveaux rapprochements à gauche ?	39
– <i>Signes de réchauffement</i>	39
– <i>L’impact du référendum sur le traité de Maastricht</i>	41
1 ^{re} PARTIE - ÉVOLUTIONS ET DYNAMIQUES INTRAPARTISANES.....	47
Chapitre 1 – Le PS face à la crise partisane	48
1) L’impact de la défaite de 1993	48
2) Une crise partisane déstabilisatrice	51
– <i>Les deux phases de la rénovation du PS : les États généraux et le Congrès de 1993</i>	51
– <i>Le retour à gauche du PS avec Henri Emmanuelli</i>	56
– <i>Le départ de Jean-Pierre Chevènement</i>	58
3) Après l’élection présidentielle de 1995, une configuration interne stabilisée au PS.....	61
– <i>Le tournant de l’élection présidentielle de 1995</i>	61
– <i>Lionel Jospin à la tête du PS : rénover et stabiliser</i>	63
Chapitre 2 – Au PCF : la problématique du renouveau.....	68
1) Enrayer le déclin en affichant son renouvellement	68
– <i>Les législatives de 1993 : dans la continuité du déclin</i>	68
– <i>Discours de renouveau, réel immobilisme</i>	70
2) Un parti écartelé	74
– <i>La voie des contestataires</i>	75
– <i>Les orthodoxes : une frange opposée au renouvellement</i>	78
3) La poursuite d’une difficile mutation au PCF	80

Chapitre 3 – Les Verts : de l'autonomie à l'alliance. Histoire d'un glissement stratégique	87
1) Du « ni-ni » à la fin du pôle écologiste fort	87
– <i>Renversement de majorité et changement de stratégie</i>	87
– <i>Des élections régionales aux élections présidentielles : la contrainte du rapprochement</i>	90
– <i>Les élections européennes de 1994 : la fin du pôle écologiste fort</i>	93
2) S'allier et se rassembler	96
– <i>De présidentielles en municipales</i>	97
– <i>« Un partenaire incontournable d'une coalition majoritaire d'alternative »</i>	99
– <i>L'unification</i>	101
2° PARTIE – S'UNIR OU NE PAS S'UNIR ? ÉCHANGES, INTÉRÊTS, CONTRAINTES.....	103
Chapitre 4 – Échanges : lieux, expressions, discussions	104
1) De multiples lieux d'échanges : débats publics et privés	104
– <i>Les Assises de la transformation sociale : un premier espace de rencontre important</i>	104
– <i>La multiplication des rencontres et des débats</i>	108
2) Économie et écologie : des terrains d'entente ?	112
– <i>Économie : le nœud du productivisme</i>	112
– <i>Une écologie tardivement prise en compte à gauche</i>	114
3) Une divergence importante : l'Europe	116
Chapitre 5 – Des facteurs externes incitatifs	120
1) L'impact du système institutionnel et l'évolution du contexte électoral	120
2) La résurgence des mouvements sociaux : un élan paradoxal ?	123
– <i>La résurgence des mouvements sociaux à partir de 1994</i>	124
– <i>Le mouvement social de novembre et décembre 1995 : quel impact sur la gauche ?</i>	125
3) Une droite désunie et en difficulté	128
Chapitre 6 – L'union en perspective : représentations et intérêts	133
1) Les communistes et l'union douloureuse avec le PS	133
– <i>Une référence critiquée et négative</i>	133
– <i>Une référence cependant maintenue et centrale</i>	137
2) L'union vue par les socialistes.....	138
– <i>Choisir l'alliance avec les centristes ?</i>	139
– <i>L'alliance avec les communistes : une référence là encore très présente et incorporée</i>	141
3) Les Verts : une culture de l'union introuvable ?.....	143
– <i>L'absence d'une culture de l'union chez les Verts : critique des partis existants et fondements du « ni-ni »</i>	144
– <i>Un dialogue avec d'autres partis ?</i>	146
3° PARTIE – L'AMBIVALENTE CONCRÉTISATION DES ALLIANCES : NAISSANCE DE LA GAUCHE PLURIELLE.....	151
Chapitre 7 – L'accord Verts-PS : alliance la plus aboutie de la gauche plurielle	152

1) Le volet programmatique de l'accord	152
– <i>L'amorce des négociations</i>	153
– <i>Le texte politique commun : un document de compromis</i>	155
2) Le volet électoral de l'accord.....	160
– <i>Les 29 circonscriptions réservées aux Verts</i>	161
– <i>Les 76 circonscriptions réservées au PS</i>	164
3) Réactions internes	166
– <i>Au sein du PS : une approbation relativement partagée, malgré quelques difficultés d'application</i>	166
– <i>Chez les Verts, une opposition bien plus forte envers l'accord avec le PS</i>	169
Chapitre 8 – Un « pôle de stabilité » autour du PS : les accords <i>a minima</i>	174
1) L'alliance <i>a minima</i> entre le PCF et le PS.....	174
– <i>Évoluer sur l'Europe</i>	175
– <i>La déclaration commune</i>	178
2) L'allié difficile (MDC) et l'allié « naturel » (PRS).....	181
– <i>Une alliance peu évidente avec le MDC</i>	181
– <i>L'alliance « traditionnelle » avec le PRS</i>	183
Chapitre 9 – S'allier en dehors du PS ?.....	185
1) Une tentative d'accord avortée entre les Verts et le PCF	185
– <i>Faire le bilan des convergences et des divergences</i>	186
– <i>L'échec des négociations : quelles raisons ?</i>	191
2) L'accord PCF-MDC : le poids de l'Europe.....	193
3) La gauche plurielle au regard des autres possibilités d'alliances.....	196
– <i>L'éventualité du pôle de radicalité</i>	196
– <i>Un autre périmètre est-il possible ? Les cas de la LCR et des syndicats</i>	199
Épilogue – La campagne et la victoire	203
1) Le déroulement de la campagne.....	204
– <i>Les programmes</i>	204
– <i>Une campagne non unitaire ?</i>	206
2) La victoire de la gauche plurielle.....	208
– <i>Les bons résultats de l'accord électoral Verts-PS</i>	209
– <i>Un accord PCF-MDC bénéfique aux deux partenaires</i>	210
3) La formation du gouvernement.....	212
Conclusion générale	217
1) Un bilan du chemin parcouru.....	217
2) Le retour de la gauche au pouvoir : observer une coalition de gouvernement à l'œuvre.....	219
3) Ailleurs en Europe : circulations et autres formes d'alliance.....	223
Bibliographie.....	227

Sources	233
Annexes	241
1 – Biographies des hommes et femmes politiques interviewés	241
2 – Guide d’entretien semi-directif général	243
3 – Texte politique commun Verts-PS : 2 pages	244
4 – Tableaux comparatifs à partir des propositions du texte politique commun Verts-PS	246
5 – Liste des 29 circonscriptions réservées aux Verts : 1 page	250
6 – Tableau : candidats Verts soutenus par le PS en 1997	251
7 – Liste des 76 circonscriptions réservées au PS : 3 pages	252
8 – Tableau : candidats PS soutenus par les Verts en 1997	255
9 – Déclaration commune PS-PCF : 2 pages	256
10 – Texte politique de l’accord PS-PRS : 2 pages	258
11 – Tableau : accord électoral PCF-MDC	260

Principaux sigles et abréviations

AC : Agir ensemble contre le chômage.

AD : Archives départementales.

ADS : Alternative démocratie socialisme.

AG : Assemblée générale.

AN : Assemblée nationale.

AREV : Alternative rouge et verte.

BE : Bureau exécutif.

BN : Bureau national.

CAP : Convention alternative progressiste.

CDS : Centre des démocrates sociaux.

CE : Collège exécutif.

CEPS : Convention de l'écologie politique et sociale.

CERES : Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste.

CES : Convergence écologie solidarité.

CFDT : Confédération française démocratique du travail.

CGC : Confédération générale des cadres.

CGT : Confédération générale du travail.

CIRE : Centre international de recherches sur l'écologie.

CNIR : Conseil national interrégional.

DAL : Droit au logement.

DL : Démocratie libérale.

EELV : Europe écologie les Verts.

FEN : Fédération de l'Éducation nationale.

FEP : Fondation de l'écologie politique.

FJJ : Fondation Jean Jaurès.

FO : Force ouvrière.

FN : Front national.

FSU : Fédération syndicale unitaire.

GE : Génération écologie.

JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne.

LCR : Ligue communiste révolutionnaire.

LO : Lutte ouvrière.

MDC : Mouvement des citoyens.

MEI : Mouvement écologiste indépendant.

MOX : Mélange d'oxydes.

MRG : Mouvement des radicaux de gauche.

ONG : Organisation non gouvernementale.

OURS : Office universitaire de recherche socialiste.

PCF : Parti communiste français.

PPDF : Parti populaire pour la démocratie française.

PRG : Parti radical de gauche.

PRS : Parti radical-socialiste.

PS : Parti socialiste.

PSU : Parti socialiste unifié.

RPR : Rassemblement pour la République.

SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière.

SNES : Syndicat national des enseignements de second degré.

RTT : Réduction du temps de travail.

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée.

UDF : Union pour la démocratie française.

UNEF : Union nationale des étudiants de France.

« Néanmoins, il me semble fondamental d'avoir une ligne sur ce sujet.

Laquelle ? Je vous avoue que c'est un peu le brouillard, parce que quand on dit qu'on veut avec nous des Communistes refondateurs, des écologistes et des centristes qui se sont détachés de la Droite, moi je dis cela comme tout le monde... ce n'est pas toujours opérationnel sur le terrain !

(Rires)

Donc, je le dis, on continuera à le dire... très bien... mais quand il faut désigner les gars et quand il faut faire des seconds tours, eh bien, c'est une autre paire de manches et, du coup, il faut bon projet, bon programme, bonne organisation et bon chef. À ce moment-là, on peut avoir de l'autorité pour conduire cela. »

Bernard Poignant, député du Finistère, Comité directeur du PS du 24 avril 1993.

Introduction générale

« Gauche plurielle », « majorité plurielle ». La formule, ancrée dans les usages, est utilisée pour désigner la coalition de partis de gauche et écologiste arrivée au pouvoir en 1997 qui a gouverné la France jusqu'en 2002. Elle est efficace, puisqu'en deux mots, sont résumées les quelques informations essentielles que chacun est censé retenir : il est question de la gauche, clairement identifiable et identifiée, qui détient la majorité, à l'Assemblée comme dans le pays, accompagnée d'un adjectif, « plurielle », porteur d'une « charge sémantique positive¹ » évidente. On l'associe en effet volontiers aux notions de démocratie, de respect de l'autre et des différences, d'équilibre. Finalement, cette simple formule donne à voir ce que l'on veut montrer : elle expose un produit fini, qui semble réussi, un essai politique transformé. Elle gomme les aspérités et les difficultés. Pourtant derrière cette coalition résumée en une expression, cette union devenue évidence, il y a une histoire, un chemin qu'il est nécessaire de mettre au jour si l'on veut appréhender la réalité derrière la formule et la déconstruire. C'est précisément cette genèse et cette démarche qui constituent le cœur de la présente étude.

Un peu à l'image de la complexité du processus qui aboutit à la création de la gauche plurielle, la genèse de cette formule n'est pas évidente à retracer : selon certains journalistes, elle aurait été inventée par l'équipe de campagne de Lionel Jospin en avril 1997 mais elle est aussi souvent revendiquée par les dirigeants écologistes². La plupart des membres de la gauche plurielle en revendiquent donc la paternité³ et il est vrai que ni l'identité de ses auteurs ni les circonstances de son invention ne sont très claires. Il est cependant très probable que, comme le remarquent Pierre Fiala et Juliette Rennes, elle émerge durant la campagne pour les élections présidentielles de 1995 au sein des petits partis qui allaient composer, avec le Parti socialiste, la gauche plurielle, et particulièrement au sein du Parti communiste⁴. Ainsi, dans *L'Humanité* du 9 mai 1995, un article souligne le fait que la gauche est plurielle et que, par conséquent, « la gauche plurielle » a besoin du Parti communiste français⁵.

Derrière la formule, quel contenu ? La gauche plurielle est une alliance d'un nouveau genre entre les partis de gauche, incluant un parti écologiste, qui dirige donc la France de 1997 à

¹ Pierre Fiala, Juliette Rennes, « Majorité plurielle, trajectoire d'une formule », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 2002/68, mis en ligne le 30 avril 2008, consulté le 1^{er} octobre 2016, p. 127.

² *Ibid.*, p. 124.

³ Les Verts affirment par exemple que la formule est née pendant les journées d'été de leur parti en août 1996 (Daniel Cohn-Bendit, René Dumont, Dominique Voynet, *Le nouveau livre des Verts. Et si le vert était la couleur du XXI^e siècle ?*, Éditions du Félin, 1999, p. 12).

⁴ Pierre Fiala, Juliette Rennes, « Majorité plurielle, trajectoire d'une formule », art. cit., p. 124.

⁵ *L'Humanité*, 9 mai 1995, p. 5, 3 MI 39/338, AD Seine-Saint-Denis.

2002. Elle est composée de cinq partis, le Parti socialiste (PS), le Parti communiste français (PCF), les Verts, le Parti radical-socialiste (PRS)⁶ et le Mouvement des citoyens (MDC), et se construit de manière très progressive entre 1993 et 1997. Si ces cinq années de gouvernement de la gauche sont plutôt présentes dans les esprits⁷, la façon dont s'est construite cette nouvelle alliance entre partis de gauche et écologiste, qui a été l'un des principaux facteurs de la victoire en 1997, deux ans seulement après la fin du second septennat de François Mitterrand, est bien moins connue.

1) Objet et objectifs du mémoire

L'étude de la genèse de la gauche plurielle se base sur le constat d'une évolution et d'un contraste entre deux temporalités : d'une part, en 1993, la gauche, ou du moins le camp des progressistes, est divisée, davantage qu'une décennie auparavant, et les partis se trouvent dans des situations internes complexes, faisant face à un certain nombre de difficultés, en particulier des défaites électorales importantes. À l'opposé, en 1997, la situation semble différente, notamment après les élections législatives : la gauche se trouve dans une position de victoire et de prise de pouvoir qui va l'amener à gouverner la France pendant cinq ans, même si toutes les difficultés ne paraissent pas avoir été gommées. L'objectif principal de ce mémoire est donc de comprendre d'une part, comment un contexte de désunion et de difficultés a évolué vers une situation plus avantageuse de stabilisation et d'alliance, et d'autre part, comment les difficultés originelles ont été les ferments d'un rapprochement inédit entre les partis de gauche et les écologistes.

Les bornes chronologiques que représentent l'année 1993 et l'année 1997 ne sont pas des limites rigides, mais deux années marquées par des événements importants par rapport à notre étude, notamment des élections législatives, dont la prise en compte permet de donner corps et cohérence à la réflexion historique. Les relations entre les différents partis progressistes sont loin de commencer en 1993 et les problématiques de division, rendues par exemple vivaces lors de la campagne du référendum sur le traité de Maastricht en 1992, et de rassemblement sont d'actualité avant ce point de départ de notre réflexion historique. L'influence de toute cette antériorité doit donc être prise en compte et les événements de la période étudiée replacés dans la plus longue durée, car la construction des limites chronologiques, créées afin de rendre plus claire l'analyse, ne doit pas enfermer la réalité dans des cadres qui la

⁶ Le parti change plusieurs fois de nom : Mouvement des radicaux de gauche (MRG) de 1973 à 1994, il s'est ensuite appelé Radical de 1994 à 1995. Suite à une décision de tribunal condamnant l'utilisation de ce nom, il est devenu le Parti radical-socialiste (PRS) de 1995 à 1998, puis le Parti radical de gauche (PRG) à partir de 1998.

⁷ En 2015, dans un article du *Monde* intitulé « Feu la gauche plurielle », une éditorialiste regrette que ce concept, sur lequel se serait également appuyé François Hollande pour les élections de 2012, n'ait pas survécu (25 septembre 2015, archives en ligne).

déformerait. Précisons-le, l'année 1993 ne saurait être considérée comme une année « obscure », durant laquelle les seules défaites et difficultés se succéderaient pour la gauche, tandis que 1997 serait une année « lumineuse », qui verrait, par exemple, toutes les rivalités et les conflictualités internes aux différents partis se résoudre. Ce qui se joue, ce sont précisément des évolutions, des mutations qui constituent le nœud de la démarche historique engagée. Voilà pourquoi il s'agit de comprendre comment s'est construite la gauche plurielle entre 1993 et 1997 et de retracer la genèse de cette alliance.

Pour cela, il est important d'intégrer et d'articuler au sein de la réflexion deux dimensions. La première est l'histoire des relations entre les partis. Cette histoire interpartisane, cette histoire des « rapports de coopération, de compétition et de démarcation diversement institutionnalisés qu'entretiennent les unités partisanes⁸ » est ici centrale. Il s'agit en effet de comprendre, entre autres choses, comment des partis politiques aux cultures partisanes plus ou moins différentes, qui entretenaient avant 1993 des relations minimales, ont renoué un dialogue, dont il faudra étudier les modalités, et se sont rapprochés pour parvenir à créer une forme d'alliance.

La seconde dimension à prendre en compte est celle de l'histoire interne des partis politiques, c'est-à-dire leur situation politique interne en 1993 et son évolution jusqu'en 1997. Certains partis seront plus étudiés que d'autres, en raison de leur poids électoral, militant et institutionnel plus important, mais aussi de leur influence plus grande sur la formation de la coalition. En outre, la mobilisation de cette histoire interne est importante, car d'une part, la configuration de chaque parti influe sur la décision de se rapprocher des autres partis de gauche et sur la manière dont ce rapprochement est effectué, et d'autre part, étudier cette alliance suppose de comprendre et de mettre au jour la pluralité des attentes et des intérêts investis dans celle-ci⁹. En d'autres termes, nous pouvons affirmer que la gauche plurielle est née « [...] des changements qui ont affecté les forces politiques de la gauche traditionnelle et les écologistes¹⁰ ». De plus, l'histoire intrapartisane doit permettre de comprendre, comme le souligne le politiste Nicolas Bué, « comment, dans les champs de concurrence que constituent les entreprises politiques, sont construites, légitimées et gérées les stratégies de coalition, par qui et avec quelles oppositions¹¹ ». Ces stratégies apparaissent d'autant plus légitimes qu'elles

⁸ Michel Offerlé, « Les partis et les configurations partisanes », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, la Découverte, 2009, p. 447.

⁹ Nicolas Bué, Fabien Desage, « Le “monde réel” des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », *Politix*, n° 88, 2009/4, p. 25.

¹⁰ Daniel Roy, François Platone, Henri Rey, Françoise Subileau, Colette Ysmal, *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 9.

¹¹ Nicolas Bué, *Rassembler pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, thèse de science politique sous la direction de Michel Hastings, université Lille 2, 2006, p. 36-37.

constituent un remède aux faiblesses internes¹², nombreuses durant les années 1990. Enfin, la situation très différente de chaque organisation politique rend plus difficile l'émergence d'accords sur la stratégie et la ligne politiques à adopter. Histoire « interpartisane » et histoire « intrapartisane », histoire de la construction de l'interaction et histoire des situations partisanes qui la permettent et l'influencent doivent donc être articulées pour comprendre l'élaboration de la gauche plurielle.

En outre, les intérêts investis dans l'alliance dépendent pour une grande part des expériences passées et des stratégies d'alliance mises en œuvre précédemment. Le sujet de cette étude n'est pas de retracer toute l'histoire des alliances à gauche durant le XX^e siècle, mais celle-ci doit rester un cadre indispensable, dans laquelle la gauche plurielle s'inscrit bien en aval. Les alliances entre les partis de gauche apparaissent en effet dès le début du XX^e siècle. La première d'entre elles est nommée « Bloc des gauches » et permet aux forces de gauche une victoire aux élections de 1902, acquise grâce à la discipline républicaine. Elle comprend en son sein les députés radicaux et radicaux-socialistes de toutes nuances, largement majoritaires, une cinquantaine de députés socialistes et une centaine de députés plus modérés. Si elle permet pendant un temps assez long les désistements au second tour et les retraits, elle est rapidement malmenée par des désaccords, en grande partie dus aux évolutions propres au radicalisme et au socialisme durant la période précédant la Grande Guerre¹³. Par la suite, une nouvelle alliance entre les forces de gauche est créée : le Cartel des gauches. Celui-ci ne se caractérise que par une entente électorale, et non politique, entre les socialistes et les radicaux, mais leur permet de gagner les élections législatives de 1924, puis de 1932, même si au début des années 1930, l'entente est beaucoup moins forte¹⁴. Cette alliance illustre le poids des contraintes du mode de scrutin puisque celui-ci se caractérise à « [...] cette époque par des règles proportionnelles allongées d'une forte dose de prime majoritaire », ce qui oblige, comme le souligne l'historien Frédéric Monier, à une « entente électorale préalable » et « à déposer des listes communes »¹⁵. En 1936, le Front populaire, composé non seulement de partis politiques, mais également de nombreuses associations et syndicats, et formé en réaction à la montée de l'extrême droite en France, permet une majorité de communistes, de socialistes et de radicaux à l'Assemblée nationale et la formation d'un gouvernement socialiste. Les intérêts investis dans cette alliance diffèrent : la SFIO, plus de quinze ans après

¹² Nicolas Bué, Fabien Desage, « Le “monde réel” des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cit., p. 30.

¹³ Gilles Candar, « Bloc des gauches et gouvernements radicaux (1902-1914) », in Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, coll. « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005, p. 215-226.

¹⁴ Frédéric Monier, « Cartel des gauches et gouvernements radicaux (1924-1926 et 1932-1934) », in Gilles Candar, Jean-Jacques Becker (dir.), *Histoire des gauches en France*, op. cit., p. 227-237.

¹⁵ *Ibid.*, p. 229.

le Congrès de Tours, aspire toujours à l'unité avec le PCF, alors que ce dernier est simplement intéressé par un rassemblement contre la menace fasciste¹⁶.

Ces trois versions du rapprochement entre les forces de gauche antérieures à la Seconde Guerre mondiale permettent de comprendre que la prise en compte du contexte politique général et institutionnel est essentielle pour étudier les motivations. Elles permettent également de constater la diversité des alliances possibles, qui tient à la variété des organisations membres, aux différentes modalités d'union et à l'approfondissement plus ou moins grand de celle-ci. Ainsi, le Front républicain, formé par les radicaux proches de Pierre Mendès France, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) emmenée par François Mitterrand et la SFIO dirigée par Guy Mollet, qui permet la victoire aux élections législatives de 1956, doit être considéré davantage comme un accord provisoire sans grande cohésion entre ses membres, et notamment entre ses dirigeants¹⁷, plutôt que comme une véritable union.

Si les alliances des forces de gauche de la III^e et de la IV^e République constituent des expériences riches d'enseignements qui permettent de constater que rarement les partis de gauche ont pris le pouvoir sans chercher et parvenir plus ou moins à être unis, la V^e République est marquée par la formation de l'Union de la gauche dans les années 1970. Il s'agit d'un processus de longue haleine : dès le 54^e Congrès de la SFIO en 1963, la porte vers l'union est ouverte avec comme objectifs premiers de s'informer et discuter. Le dialogue s'établit donc entre la SFIO et le PCF jusqu'à la fin des années 1960, puis cesse, car l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes de l'URSS en 1968 et les problèmes internes à la SFIO relèguent les discussions au second plan¹⁸. Celles-ci reprennent une fois la décennie 1970 amorcée, tant l'union semble de plus en plus inévitable. Ce n'est donc qu'à l'issue de presque une décennie de discussion que l'accord est signé le 26 juin 1972 par les socialistes et les communistes, puis un mois plus tard par les radicaux issus du Mouvement radical de gauche (MRG). Cette union est importante au sein de l'histoire des alliances à gauche, car elle va durer relativement longtemps : elle sera rompue au bout de cinq ans, à l'automne 1977. Par ailleurs, elle se traduit par la rédaction et la ratification d'un programme commun de gouvernement, inédit à gauche, qui engage les partis signataires en cas de victoire. Enfin, elle est forte de signification pour nombre de militants, puisqu'elle constitue,

¹⁶ Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, *Les socialistes français et le pouvoir*, op. cit., p. 119.

¹⁷ Georgette Elgey, *Histoire de la IV^e République. La fin : la république des Tourmentes, 1954-1959 (tome troisième)*, Paris, Fayard, 2008 (5^e édition), p. 398.

¹⁸ Denis Lefebvre, « Le Parti socialiste à l'heure de l'union de la gauche », in Alain Bergounioux, Danièle Tartakowsky (dir.), *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 35-42.

comme le soulignent Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, « une assurance contre la “social-démocratisation” du parti, c’est-à-dire, pour eux, sa dérive vers la droite¹⁹ ».

Par ailleurs, les différentes alliances à gauche survenues au cours du XX^e siècle ont été dans la plupart des cas formées dans le but de remporter une élection, mais l’objectif de gouverner l’institution ainsi conquise n’a parfois pas été atteint ou mis en œuvre. Ainsi, l’Union de la gauche, scellée par la signature du Programme commun de gouvernement, a été rompue en septembre 1977, c’est-à-dire environ quatre ans avant que la gauche n’arrive au pouvoir en 1981, puisque les élections législatives de 1978 n’ont pas permis la victoire de celle-ci. De plus, pour prendre l’exemple du Cartel des gauches, qui a cette fois-ci remporté les élections législatives de 1924, « les offres faites par les radicaux aux socialistes unifiés, en vue de leur entrée au gouvernement, sont déclinées. Il y a bien un soutien parlementaire socialiste, mais celui-ci est conditionné aux mesures effectivement présentées par le gouvernement Herriot²⁰ ». À l’inverse de ces deux exemples, la gauche plurielle est, quant à elle, après les élections législatives de 1997, une coalition de gouvernement, c’est-à-dire « une alliance notoire – *i.e.* publique et publicisée par ses protagonistes – et durable entre des groupes partisans pour gouverner une institution, qui se traduit par une participation conjointe à un exécutif²¹ ». Mais cette définition n’a rien d’évident avant que se déroulent les élections législatives, car rien ne garantit la stabilité et la durabilité de cette coalition. La question de la nature de cette alliance se pose donc : peut-on par exemple véritablement parler d’une coalition quand certains partis, comme le PCF et le PRS, n’élaborent aucune relation spécifique ?

Finalement, l’histoire des alliances à gauche, dont quelques éléments essentiels viennent d’être rappelés, permet de comprendre que la gauche plurielle est loin d’être une tentative inédite ou pionnière, mais qu’elle s’inscrit dans une certaine mesure dans le sillage d’autres expériences d’union plus ou moins réussies, dont l’analyse enseigne les points sur lesquels il convient de porter l’attention : les partis en présence et leurs intérêts respectifs, les modes de scrutin en vigueur, la situation politique dans laquelle s’inscrit l’alliance, mais également le degré d’approfondissement de celle-ci, simplement électorale ou impliquant un programme de gouvernement, et les convergences et divergences entre les forces politiques impliquées.

¹⁹ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, « L’Union de la gauche et l’ère Mitterrand (1965-1995) », in Gilles Candar, Jean-Jacques Becker (dir.), *Histoire des gauches en France, Tome 2 – XX^e siècle : à l’épreuve de l’histoire*, *op. cit.*, p. 281.

²⁰ Frédéric Monier, « Cartel des gauches et gouvernements radicaux (1924-1926 et 1932-1934) », in Gilles Candar, Jean-Jacques Becker (dir.), *Histoire des gauches en France, Tome 2 – XX^e siècle : à l’épreuve de l’histoire*, *op. cit.*, p. 230.

²¹ Nicolas Bué, Fabien Desage, « Le “monde réel” des coalitions. L’étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes », *art. cit.*, p. 10.

La gauche plurielle n'est cependant pas dépourvue de singularités, notamment la position différenciée au sein du champ politique et électoral des forces partisans et la présence de nouvelles organisations. Elle relève d'une forme sophistiquée mais assez peu symétrique de coordination²². Une des particularités de la gauche plurielle réside également dans le nombre important de formations concernées, toutefois moindre que le Front populaire qui rassemblait sept partis politiques²³. Si les accords entre le Parti socialiste et le Parti radical-socialiste sont très courants et si les relations entre le Parti socialiste et le Parti communiste français, qu'il s'agira d'étudier en l'état durant la période concernée, ont souvent impliqué, comme nous l'avons évoqué plus haut, la question de l'union ou de la désunion, la présence des Verts au sein de cette alliance est inédite. Une analyse historique de ce parti né au milieu des années 1980 doit permettre d'éclairer cette singularité.

Dans le processus d'étude de cette alliance, plusieurs aspects du discours et des actions des partis politiques devront être pris en compte : les programmes, les discours et interventions des membres, en particulier des dirigeants, qu'ils soient externes (dans les médias par exemple) ou internes (au sein des instances dirigeantes), les documents définitifs, mais également ceux qui ne présentent que des projets... Dans la mesure du possible, il est également important de ne pas postuler l'homogénéité totale des partis et des objectifs de leurs membres. En effet, comme le soulignent Nicolas Bué et François Desage, « loin d'être acceptées de façon univoque, les alliances apparaissent comme des enjeux de positionnement et de clivage internes²⁴ ».

Si l'étude de la problématique de l'union à gauche, qui ne cesse de revenir au premier plan durant l'histoire comme nous l'avons vu, et des rapports entre partis représente un intérêt qui nous a conduit à choisir d'analyser la genèse de la gauche plurielle, l'intérêt pour l'histoire contemporaine, voire très contemporaine, a également contribué à ce choix. En effet, ce moment à gauche durant les années 1990 relève d'une histoire très récente, qu'il faut donc contribuer modestement à construire. Étudier un passé si proche de nous que les témoins en sont très nombreux peut sembler une tâche hasardeuse, voire périlleuse. En effet, le recul historique pourrait venir à manquer, et il se peut qu'il manque à certains moments. Il faut donc prendre garde à ne pas tomber dans un certain « présentisme », qui n'analyserait pas l'objet dans son contexte historique propre et établirait de fausses interprétations et des

²² Aldo Di Virgilio, Bernard Dolez, Annie Laurent, « Systèmes électoraux "complexes", coordination préélectorale complexe. Une comparaison France-Italie », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 22, 2015/3, p. 362.

²³ Le programme du Front populaire est ratifié par 99 organisations en tout (Michel Margairaz, Danielle Tartakowsky, « *L'avenir nous appartient !* » *Une histoire du Front populaire*, Paris, Larousse, 2006, p. 55).

²⁴ Nicolas Bué, Fabien Desage, « Le "monde réel" des coalitions. L'étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cit., p. 25.

analogies déplacées. Mais la volonté d'étudier une période aussi récente se comprend en lien avec l'intérêt porté à l'histoire contemporaine : il s'agit d'être activement conscient de vivre dans une certaine époque et de considérer que contribuer à faire l'histoire, en l'occurrence politique, d'un passé proche peut aider à mieux la comprendre et à mieux y participer. Il ne s'agit cependant pas de confondre l'objet d'étude avec l'actualité, ce qui rejoint la méfiance précédemment évoquée envers une certaine forme de « présentisme », mais de participer au processus de formation de l'histoire dans sa progression la plus naturelle, sans attendre qu'un temps soit considéré par tous comme étant « achevé » et donc devenu historique. De plus, du fait de notre naissance au milieu des années 1990, la période étudiée nous apparaît inscrite dans une temporalité qui n'est pas celle de notre présent, d'autant plus qu'un certain nombre des artisans de la gauche plurielle et de ses acteurs (Lionel Jospin, Robert Hue ou encore Dominique Voynet) ne sont plus au premier plan de la scène politique. Ce n'est donc ni l'histoire de l'actualité, ni l'histoire du moment présent qu'il est question de mettre en œuvre, mais « l'histoire d'un temps qui nous est présent²⁵ », pas seulement parce qu'il est récent, mais parce que son héritage est encore perceptible aujourd'hui, notamment dans les nombreux débats qui ont cours à gauche.

2) Historiographie

Étudier l'élaboration de la gauche plurielle dans une perspective historique nous inscrit dans le champ de l'histoire politique, et plus précisément des partis politiques, dont il s'agit de retracer quelques évolutions majeures. Par ailleurs, cela nous amènera inévitablement à mobiliser une autre discipline, la science politique, qui a beaucoup nourri le renouvellement de l'histoire des partis politiques.

L'histoire politique a beaucoup évolué depuis quelques décennies. Décriée pendant une grande partie du XX^e siècle, notamment par les membres de l'école des *Annales*, elle a connu un second souffle à partir des années 1980, en particulier grâce à René Rémond, qui appelle dans son ouvrage *Pour une histoire politique* à la mise en œuvre d'une histoire du politique sans « frontières fixes » et s'inscrivant « dans le cadre d'une pluridisciplinarité assumée, mais sans aucune prétention de domination »²⁶. Le renouveau de l'histoire politique a donc ouvert des voies inédites (histoire culturelle du politique, histoire des médias et de leur contenu, etc.) ou permis d'en appréhender certaines de manière différente. Au sein de l'histoire politique,

²⁵ Nicolas Rousselier, « L'histoire du temps présent : succès et interrogations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 37, janvier/mars 1993, p. 139.

²⁶ René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1988. Cité dans : Éric Anceau, « Pour une histoire politique totale de la France contemporaine », *Histoire, économie & société*, 2012/2 (31^e année), p. 112-113.

l'histoire des idéologies, en particulier des sensibilités communiste ou gaulliste, a longtemps constitué une branche privilégiée par rapport à l'histoire des partis politiques²⁷. Le socialisme a intéressé un peu plus tardivement les historiens, surtout à partir des années 1970. *L'Histoire générale du socialisme*²⁸, écrite sous la direction de Jacques Droz et publiée dans les années 1970, permet notamment de véritablement ancrer le socialisme dans le champ de la recherche en France, mais, comme le rappellent Noëlline Castagnez et Gilles Morin, « dans le contexte d'une histoire politique longtemps controversée, les historiens ont laissé l'histoire du PS, soit à des militants historiens comme Pierre Guidoni ou Jacques Kergoat, soit aux politistes comme Paul Bacot, Hugues Portelli, Henry Rey ou Françoise Subileau²⁹ ».

Ont ensuite été davantage étudiées par les historiens les structures et les organisations partisans comme incarnant les grands courants d'un paysage politique et recueillant les aspirations des citoyens et citoyennes. Ainsi, dans les années 1990, historiens et politistes, comme Alain Bergounioux et Gérard Grunberg³⁰, par ailleurs militants au Parti socialiste, produisent de nouvelles synthèses et renouvèlent les approches. Le Parti socialiste est donc devenu depuis cette décennie, selon les mots de Pascale Goestchel et Gilles Morin, un « objet d'histoire fécond et fréquenté³¹ ». Quant au Parti communiste français, son histoire, construite depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale comme une histoire édifiante, produite par les historiens quasi officiels du PCF³², a pris un tournant considérable à partir des années 1970 puis 1980, du fait de l'effondrement de son influence. Se multiplient ainsi les points de vue et les échelles d'analyse, tandis que se développe un regard plus distancié vis-à-vis de l'objet d'étude, de la part d'historiens plus éloignés de la sphère communiste³³. Par la suite, malgré le portrait critique de l'état de l'histoire du communisme en Europe occidentale dressé par le professeur américain Laird Boswell, selon lui en profond déclin³⁴, sont publiées dans les

²⁷ Pascale Goestchel, Gilles Morin, « Le parti socialiste en France. Approches renouvelées d'un mouvement séculaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 2007/4, p. 3.

²⁸ Jacques Droz (dir.), *Histoire générale du socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, 4 volumes, 1972-1978.

²⁹ Noëlline Castagnez, Gilles Morin (dir.), *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée, 1971-1981*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 8.

³⁰ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *Les socialistes français et le pouvoir, op. cit.*. Cette troisième édition fait suite à un ouvrage plus ancien, paru en 1992 chez Fayard et intitulé *Le Long Remords du pouvoir : le parti socialiste français (1905-1992)*.

³¹ Pascale Goestchel, Gilles Morin, « Le parti socialiste en France. Approches renouvelées d'un mouvement séculaire », art. cit., p. 3.

³² Bernard Pudal, « Une prise de position dans la sociohistoire du communisme et du militantisme », in Delphine Naudier, Maud Simonet (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2011, p. 23-43.

³³ Comme le rappelle Bernard Pudal, « la déconstruction universitaire de l'histoire édifiante communiste » sera avant tout « le fait d'une historienne, Annie Kriegel [...] avec sa thèse d'histoire d'abord (1964), puis avec son essai d'ethnographie sur *Les communistes français* (1968) ». Voir : Bernard Pudal, « Communisme français », in Christian Delacroix et al. (dir.), *Historiographies, II. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2010, p. 976-977.

³⁴ Laird Boswell, « L'historiographie du communisme français est-elle dans une impasse ? », *Revue française de*

années 1990 et 2000 des historiographies plus ou moins critiques, telles que *Le livre noir du communisme*³⁵ ou bien *Le Siècle des communismes*³⁶, et des ouvrages d'histoire assez généralistes³⁷.

Puis, notamment grâce à l'apport de la sociologie et de la science politique, les pratiques militantes, les critères de socialisation, mais aussi la notion d'engagement, sont devenus des objets d'étude importants, en parallèle de la prise en compte de nouvelles échelles spatiales (notamment départementale et locale). Concernant le PS, on peut citer en particulier l'ouvrage du politiste Frédéric Sawicki sur *Les réseaux du parti socialiste*³⁸, mais également, à propos du PCF, le livre *Les Territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*³⁹, publié en 2013 et montrant cet intérêt nouveau pour le « territorial ». Réunissant les textes de quatorze historiens, sociologues ou politistes, cet ouvrage montre qu'une nouvelle génération de jeunes chercheurs s'est saisie de cet objet qu'est le communisme en France, plus spécifiquement à travers l'étude du PCF⁴⁰. La science politique et la sociologie n'ont également pas tardé à produire des analyses sur le mouvement écologiste en France et en particulier sur les Verts, comme le montre la thèse de science politique de Bruno Villalba datée de 1995 et consacrée à la formation de ce nouveau parti politique⁴¹. Cependant, comme l'explique Sébastien Repaire, « en raison de la proximité chronologique du sujet ainsi que de l'absence d'archives jusqu'à il y a peu, l'écologie politique est un objet d'étude nouveau pour l'historien⁴² ».

Ces dernières années, il semble que la crise des modes de représentations a rendu l'étude des partis politiques classiques moins attrayante, alors que se développent les analyses sur des structures plus souples, telles que les associations ou encore les collectifs électoraux, qui assurent une fonction de socialisation politique. Comme le souligne l'historien Gilles le Béguec, la recherche sur les formations politiques souffrent d'un « relatif discrédit » au sein

science politique, vol. 55, 2005/5, p. 919-933.

³⁵ Stéphane Courtois et al., *Le livre noir du communisme : crimes, terreurs, répression*, Paris, Robert Laffont, 1997.

³⁶ Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflom et al., *Le Siècle des communismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2000.

³⁷ Par exemple : Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, 2000 (2^e édition ; 1^{re} édition : 1992).

³⁸ Frédéric Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 2017 (2^e édition ; 1^{re} édition : 1997).

³⁹ Emmanuel Bellanger, Julian Mischi (dir.), *Les Territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin, 2013.

⁴⁰ Pauline Clech, « Les territoires du communisme », *Sociologie* [En ligne], Comptes-rendus, 2013, mis en ligne le 19 février 2014, consulté le 7 novembre 2016.

⁴¹ Bruno Villalba, *De l'identité des Verts. Essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, thèse de science politique sous la direction de Christian Wallon Leducq, université Lille 2, 1995.

⁴² Sébastien Repaire, « Les "archives des Verts" du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n° 27, 2015/3, p. 154.

des historiens, en raison notamment de la résistance de ces derniers à aller suffisamment loin dans l'étude de la « face noire » de leur objet, dont peuvent relever les rivalités internes ou les rapports de force⁴³. Il nous apparaît cependant que ces aspects, si tant est que l'on veuille plonger vraiment dans l'histoire partidaire, doivent être pris en compte. Par ailleurs, le dynamisme d'autres courants historiques, comme l'histoire culturelle, ne saurait rendre illégitime l'histoire politique, et en particulier celle des organisations partisanses. La recherche historique ne peut que pâtir d'une conformité totale aux effets de tendances.

Concernant les ouvrages qui analysent les alliances à gauche, le volume deux portant sur le XX^e siècle de l'*Histoire des gauches en France*⁴⁴, dirigée par Jean-Jacques Becker, propose de très intéressants chapitres sur les différentes unions : Cartel des gauches, Front populaire, Union de la gauche... Des ouvrages spécifiques sur celles-ci ont également été rédigés. Le Front populaire est sans doute l'alliance de forces de gauche sur laquelle les historiens sont le plus revenus. Cette alliance bénéficie d'une longue et riche historiographie qu'il est impossible de détailler sans être trop long. Signalons tout de même qu'en plus des ouvrages généraux, souvent très clairs⁴⁵, le Front populaire a été analysé sous différentes facettes sans cesse renouvelées, par exemple en tant que mouvement social⁴⁶, sans toutefois que l'on s'attarde beaucoup sur les modalités d'élaboration de cette alliance.

Concernant la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale, l'ouvrage *Le programme commun de la résistance. Des idées dans la guerre* porte sur l'élaboration de ce programme, qui constitue, outre ceux du Front populaire et de l'Union de la gauche, un des quatre programmes communs de gouvernement qu'a connu la France contemporaine⁴⁷. L'auteure souligne d'ailleurs qu'ils ont tous été conçus après une période de division accentuée à gauche⁴⁸. En outre, l'Union de la gauche a été bien étudiée : le livre, issu d'un colloque, *L'Union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, dirigé par Alain Bergounioux et Danielle Tartakowsky, y est consacré et en fait une étude précise et attentive aux situations internes des différents partis et aux attentes investies dans l'union⁴⁹. Par

⁴³ Gilles Le Béguec, « L'historien du politique », in François Audigier, David Colon, Frédéric Foggacci, *Les Partis politiques : nouveaux regards. Une contribution au renouvellement de l'histoire politique*, Bruxelles, IE Peter Lang, 2012, p. 23.

⁴⁴ Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir), *Histoire des gauches en France, Tome 2 – XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, op. cit.

⁴⁵ Par exemple : Michel Margairaz, Danielle Tartakowsky, « L'avenir nous appartient ! » *Une histoire du Front populaire*, op. cit.

⁴⁶ Antoine Prost, *Autour du Front populaire : aspects du mouvement social au XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2006.

⁴⁷ Claire Andrieu, *Le programme commun de la résistance. Des idées dans la guerre*, Paris, Éditions de l'Érudit, 1984.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 18.

⁴⁹ Alain Bergounioux, Danielle Tartakowsky, *L'union sans l'unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, op. cit.

ailleurs, la thèse récemment achevée de Christophe Batardy offre une analyse détaillée et presque exhaustive de l'élaboration du Programme commun, en prenant bien en compte les années précédant les négociations⁵⁰. Enfin, l'ouvrage dirigé par Noëlline Castagnez et Gilles Morin, *Le Parti socialiste, d'Épinay à l'Élysée, 1971-1981*⁵¹ consacre une large place aux relations entre le PS et le PCF.

Concernant la gauche plurielle en particulier, un chapitre du deuxième volume de l'*Histoire des gauches en France*, rédigé par Jean-Jacques Becker et intitulé *La gauche plurielle (1995-2002)*, y est consacré, mais il s'attarde peu sur les circonstances et les modalités de formation de l'alliance et s'intéresse bien plus au gouvernement de la gauche plurielle. Outre ce chapitre, peu de choses ont été écrites sur cette aventure politique, sans doute en raison de son caractère relativement récent. Une enquête sociologique auprès des adhérents communistes, socialistes et des Verts a été publiée en 2003 et permet de prendre la mesure des différences entre les partis et les identités partisans⁵². Signalons également l'ouvrage de deux journalistes, Cécile Amar et Ariane Chemin : *Jospin & Cie, Histoire de la gauche plurielle, 1993-2002*⁵³. S'il apporte des éléments justes concernant la formation de l'alliance et éclaire souvent les positionnements des acteurs principaux, l'approche psychologisante et « héroïsante⁵⁴ » oblige à garder un œil résolument critique sur son contenu. La gauche plurielle est donc, pour reprendre les mots du politiste Nicolas Bué, « un moment de l'histoire relationnelle des partis⁵⁵ » progressistes qui a été très peu étudié dans le champ historique.

Écrire l'histoire de cette alliance nécessite de recourir aux outils conceptuels créés par la science politique⁵⁶, en particulier concernant l'étude des partis⁵⁷ et l'étude des coalitions gouvernementales. Les publications issues du monde académique français à propos de ces dernières sont relativement rares⁵⁸. L'étude des coalitions, à l'exception notable de l'ouvrage de Denis Lacorne⁵⁹, est souvent abordée par le prisme du local⁶⁰. En revanche, à l'étranger et

⁵⁰ Christophe Batardy, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, thèse d'histoire sous la direction de Laurant Jalabert, université de Nantes, 2016.

⁵¹ Noëlline Castagnez et Gilles Morin (dir.), *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée, 1971-1981*, op. cit.

⁵² Daniel Roy et al., *C'était la gauche plurielle*, op. cit.

⁵³ Cécile Amar, Ariane Chemin, *Jospin & Cie : histoire de la gauche plurielle, 1993-2002*, Paris, Seuil, 2002.

⁵⁴ Nicolas Bué et Fabien Desage indiquent que cet ouvrage, comme d'autres écrits par des acteurs politiques et des journalistes, se situe dans « [...] des perspectives souvent normatives et héroïques, voire psychologisantes ». Voir : Nicolas Bué et Fabien Desage, « Le "monde réel" des coalitions. L'étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cit., p. 12.

⁵⁵ Nicolas Bué, *Rassemblement pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit., p. 32.

⁵⁶ Michel Offerlé, Henry Rouso, *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2008.

⁵⁷ François Audigier, « Enjeu –Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 2007/4, p. 128.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 7 et 8.

⁵⁹ Denis Lacorne, *Les notables rouges : la construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de la

en particulier dans les pays anglo-saxons, ce sujet est un domaine très actif depuis une cinquantaine d'années⁶¹, à tel point que s'est progressivement formé un champ d'études à part entière, nommé « *coalition theory* ». Les premiers travaux, dans le sillage du chercheur William Riker⁶², ont tenté de définir des modèles les plus prédictifs possible de formation des coalitions, par exemple en fonction du nombre de partis impliqués. À partir des années 1970, les motivations idéologiques des acteurs sont progressivement intégrées dans les modèles, mais la diversité des attentes et des objectifs au sein des partis, à travers des études plus empiriques et plus inductives, n'est pas prise en compte avant les années 1980. Dans les années 1990, les coalitions sont davantage intégrées et étudiées par rapport au milieu institutionnel dans lequel elles sont créées. Dans les années 2000, une équipe de chercheurs réunis autour de Wolfgang Muller et Kaare Strøm⁶³ plaident pour une histoire relationnelle des coalitions, tenant compte des expériences passées et des nombreuses anticipations effectuées par les acteurs. De fait, l'approche de la science politique vis-à-vis des coalitions se caractérise bien plus par la recherche de modèles interprétatifs et de régularités⁶⁴ plutôt que par l'étude fine du processus de formation des coalitions, qui constitue un préalable indispensable.

L'examen des archives permettra donc de mettre en œuvre cette étude fine et de prendre en compte les multiples aspects de l'élaboration d'une coalition, peu étudiée par la science politique et l'histoire : importance des expériences passées, histoire politique nationale, histoire et culture politique propres à chaque parti, préférences des acteurs, etc. Toutefois, puisque la gauche plurielle est une forme d'alliance de dimension nationale, une lecture fouillée et dense des négociations et des accords et l'accès aux rouages de l'élaboration sont moins évidents que dans l'étude d'une alliance locale, comme celle réalisée par le politiste Nicolas Bué⁶⁵.

Enfin, étudier les partis politiques et leurs relations apparaît comme un angle pertinent compte tenu de la forme de notre régime politique. Celui-ci se caractérise en effet par un système des

Fondation nationale des sciences politiques, 1980.

⁶⁰ Citons par exemple la thèse de Nicolas Bué, *Rassembler pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit.

⁶¹ Nicolas Bué, Fabien Desage, « Le "monde réel" des coalitions. L'étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cit., p. 11. Le développement en cours est en grande partie issu de cet article.

⁶² William Riker, *The Theory of Political Coalitions*, New Haven, Yale UP, 1962.

⁶³ Plusieurs ouvrages ont été réalisés, dont Wolfgang C. Müller et Kaare Strøm (dir.), *Coalition governments in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 618 p.

⁶⁴ Vincent Lemieux, *Les coalitions. Liens, transactions et contrôles*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le sociologue », 1998.

⁶⁵ Nicolas Bué, *Rassembler pour régner. Négociation d'une alliance et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit., p. 248.

partis, dans lequel les organisations ne sont pas totalement indépendantes les unes des autres, mais entretiennent nécessairement des relations. Ces dernières sont fonction notamment du nombre d'organisations, de leur importance respective mais aussi des règles qui s'appliquent à l'intérieur de ce système⁶⁶. Elles sont ainsi très variables et s'inscrivent dans une déclinaison de possibilités allant de la concurrence la plus stricte à l'alliance la plus aboutie, voire à la fusion. La gauche plurielle constitue donc une expression particulière de ces relations entre les organisations partisans, tout à la fois singulière et, comme nous l'avons dit, s'inscrivant dans une longue d'histoire des alliances à gauche.

3) Les sources utilisées

Pour permettre une étude approfondie de l'élaboration de la gauche plurielle et une prise en compte du cheminement des propositions et des actions vers celle-ci, la consultation des archives est centrale. Si le détail des sources est à consulter dans l'inventaire, une présentation de celles-ci s'avère nécessaire.

D'emblée, il faut signaler que les principaux centres fournissant les archives de premier plan en lien avec notre sujet sont ceux des partis politiques. Tout d'abord, le Centre d'archives socialistes de la Fondation Jean Jaurès, qui conserve et classe les archives du Parti socialiste depuis 1999, dispose pour la période étudiée de boîtes concernant les instances dirigeantes du PS (Bureau national, Conseil national, Secrétariat national), dans lesquelles sont principalement regroupés les comptes-rendus des réunions, les communiqués de presse ainsi que divers documents internes. Une part importante de la presse socialiste, ainsi que les comptes-rendus des conseils nationaux, des conventions de différentes natures et des congrès se trouvent en ligne. Cependant, les archives du premier secrétariat de Lionel Jospin de 1995 à 1997 n'ont pas été versées à la Fondation Jean Jaurès. Il semble qu'elles ne se trouvent pas au siège du parti et que leur caractère relativement récent ne constitue pas la raison de cette absence de versement. De même, peu d'archives ont été conservées des années durant lesquelles Laurent Fabius, Michel Rocard, puis Henri Emmanuelli, entre 1992 et 1994, ont été premiers secrétaires, sans doute, d'après l'archiviste Guillaume Touati, en raison des fortes dissensions internes. Les archives de Michel Rocard sont cependant conservées aux Archives nationales et la consultation de certaines boîtes a constitué un complément utile.

Par ailleurs, les Verts disposent de deux lieux de dépôt pour leurs archives. Tout d'abord, le Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE), créé en 2007 et hébergé par l'école

⁶⁶ Jacques Lagroye, Bastien François, Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Daloz, coll. « Amphi », 2012 (6^e édition ; 1^{re} édition : 1991), p. 177.

AgroParisTech sur un de ses campus dans les Yvelines, contient de très nombreuses archives : outre celles concernant spécifiquement les élections et les archives des instances dirigeantes comme le Conseil national interrégional (CNIR)⁶⁷ et le Collège exécutif⁶⁸ (CE), les fonds Dominique Voynet et Yves Cochet, tous deux dirigeants des Verts, sont riches et très intéressants. Globalement, les archives du CIRE concernent surtout les années 1990, et en particulier la période antérieure à 1997. Elles sont très utiles pour réaliser l'ambitieux objectif d'éclairer les rouages des relations entre les Verts et les partis de gauche traditionnels. Toutefois, seul un relevé de boîtes a été effectué et l'absence d'inventaire a rendu compliqué le dépouillement de ces dernières, qu'il a fallu réaliser de manière approfondie afin de ne pas omettre de documents.

Le deuxième lieu de conservation des archives des Verts est la Fondation de l'écologie politique, créée en 2013. Les archives conservées dans cette fondation disposent, elles, d'un inventaire et leur consultation s'avère donc bien moins complexe. La séparation n'est pas nette entre les archives des deux centres, de nombreux documents, notamment produits par les instances nationales, pouvant se trouver à la fois au CIRE et à la Fondation. Mais cette dernière conserve tout particulièrement, selon l'archiviste Amandine Payement, des documents postérieurs à 1995 et des années 2000, ainsi que les numéros de la revue *Vert-Contact*. De manière générale, d'après Amandine Payement, les archives des Verts concernant les années 1980 sont très lacunaires, puisque ce parti, ainsi que les nombreuses structures écologistes formées dans les années 1970, ne prêtait pas attention à leur conservation, rendue de toute façon difficile par les nombreux déménagements.

Les archives du PCF sont également importantes. Une grande partie est conservée aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis depuis juin 2005⁶⁹. Le délai de communication est fixé depuis le 1^{er} janvier 2008 à vingt-cinq ans. Les archives des deux principales instances du PCF, le Bureau politique et le Comité directeur, ont été consultées, mais elles ne couvrent que la période 1921-1994. Le fonds Georges Marchais, comportant quelques documents postérieurs à l'année 1994, nous a également été utile. Aux Archives nationales, nous avons également pu consulter celles de l'ancien ministre Charles Fiterman et

⁶⁷ Le CNIR est en quelque sorte le parlement des Verts et la principale instance de ce parti. Il est composé de 120 membres, dont les trois quarts sont élus par les représentants des assemblées régionales et un quart par les assemblées fédérales, ces dernières se réunissant tous les deux ans afin de définir les principales orientations du parti. L'assemblée fédérale et les assemblées régionales forment l'assemblée générale (ordinaire).

⁶⁸ Le Collège exécutif est composé de 10 à 15 personnes, dont les fonctions sont décidées par le CNIR précédant l'Assemblée fédérale. Ses membres assurent la permanence politique du mouvement, dans le respect des décisions du CNIR, de l'AG ou des référendums.

⁶⁹ En effet, les lieux de dépôt des archives communistes sont divers : universités, centres d'histoire ouvrière, Archives nationales, sièges des fédérations, etc. (Frédéric Genevée, *La fin du secret. Histoire des archives du Parti communiste français*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2012, p. 16 sqq.)

accéder ainsi à un autre regard sur la situation interne du Parti communiste. Les archives du journal *L'Humanité*, déposées jusqu'en 2000, ont été enfin une source précieuse de renseignements, en particulier pour les années 1995-1997, sur lesquelles il n'est donc pas possible de consulter les archives des instances dirigeantes.

Concernant le Parti radical-socialiste, il apparaît qu'aucune archive des années 1990 n'a été conservée, ou du moins, n'est communicable. Quant au Mouvement des citoyens, selon Estéban Piard, délégué général du Mouvement républicain et citoyen⁷⁰ en septembre 2017, les archives datant de cette décennie ont été détruites dans un dégât des eaux en 2002 et ne peuvent donc être consultées. Cette absence d'archives pour le PRS et le MDC est la raison pour laquelle les trois autres partis seront plus particulièrement étudiés dans ce mémoire.

Outre les archives écrites, douze entretiens semi-directifs avec des hommes et femmes politiques ayant participé à la construction de la gauche plurielle ou à son maintien au pouvoir ont été réalisés entre septembre 2017 et avril 2018. La forme semi-directive présente l'avantage de laisser une assez grande liberté de parole aux personnes interrogées, tout en donnant un fil conducteur à la discussion grâce à l'établissement préalable de questions assez générales et souples. Ces entretiens permettent d'apporter des éclairages sur les relations entre les partis, la situation politique interne de ces derniers, ainsi que les différents intérêts investis dans l'alliance. Loin d'être secondaires, ils offrent un complément important aux archives partisans, tout comme les nombreux témoignages écrits de différents protagonistes.

Toutes ces sources permettront d'étudier le mieux possible comment et pourquoi se construit, de 1993 jusqu'en 1997, cette coalition de partis de gauche et écologiste spécifique.

Après un prologue permettant de retracer à grands traits la position de la gauche et des écologistes avant la période étudiée, la situation interne des trois principaux partis (Parti socialiste, Parti communiste français et les Verts) et leur évolution de 1993 à 1996 seront étudiées, sous la forme d'un état des lieux attentif à la question de la stratégie d'alliances. Puis nous nous pencherons, dans une perspective plus thématique, sur les éléments de diverses natures qui interrogent la possibilité d'union entre ces partis : convergences et divergences idéologiques, contexte politique, social et institutionnel, et rapport entre culture partisane et union. Ensuite, il s'agira d'étudier la concrétisation de la dynamique d'alliance et la manière dont celle-ci prend forme, tout en s'interrogeant sur sa nature et sur ses limites. Enfin, nous analyserons dans l'épilogue la campagne des élections législatives de 1997 et les débuts du pouvoir.

⁷⁰ Le MRC est un parti politique fondé en 2003 qui prend la suite du Mouvement des citoyens.

Prologue – La gauche désunie ? (1984-1993)

Nous l'avons dit : en 1993, les partis progressistes sont dans une situation de mésentente. Treize ans auparavant cependant, les deux principaux partis de gauche gouvernaient ensemble le pays, de manière asymétrique toutefois, car seuls quatre ministres communistes participaient au gouvernement majoritairement socialiste. Cette alliance au pouvoir ne doit pas être vue de manière caricaturale, car elle ne gomme pas les tensions inhérentes aux relations entre communistes et socialistes, mais le Parti communiste soutient globalement l'action du gouvernement, tout en alternant parfois « le chaud et le froid⁷¹ ». Elle ne dure toutefois qu'un temps puisque s'amorce en 1984 une période de désunion nationale entre les deux partis de gauche, qui s'entendent cependant localement. La décennie 1980 bouleverse considérablement la donne au sein des partis, tandis qu'est créé, en 1984 également, un nouveau parti écologiste, qui refuse de se rattacher aux deux traditionnels camps politiques. Au début des années 1990, de nouveaux éléments viennent questionner la pertinence de cette désunion.

1) La fin de l'Union de la gauche ?

– *La fin de l'Union de la gauche à l'échelle nationale*

Le 19 juillet 1984, le Comité central du PCF décide que les communistes doivent quitter le gouvernement, tout en précisant qu'ils continuent de le soutenir⁷². Ils ne participent pas au gouvernement que Laurent Fabius a été chargé de constituer, après la démission de Pierre Mauroy qui fait suite au retrait par le Président du projet de loi Savary sur le secteur public de l'Éducation nationale. C'est donc en quelque sorte la fin ou tout du moins le coup d'arrêt de l'Union de la gauche, qui avait survécu aux échecs de l'actualisation du Programme commun de gouvernement et était parvenue au pouvoir à travers la mise en place du deuxième gouvernement Pierre Mauroy, entré en fonction le 22 juin 1981.

Il n'est pas nécessaire de revenir ici en détail sur les premières années du septennat, dont les mesures mises en œuvre sont connues : passage de la durée hebdomadaire légale du travail de 40 heures à 39 heures, abolition de la peine de mort, loi Defferre sur la décentralisation, cinquième semaine de congés payés, nationalisations de nombreuses banques, de deux

⁷¹ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 413.

⁷² Vidéo INA Jalons, « Le départ des ministres communistes du gouvernement Fabius », 19 juillet 1984, en ligne, URL : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu00152/le-depart-des-ministres-communistes-du-gouvernement-fabius.html>.

compagnies financières, de cinq groupes industriels... En 1983, c'est cependant le tournant de la rigueur. En effet, après deux dévaluations, François Mitterrand est confronté à un dilemme : faut-il continuer la politique de réformes promise et quitter le Système monétaire européen (SME) ? Ou rester en son sein mais abandonner la politique économique et sociale de gauche ? Cette seconde option est choisie⁷³, tandis qu'est présenté le 25 mars 1983, à l'occasion d'un Conseil des ministres exceptionnel, un plan de rigueur accompagnant la troisième dévaluation⁷⁴. Il faut cependant nuancer la notion de tournant : en effet, l'historien Matthieu Fulla a montré, à la suite d'autres, que l'inflexion des pratiques gouvernementales commence en réalité un an ou un an et demi auparavant, dès la fin de l'année 1981, donc avant l'annonce officielle de la rigueur, car les socialistes veulent éviter les scénarios de 1936 et 1956 et contrôler les finances publiques pour s'inscrire dans la durée. Mars 1983 n'est donc pas un virage brutal, d'autant plus que la relance conjoncturelle du gouvernement de Pierre Mauroy est plus modérée que celle mise en place en 1975 par Jacques Chirac, alors Premier ministre⁷⁵. En outre, les communistes restent après le deuxième remaniement du 22 mars 1983, la formation du troisième gouvernement Mauroy et l'annonce du plan de rigueur. En décembre 1983, l'accord avec les socialistes est par ailleurs renouvelé⁷⁶. La direction communiste soutient en effet la politique menée et fait preuve « d'une réelle loyauté à l'égard du pouvoir⁷⁷ ».

Pour les élections européennes, qui ont lieu en France le 17 juin 1984, les deux formations du gouvernement d'Union de la gauche présentent, de manière habituelle, des listes séparées, conduites par Lionel Jospin et par Georges Marchais. Le résultat pour le PCF est très mauvais : 11,20 % soit 9,3 points de moins qu'aux dernières élections européennes de 1979. Ce résultat provoque une crise au sein des instances dirigeantes : « Pour la première fois, des voix [s'élèvent] au Comité central et jusqu'au sein du Bureau politique pour remettre en cause la stratégie du secrétaire général et de ses proches⁷⁸. » Claude Poperen et Pierre Juquin, qui ont dû pourtant plusieurs fois revoir leurs rapports⁷⁹, expriment en particulier un jugement sévère sur les causes du mauvais résultat électoral, tandis que Lucien Sève, Anicet le Pors, François Asensi et Marie-Claude Vaillant Couturier « réclament une démocratisation des

⁷³ Robert Frank, « La gauche et l'Europe », in Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, op. cit., p. 466.

⁷⁴ Mathias Bernard, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, coll. « Histoire », 2015, p. 53.

⁷⁵ Matthieu Fulla, *Les socialistes français et l'économie (1944-1981). Une histoire économique du politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, p. 402.

⁷⁶ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 413.

⁷⁷ Mathias Bernard, *Les années Mitterrand*, op. cit., p. 61.

⁷⁸ Pierre Favier, Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand. Tome 2 : Les épreuves (1984-1988)*, Paris, Seuil, 1991, p. 88.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 90-92.

règles du Parti⁸⁰ ». Mais Georges Marchais, ainsi que d'autres dirigeants, réfute « toutes les critiques, qu'il s'agisse du culte de la personnalité, de la perte de crédibilité des pays socialistes, de la dégradation de l'image du Parti dans l'opinion ou de la remise en cause du centralisme démocratique⁸¹ ».

Comme le résume bien l'historien Mathias Bernard, les élections européennes ont accéléré le processus de séparation vis-à-vis du gouvernement, étant donné que le mauvais résultat électoral est vu comme une sanction, aux yeux de la plupart des dirigeants communistes, vis-à-vis de la participation gouvernementale⁸². Il précipite donc le départ des ministres communistes du gouvernement en juillet 1984. Quelques semaines plus tard, en septembre, les communistes indiquent, par la voix du directeur de *L'Humanité* Roland Leroy, qu'ils ne font désormais plus partie de la majorité⁸³. En décembre 1984, les députés communistes votent même contre le budget présenté en seconde lecture à l'Assemblée nationale. Ce vote les place donc *de facto* dans l'opposition, même s'ils ne l'affirment pas encore très clairement⁸⁴.

Selon Stéphane Courtois et Marc Lazar, « la sortie des ministres du gouvernement [...] permet au PCF de revenir à une ligne dure⁸⁵ ». En effet, jusqu'aux élections législatives de 1986, et même pendant la cohabitation de 1986 à 1988, le PCF développe un discours très critique vis-à-vis de l'action des gouvernements socialistes⁸⁶. Le XXV^e Congrès, sur lequel nous reviendrons dans le chapitre 6, entérine la ligne d'opposition radicale, tandis que la CGT est fortement incitée à s'opposer vigoureusement à la politique menée⁸⁷. À partir de 1988, année du retour d'une hégémonie socialiste à l'Assemblée nationale, le PCF critique avec la même vigueur non seulement la politique économique et sociale mise en œuvre mais également « l'alliance du PS avec les forces de droite⁸⁸ », tandis que le PS s'appuie davantage sur les centristes pour trouver une majorité parlementaire. François Mitterrand et le Parti socialiste sont accusés de viser « l'affaiblissement, voire l'élimination⁸⁹ » du PCF, de le

⁸⁰ Pierre Favier, Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand. Tome 2 : Les épreuves (1984-1988)*, Paris, Seuil, 1991, p. 93.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Mathias Bernard, *Les années Mitterrand, op. cit.*, p. 62.

⁸³ *Ibid.*, p. 56.

⁸⁴ Compte-rendu du passage de Charles Fiterman à France Inter le 19 décembre 1984, boîte 20070366 art. 8, fonds Charles Fiterman, Archives nationales (AN).

⁸⁵ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du PCF, op. cit.*, p. 415.

⁸⁶ Résolution adoptée par le Comité central du 22 mai 1985, *L'Humanité*, 22 mai 1985, p. 8, boîte 20070366 art. 14, fonds Charles Fiterman, AN.

⁸⁷ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du PCF, op. cit.*, p. 416.

⁸⁸ Compte-rendu de décisions, p. 2, réunion du Bureau politique du 17 mars 1988, boîte 261 J 4/45-261 J 4/46, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis

⁸⁹ Compte-rendu de décisions, p. 1, réunion du Bureau politique du 4 janvier 1990, boîte 261 J 4/47-261 J 4/48, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

marginaliser, de mener une politique anticommuniste. À l'Assemblée nationale, les députés communistes votent une motion de censure déposée par la droite à deux reprises : en 1988, à propos de la mise en place de Contribution sociale généralisée (CSG) par le gouvernement de Michel Rocard, et en juin 1992 sur la réforme de la Politique agricole commune (PAC), proposée par le gouvernement d'Edith Cresson⁹⁰. Les années 1980 se caractérisent donc par une absence quasi totale de rencontres entre les directions des deux partis, hormis pour préparer les échéances électorales. Cette situation des « ponts coupés⁹¹ » contraste avec le grand nombre de contacts durant les années 1970.

– *Un maintien complexe de l'union à l'échelle locale*

L'Union de la gauche est-elle cependant complètement dissoute ? En réalité, les élections municipales de 1989 montrent que, de manière concrète, le PCF a toujours besoin du PS pour assurer sa participation au pouvoir local. L'objectif des communistes est de conserver des villes, auxquelles le Parti doit le maintien de son ancrage territorial et de son influence. Mais les socialistes ont également besoin de cette alliance afin de s'assurer des majorités stables dans un certain nombre de villes et maintenir une présence dans les municipalités communistes, qui restent encore assez nombreuses. S'il est donc clair que l'alliance bénéficie aux deux organisations, il s'agit d'une union de circonstance, municipale et exclusivement électorale, mais qui, dans un contexte de nationalisation des enjeux locaux⁹², devient aussi un enjeu de politique nationale. Les élections municipales des 12 et 19 mars 1989 sont un exemple de cette réalité d'intérêts partagés mais qui mettent en difficulté le positionnement des organisations partisans les unes par rapport aux autres. Le déroulement des négociations souligne la profondeur des désaccords.

Dans le contexte de l'alliance avec certains centristes au sein du gouvernement de Michel Rocard, le Parti socialiste souhaite que les listes dans les municipalités de gauche soient à l'image de la majorité présidentielle, c'est-à-dire qu'elles intègrent des centristes favorables à la politique conduite par François Mitterrand. La stratégie du PS est donc, en creux, de contraindre le PCF à rallier la politique gouvernementale et à faire taire les critiques vives qu'il développe depuis plusieurs années. Le PS pourrait ainsi se retrouver dans une position centrale qui lui assurerait une large majorité allant de la gauche radicale au centre. Le PCF

⁹⁰ Il faut cependant mettre ces deux votes en perspective avec les dix-huit motions de censure déposées par la droite entre 1988 et 1993, dont dix en vertu de l'article 49.2 de la Constitution, qui permet le dépôt d'une motion de censure sans qu'il y ait eu « engagement de responsabilité » de la part du gouvernement sur un texte présenté.

⁹¹ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, *op. cit.*, p. 341.

⁹² Philippe Habert, « Les élections municipales de 1989. La revanche de l'électeur », *Commentaire*, n° 47, 1989/3, p. 526-527.

souhaite, quant à lui, la reconduction des accords pour les municipales de 1983, ce qui permettrait le maintien de ses positions, et l'absence de primaires, c'est-à-dire de listes divisées au premier tour. La mention « majorité présidentielle » et l'appréciation de la politique gouvernementale cristallisent les divergences : le PCF ne veut pas que celle-ci rentre en compte dans l'élaboration des listes d'union municipales⁹³. Les discussions sont donc gelées entre octobre 1988 et janvier 1989, à l'initiative du Parti socialiste, car le PCF refuse de signer un texte de soutien au gouvernement⁹⁴.

Les discussions reprennent cependant en janvier 1989 et une déclaration commune est rendue publique le 12 janvier⁹⁵. Le PS et le PCF y appellent à « mettre sur pied, rapidement, dans chaque commune, une liste de rassemblement de la gauche⁹⁶ ». La question de la politique gouvernementale est évacuée par la phrase : « Il est clair que les deux partis ne portent pas la même appréciation sur la politique gouvernementale⁹⁷. » Quant aux accords de 1983, ils doivent être pris en compte pour composer les listes. Les négociations reprennent donc et se poursuivent par la suite non sans difficulté, puisque le déclin électoral du PCF suppose, d'après le PS, des ajustements de représentativité, que les communistes tendent à refuser. Le bras de fer continue après le 12 janvier 1989 sur la question de la place à accorder à chacun des deux partis et sur l'appréciation de leurs poids respectifs. Cela dégrade leurs relations, déjà mauvaises : la presse socialiste constate par exemple que « jamais le PC n'avait été aussi ouvertement dans la voie de l'antisocialisme⁹⁸ ».

Finalement, ces élections de 1989 marquent un ralentissement dans le développement du mouvement d'union, qui progressait depuis 1977, au sein des municipalités, l'échelle municipale étant celle dans laquelle l'union a été la plus enracinée. En effet, « après les élections municipales de 1977 – où la proportion d'union de la gauche avait doublé par rapport à 1971 – et le scrutin de mars 1983 – qui avait accentué le mouvement –, les élections municipales de 1989 enregistrent une progression spectaculaire des situations de division à gauche : 38 % de primaires contre 17 % seulement en 1983⁹⁹ ». Il y a ainsi 168 primaires dans les villes de plus de 20 000 habitants, contre 44 en 1983¹⁰⁰. On note que sur l'ensemble des villes, le PS est présent de multiples manières : il participe à 1098 listes d'union de la gauche

⁹³ Compte-rendu de décisions, réunion du Bureau politique du 5 janvier 1989, boîte 261 J 4/46, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁹⁴ *Vendredi*, n° 3, 13 janvier 1989, p. 2, archives en ligne, Fondation Jean Jaurès (FJJ).

⁹⁵ *L'Humanité*, 13 janvier 1989, p. 2, boîte 305 J 376, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Vendredi*, n° 7, 17 février 1989, p. 2, archives en ligne, FJJ.

⁹⁹ Philippe Habert, « Les élections municipales de 1989. La revanche de l'électeur », art. cit., p. 527-528.

¹⁰⁰ Dossier n° 52 : « Municipales 1989 : quelques données statistiques », PCF Service central de documentation, p. 3-11, boîte 305 J 376/378, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

mais aussi à 537 listes PS-MRG en cas de primaires, ainsi qu'à 689 listes « Majorité présidentielle » ou dites d'ouverture¹⁰¹. Par ailleurs, ce scrutin confirme le déclin de l'influence communiste sur le terrain, puisque le PCF perd 34 villes de plus de 9 000 habitants et 30 grandes villes¹⁰². Quant au PS, ces élections sont pour lui une victoire paradoxale puisqu'il gagne de nombreuses villes (solde positif de 15 villes pour celles de plus de 30 000 habitants) mais son influence électorale est en baisse par rapport aux législatives de 1988¹⁰³.

Ces élections illustrent donc la difficile position dans laquelle se trouve le PCF, dont le déclin électoral se poursuit : il ne peut pas se passer de l'union mais ne peut non plus être intégré au sein de la majorité présidentielle. Le PS, malgré une position plus dominante d'un point de vue électoral, n'en est pas moins dans une situation également délicate, bien que différente : la situation d'alliance avec les centristes est en contradiction avec l'union de la gauche ancrée dans la culture politique socialiste, aspect que nous étudierons plus en détail dans le chapitre 6, et ne peut apparaître comme pérenne, ni transposable dans toutes les municipalités. L'enracinement de ce type de stratégie s'inscrit enfin, chez les socialistes, dans une configuration interne bouleversée par la prise du pouvoir, à l'instar du PCF, tandis qu'émerge un nouveau parti, nommé les Verts, au sein de l'espace libéré par les deux autres organisations.

2) Reconfigurations et crises dans le champ de la gauche : une perspective interne

Les années 1980 sont celles de nombreuses reconfigurations à l'intérieur du champ de la gauche, qui entraîne des crises au sein des partis et que nous nous proposons d'étudier dans cette deuxième section. L'analyse des débuts de ces périodes d'instabilité interne doit être menée chez le PS, le PCF et les Verts, car elles se prolongent jusqu'au début des années 1990.

– Le Parti socialiste face au pouvoir

À partir de l'arrivée au pouvoir en 1981, le Parti socialiste acquiert un statut de parti de gouvernement. Se produit donc une acculturation aux impératifs de la gestion étatique, qui va notamment modifier en profondeur l'idéologie de l'organisation. Le PS s'emploie à expliquer et éclairer les choix du gouvernement, tout en essayant de mobiliser en la faveur de ce dernier. Son autonomie est donc réduite, tout comme sa centralité. Le courant mitterrandiste, mené par le nouveau premier secrétaire Lionel Jospin, reste très majoritaire au sein du parti, d'autant plus qu'il se rallie fréquemment à d'autres minorités pour garantir son hégémonie : ainsi en

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 44.

¹⁰² Philippe Habert, « Les élections municipales de 1989. La revanche de l'électeur », art. cit., p. 530.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 532.

1983, au Congrès de Bourg-en-Bresse, les mitterrlandistes font alliance avec la majorité des rocardiens et la motion 1 réunit plus de 77 % des suffrages. En 1985, lors du Congrès de Toulouse, l'alliance avec le CERES cette fois-ci permet de réaliser un score presque équivalent (71,4 %). Toutefois, comme l'explique le politiste Thierry Barboni dans sa thèse consacrée aux évolutions de l'organisation socialiste, cet équilibre partisan mitterrlandien tend à être remplacé par un nouvel équilibre des forces à partir de 1986¹⁰⁴. En effet, le retour dans l'opposition entraîne une certaine contestation de la position dominante de François Mitterrand, tandis que l'équilibre instauré au Congrès d'Épinay de 1971 est fragilisé par la forte rivalité au sein du courant mitterrlandiste entre Lionel Jospin et Laurent Fabius, tous deux revendiquant leur légitimité à conduire la campagne. Parallèlement, un questionnaire apparaît sur la nature du Parti socialiste, son organisation et ses alliances¹⁰⁵.

Cette fragilisation de l'équilibre interne devient manifeste lorsque s'ouvre le Congrès de Rennes en 1990. Lors de ce congrès, dont l'impact psychologique est fort car il est perçu comme un temps de déchirements, six motions différentes sont déposées. Celles de l'alliance Mauroy-Jospin-Mermaz, du courant fabiusien et du courant rocardien obtiennent toutes un score compris entre 24 et 29 %, ce qui complique considérablement la désignation de la nouvelle direction. À l'issue de longues tractations¹⁰⁶, Pierre Mauroy, déjà premier secrétaire depuis 1988, est reconduit dans sa fonction. Le Congrès de Rennes permet d'aborder à nouveau la question des relations avec le PCF et les autres partis de gauche, car la plupart des motions rejettent les alliances avec le centre et réclament l'organisation d'assises de la gauche¹⁰⁷. Même la contribution rocardienne à ce congrès explique que l'ouverture n'est pas « le prélude à un renversement d'alliances¹⁰⁸ » et que le rassemblement à gauche est la seule stratégie valable, dans la lignée des autres contributions. La contribution de Jean-Luc Mélenchon et de Julien Dray¹⁰⁹, dirigeants du courant de l'aile gauche du PS nommé Gauche socialiste, se distingue en allant plus loin dans la recherche du rassemblement à gauche : ils proposent explicitement une alliance rouge-rose-verte, intégrant les Verts, qu'ils considèrent comme une nouvelle force qu'il faut inclure¹¹⁰. Ils sont les seuls cependant à émettre la

¹⁰⁴ Thierry Barboni, *Les changements d'une organisation : le parti socialiste, entre configuration partisane et cartellisation (1971-2007)*, thèse de science politique sous la direction de Jean-Claude Colliard, université Paris 1, 2008, p. 246 sqq.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 250.

¹⁰⁶ Éric Dupin, *L'Après-Mitterrand : le Parti socialiste à la dérive*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

¹⁰⁷ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *Les socialistes français et le pouvoir : l'ambition et le remords*, op. cit., p. 347.

¹⁰⁸ *Vendredi*, n° 33, 13 octobre 1989, p. 2, archives en ligne, FJJ.

¹⁰⁹ Sur le parcours politique de Julien Dray, de Harlem Désir, de Laurence Rossignol et d'autres fondateurs de SOS Racisme, qui ont adhéré au sein du PS par la suite, voir : Philippe Juhem, « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : La professionnalisation politique des fondateurs de SOS-Racisme », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, 2001, p. 131-153.

¹¹⁰ *Vendredi*, n° 33, 13 octobre 1989, p. 2, archives en ligne, FJJ.

suggestion de cette alliance : les autres contributeurs préfèrent voir le Parti socialiste devenir lui-même un parti écologiste¹¹¹, intégrer les préoccupations environnementales à son corpus programmatique et rassembler à terme l'électorat sensible à celles-ci. La synthèse du congrès explique ainsi que l'écologie doit devenir « un axe central de notre réflexion et de notre action » et que les « socialistes [...] doivent être les premiers écologistes de France »¹¹². Selon la presse socialiste, la question n'est donc plus « de nouer des alliances mais plutôt de créer un pôle de rassemblement », excepté pour la Gauche socialiste¹¹³. La synthèse du congrès affirme donc que la stratégie est celle du « rassemblement à gauche », sans écarter le PCF, dont les socialistes espèrent un changement d'attitude, et sans omettre le dialogue avec tous ceux qui se retrouvent dans la majorité présidentielle¹¹⁴. L'ouverture n'est donc pas complètement abandonnée, bien qu'elle reste très limitée. Cette synthèse illustre l'ambivalence stratégique dans laquelle se trouve le PS.

– *L'entrée en crise du PCF*

Les années 1980 sont pour le PCF synonymes de déclin électoral. À l'élection présidentielle de 1981, le score des communistes passe pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale sous la barre des 20 %, Georges Marchais rassemblant un peu plus de 15 % des suffrages exprimés. Un « long mouvement de dénationalisation » s'amorce alors, en particulier dans les endroits où l'implantation des communistes est récente et donc fragile¹¹⁵. Le retour du PCF dans l'opposition n'enraye pas le déclin : allié au PS ou contre lui, le PCF reflue. À l'élection présidentielle de 1988, le candidat communiste André Lajoinie recueille 6,8 % des suffrages.

C'est à la suite des élections européennes de 1984, qui sont un autre revers avec 11,2 % des voix (contre 20,52 % aux précédentes élections du même type cinq ans auparavant), qu'un nouveau mouvement de contestation commence à s'exprimer au sein du PCF, notamment du fait de certains dirigeants comme Marcel Rigout, ministre de 1981 à 1984, et Pierre Juquin, membre titulaire du Bureau politique depuis 1982¹¹⁶. Lors du XXV^e Congrès en 1984, des fédérations entières entrent en fronde. Au Comité central d'octobre 1984, six membres s'abstiennent sur le projet de résolution. C'est la première fois qu'un mouvement de telle

¹¹¹ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir*, op. cit., p. 347-348.

¹¹² *Vendredi*, n° 54, 24 mars 1989, p. 5, archives en ligne, FJJ.

¹¹³ *Vendredi*, n° 36, 3 novembre 1989, p. 2, archives en ligne, FJJ.

¹¹⁴ *Vendredi*, n° 54, 24 mars 1989, p. 5, archives en ligne, FJJ.

¹¹⁵ Roger Martelli, *L'archipel communiste. Une histoire électorale du PCF*, Paris, La Dispute/Éditions sociales, coll. « Histoire », 2009, p. 76.

¹¹⁶ Michel Dreyfus, *PCF : crises et dissidences : de 1920 à nos jours*, Paris, Éditions Complexe, 1990, p. 177 sqq.

ampleur surgit au sein du parlement du PCF. Les critiques de ceux qui se font appeler « les rénovateurs » portent sur trois points, proches dans leur contenu avec ce qu'exprimeront les refondateurs à partir de 1989 : la critique de la direction et de son analyse de l'Union de la gauche, dont l'échec pèserait sur les seules épaules du PS, le rejet du centralisme démocratique et le refus de l'appréciation globalement positive de l'URSS¹¹⁷. La direction du PCF n'accepte guère de reprendre à son compte ces remarques et, comme le souligne Bernard Pudal, les élections européennes de 1984 constituent « l'évènement-charnière au-delà duquel toute autocritique sera proscrite¹¹⁸ ». En outre, les rénovateurs appellent en 1987 à un processus de recomposition de la gauche dans lequel le PCF s'allierait avec tous les courants politiques de ce camp (socialistes, écologistes, extrême gauche)¹¹⁹.

Faute d'avoir obtenu satisfaction, ils quittent le PCF à partir de 1987 ou en sont exclus. Pierre Juquin se présente de manière indépendante aux élections présidentielles de 1988, soutenu par le PSU et la LCR, mais n'obtient que 2,10 % des suffrages exprimés. Un nouveau courant de protestation émerge peu après, nommé cette fois-ci « les reconstituteurs », qui souhaitent que le PCF effectue un effort de reconstruction après les législatives de 1988. Ils sont emmenés notamment par Claude Poperen, membre du Bureau politique, qu'il quitte en 1987¹²⁰.

La chute du mur de Berlin en 1989, puis la dislocation de l'URSS en 1991 constituent également des moments très marquants et déstabilisateurs pour un parti qui s'est forgé en référence au modèle soviétique et qui, jusqu'à la fin des années 1970, défend, malgré quelques critiques souvent très vagues, le bilan des pays de l'Est. Dans les années 1980, le PCF exprime un « sentiment mêlé¹²¹ » face aux réformes mises en place par Mikhaïl Gorbatchev. Après une période d'enthousiasme, il finit en effet par nourrir de « solides réticences à l'égard du personnage et de sa politique¹²² ». Les discours de Georges Marchais restent très généraux et ne traduisent pas la profusion des bouleversements en cours en URSS. Les changements de ton sont fréquents au moment de la chute du mur de Berlin puis de l'URSS, tandis qu'une grande tension voit le jour au sein du parti car certains contestent l'absence persistante de critiques à l'égard du système soviétique. Finalement, avec l'effondrement de l'URSS, le parti perd une « patrie », une « matrice », une dimension

¹¹⁷ Georges Marchais avait déclaré lors du XXIII^e Congrès de 1979 que « tous ces éléments témoignent de la supériorité du système social nouveau que se sont donné les pays socialistes [...], nous les avons en vue lorsque nous apprécions leur bilan comme globalement positif. »

¹¹⁸ Bernard Pudal, *Un monde défait. Les communistes de 1956 à nos jours*, Paris, Éditions du Croquant, coll. « Savoir/agir », 2009, p. 143.

¹¹⁹ Michel Dreyfus, *PCF : crises et dissidences : de 1920 à nos jours*, op. cit., p. 185.

¹²⁰ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 420.

¹²¹ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, Paris, Éditions du Rocher, 2005, p. 76.

¹²² *Ibid.*, p. 78.

« téléologique »¹²³. À partir de ce moment-là, les appels à la refondation se font plus nombreux, tandis que Georges Marchais parvient finalement à se maintenir à la tête du PCF.

– *La naissance des Verts*

Éloignés du pouvoir, socialistes et communistes étaient en mesure de réceptionner, en quelque sorte, et de canaliser les aspirations libertaires et radicales. Mais la politique conduite par les socialistes, qui prend rapidement un tournant beaucoup plus modéré et gestionnaire, entraîne la formation d'un nouvel espace politique. En effet, comme le souligne le politiste Guillaume Sainteny, le PS cesse assez vite de représenter une véritable alternative auprès de nombreuses personnes engagées, en particulier après le départ des communistes du gouvernement et la nomination de Laurent Fabius au poste de Premier ministre¹²⁴. Le déclin du PCF et de l'extrême gauche participe également à la formation de ce nouvel espace.

Ce contexte favorise grandement la fondation d'un nouveau parti, nommé Les Verts, en janvier 1984, à l'issue du congrès fondateur de Clichy-la-Garenne. Il s'agit d'un regroupement de deux structures : Les Verts, confédération écologiste, et Les Verts, parti écologiste. Cette nouvelle organisation politique est loin d'être la première du mouvement écologiste, qui se développe depuis la fin des années 1960, en particulier par le biais de la lutte antinucléaire. Mais elle a la caractéristique nouvelle d'être un parti politique, que les écologistes ont pourtant longtemps refusé de constituer. Il ne s'agit toutefois pas encore d'un parti de pouvoir : le double caractère associatif et politique est par exemple revendiqué¹²⁵. Soulignons enfin que si ce parti est fondé en 1984, les écologistes présentent déjà des candidats aux différentes élections depuis plusieurs années, en créant la plupart du temps des structures *ad hoc* : René Dumont réunit ainsi 1,32 % des suffrages lors des élections présidentielles de 1974 et Brice Lalonde, soutenu par Aujourd'hui l'écologie, fait un peu mieux en 1981, avec 3,88 %.

Malgré la création d'un parti unique, les divergences personnelles, stratégiques et doctrinales restent importantes, d'autant plus que tous les écologistes ne rallient pas les Verts : Brice Lalonde, président des Amis de la terre, reste à l'écart. Au Congrès de Dijon de 1984, une motion de synthèse est rédigée à partir des textes de trois membres fondateurs : Didier Anger, Jean Brière et Yves Cochet¹²⁶. En 1986 toutefois, un renversement se produit à l'Assemblée

¹²³ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 109.

¹²⁴ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 124.

¹²⁵ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1997 (3^e édition ; 1^{re} édition : 1991), p. 27 sq.

¹²⁶ Voir la biographie en annexe n° 1.

générale de Paris : la motion d'Yves Cochet, majoritaire en 1985 avec 60,3 % des voix, n'en rassemble plus que 32,2 % un an plus tard tandis que celle d'Antoine Waechter regroupe presque 68 % des suffrages. Aux assemblées générales de 1987, 1988, 1989 et 1990, le scénario se répète avec toutefois un certain étiolement de la majorité waechtérienne, qui rassemble presque 80 % des voix en 1988 et un peu moins de 50 % en 1990.

Durant les premières années des Verts, les scores électoraux restent très modestes : 3,37 % par exemple aux élections européennes de juin 1984, durant lesquelles la liste conduite par Didier Anger a certes comme concurrente une liste d'union présentée par des écologistes comme Brice Lalonde et des radicaux, mais aussi seulement 3,78 % à l'élection présidentielle de 1988, avec comme candidat Antoine Waechter. Toutefois, à partir de la fin des années 1980, les résultats connaissent une amélioration très forte : ainsi, aux élections européennes de 1989, les Verts rassemblent 10,59 % des suffrages exprimés. Cela conduit alors le Parti socialiste à considérer davantage les écologistes comme de potentiels partenaires, tandis que la désunion à gauche semble s'atténuer au tournant de la nouvelle décennie.

3) Au tournant des années 1990 : de nouveaux rapprochements à gauche ?

À partir de 1988 et jusqu'en 1993, plusieurs éléments indiquent ou préfigurent un potentiel changement des relations interpartisanes à gauche, ou du moins des tentatives de reconfigurations relationnelles. Ces éléments n'aboutissent pas toujours à un rapprochement concret, bien au contraire, mais ils sont le signe d'une réflexion commune à tous les partis de gauche sur ces modalités relationnelles et portent parfois en eux les germes de futurs rapprochements.

– Signes de réchauffement

Tout d'abord, au sein du PCF, on constate un changement de ton assez sensible au tournant de la dernière décennie du siècle. Ainsi, le compte-rendu d'une réunion du Bureau politique à la fin du mois de mai 1991 met en avant le fait que les communistes doivent « combattre les attitudes étroites refusant toute union nouvelle avec les socialistes ou récusant la notion d'Union de la gauche qui freinent toute perspective¹²⁷ ». Cette forte promotion du principe d'union entre les deux partis apparaît lorsqu'Edith Cresson remplace Michel Rocard au poste de Premier ministre. La nomination de cette femme socialiste à ce poste a été interprétée comme une réorientation politique du gouvernement socialiste, notamment parce que le

¹²⁷ Compte-rendu de décisions, p. 3, réunion du Bureau politique du 28 mai 1991, boîte 261 J 4/47-261 J 4/48, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

nouveau gouvernement comporte moins de ministres « d'ouverture »¹²⁸. Cependant, les espoirs s'éteignent rapidement : en effet, aux yeux des communistes, « les déclarations d'intention d'Edith Cresson » précèdent finalement « des actes portant atteinte aux intérêts populaires et suscitant la protestation »¹²⁹. Néanmoins, le PCF fait l'analyse que le PS est contraint de constater l'échec du développement de l'ouverture à droite et « de reconnaître que la perspective à gauche passe par le PCF¹³⁰ ». Les contacts¹³¹ reprennent alors en juin 1991, preuve d'un certain réchauffement des relations. Le Bureau politique du 10 juin 1991 indique ainsi que la rencontre en Georges Marchais et Pierre Mauroy « s'est déroulée principalement autour du débat idéologique pouvant être entrepris entre les deux partis, sans qu'il soit question de déboucher sur un quelconque accord ou programme de sommet¹³² ». Le compte-rendu de ce Bureau politique n'apporte pas davantage de précision. Mais cette citation montre que le PCF n'est plus totalement hostile au rapprochement avec les socialistes.

En parallèle de ce réchauffement, encore modéré, entre les socialistes et les communistes, la direction du PS, qui souhaite élargir le périmètre de ses alliés potentiels, essaye jusqu'à la fin du mois d'octobre 1992 de nouer un accord avec les écologistes, notamment les Verts et Génération écologie. Ces négociations vont assez loin puisque Pierre Favier et Michel Martin-Roland précisent qu'en juillet 1992, Laurent Fabius et Antoine Waechter « définissent les grandes orientations sur lesquelles les formations pourraient s'entendre¹³³ ». De plus, le PS propose aux Verts de « soutenir dès le premier tour une trentaine de circonscriptions en échange d'un accord de désistement au second tour¹³⁴ ». Cependant, les écologistes refusent. Ces offres de circonscriptions ne sont pas nouvelles, car elles ont déjà eu lieu pour les élections législatives de 1988 : Michel Rocard avait alors proposé aux Verts de revenir sur leur décision de ne pas présenter de candidats aux élections législatives en leur offrant quatre à cinq circonscriptions favorables, ce qu'ils avaient refusé¹³⁵.

¹²⁸ Parmi les ministres titulaires, seul reste Jean-Pierre Soisson, qui devient ministre de la Fonction publique. Michel Durafour, ancien ministre de la Fonction publique, et Jacques Pelletier, ancien ministre de la Coopération et du Développement, quittent quant à eux le gouvernement.

¹²⁹ Compte-rendu de décisions, p. 3, réunion du Bureau politique du 9 juillet 1991, boîte 261 J 4/47-261 J 4/48, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ Ce terme fait référence à des rencontres officielles organisées en dehors des impératifs liés aux élections, comme en 1989, à l'occasion des élections municipales.

¹³² Compte-rendu de décisions, p. 1, réunion du Bureau politique du 10 juin 1991, boîte 261 J 4/47-261 J 4/48, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

¹³³ Pierre Favier, Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand. Tome 4 : Les déchirements*, op. cit., p. 364.

¹³⁴ Pierre Martin, « La désignation des candidats socialistes : plus de continuité que de changements », in Philippe Habert, Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Chroniques électorales », 1993, p. 53.

¹³⁵ *Vert-Contact*, n° 75, 29 mai – 4 juin 1988, p. 2, 4 AP/P/1, fonds EELV, FEP.

De plus, dans une lettre datée du 25 février 1994, Didier Anger, porte-parole des Verts de 1984 à 1986, rappelle que la « question des alliances ou des contrats » entre les Verts et le PS s'est « souvent posée théoriquement à partir de 1985, 1986, concrètement pour les municipales de 1989 [...] »¹³⁶, sans que cela aboutisse. Dans cette lettre, Didier Anger explique par ailleurs que l'entrée au gouvernement a été proposée par l'Élysée et Matignon à Antoine Waechter, Alain Lipietz¹³⁷, Dominique Voynet¹³⁸ et Didier Anger¹³⁹. En effet, en avril 1992, Pierre Bérégovoy a par exemple proposé à Antoine Waechter, alors porte-parole des Verts et ancien candidat à l'élection présidentielle, un poste de ministre des Affaires sociales ou de l'Industrie¹⁴⁰. Didier Anger souligne que les Verts ont émis collectivement cinq conditions : arrêt définitif de Superphénix, arrêt des essais nucléaires, réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures, introduction de la proportionnelle à l'Assemblée nationale, arrêt de toute construction d'autoroute à moins de 15 000 véhicules par jour¹⁴¹. Selon Alain Lipietz, c'est cette dernière condition qui aurait empêché l'entrée au gouvernement des Verts¹⁴², mais aucune archive corroborant cette affirmation n'a été retrouvée. Ces propositions de circonscriptions et de postes ministériels correspondent donc, selon la formule de Guillaume Sainteny, à des tentatives de récupération de l'intrus dans le champ politique que représentent les Verts aux yeux des socialistes¹⁴³. Cette récupération constitue l'une des démarches utilisées par les acteurs installés au sein du champ politique pour limiter l'influence du nouvel entrant. Notons ainsi que ces tentatives ont lieu après les élections européennes de juin 1989 et les élections régionales de mars 1992, à l'issue desquelles les écologistes, et en particulier les Verts, obtiennent de bons scores électoraux (10,6 % environ en 1989 et 7 % environ en 1992). Quelques mois après ces élections de 1992, les Français sont appelés de nouveau à voter, dans le cadre d'un référendum cette fois-ci, qui porte sur un approfondissement de la construction européenne.

– *L'impact du référendum sur le traité de Maastricht*

Le traité de Maastricht est formellement signé par les chefs de gouvernement européens le 11

¹³⁶ Lettre de Didier Anger aux Verts, « Pour toute transparence. J'ai rencontré Michel Rocard... », 25 février 1994, boîte C5 Écologisme 2.4 Collège exécutif 1993 CIRE/POL/PERSO/YC/126, fonds Yves Cochet, CIRE.

¹³⁷ Voir la biographie en annexe n° 1.

¹³⁸ Voir la biographie en annexe n° 1.

¹³⁹ Alain Lipietz confirme cette version des faits : « Au lendemain de la défaite en 1992, j'ai vu débarquer les émissaires d'Edith Cresson [...]. Le directeur de cabinet me dit brutalement : "Voulez-vous rentrer au gouvernement ?" [...] j'ai posé au débotté cinq conditions [...]. » Entretien avec Alain Lipietz, 18 avril 2018.

¹⁴⁰ *Libération*, 6 avril 1992, p. 6, boîte C2 Écologisme 2.5 Vie du mouvement début 1992 Yves Cochet CIRE/POL/PERSO/YV/134, archives des Verts, CIRE.

¹⁴¹ Lettre de Didier Anger aux Verts, « Pour toute transparence. J'ai rencontré Michel Rocard... », 25 février 1994, boîte C5 Écologisme 2.4 Collège exécutif 1993 CIRE/POL/PERSO/YC/126, fonds Yves Cochet, CIRE.

¹⁴² Entretien avec Alain Lipietz, 18 avril 2018.

¹⁴³ Guillaume Sainteny, « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue française de science politique*, n° 3, 1994, p. 424-461.

février 1992¹⁴⁴ et prévoit l'instauration de l'Union économique et monétaire en Europe. Le référendum sur ce traité, organisé en France le 20 septembre 1992 et qui a pour objet sa ratification, divise les forces de gauche en interne¹⁴⁵ mais également entre elles-mêmes, dans le cadre d'une campagne conflictuelle, qui amorce de nouvelles dynamiques d'alliances et de rencontres.

Les socialistes, au pouvoir, soutiennent majoritairement la ratification du traité de Maastricht. Ils insistent sur les avancées qu'il permettrait : création d'un espace économique plus fort, plus cohérent par la mise en place de l'UEM, progression de l'union politique, renforcement de la coopération en matière de sécurité à travers la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), avancées démocratiques avec, notamment, des pouvoirs accrus pour le Parlement européen, etc. Cependant, le courant Socialisme et République, dirigé par Jean-Pierre Chevènement¹⁴⁶, s'oppose clairement à la ratification du traité. Il explique ainsi, à l'occasion du Congrès de Bordeaux qui se déroule en juillet 1992 :

« Or, ce qu'on nous demande, chers camarades, avec le traité de Maastricht, c'est une conversion au libéralisme, le traité c'est une constitution libérale et je n'exagère pas, puisque la référence au traité est désormais inscrite dans notre Constitution. Je ne reviens pas sur la philosophie mais la Banque centrale indépendante c'est l'Europe des banques, ce n'est pas l'Europe des travailleurs¹⁴⁷. »

Cependant, ce courant est bien minoritaire au sein du parti : il n'a rassemblé que 8,5 % des suffrages des militants au dernier Congrès ordinaire de 1990, bien loin des scores anciens du CERES¹⁴⁸. Les opposants au traité de Maastricht sont donc assez peu nombreux au sein du Parti socialiste.

Quant aux communistes, ils militent tout d'abord en faveur d'un référendum sur le traité, en diffusant une pétition nationale, avant de s'engager durant la campagne contre le traité, auquel ils s'opposent vigoureusement. Ils tentent de faire émerger un « non » de gauche bien distinct du « non » de droite incarné par le Front national et des personnalités comme Philippe de Villiers. Les raisons pour lesquelles le PCF refuse ce traité sont nombreuses : refus de l'économie de marché ouverte, portant la libre concurrence, opposition aux critères de

¹⁴⁴ Pierre Favier, Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand. Tome 4 : Les déchirements*, op. cit., p. 310.

¹⁴⁵ Il divise aussi les forces de droite. Voir par exemple : Jérôme Pozzi, « Le RPR face au traité de Maastricht : divisions, recompositions et réminiscences autour de la dialectique souverainiste », *Histoire@Politique*, vol. 28, n° 3, 2014, p. 131-152.

¹⁴⁶ Voir la biographie en annexe n° 1.

¹⁴⁷ Intervention de Jean-Pierre Chevènement, Congrès national de Bordeaux (10, 11, 12 juillet 1992), p. 154, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

¹⁴⁸ Le CERES rassemble par exemple 18,1 % des voix au Congrès de Bourg-en-Bresse en 1983.

convergences auxquels il faut correspondre pour adhérer à la monnaie unique, qui porteraient « la marque de l'Allemagne », dénonciation du transfert de souveraineté en matière de politique étrangère et de défense nationale qu'induit le traité, etc¹⁴⁹. Des lignes de fracture émergent cependant entre les communistes refondateurs et la direction du parti autour de Georges Marchais, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail dans le chapitre 4. Les refondateurs reprochent notamment à la direction d'opposer au traité un « non étriqué » qui les enfermerait dans une coalition de forces nationalistes, aux côtés notamment du FN¹⁵⁰. Ils proposent donc une renégociation du traité. Malgré ces dissensions, l'unanimité est plus présente au sein du PCF que dans les autres partis de gauche au sujet du traité de Maastricht.

Concernant les Verts, bien que favorables à la poursuite de la construction européenne, ils ne parviennent pas à dégager une majorité au sein du parti en faveur du « oui » ou du « non ». Ainsi, les votes du Collège exécutif de mai 1992¹⁵¹ montrent que sept personnes sont favorables au « oui si » et six au « non sauf »¹⁵². Tous s'accordent cependant sur le fait que le traité de Maastricht doit être soumis à un référendum. Pour certains, il est jugé imparfait mais nécessaire, pour les autres, insuffisant et donc ne méritant pas d'être ratifié. En juin 1992, une résolution du CNIR, approuvée à 90 %, souligne que « le traité signé à Maastricht reste en deçà des exigences minimales requises pour la réforme de la Communauté¹⁵³ » et qu'il est nécessaire qu'il soit amendé et amélioré. Les Verts adoptent donc la position provisoire du « oui si », votée de manière définitive durant le CNIR des 13 et 14 juin 1992¹⁵⁴. Mais, faute d'améliorations du traité, le débat reprend en août 1992, à peine un mois avant la tenue du référendum, dans l'objectif de trouver une position définitive et collective¹⁵⁵. Ce débat, qui prend place dans une campagne où la victoire du « non » paraît de plus en plus probable, fait apparaître un élément important : les Verts ne sont pas réellement en désaccord entre eux sur l'analyse du contenu, dont ils soulignent les défauts, mais sur la stratégie à adopter dans le cadre du référendum. Les partisans du « oui », tels Andrée Buchmann, Antoine Waechter ou encore Yves Cochet, considèrent que le « non » serait un obstacle à l'évolution de la construction européenne dans le sens désiré et rapprocherait les Verts des partis nationalistes,

¹⁴⁹ Rapport de Georges Marchais au Comité central des 11 et 12 avril 1992, p. 19, boîte 261 J 2/68, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

¹⁵⁰ *Le Monde*, 16 avril 1992, archives en ligne.

¹⁵¹ Compte-rendu de décisions du Conseil exécutif des 24 et 25 mai 1992, Dossier CE Compte-rendu de réunions (dossier du 29 juin 1992), boîte D2 CE CIRE/POL/EELV/INST/BE/20, fonds des Verts, CIRE.

¹⁵² Le « oui » simple et le « non » simple ne sont pas proposés au vote.

¹⁵³ Compte-rendu de décisions du CNIR des 6 et 7 juin 1992, p. 3, boîte E6 CNIR 1990-1992 CIRE/POL/EELV/INST/87, fonds des Verts, CIRE.

¹⁵⁴ Compte-rendu de décisions du CNIR des 13 et 14 juin 1992, p. 8, boîte E6 CNIR 1990-1992 CIRE/POL/EELV/INST/87, fonds des Verts, CIRE. Le « oui si » remporte 54 voix, soit 56 % des suffrages exprimés, et le « non sauf » 38 voix.

¹⁵⁵ Débat sur Maastricht au CNIR des 29 et 30 août 1992, boîte E6 CNIR 1990-1992 CIRE/POL/EELV/INST/87, fonds des Verts, CIRE.

comme le FN. On ne peut, selon eux, dire « oui » à l'Europe et « non » à Maastricht. Pour les partisans du « non », tels Dominique Voynet, Alain Lipietz ou encore Marie-Anne Isler-Béguin, le traité de Maastricht met en place une Europe libérale, non sociale et non environnementale sur laquelle il sera difficile de revenir par la suite. Le débat, après un premier vote ne dégagant aucune majorité, se conclut par une résolution qui n'expose aucune position officielle du parti dans son ensemble¹⁵⁶. Il est donc décidé que les ressources collectives du parti ne pourront être utilisées qu'en faveur de la seule affirmation qui fasse l'unanimité : la construction d'une Europe politique doit être poursuivie. Chacun est donc autorisé à faire connaître sa position, sans qu'il y en ait de commune.

Le traité de Maastricht divise donc la gauche en deux camps, selon des lignes de frontière qui traversent souvent les partis : d'un côté, le PCF, une partie des Verts et les membres de l'aile gauche du PS sont contre ce traité, et de l'autre, le PS et une autre partie des Verts vont voter « oui ». Cette nouvelle fracture au sein de la gauche entraîne des rapprochements inédits. Ainsi, certains Verts, l'entourage de Jean-Pierre Chevènement et certains communistes critiques font campagne ensemble pour le « non » au référendum¹⁵⁷ : un appel est lancé en avril 1992 en faveur d'une renégociation du traité de Maastricht et de la construction d'une Europe ouverte, démocratique et sociale. Il est signé par des membres de Socialisme et République, à l'aile gauche du PS, tels que Jean-Yves Autexier et Roland Carraz, par des communistes critiques comme Marcel Rigout ou Charles Fiterman, et enfin des Verts issus du courant « Verts pluriel » que sont par exemple Dominique Voynet, Marie-Christine Blandin et Alain Lipietz¹⁵⁸. De plus, la Convention pour un mouvement des citoyens, organisée à Belfort par le courant Socialisme et République rassemble, à côté des chevènementistes, des représentants de petites formations écologistes comme l'Alternative rouge et verte et des communistes critiques¹⁵⁹.

De plus, le PCF envoie en mai 1992 à tous les autres partis politiques ainsi qu'aux syndicats une lettre proposant de signer la pétition lancée par lui en 1992 en faveur de l'organisation d'un référendum. Cette proposition est faite « indépendamment de l'appréciation sur le traité

¹⁵⁶ Débat sur Maastricht au CNIR des 29 et 30 août 1992, p. 6, boîte E6 CNIR 1990-1992 CIRE/POL/EELV/INST/87, fonds des Verts, CIRE. 41 personnes votent pour le « oui », soit 46,6 % des suffrages, 41 personnes également pour le « non », et 5 personnes pour le « oui plus » (6,8 %). Rappelons ici que, chez les Verts, la majorité se situe à hauteur de 60% des suffrages exprimés.

¹⁵⁷ Jean-Jacques Becker, *Crises et alternances (1974-2000)*, op. cit., p. 599.

¹⁵⁸ Appel « Renégociations Maastricht. Pour construire une Europe ouverte, démocratique et sociale », p. 4, *Socialisme et République Paris*, mai 1992, boîte n° 273, OURS.

¹⁵⁹ *Le Monde*, 1^{er} septembre 1992, cité dans Benoît Verrier, *Loyauté militante et fragmentation des partis : du CERES au MDC*, thèse de science politique sous la direction de Brigitte Gaïti, université Strasbourg III, 2003, p. 394.

de Maastricht¹⁶⁰ ». La réponse de Laurent Fabius est sans appel : les socialistes sont favorables au traité mais désapprouvent le choix d'une ratification par référendum, qui sera finalement privilégiée par François Mitterrand en juin 1992¹⁶¹, au lieu de la voie parlementaire. Le PCF se propose par la suite, conséquemment au Comité central du 20 mai 1992, de s'adresser à toutes les forces progressistes pour que s'organise « une rencontre de responsables ou de personnalités représentatives de forces sociales et politiques de différentes sensibilités, pour confronter nos analyses [...] et aboutir, le cas échéant, à des actions communes ou convergentes¹⁶² ».

Le PCF souhaite organiser du 1^{er} au 15 décembre 1992 un grand débat national. On trouve trace dans le fonds de Georges Marchais de toutes les lettres sur ce sujet envoyées aux différentes formations de gauche : Parti socialiste, Verts, Mouvement des citoyens mais aussi Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière, Génération écologie, etc.¹⁶³ Il n'a cependant pas été retrouvé d'archives permettant de conclure que ce débat a été finalement organisé mais cette initiative va dans le sens d'un moindre isolement du PCF au sein de la gauche.

La campagne du référendum sur le traité de Maastricht a donc un effet paradoxal : elle divise au sein des partis tout en amorçant des rapprochements qui brouillent les frontières partisans. Ces rapprochements se concrétisent davantage à partir de 1993 mais, avant de plonger dans le cœur de leur analyse, objet de la deuxième et de la troisième partie, il nous semble important de dresser, dans une première partie, un état des lieux des évolutions intrapartisans afin d'essayer de discerner l'impact qu'elles ont pu avoir sur les dynamiques d'entente.

¹⁶⁰ Boîte 305 J 376/378, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

¹⁶¹ *Le Monde*, 4 juin 1992, archives en ligne.

¹⁶² *Le Monde*, 21 mai 1992, archives en ligne.

¹⁶³ Boîte 305 J 304, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

1^{re} PARTIE - ÉVOLUTIONS ET DYNAMIQUES

INTRAPARTISANES

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, il est nécessaire d'accorder une large place à l'étude des situations internes des partis progressistes puisque la gauche plurielle est formée en grande partie en raison des changements que connaissent ces derniers. L'objectif de cette première partie est donc d'en faire un état des lieux et de les analyser, en tentant de déterminer si la stratégie d'alliance constitue un élément important de la vie des partis progressistes entre 1993 et 1997. Cette stratégie d'alliance n'est pas, tant s'en faut, déconnectée d'autres questions fondamentales, comme l'idéologie, la place au sein de la gauche, la forme et le rôle de l'organisation partisane, qui s'articulent. Au début des années 1990, les partis de gauche sont confrontés à des crises internes qui prennent racine, comme nous l'avons expliqué dans le prologue, dans des configurations antérieures, et dont les effets perdurent. Après l'élection présidentielle de 1995, qui ne permet pas encore l'union des partis de gauche, la situation au sein de ceux-ci se stabilise, en particulier chez les socialistes et chez les Verts. Cette normalisation des configurations internes, qui ne voit pourtant pas disparaître toutes les dissensions, rend plus possible le rapprochement. Dans les premier et deuxième chapitres, nous porterons notre attention sur les deux principaux partis de gauche : au PS comme au PCF, même si ce sont à des niveaux différents, la fragilisation causée par les défaites électorales et les fragmentations internes entraînent une volonté rénovatrice, qui porte notamment sur la question de l'alliance. Mais celle-ci n'apparaît pas comme un élément plus important que d'autres, voire même passe au second plan par rapport aux problématiques organisationnelles et idéologiques. Chez les Verts, analysés dans le troisième chapitre, la question de l'alliance est au contraire bien plus au cœur de la dynamique intrapartisane et différentes formes d'ententes sont testées ou envisagées successivement.

Chapitre 1 – Le PS face à la crise partisane

Après l'échec des élections législatives de 1993, le début de la période étudiée est caractérisé, d'abord au Parti socialiste, par la poursuite et l'approfondissement d'une crise partisane, qui peut être définie comme un moment de rupture plus ou moins profond dans le cours de l'activité d'un parti, caractérisé par l'intensification de la mobilisation tactique des protagonistes et des « coups » effectués¹⁶⁴. Ce moment de rupture concerne particulièrement la période 1993-1995. Cette dernière se caractérise par une déstabilisation qui renforce la remise en cause de nombre de fondamentaux de la période précédente, amorcée par le Congrès d'Épinay de 1971 : un parti remportant largement les élections, une organisation avec une direction légitime et unie, qui parvient à rassembler et offrir une tribune à des courants parfois très différents. Il apparaît donc que la question centrale au sein du Parti socialiste durant cette période est avant tout celle de la rénovation du parti, nécessaire pour ne pas connaître de nouveau une défaite électorale semblable à celle de 1993. La question de l'alliance fait partie de la réflexion interne, mais ne constitue qu'un des aspects de cette volonté refondatrice, qu'un des moyens de lutter contre les problèmes intrapartisans. Elle trouve cependant un débouché concret à travers l'organisation des Assises de la transformation sociale, car, précisément, elle fait partie du dispositif rénovateur. Suite à l'élection présidentielle de 1995, la configuration interne se stabilise à nouveau, notamment concernant la direction qui n'est plus remise en cause. Après avoir étudié l'impact des élections législatives de 1993 dans une première section, nous nous attacherons à analyser plus en détail la crise partisane qu'elles renforcent, avant d'examiner dans une troisième section en quoi la période postérieure à l'élection présidentielle apporte au Parti socialiste des ressources renforçant sa position.

1) L'impact de la défaite de 1993

Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993 approfondissent la crise interne que connaît le Parti socialiste depuis le Congrès de Rennes de 1990. À la veille de ces élections législatives, l'organisation est dirigée par Laurent Fabius, premier secrétaire depuis janvier 1992, ayant ainsi succédé à Pierre Mauroy qui l'a proposé à ce poste sans que soient consultés les militants. En mars 1992, c'est-à-dire un an avant ces élections législatives, ont lieu des

¹⁶⁴ Michel Dorby, *Sociologie des partis politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 (3^e édition ; 1^{re} édition : 1986), p. 11 *sqq.*

élections cantonales et régionales, qui prennent donc valeur de « répétition générale¹⁶⁵ ». Or, les socialistes n'y recueillent que 18,3 % des suffrages, en recul de 11 points par rapport à 1986. Laurent Fabius est cependant confirmé à son poste lors du Congrès extraordinaire de Bordeaux de juillet 1992, dont l'un des objectifs principaux est de préparer les élections législatives de 1993. La motion de la direction est ratifiée à plus de 85 % des suffrages exprimés¹⁶⁶. En réaction aux déchirements du Congrès de Rennes, les congrès de cette période se caractérisent par un certain unanimisme.

Malgré cette préparation, les élections législatives de 1993 sont, pour reprendre le terme du politiste Gérard Grunberg, un « séisme » pour les socialistes¹⁶⁷ : ils n'obtiennent que 18,5 % des voix, contre environ 37,5 % aux dernières élections législatives de 1988, certes organisées dans la foulée de l'élection présidentielle. Le nombre de députés socialistes chute : de 275 socialistes et apparentés, ils passent à 52 socialistes et 5 apparentés, soit un total de 57 députés, ce qui correspond à seulement 10 % des sièges de l'Assemblée nationale. Notons également que le score total de la gauche est très faible : 31,1 %. Ces élections sont donc une large défaite pour le PS même si, comme le souligne Gérard Grunberg, il faut garder à l'esprit que les résultats des années 1980 sont plutôt des exceptions dans la longue histoire de ce parti, qui a toujours fait face à une certaine fragilité électorale¹⁶⁸.

De plus, il faut souligner que même si les relations avec le Parti communiste sont « réduites au respect de la discipline républicaine¹⁶⁹ », celle-ci a fonctionné correctement dans les deux sens le 28 mars, date du second tour¹⁷⁰. Ce phénomène de désistement efficace maintient donc une sorte d'alliance très résiduelle mais indispensable entre communistes et socialistes. En outre, comme l'affirme à juste titre le politiste Pierre Martin, le PS ne parvient pas en 1993 à élargir ses alliances au premier tour au-delà des partenaires habituels que sont le MRG et les Divers gauche¹⁷¹. Le PS soutient en effet en 1993 13 candidats Divers gauche et 30 candidats MRG, parti qui avait exigé d'abord de se voir réserver 90 circonscriptions mais qui accepte finalement un nombre bien moins élevé. De surcroît, le PS ne parvient pas à s'allier avec les écologistes qui, comme nous l'avons dit, refusent toute proposition d'accord. Quant au Mouvement des citoyens tout récemment créé et qui présente quelques candidats, treize

¹⁶⁵ Pierre Favier, Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand. Tome 4 : Les déchirements*, op. cit., p. 133.

¹⁶⁶ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir*, op. cit., p. 384.

¹⁶⁷ Gérard Grunberg, « Que reste-t-il du parti d'Épinay ? », in Philippe Habert et al., *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, op. cit., p. 185-215.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 186-188.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 197.

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ Pierre Martin, « La désignation des candidats socialistes : plus de continuité que de changements », in Philippe Habert et al., *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, op. cit., p. 54.

d'entre eux reçoivent l'investiture PS mais les autres sont tous exclus, malgré une attitude initiale de tolérance de la part de la direction socialiste¹⁷².

L'impact de cette défaite est fort, du point de vue psychologique comme pratique, parmi les socialistes, comme le montre la réunion du Comité directeur du 3 avril 1993, organisée quelques jours après le second tour. Laurent Fabius se trouve sur la défensive : il explique ainsi qu'il n'y a pas de « commune mesure entre l'ampleur de notre défaite et le bilan objectif de notre action¹⁷³ ». Ayant conservé son siège de député, il n'envisage pas, selon la politiste Carole Bachelot, de renoncer à sa fonction et tente de limiter les effets de la discussion qui s'ouvre¹⁷⁴. Lionel Jospin annonce son retrait de la vie politique durant cette réunion, tandis que Jean-Pierre Chevènement et des membres de son entourage (Georges Sarre, Jean-Luc Laurent, Didier Mochtane, etc.) annoncent leur départ du parti et démissionnent donc du Comité directeur. Durant toute la réunion, les interventions se multiplient pour tenter de trouver à tout prix une solution à la défaite, tandis que les courants sont souvent incriminés¹⁷⁵. Six textes sont déposés dans l'après-midi. Laurent Fabius est contraint, pour rassembler un maximum de voix, d'appeler à voter pour celui de Pierre Mauroy et de Michel Rocard, mais ce dernier se rallie finalement au texte de Dominique Strauss-Kahn, qui obtient la majorité des voix. Michel Rocard est désigné président de la direction provisoire du PS à l'unanimité moins une abstention. Grâce à des jeux d'alliances sur des points de convergence très précis, comme l'organisation d'États généraux refondateurs et des Assises de la transformation sociale, le courant jospiniste représenté par Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste soutiennent Michel Rocard, malgré leurs fortes divergences idéologiques, et permettent à ce dernier d'obtenir la majorité¹⁷⁶. Carole Bachelot souligne dans sa thèse la dimension émotionnelle et affective très forte de cette journée, vécue par les protagonistes comme un moment décisif¹⁷⁷. Ce qui a été souvent désigné par la suite comme un « putsch » contre la direction fabiusienne est rendu acceptable par le fait que l'objectif affiché par la nouvelle direction d'alliance entre les rocardiens, les jospinistes et la Gauche socialiste est avant tout de rendre la parole aux militants et de sortir le parti de cette mauvaise passe. Cependant, les

¹⁷² Pierre Martin, « La désignation des candidats socialistes : plus de continuité que de changements », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 52.

¹⁷³ Intervention de Laurent Fabius, Comité directeur du 3 avril 1993, p. 5, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

¹⁷⁴ Carole Bachelot, « *Groupons-nous et demain...* ». *Sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993*, thèse de science politique dirigée par Marc Lazar, IEP de Paris, 2008, p. 112.

¹⁷⁵ Pierre Mauroy dit à leur propos : « Ce sont nos divisions, ce sont les courants qui sont en grande partie responsable de notre situation. » (Comité directeur du 3 avril 1993, p. 24, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ)

¹⁷⁶ Carole Bachelot, « *Groupons-nous et demain...* ». *Sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993*, *op. cit.*, p. 116-117.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 121-124.

années 1993 et 1994 vont être particulièrement troublées pour les socialistes.

2) Une crise partisane déstabilisatrice

À la suite de ces mauvais résultats aux élections législatives de mars 1993, la crise partisane au sein du PS s'approfondit : les socialistes subissent une seconde défaite électorale importante aux élections européennes, la direction de l'organisation change deux fois en l'espace de quelques mois, la manière dont s'organise le parti, en courants, est de plus en plus contestée. Pour résorber cette crise partisane, le Parti socialiste tente de repenser ses fondamentaux, notamment concernant les partenaires à privilégier, lors des États généraux puis dans le cadre du Congrès de 1993. Cette entreprise ne suffit cependant pas à garantir la stabilité interne, et une nouvelle direction s'installe, bouleversant de nouveau les perspectives idéologiques.

– *Les deux phases de la rénovation du PS : les États généraux et le Congrès de 1993*

À l'issue du Comité directeur du 3 avril 1993, le mandat conféré à la nouvelle direction, présidée par Michel Rocard, est clair : il faut organiser dans un premier temps des états généraux et un nouveau congrès, afin notamment de redonner la parole aux militants et d'encourager la réflexion sur le parti, et mettre en œuvre dans un deuxième temps des Assises de la gauche, dans l'objectif de reprendre le dialogue avec les autres partis progressistes. Les assises font donc partie du processus de refondation que les socialistes tentent de mettre en œuvre, mais doivent permettre également d'asseoir la légitimité du nouveau premier secrétaire¹⁷⁸, désigné de surcroît dans des conditions inhabituelles, en dehors de tout congrès. De la même manière, le succès de l'Union de la gauche avait « considérablement contribué à asseoir le pouvoir de François Mitterrand sur le parti des années 1970¹⁷⁹ ». Il s'agit également, comme l'explique Jean-Christophe Cambadélis¹⁸⁰ dans son ouvrage *L'avenir de la gauche plurielle*, « de ressourcer le PS au sein de la gauche en vue des présidentielles¹⁸¹ » qui ont lieu en 1995. Nous verrons cependant dans le chapitre 4 que ces assises, qui prendront le nom d'Assises de la transformation sociale¹⁸², n'auront finalement pas cette fonction mais permettront bien de susciter le dialogue entre différents partis, point de départ indispensable à la construction de toute alliance. Pour l'heure, en 1993, ce sont tout d'abord les États

¹⁷⁸ Carole Bachelot, « Revisiter les causalités de l'évolution », in Yohann Aucante, Alexandre Dézé (dir.), *Le système des partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, op. cit., p. 404.

¹⁷⁹ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, op. cit., p. 347.

¹⁸⁰ Voir la biographie en annexe n° 1.

¹⁸¹ Jean-Christophe Cambadélis, *L'avenir de la gauche plurielle*, Paris, Plon, 1999, page inconnue.

¹⁸² Le nom est modifié car les écologistes sont défavorables à la première dénomination.

généraux puis le Congrès qui sont organisés, la défaite ayant pour conséquence de plonger les socialistes, pour reprendre les mots très justes du politiste Rémi Lefebvre, « dans des formes d'introspection collective qui stimulent la production d'analyses et la réflexion identitaire et stratégique sur le parti¹⁸³ ».

Deux mois après le Comité directeur du 3 avril, s'amorce le processus des États généraux, qui ont tout d'abord lieu de manière décentralisée dans les départements du 19 au 20 juin puis dans les régions du 26 au 27 juin. Les États généraux nationaux sont organisés les 2, 3 et 4 juillet 1993 à Lyon. Ils correspondent à une première phase de rénovation, qui doit ensuite se poursuivre avec l'organisation d'un congrès fondateur. L'objectif de cette première phase est de redonner la parole à la base et de permettre une analyse critique de la démarche socialiste¹⁸⁴. De fait, comme le souligne Carole Bachelot, ces États généraux constituent bien une véritable expérience de démocratie directe à l'échelle du parti, sans le recours aux courants, motions et contributions¹⁸⁵. Sont présents à Lyon quelque 2 826 délégués élus dans chaque section, en fonction du nombre d'adhérents.

Cinq thèmes différents, répartis dans autant de commissions, sont abordés : bilan, projet, stratégie et alliances, parti, ainsi qu'Europe et problèmes internationaux¹⁸⁶. Les rapports des commissions sont intéressants pour investir un peu plus cette compréhension de la base socialiste. En effet, l'analyse des travaux de ces commissions permet d'avoir accès, même si c'est par le truchement du résumé ou de la retranscription, aux opinions de militants socialistes censés représenter l'ensemble du corps des adhérents. On note par exemple que, comme l'explique le rapporteur de la commission « Bilan », Manuel Valls, « la tonalité des contributions fédérales est critique » et les points négatifs listés « l'emportent nettement “en force” et “nombre” » sur les points positifs concernant le bilan des deux septennats¹⁸⁷. Ces contributions rappellent que « les valeurs et les repères qui fondaient le Projet des socialistes se sont heurtés violemment aux réalités de la société et aux aspirations des Français¹⁸⁸ ». Les

¹⁸³ Rémi Lefebvre, « La “rénovation” réponse aux crises post-défaites de 1993, 2002 et 2007 », *L'OURS*, hors-série « Recherche socialiste », n° 80-81, juillet-décembre 2017, p. 162-163.

¹⁸⁴ *Vendredi*, supplément du n° 187, 7 mai 1993, p. 3, boîte n° 276 Coordination Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

¹⁸⁵ Carole Bachelot, « Revisiter les causalités de l'évolution. Le PS au prisme de la cartellisation », in Yohann Aucante, Alexandre Dézé (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales*, op. cit., p. 400. Voir aussi : Rémi Lefebvre, Frédéric Sawicki, *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Éditions du Croquant, 2006, p. 178.

¹⁸⁶ Document « Compte-rendu de la réunion du Groupe de travail sur la préparation des États généraux, mardi 18 mai 1993 », boîte n° 276 Coordination Parti socialiste Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

¹⁸⁷ Rapport de la Commission « Bilan », Supplément du PS Info spécial responsables n° 553 du 14 août 1993, p. 9, boîte 4 SN 44 (Secrétariat national Propagande – Communication 1975-1994, États généraux du parti), archives du PS, FJJ.

¹⁸⁸ *Ibid.*

dernières années du second septennat sont particulièrement critiquées, notamment les « affaires » et l'impuissance constatée à maîtriser les principaux problèmes de la population. Les jugements positifs ne sont pas absents, en particulier concernant les acquis sociaux et les droits de l'homme (abolition de la peine de mort).

En outre, concernant la commission « Stratégie et alliances » par exemple, il apparaît, selon le rapport sur les débats effectué par le socialiste Jean-Luc Mélenchon, que la question de la définition de l'identité du Parti socialiste est un préalable à l'élaboration d'une quelconque stratégie d'alliance. Mais, comme l'indique le dirigeant de l'aile gauche du PS, « la rénovation théorique et idéologique est inséparable de notre capacité à formuler une nouvelle stratégie d'alliance et de rassemblement¹⁸⁹ ». L'alliance avec les centristes n'est pas proposée par les contributions fédérales, qui apparaissent « nettement fermées » à cette option¹⁹⁰. Concernant les partis de gauche, le MRG semble être un allié naturel, certaines contributions oubliant même de l'évoquer. Les communistes sont quant à eux « fréquemment cités comme partenaires potentiels¹⁹¹ », mais les termes employés à leur égard varient d'une fédération à l'autre. Certaines fédérations « parlent du PC en tant que tel », d'autres font référence aux « réformateurs communistes » en excluant « le parti stalinien », plusieurs enfin ne mentionnent que les électeurs communistes¹⁹². « Au total, 40 % des textes » rappellent que l'alliance est « nécessaire » avec les communistes¹⁹³. Concernant enfin les écologistes, « 30 % des contributions se prononcent avec force pour l'alliance avec un partenaire à part entière, 10 % ne l'admettent qu'avec des écologistes qui auraient d'abord clairement affirmé leur ancrage à gauche, 10 % repoussent l'idée d'alliance : les écologistes ne leur semblent pas fiables¹⁹⁴ ». Finalement, le système d'alliance¹⁹⁴ proposé « inclut donc les communistes et les écologistes dans leur diversité respective, les radicaux de gauche, les femmes et les hommes de progrès, les groupes qui partageraient des objectifs communs de transformation

¹⁸⁹ Rapport de la Commission « Stratégie et alliances », Compte-rendu des États généraux des socialistes, p. 20, boîte 4 SN 44 (Secrétariat national Propagande – Communication 1975-1994, États généraux du parti), archives du PS, FJJ.

¹⁹⁰ Rapport de la Commission « Stratégie et alliances », Supplément du PS Info spécial responsables n° 553 du 14 août 1993, p. 8, boîte 4 SN 44 (Secrétariat national Propagande – Communication 1975-1994, États généraux du parti), archives du PS, FJJ. À la même page, est développée une analyse des contributions des fédérations portant sur les centristes : « Seuls 2 % des textes se prononcent pour une alliance avec les centristes. 12 % envisagent parfois des accords sous conditions. 36 % n'évoquent les centristes que pour condamner tout rapprochement. [...] Pour les centristes, la coupure est généralement nette. De nombreuses fédérations rappellent qu'ils sont de droite. » Ce numéro de PS Info est plus détaillé concernant le contenu des contributions fédérales que le compte-rendu intégral des États généraux des socialistes, la diffusion auprès des responsables, plus limitée, expliquant peut-être ce regain de précision.

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ *Ibid.*

sociale¹⁹⁵ », un schéma qui ressemble beaucoup à celui qui prévaudra pour la gauche plurielle. Ainsi, l'analyse de ces comptes-rendus donne tout de même un aperçu de la vision de la base socialiste sur les potentiels partenaires politiques à gauche.

À l'issue de ces États généraux, une motion finale est adoptée par le Comité directeur du 7 juillet 1993, faisant le bilan des rapports des commissions et proposant diverses orientations : rupture avec l'orthodoxie libérale, développement des emplois de service, réduction du temps de travail, mais aussi promotion d'une « véritable union européenne », qui deviendrait une puissance publique dépassant le traité de Maastricht¹⁹⁶.

Quelques semaines plus tard, les 22, 23 et 24 octobre 1993, a lieu le Congrès du Bourget. Il se caractérise par une large unanimité. En effet, la motion « Refonder » présentée par les courants rocardien, jospiniste, fabusien et par la Gauche socialiste, avec l'appui des mauroyistes, recueille une grande majorité des suffrages : 82,2 % environ, ce qui renforce la position de Michel Rocard, dont la situation se régularise puisqu'il devient réellement premier secrétaire du PS. Cette motion se prononce en faveur d'assises, à tenir au plus tôt, et de la constitution d'un « front » de la transformation sociale, qui passerait « par l'alliance avec les communistes et les écologistes dans leur diversité, les radicaux de gauche, les hommes et les femmes qui souhaitent participer à ce rassemblement¹⁹⁷ ». Les centristes ne sont pas mentionnés. En outre, cette motion évoque les divergences avec les autres partis de gauche mais récuse l'idée selon laquelle celles-ci seraient synonymes « d'impuissance collective¹⁹⁸ ». Plus encore, ce texte souligne le fait que « les convergences, ces espaces communs, sont fondateurs d'une alternative au tout libéral¹⁹⁹ ». La diversité n'est donc pas à proprement parler valorisée mais elle n'est plus présentée comme un frein à des convergences, qui sont, elles, soulignées. Il faut par ailleurs remarquer que le PS refuse de « [s'] enfermer dans une querelle purement idéologique et stérile avec ceux dont nous pensons qu'ils sont nos partenaires [...]»²⁰⁰. La refondation du Parti socialiste est cependant désignée comme un préalable à toute tentative d'alliance, qui est d'emblée rendue possible par l'affirmation de l'ancrage à gauche du parti présente dans cette motion. Celle-ci reprend donc bien les conclusions en matière d'alliances issues des États généraux et les approfondit.

Par ailleurs, durant ce congrès, un rapport est présenté par Jean-Christophe Cambadélis,

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ Document « Canevas pour une motion pour tous », Comité directeur du 7 juillet 1993, boîte n° 276 Coordination Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

¹⁹⁷ *Vendredi*, n° 212, 17 décembre 1993, motion finale « Refonder », p. 33, archives en ligne, FJJ.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ *Ibid.*

ancien député de Paris et secrétaire national aux relations extérieures. Il présente quatre pôles d’ancrage de la stratégie de rassemblement que veut mettre en œuvre le PS. Ces pôles sont selon le secrétaire national « entrés en redéfinition²⁰¹ ». Le premier pôle est la « mouvance républicaine civique, composée notamment des anciens ministres dits de la société civile et des radicaux de gauche²⁰² ». Le deuxième est la « mouvance écologiste », le troisième « la mouvance communiste », la succession de Georges Marchais, qui aura lieu en 1994, pouvant être propice au rapprochement²⁰³. Le dernier pôle est celui du « mouvement social²⁰⁴ ». Des contacts ont ainsi été repris avec les syndicats, notamment avec la CGT, que le PS n’avait pas rencontrée depuis 1990²⁰⁵. L’organisation des Assises est confirmée durant ce congrès. Elle repose sur cette vision ordonnée et quadrillée du champ de la gauche.

Ces deux phrases de rénovation, États généraux et Congrès, montrent donc que les socialistes réaffirment leur ancrage au sein du champ de la gauche et, par conséquent, redéfinissent un périmètre d’alliés potentiels qui exclut clairement les centristes. La motion « Refonder » proclame en effet :

« Nous sommes clairement à gauche, et il n’est pas question que nous acceptions une quelconque dérive. Notre engagement politique s’articule autour d’une volonté : bâtir une alternative au libéralisme²⁰⁶. »

Par ailleurs, Lionel Jospin, retiré de la direction du Parti socialiste en avril 1993, réintègre celle-ci après le Congrès du Bourget. Il devient en effet responsable de la préparation des Assises de la gauche auprès du premier secrétaire. Lors du Bureau national²⁰⁷ du 1^{er} décembre 1993, il prononce un rapport concernant la préparation de ces assises. Il constate que l’ensemble des partenaires ont « largement évoqué dans leur organisation la préparation des Assises²⁰⁸ ». Le Mouvement des citoyens est « la seule organisation qui refuse à ce jour la démarche²⁰⁹ ». Il souligne enfin que ces assises ne « sont pas une tentative de reconstitution de l’Union de la gauche, mais un lieu réel de confrontation associant trois composantes :

²⁰¹ Rapport de Jean-Christophe Cambadélis, Congrès du Bourget des 22, 23 et 24 octobre 1993, p. 1, boîte PS n° 325 Congrès du Bourget 1993 Coordination, archives du PS, FJJ.

²⁰² *Le Monde*, 24 octobre 1993, archives en ligne.

²⁰³ Rapport de Jean-Christophe Cambadélis, Congrès du Bourget des 22, 23 et 24 octobre 1993, p. 2, boîte PS n° 325 Congrès du Bourget 1993 Coordination, archives du PS, FJJ.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 3.

²⁰⁵ Compte-rendu du Bureau exécutif du 23 octobre 1993, p. 2, boîte n° 276 Coordination Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

²⁰⁶ *Vendredi*, n° 212, 17 décembre 1993, motion finale « Refonder », p. 33, archives en ligne, FJJ. La motion A sera plébiscitée par environ 82 % des militants socialistes ayant voté. Les deux autres motions B et C recueilleront 11 % et 6,7 % des suffrages.

²⁰⁷ Anciennement Bureau exécutif.

²⁰⁸ Compte-rendu du Bureau national du 1^{er} décembre 1993, p. 2, boîte n° 276 Coordination Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

²⁰⁹ *Ibid.*

politique, associative et personnalités²¹⁰ ». Les bases sont déjà posées puisque sont prévus cinq ou six forums étalés sur plusieurs mois, probablement un an, et portant sur différents sujets : « Transformer la société », « Emploi/économie », « Vivre ensemble », « Pratique des pouvoirs », « Penser le monde » et, éventuellement, l'écologie.

L'organisation des États généraux et du Congrès permet ainsi d'assurer de nouveau une certaine stabilité du point de vue organisationnel au sein du PS, notamment en rendant moins vives les rivalités qui avaient éclaté au grand jour au Congrès de Rennes, et de légitimer Michel Rocard, largement élu premier secrétaire. Le Parti socialiste sous direction rocardienne semble s'ancrer de nouveau dans une logique d'alliance à gauche, quoiqu'élargie aux écologistes, et d'appartenance forte au camp de la gauche, ce qui offre une stabilité à une organisation faisant face à une forte crise interne. Cette stabilité est toutefois de nouveau mise à mal suite aux élections européennes de juin 1994.

– *Le retour à gauche du PS avec Henri Emmanuelli*

Pour les élections européennes du 12 juin 1994, Michel Rocard décide de conduire la liste socialiste, dans le but d'asseoir sa légitimité en vue des élections présidentielles de l'année suivante. Il est en effet présenté comme un successeur, pour l'instant officieux, de François Mitterrand. Le score final est cependant bas : 14,49 %, soit une baisse de près de 10 % par rapport aux précédentes élections européennes de 1989. Une grande partie de l'électorat de la gauche modérée a voté pour la liste Radical conduite par Bernard Tapie. Ces élections sont donc une défaite supplémentaire pour le PS.

Durant le Conseil national du 19 juin 1994, qui a pour principal sujet cette défaite, Michel Rocard propose d'élargir la direction et de travailler sur un programme pendant l'été. Il appelle à construire une ligne claire sans « tomber à gauche », tout en gardant le « réalisme » acquis récemment²¹¹. Ses propositions ne convainquent pourtant pas largement : 129 membres du Conseil national votent contre, 88 pour et 48 s'abstiennent. Michel Rocard démissionne alors, et Henri Emmanuelli est élu nouveau premier secrétaire, face à Dominique Strauss-Kahn. Il est cependant seulement délégué en attendant la ratification du congrès convoqué quelques mois plus tard. Comme l'explique Carole Bachelot, la direction rocardienne se termine donc « brutalement, à la limite de la régularité statutaire et dans des conditions

²¹⁰ Compte-rendu du Bureau national du 1^{er} décembre 1993, p. 2, boîte n° 276 Coordination Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

²¹¹ Procès-verbal de la séance du Conseil national du 19 juin 1994, p. 1-2, boîte 680 AP/5, dossier 2, fonds Michel Rocard, AN.

conflictuelles » que Michel Rocard voulait justement chercher à dépasser²¹².

Le Congrès de Liévin, organisé quelques mois plus tard, les 18, 19 et 20 novembre 1994, est là encore très unanimiste, dans la lignée des deux précédents congrès qui ont vu la motion de la direction ratifiée à plus de 85 %²¹³ : la motion présentée par Henri Emmanuelli l'emporte avec un score de 92,2 %. Ce congrès est celui du « coup de barre à gauche » : Henri Emmanuelli dénonce et appelle à combattre le système capitaliste²¹⁴, dans un discours qui tranche avec celui de Laurent Fabius et de Michel Rocard. La redistribution est mise en avant, en particulier par le biais d'une politique de relance et de croissance et une augmentation des bas salaires²¹⁵. Concernant les alliances, la motion majoritaire affirme que le Parti socialiste « n'a pas changé » et que « sa stratégie politique reste le rassemblement de la gauche » avec les communistes, ceux qui ont participé aux assises, donc les écologistes, mais aussi ceux en rupture avec les socialistes²¹⁶. L'ouverture aux centristes est donc bel et bien enterrée.

On constate que la période allant du Comité directeur du 3 avril 1993 jusqu'à la veille de l'élection présidentielle d'avril 1995 se caractérise au sein du PS par des oscillations idéologiques²¹⁷, à l'image des hésitations stratégiques, que l'ancrage au sein de la gauche tente de limiter. Une des oscillations les plus flagrantes porte sur la réduction du temps de travail : lors du Congrès du Bourget en 1993, Michel Rocard avance le thème de la semaine de quatre jours avec baisse de revenus mais le Congrès de Liévin de 1994 entérine, sous la houlette d'Henri Emmanuelli et après de vifs débats, la diminution du temps de travail hebdomadaire à 35 heures sans réduction de salaire. L'orientation idéologique du parti oscille donc en fonction des premiers secrétaires ; elle apparaît, comme le souligne le politiste Thierry Barboni dans sa thèse, « comme un instrument ajustable aux ambitions électorales du parti, bien davantage qu'elle ne les détermine²¹⁸ ». Si le PS se caractérise donc par des oscillations idéologiques durant cette période, les divergences idéologiques sont également présentes au sein de cette organisation, qui est loin d'être homogène. Elles vont même être à la source, entre autres raisons, d'une scission d'une partie de l'aile gauche aboutissant à la création par Jean-Pierre Chevènement et ses proches d'un nouveau parti politique, qui se veut en rupture avec celui d'origine.

²¹² Carole Bachelot, « *Groupons-nous et demain...* ». *Sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993*, *op. cit.*, p. 156-157.

²¹³ 85,3 % au Congrès de Bordeaux en 1992 et 87,3 % au Congrès du Bourget en 1993.

²¹⁴ Intervention d'Henri Emmanuelli, Congrès de Liévin des 18, 19 et 20 novembre 1994, p. 193, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

²¹⁵ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords*, *op. cit.*, p. 387.

²¹⁶ *Vendredi*, supplément au n° 218, 7 octobre 1994, p. 22, archives en ligne, FJJ.

²¹⁷ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords*, *op. cit.*, p. 384 *sqq.*

²¹⁸ Thierry Barboni, *Les changements d'une organisation : le parti socialiste, entre configuration partisane et cartellisation (1971-2007)*, *op. cit.*, p. 439.

Le départ de Jean-Pierre Chevènement et de ses proches issus du Parti socialiste²¹⁹ se déroule en plusieurs étapes entre 1992 et 1993. Cette scission doit s'analyser, comme le souligne le politiste Benoît Verrier, comme l'aboutissement d'un long processus de marginalisation vis-à-vis du PS²²⁰, peu à peu considéré comme un adversaire, ce qui complique l'hypothèse d'un vaste rassemblement de la gauche.

Le courant Socialisme et République, autrefois nommé CERES, est dans les années 1970, et particulièrement entre 1979 et 1981, directement associé à la direction du PS, puisque c'est notamment Jean-Pierre Chevènement qui est chargé de rédiger le projet des socialistes en 1980²²¹. Mais, en opposition avec l'inflexion de la politique économique du gouvernement depuis la fin de l'année 1981²²², Jean-Pierre Chevènement démissionne le 22 mars 1983 de son poste de ministre de la Recherche et de la Technologie. Le CERES se démarque ensuite de la majorité du Parti socialiste en déposant sa propre motion au Congrès de Bourg-en-Bresse de 1983, nommée « Réussir ensemble », qui remporte 18,1 % des mandats. Au Congrès de Toulouse en 1985, Jean-Pierre Chevènement s'allie de nouveau avec le courant miterrandiste (Lionel Jospin et Pierre Mauroy), et pour le Congrès de Lille de 1987, une motion unique est déposée et le CERES ne peut donc pas mesurer son audience au sein du parti.

Mais en 1990, lors du Congrès de Rennes, Socialisme et République dépose de nouveau sa propre motion. Comme nous l'avons dit dans le prologue, le score est de 8,54 %, soit une baisse de dix points en sept ans. Jean-Pierre Chevènement démissionne de nouveau en janvier 1991 de son poste de ministre de la Défense car il s'oppose à l'intervention de l'armée française dans la guerre contre Saddam Hussein, président de la République d'Irak ayant envahi le Koweït, et à l'alignement derrière les décisions américaines. Il est donc manifeste que la scission de Socialisme et République est provoquée, comme l'explique à juste titre le politiste Benoît Verrier, par une forme de « défidélisation » due aux oppositions de plus en plus franches entre cette aile gauche et le reste du PS, mais aussi par l'affaiblissement de la position du courant Chevènement au sein du PS dans les années 1980 et 1990²²³. Les dirigeants de ce courant sont en effet de plus en plus inaudibles et se trouvent même

²¹⁹ Certains anciens du CERES restent toutefois au PS, comme Pierre Guidoni ou Michel Charzat.

²²⁰ Benoît Verrier, « Chronique d'une rupture. De Socialisme et République au Mouvement des citoyens », *Politix*, vol. 12, n° 45, 1999.

²²¹ Mathieu Fulla, *Les socialistes et l'économie (1944-1981). Pour une histoire économique du politique*, op. cit., p. 383.

²²² *Ibid.*, p. 400-403.

²²³ Benoît Verrier, « Chronique d'une rupture. De Socialisme à République au Mouvement des citoyens », art. cit.

conurrencés à partir de la fin des années 1980 par un nouveau courant de l'aile gauche, nommée Nouvelle École socialiste puis Gauche socialiste, incarné par Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon. Ce courant ne remporte que 1,35 % des mandats au Congrès de Rennes mais les deux leaders s'enracinent progressivement dans les jeux d'appareil et parviennent à se faire entendre.

Ce départ du Parti socialiste s'effectue en plusieurs étapes, comme nous l'avons dit. Jean-Pierre Chevènement quitte tout d'abord le Bureau exécutif le 15 juillet 1992. Le Mouvement des citoyens (MDC) est ensuite fondé les 29 et 30 août 1992, lors d'un rassemblement à Belfort, territoire d'élection de Jean-Pierre Chevènement, à l'appel de ce dernier et de Max Gallo. À la veille du référendum qui se tient un mois plus tard, l'opposition à l'Europe libérale que renforcerait ou mettrait en place le traité de Maastricht est particulièrement affichée. Jean-Pierre Chevènement mène ainsi campagne pour le « non » au référendum. Une autre convention se tient les 12 et 13 décembre 1992, et plusieurs délégués y prônent une « rupture nette avec le PS », mais « l'échéance législative et la nécessité de protéger les députés chevènementistes sortants [ont] mis cette décision entre parenthèses »²²⁴. Le mouvement présente tout de même 63 députés lors de ces élections législatives²²⁵, qui remportent un faible score (autour de 2 %)²²⁶.

À l'issue des élections législatives de mars 1993, le MDC compte trois députés : Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Michel et Georges Sarre. Ils restent au sein du groupe socialiste jusqu'en mai 1994, avant de rejoindre le groupe des non-inscrits « République et liberté ». Après la démission du Comité directeur de Jean-Pierre Chevènement et de ses compagnons le 3 avril 1993²²⁷, un dernier acte de la fondation du nouveau parti se joue le mois suivant, les 1^{er} et 2 mai 1993, lors des Assises du Mouvement des citoyens. Le congrès constitutif du MDC se tient les 4 et 5 décembre 1993 et permet d'adopter des statuts, une déclaration de principes et une résolution. Cette dernière, nommée « L'autre politique », appelle notamment à surmonter les clivages dépassés au sein de la gauche, car « la division de la gauche, selon la ligne de fracture de 1920, n'a plus de sens aujourd'hui²²⁸ ». Il faudrait donc la dépasser pour permettre « une véritable refondation programmatique et organisationnelle, et non un

²²⁴ Dépêche AFP, « Jean-Pierre Chevènement se met en marge de la reconstruction au PS », 19 avril 1993, boîte n° 276 Coordination Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

²²⁵ *Citoyens Actualités*, n° 63, mars 1993, p. 3, boîte n° 273, Office universitaire de recherche socialiste (OURS).

²²⁶ *Libération*, « Chevènement fait ses adieux au Parti socialiste », 20 avril 1993, boîte Coordination PS Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

²²⁷ Compte-rendu du Comité directeur du 3 avril 1993, p. 88, base de données des débats des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

²²⁸ *Citoyens et Actualités*, n° 64, avril 1993, p. 19, boîte n° 273, OURS.

prolongement de bail pour les rescapés de la veille gauche ²²⁹ ». Cette refondation programmatique passe par la mise en avant de l'idée républicaine. Le régime républicain, garant de l'intérêt général et s'inscrivant dans une nation, est donc opposé à la logique individualiste libérale et permettrait de ressourcer et de faire émerger une nouvelle gauche, une troisième gauche²³⁰.

La rupture se fait donc progressivement, étape après étape, et non pas soudainement, ce qui peut être le signe des difficultés à se détacher du PS pour ce courant qui a été si longtemps enraciné en son sein. Interrogé, Jean-Pierre Chevènement confirme cette problématique en expliquant :

« C'est un parti qui n'a pas d'enracinement autre que celui que le CERES [...] lui apporte. Nous n'avons pas d'alliés à ce moment-là, sauf chez [...] certaines personnalités de gauche. Donc le parcours du MDC sera un parcours difficile²³¹. »

À l'approche des élections européennes de 1994, et dans le contexte de l'affaiblissement du Parti socialiste, le MDC essaye de fédérer autour de lui des petites formations ou des personnalités et groupes en marge des deux grands partis de gauche que sont le PCF et le PS. Une réunion a ainsi lieu en février 1994, qui rassemble le MDC, Alternative démocratie socialisme, fondée par des communistes dissidents comme Marcel Rigout, les Verts, la LCR et d'autres²³². Une déclaration commune est signée pour « Une autre union européenne » mais finalement, le rassemblement concret s'avère très limité : Anicet Le Pors, communiste critique, est intégré en troisième position à la liste du MDC, mais il s'agit du seul, tandis que les Verts conduisent leur propre liste. Malgré l'objectif des 5 % et la souscription lancée en ce sens, la liste « L'autre politique » conduite par Jean-Pierre Chevènement ne rassemble qu'un peu plus de 2,5 % des suffrages exprimés. Cette campagne a été, comme le montre Benoît Verrier, difficile à mener en raison des problèmes de financement, du difficile accès aux médias, de la force militante limitée d'un parti qui ne compte que 4 500 adhérents, et ce, d'autant plus pour d'anciens membres du PS habitués aux campagnes de grande ampleur.

C'est dans ce contexte de marginalisation du MDC et de préparation des élections présidentielles de 1995 que l'idée de se rapprocher du PS va émerger et prendre place²³³. Le Congrès de Belfort d'octobre 1994 fait en effet le constat de l'échec des autres tentatives de

²²⁹ *Citoyens et Actualités*, n° 64, avril 1993, p. 19, boîte n° 273, OURS.

²³⁰ Éléonore Merlin, *Le CERES de l'autogestion à la République (1966-1986)*, maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Frank Georgi et Jean-Louis Robert, université Paris 1, 2002, p. 158 *sqq.*

²³¹ Entretien avec Jean-Pierre Chevènement, 4 octobre 2017.

²³² Benoît Verrier, *Loyauté militante et fragmentation des partis : du CERES au MDC*, *op. cit.*, p. 452.

²³³ *Ibid.*, p. 457-459.

rassemblement : dans son intervention de clôture, Jean-Pierre Chevènement explique que le MDC ne doit pas se « laisser enfermer dans une mouvance écologique critique estimable et sympathique » et que la vocation de son parti n'est pas de rester minoritaire mais de « fonder une culture de gauche et de gouvernement »²³⁴. La décision est donc prise pour l'élection présidentielle de 1995 de soutenir un candidat « clairement antilibéral et républicain », à l'heure où Jacques Delors semble être le seul candidat socialiste envisageable.

3) Après l'élection présidentielle de 1995, une configuration interne stabilisée au PS

La deuxième partie de la période étudiée, allant du second semestre de l'année 1995 au début de l'année 1997, se caractérise par une forte atténuation de la crise partisane. L'élection présidentielle permet en effet de donner au Parti socialiste un premier secrétaire disposant d'une légitimité solide. Ce dernier introduit quelques éléments de rénovation en 1995, avant de mettre en œuvre durant l'année 1996 un processus de conventions nationales, visant à mobiliser le parti autour de la réflexion idéologique.

– Le tournant de l'élection présidentielle de 1995

Le Congrès de Liévin avait désigné comme candidat à la présidentielle de 1995 Jacques Delors. Ce dernier adhère au Parti socialiste au milieu des années 1970 et joue un rôle important auprès de François Mitterrand, notamment sur le plan économique²³⁵. Il est ensuite nommé ministre de l'Économie et des Finances de 1981 à 1984, au sein des trois gouvernements Pierre Mauroy, avant de devenir président de la Commission européenne. Il soutient donc activement l'adoption de l'Acte unique en 1985, l'élargissement de la CEE et la signature du traité de Maastricht en 1992. Cette rapide présentation permet de comprendre la problématique qui émerge ici : Jacques Delors, en raison de son fort engagement européen, a une assise très faible au sein du Parti socialiste, puisqu'il n'a pas vraiment participé à sa vie interne durant les années 1980 et le début des années 1990. De plus, compte tenu de son discours très modéré, une alliance avec le centre semble plus possible, ce qui va à l'encontre de la stratégie définie par le Parti socialiste après les États généraux de 1993. C'est pourquoi le 11 décembre 1994, il renonce à présenter sa candidature²³⁶. Il joue tout de même un rôle dans la campagne en devenant président du comité de soutien du candidat socialiste.

²³⁴ *Citoyens Actualités*, octobre 1994, p. 9, boîte n° 273, OURS.

²³⁵ Mathieu Fulla, *Les socialistes français et l'économie (1944-1981). Pour une histoire économique du politique*, op. cit., p. 355.

²³⁶ Gérard Grunberg, « La candidature Jospin ou la construction d'un nouveau leadership », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Chroniques électorales », 1995, p. 66-69.

Début janvier 1995, aucun successeur à François Mitterrand n'est donc officiellement désigné. Le Parti socialiste rencontre les différents partenaires de gauche, les Verts, le MDC, Radical et le PCF en particulier. Si aucun document issu de ces rencontres n'a été retrouvé dans les archives, le compte-rendu du Bureau national du 4 janvier 1995 signale que selon Henri Emmanuelli, toujours premier secrétaire du PS, la proposition de candidature commune « interpelle et ne laisse pas indifférent nos différents interlocuteurs²³⁷ ». La convergence, *a minima*, du PS, de Radical et du MDC est jugée par Jean-Pierre Masseret, sénateur de Moselle et membre du Bureau national, « indispensable » pour « enclencher une véritable dynamique de rassemblement »²³⁸ et surtout, pour éviter une trop grande dispersion des voix.

Le candidat du Parti socialiste parvient finalement à obtenir le soutien dès le premier tour d'Andrée Buchmann, ancienne porte-parole des Verts, de Noël Mamère, ancien membre de la direction de Génération écologie, du Mouvement des citoyens, qui après son score très bas à l'élection européenne de 1994 ne peut que difficilement se lancer dans l'élection de manière isolée et espère ainsi infléchir la ligne du PS, et de Radical. Concernant ce dernier parti, Jean-François Hory maintient sa candidature jusque dans les dernières semaines avant le premier tour, puisque Henri Emmanuelli lui demande dans un communiqué fin mars de la retirer et de participer à « l'élan²³⁹ » autour du candidat socialiste. Radical, dans la continuité de l'élection européenne de 1994 à l'issue de laquelle Bernard Tapie réalise un très bon score, tente en effet de poursuivre sa stratégie d'indépendance et de concurrence vis-à-vis du PS, qui n'aboutit finalement pas puisqu'il ne présente aucun candidat. Le PS ne parvient donc pas en 1995, contrairement aux vœux formulés par Jean-Christophe Cambadélis lors du Bureau national du 11 janvier, à dégager « un mouvement multi-polaires sans exclusive²⁴⁰ ».

Suite au retrait de Jacques Delors, le Parti socialiste décide pour sélectionner son candidat à l'élection présidentielle d'organiser pour la première fois une primaire interne, à laquelle seuls les militants peuvent voter. Le 4 janvier 1995, Lionel Jospin annonce sa candidature devant le Bureau national²⁴¹. Celle-ci surprend et plusieurs socialistes, dont Henri Emmanuelli, Jean Poperen et Paul Quilès, considèrent que cette annonce peut freiner la recherche d'une candidature commune de la gauche et bouleverse le calendrier, puisque la période de dépôt

²³⁷ Compte-rendu du Bureau national du 4 janvier 1995, p. 2, boîte n° 279 Coordination Bureaux nationaux 6 janvier 1995 – 14 juin 1995, archives du PS, FJJ.

²³⁸ Compte-rendu du Bureau national du 11 janvier 1995, p. 2, boîte n° 279 Coordination Bureaux nationaux 6 janvier 1995 – 14 juin 1995, archives du PS, FJJ.

²³⁹ Communiqué de Henri Emmanuelli, boîte n° 279 Coordination Bureaux nationaux 6 janvier 1995 – 14 juin 1995, archives du PS, FJJ.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 4.

²⁴¹ Compte-rendu du Bureau national du 4 janvier 1995, p. 4, boîte n° 279 Coordination Bureaux nationaux 6 janvier 1995 – 14 juin 1995, archives du PS, FJJ.

officiel des candidatures se tient entre le 18 et le 25 janvier²⁴². Henri Emmanuelli se déclare candidat à son tour le 18 janvier, tout comme Jack Lang, qui retire finalement sa candidature une semaine plus tard. Le vote dans toutes les sections a lieu le 3 février 1995 et Lionel Jospin, très ancré dans le PS, dont il a été secrétaire national puis premier secrétaire pendant presque quinze ans, l'emporte de manière indiscutable, avec 65,85 % des suffrages exprimés, sur les 82 649 votants²⁴³. Lionel Jospin est intronisé candidat le 5 février 1995 lors d'une convention nationale extraordinaire à la Mutualité.

L'élection présidentielle de 1995 marque un tournant pour le Parti socialiste en général et pour Lionel Jospin en particulier. Elle permet au parti de la rue de Solferino de sortir véritablement de la crise qui a lieu depuis plusieurs années, en particulier depuis la défaite massive aux législatives de 1993. Cette élection de 1995 confirme en effet que le PS demeure, comme le soulignent Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, « le plus grand parti de la gauche, et un parti d'alternance²⁴⁴ ». Après deux septennats présidentiels socialistes, Lionel Jospin obtient 23,2 % des suffrages exprimés au premier tour des présidentielles, arrivant en tête, et 47,3 % au second tour face à Jacques Chirac, candidat de la droite. Ces bons scores lui donnent une légitimité forte. Les scores du PCF et de l'extrême gauche n'étant respectivement que de 8,7 % et 5,4 %, la position hégémonique du PS à gauche est alors indéniable.

– *Lionel Jospin à la tête du PS : rénover et stabiliser*

Après l'élection présidentielle, la position de Lionel Jospin à la tête du Parti socialiste se caractérise par une volonté de rénovation, tant organisationnelle qu'idéologique. Cette rénovation, quoique modérée, permet une stabilisation de la situation interne et la relance de l'idée d'ouverture aux autres partis. Les trois conventions organisées durant l'année 1996 permettent aussi une stabilisation idéologique, nécessaire à cette ouverture.

Tout d'abord, Lionel Jospin prend, après la présidentielle, la tête d'une commission de rénovation, dont l'objectif affiché est de rendre le PS plus ouvert, plus démocratique et plus transparent. Cette commission de rénovation soumet au vote des militants, qui se déterminent en section le 9 octobre 1995, dix-huit propositions²⁴⁵, détaillées par un ou quelques

²⁴² Compte-rendu du Bureau national du 4 janvier 1995, p. 4-5, boîte n° 279 Coordination Bureaux nationaux 6 janvier 1995 – 14 juin 1995, archives du PS, FJJ.

²⁴³ Le PS revendique à l'époque environ 103 000 adhérents.

²⁴⁴ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir*, op. cit., p. 416.

²⁴⁵ Les informations concernant cette commission, les propositions et les résultats du vote sont tirés de : *Vendredi*, n° 258, 29 septembre 1995, p. 6-12, et *Vendredi*, n° 261, 20 octobre 1995, p. 5-10, archives en ligne, FJJ.

paragraphes explicatifs et ensuite formulées le plus souvent sous la forme de questions fermées auxquelles il faut répondre par « oui » ou « non ».

La première question est : « Souhaitez-vous que Lionel Jospin devienne premier secrétaire du Parti socialiste ? » Elle est en lien direct avec une autre question, la cinquième, qui propose d'élire par tous les adhérents au suffrage direct et secret le premier secrétaire national, les premiers secrétaires fédéraux et les secrétaires de section. Ces deux questions, approuvées respectivement par 94,17 % et 92,52 % des militants, permettent à Lionel Jospin de « consolider la prééminence acquise par le suffrage universel²⁴⁶ » et « d'amoindrir les jeux de courant²⁴⁷ », habituellement centraux et très critiqués depuis le Congrès de Rennes en 1990. Lionel Jospin est donc élu premier secrétaire du PS, malgré une participation globale relativement faible (66 %²⁴⁸) à ce vote.

Par ailleurs, la quatrième question, approuvée par 90,74 % des militants, demande si le PS doit participer à la constitution d'« espaces de coopération » avec toutes les forces de gauche et les écologistes « autour de discussions sur des thèmes communs et d'actions concrètes sur des objectifs identiques »²⁴⁹. Cette formulation est extrêmement vague : on ne sait rien des thèmes de discussions, ni de quelles actions concrètes il peut s'agir, ni même des objectifs partagés. En outre, la formule des « espaces de coopération » n'est pas moins énigmatique. On peut émettre l'hypothèse que le choix de cette expression a pour objectif non seulement de ne pas mettre en avant trop d'attentes concernant un éventuel rassemblement des forces de gauche et donc de ne pas risquer de mettre le PS en porte à faux vis-à-vis des militants en cas d'absence de convergence, mais également de ne pas effrayer, en quelque sorte, les organisations avec lesquelles des « discussions » et des « actions concrètes » pourraient se tenir, en particulier le PCF.

Toutes les autres propositions de la Commission de rénovation, là encore formulées sous la forme de questions, sont acceptées largement par les adhérents et modernisent le fonctionnement du Parti socialiste, par exemple en facilitant l'adhésion, en incluant la parité entre hommes et femmes dans les statuts²⁵⁰ ou encore en supprimant le délai de six mois

²⁴⁶ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir*, op. cit., p. 417.

²⁴⁷ Carole Bachelot, « Parti socialiste français et parti travailliste britannique. Le cas des groupes dirigeants », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 2007/4, p. 115.

²⁴⁸ Cette participation étant relativement faible, il paraît donc difficile de parler réellement ici « de pratiques quasi plébiscitaires », même s'il s'agit en effet d'un scrutin « non concurrentiel », comme le fait remarquer Laurent Olivier dans son article nommé « Ambiguïtés de la démocratisation partisane en France (PS, RPR, UMP) », *Revue française de science politique*, vol. 53, 2003/5, p. 767-768.

²⁴⁹ *Vendredi*, n° 258, 29 septembre 1995, p. 7, archives en ligne, FJJ.

²⁵⁰ Cette féminisation des instances dirigeantes est un processus en cours au sein du PS depuis les années 1970 (en 1974 est adopté un premier quota qui réserve 10 % des postes du Comité directeur et du Bureau exécutif aux

d'ancienneté pour participer à un vote. Enfin, les adhérents approuvent la préparation prochaine de trois grands débats, afin d'amorcer un processus de réflexion au sein du PS.

En 1996, sont donc organisées par les socialistes trois grandes discussions suivies de conventions nationales et de l'adoption par les militants de textes d'orientation. Il ne s'agit toutefois pas encore d'une « phase d'élaboration programmatique²⁵¹ ». Les thèmes sont : la France et l'Europe face à la mondialisation, les acteurs de la démocratie et enfin, la politique économique et sociale.

Les phases préparatoires de ces trois débats sont relativement semblables. Dans un premier temps sont récoltées les contributions des militants, sections et fédérations, encadrées par des « axes de réflexion » pour le deuxième²⁵² et troisième débat²⁵³. Puis un texte d'orientation est produit par le groupe de travail du Bureau national ou une commission nationale d'élaboration. Le texte du premier débat est par exemple rédigé par le groupe de travail du Bureau national²⁵⁴, sous l'égide de Pierre Moscovici²⁵⁵. Il est composé de deux parties principales : « Affronter et organiser la mondialisation » et « Construire un espace de civilisation pour la France dans une Europe-puissance ». L'introduction est largement consacrée à la mondialisation en elle-même, vue comme une réalité incontournable, source de progrès, mais également source d'inquiétudes profondes, en particulier quand « seul le libéralisme semble régner en maître absolu²⁵⁶ ». La mondialisation doit donc être encadrée par des règles afin de lutter contre la « loi de la jungle²⁵⁷ » et pour ce faire, le choix européen est une réponse présentée comme étant « sans ambiguïté²⁵⁸ ». L'Europe libérale est cependant refusée et c'est une Europe sociale et politique qui est privilégiée. Sans exprimer la volonté de rompre avec la mondialisation, mais tout en reconnaissant des limites à celle-ci, ce texte présente donc le projet européen comme étant l'échelon pertinent pour mener une politique économique sociale coordonnée avec tous les pays membres et lutter contre les dérives de la mondialisation et la compétition économique internationale accrue.

À l'issue de la présentation du texte d'orientation, des amendements peuvent être déposés. C'est le cas pour le premier et le troisième débat, notamment par le courant Gauche socialiste.

femmes), mais encore largement inachevé au milieu des années 1990 (Carole Bachelot, « Parti socialiste français et parti travailliste britannique. Le cas des groupes dirigeants », art. cit., p. 112.)

²⁵¹ *Vendredi*, n° 258, 29 septembre 1995, p. 6-7, archives en ligne, FJJ.

²⁵² *Vendredi*, n° 282, 26 avril 1996, p. 6-11, archives en ligne, FJJ.

²⁵³ *Vendredi*, n° 294, 20 septembre 1996, p. 4, archives en ligne, FJJ.

²⁵⁴ *Vendredi*, n° 276, 8 mars 1996, archives en ligne, FJJ. Sont présentés dans ce numéro le texte d'orientation (p. 4-25) et l'amendement proposé par la Gauche socialiste (p. 26 et 30).

²⁵⁵ Voir la biographie en annexe n° 1.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 4.

²⁵⁷ *Ibid.*

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 5.

Ce dernier dépose en effet un amendement, qui se distingue du texte majoritaire, non pas par la critique de l'objectif des socialistes, à savoir une Europe fédérale et sociale, mais par la contestation des moyens proposés pour y parvenir. Pour les membres de la Gauche socialiste, il est en effet nécessaire de dépasser le traité de Maastricht, car ce « compromis réalisé avec les gouvernements libéraux » a tourné à « l'avantage exclusif »²⁵⁹ des politiques de ces derniers. Il faut donc un nouveau traité pour tourner la page de Maastricht, qui garderait par exemple l'objectif de la monnaie unique, mais refuserait les critères de convergence, jugés inacceptables. Ce courant dépose également trois amendements au texte d'orientation du troisième débat. Celui-ci²⁶⁰, découpé en deux parties principales, « Agir pour la croissance et l'emploi » et « Agir pour la justice sociale » propose de très nombreuses mesures. Parmi ces dernières, nous pouvons citer par exemple, concernant la première partie, l'organisation d'une conférence nationale des salaires, la relance de l'investissement public, la stabilisation et la réorientation de la dépense publique, et pour la deuxième partie, la refonte du système fiscal, la mise en place du prélèvement à la source ou encore la défense et la rénovation des services publics. Les amendements de la Gauche socialiste ont pour objectif de promouvoir « une véritable politique de gauche qui ne soit pas un simple plan d'accompagnement²⁶¹ » et proposent d'aller plus loin sur certaines propositions, par exemple avec la mise en place d'une loi de justice fiscale dès la première année de mandat.

Les trois textes et amendements sont donc soumis au fur et à mesure de l'année 1996 au vote des militants, puis les conventions nationales présentent les résultats. Elles se déroulent les 30 et 31 mars, les 29 et 30 juin, et les 14 et 15 décembre. Les textes sont tous adoptés, par plus de 93 % des suffrages pour le premier et le deuxième et environ 75 % pour le troisième. La participation progresse : de 47 % à l'issue du vote sur le premier texte d'orientation, elle est presque de 60 % pour le dernier²⁶². Quant aux amendements, celui proposé par la Gauche socialiste pour le premier débat à propos de l'Europe recueille tout de même 40,7 %. Il n'est donc pas adopté « et ne se substitue pas à la partie du texte qu'il critiquait²⁶³ », mais emporte l'adhésion d'une forte minorité et met au jour un certain scepticisme d'une partie des adhérents concernant les propositions de la direction socialiste. Les amendements proposés pour le troisième débat remportent en revanche un succès bien plus relatif (environ 16 %).

Ce premier chapitre a donc permis de faire un état des lieux historique de la situation interne du Parti socialiste entre 1993 et 1996, qui se caractérise par un état de crise se résorbant petit à

²⁵⁹ *Vendredi*, n° 276, 8 mars 1996, p. 27, archives en ligne, FJJ.

²⁶⁰ *Vendredi*, n° 300, 15 novembre 1996, p. 4-15, archives en ligne, FJJ.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 16.

²⁶² Le nombre d'adhérents est officiellement de 93 023 fin 1996.

²⁶³ *Vendredi*, n° 282, 26 avril 1996, p. 8-9, archives en ligne, FJJ.

petit. La fragilisation du parti est forte, à tel point que les directions se succèdent par accroc, au gré de majorités changeantes, et qu'une partie de l'aile gauche socialiste crée une nouvelle organisation, le MDC, qui se présente désormais en tant qu'adversaire. Les élections législatives de 1993 entraînent une tentative de refondation du parti d'un point de vue organisationnel et idéologique, notamment par le biais des États généraux. Dans ce cadre, le processus de réflexion concernant la stratégie d'alliance à adopter est amorcé mais apparaît comme un aspect parmi tant d'autres. La désunion interne représente un problème plus urgent que la division externe, qui n'est toutefois pas totalement mise de côté. Après l'élection présidentielle de 1995 toutefois, la situation interne se stabilise, mais la tentative de rénovation se poursuit. L'idée de la gauche plurielle n'a pas encore germé dans les esprits, il ne s'agit pas encore d'un objectif mais la légitimité de la nouvelle direction et le travail de réflexion entrepris à travers les trois conventions posent des fondements indispensables pour un rapprochement avec d'éventuels partenaires, eux aussi confrontés à la question de la rénovation.

Chapitre 2 – Au PCF : la problématique du renouveau

À l'élection présidentielle de 1981, le candidat du PCF, Georges Marchais, obtient, pour la première fois à un scrutin national depuis 1958, un score inférieur à 20 % : 15,35 % précisément. Cet élément est un des indicateurs, nombreux, du déclin auquel fait encore face le PCF dans les années 1990 et que nous avons déjà évoqué précédemment. Pour maintenir sa position dans le champ politique, la direction de ce parti va tenter d'afficher un renouvellement, qui ne se concrétise que de manière très limitée, ce que nous analyserons dans une première section. Ce renouvellement, qui apparaît là encore comme la thématique centrale, est réclamé par les communistes critiques, en particulier les fondateurs, qui se renforcent à la fin du mandat de Georges Marchais et qui tentent eux aussi de promouvoir la recomposition de la gauche à la suite des législatives de 1993. Mais il n'est pas vraiment accepté par une autre frange du parti, plus conservatrice, que l'on peut nommer les orthodoxes. Après avoir étudié le positionnement de ces deux « tendances » informelles dans une deuxième section, nous nous pencherons enfin sur la mutation amorcée par Robert Hue après son accession au poste de secrétaire national du PCF, qui tente d'accélérer et de concrétiser le processus de renouvellement de l'organisation, notamment en proposant une certaine ouverture, non sans heurt et difficulté.

1) Enrayer le déclin en affichant son renouvellement

Les élections du début des années 1990 confirment le déclin du Parti communiste, que la direction du PCF est tenue d'enrayer. Elle choisit donc d'afficher un renouvellement qui se traduit surtout par des corrections par petites touches, qui ne bouleversent pas en profondeur le parti. La question de l'alliance est là encore totalement liée aux autres réflexions autour du fonctionnement du parti et de son identité.

– Les législatives de 1993 : dans la continuité du déclin

Comme l'expliquent les politistes Pascal Perrineau et Colette Ysmal dans l'introduction de leur ouvrage sur les élections législatives de 1993, le PCF se trouve, à l'issue de celles-ci, dans une configuration assez paradoxale : jamais les forces politiques en périphérie (communistes mais aussi FN, écologistes, extrême gauche, inclassables) n'ont rassemblé un électorat aussi conséquent (plus d'un tiers des suffrages exprimés), pourtant, dans le même

temps, les communistes ne bénéficient pas de cet élan²⁶⁴. En effet, leur déclin s'accroît : ils ne recueillent que 9,1 % des suffrages exprimés et conservent 22 députés sur les 26 sortants. Le score du PCF s'améliore cependant par rapport aux élections européennes de 1989 (7,7 %) et régionales de 1992 (8 %) mais est moins élevé que celui des précédentes législatives de 1988. Les communistes avaient en effet obtenu 11,2 % des suffrages exprimés et perdent donc environ 430 000 voix²⁶⁵. L'historien Stéphane Courtois souligne, dans son chapitre consacré au résultat du PCF à l'issue de ces élections, la concentration dans quelques bastions de l'influence du parti, bastions qui sont eux-mêmes en train de se déliter²⁶⁶. Le déclin électoral se poursuit donc, même si les élections législatives de 1993 sont de manière générale très mauvaises pour la gauche. L'aspect électoral n'est évidemment pas la seule facette du déclin du PCF : il s'agit aussi par exemple d'un déclin militant. Le politiste Bernard Pudal, se référant aux enquêtes de François Platone et Jean Ranger, indique que les effectifs militants sont contenus entre 500 000 et environ 760 000 personnes en 1978 (selon que l'on se réfère ou non aux chiffres revendiqués), 380 000 personnes en 1984 puis moins de 200 000 en 1998²⁶⁷. Roger Martelli²⁶⁸ constate lui aussi « un mouvement de rétraction ininterrompue » de 1979 à 1989 qui rapproche le PCF des 350 000 adhérents²⁶⁹. Le PCF compte donc en 1993 un peu moins de 300 000 adhérents²⁷⁰.

Cependant, la direction du Parti communiste se satisfait du score aux élections législatives de mars 1993 et met en avant le fait que « pour la première fois, on peut constater un début d'inversion de la tendance à une perte de notre influence [...] »²⁷¹. En outre, elle souligne, de manière plus appuyée, la perte d'influence du Parti socialiste et constate que le PCF n'a pas été entraîné dans la chute de ce dernier²⁷². Stéphane Courtois explique qu'il est vrai que dans certains cas, pour les députés communistes réélus, le PCF « bénéficie » en effet « de l'effondrement socialiste, par exemple à Amiens, Vitry ou encore Bagneux »²⁷³. Ce constat ne masque cependant pas l'affaiblissement du vote communiste. L'historien communiste Roger

²⁶⁴ Pascal Perrineau, Colette Ysmal, « Introduction », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 14-15.

²⁶⁵ Stéphane Courtois, « Le déclin accentué du PCF », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 218.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 218-221.

²⁶⁷ Bernard Pudal, *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, *op. cit.*, p. 139.

²⁶⁸ Voir la biographie en annexe n° 1.

²⁶⁹ Roger Martelli, *Prendre sa carte 1920-2009. Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Département de la Seine-Saint-Denis/Fondation Gabriel Péri, 2010, p. 19.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 20.

²⁷¹ Compte-rendu de décisions, p. 1, réunion du Bureau politique du 22 mars 1993, boîte 261 J 4/50, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

²⁷² *L'Humanité*, 8 avril 1993, rapport de Robert Hue au Comité central des 7 et 8 avril 1993, p. 17, boîte 261 J 2/69, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

²⁷³ Stéphane Courtois, « Le déclin accentué du PCF », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 223.

Martelli souligne quant à lui, dans son ouvrage sur l'histoire électorale de ce parti, que les communistes espèrent sans doute un retour de balancier et le rétablissement des équilibres qui prévalaient jusqu'aux années 1970, avec un Parti socialiste derrière un puissant Parti communiste²⁷⁴. L'écart avec les socialistes se trouve en effet réduit : supérieur à 20 % entre 1986 et 1993, excepté à l'issue des élections européennes de 1989 où il passe en dessous des 16 %, il est seulement de 8 % en 1993. Mais cette réduction de l'écart est bien davantage due à une forte baisse du vote socialiste qu'à une hausse du résultat communiste.

– *Discours de renouveau, réel immobilisme*

À partir du milieu des années 1980 et en particulier de la défaite aux élections européennes de 1984, qui provoque, comme nous l'avons expliqué, une grave crise interne, le Parti communiste va osciller, jusqu'au début des années 1990, « entre le repli sur les fondamentaux d'autrefois et la recherche de la novation²⁷⁵ ». Celle-ci n'est pas tout à fait récente : dès le XX^e Congrès d'avril 1974, Georges Marchais explique en effet que « le Parti communiste français change et ne cesse de changer pour être toujours mieux lui-même [...] »²⁷⁶. Cette recherche, chargée de complexités, voire d'ambiguïtés, se pose cependant avec plus d'acuité à partir des années 1990, compte tenu de l'approfondissement de la marginalisation électorale et politique du PCF et de la dislocation de l'URSS.

Dans les archives du Bureau politique et du Comité central, principales instances de l'organisation, il est frappant de constater à quel point la direction du PCF, et Georges Marchais en premier lieu, insiste sur « l'autocritique » qui serait à l'œuvre à propos de l'« ancienne stratégie » du PCF et sur « le renouvellement entrepris avec le XXII^e Congrès », c'est-à-dire le congrès de 1976, connu notamment pour être celui de l'abandon de la notion de dictature du prolétariat²⁷⁷. Le thème du renouvellement est extrêmement présent à partir du début des années 1990. Dans le contexte du déclin électoral, d'une opinion publique majoritairement défavorable²⁷⁸ à la politique menée en URSS et du démembrement de cette dernière, facteurs qui représentent tous de fortes contraintes externes, le PCF se doit en effet de jouer en quelque sorte la carte du renouveau pour espérer continuer à tenir une place dans

²⁷⁴ Roger Martelli, *L'archipel communiste. Une histoire électorale du PCF*, op. cit., p. 92.

²⁷⁵ Roger Martelli, *Communistes*, Éditions La ville brûle, 2009, p. 89.

²⁷⁶ Vidéo INA, « PS/PC : l'histoire de l'union de la gauche », 8 mai 1979, en ligne, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=dmrWSroWSVs>.

²⁷⁷ Compte-rendu de décisions, p. 1, réunion du Bureau politique du 14 mai 1991, boîte 261 J 4/47-261 J 4/48, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

²⁷⁸ Marc Lazar écrit ainsi que « la dégradation de l'image de l'URSS est spectaculaire dans les années 1980 [...]. Alors qu'en 1972, selon la SOFRES, 62 % [des sympathisants communistes] avaient une opinion positive de l'URSS, ce pourcentage tombe à 32 % dix ans plus tard [...]. » Voir : Marc Lazar, *Le communisme : une passion française*, Paris, Perrin, 2002, p. 55.

le paysage politique. Le rapport présenté par Georges Marchais au Comité central des 20, 21 et 22 juin 1990, en préparation du prochain congrès, résume bien cette démarche de renouvellement : il y est en effet écrit que « l'originalité » du PCF réside dans le fait que « les communistes se sont totalement affranchis [...] de tout ce qui pouvait ressortir de la déviation stalinienne, qui nous a affectés, nous comme les autres partis communistes²⁷⁹ ». Le PCF tente d'afficher une prise de distance forte avec le régime soviétique. Autre aspect : le renouveau de la stratégie d'alliance, puisqu'une « nouvelle conception de l'union des forces populaires et une nouvelle pratique politique pour favoriser celles-ci²⁸⁰ » sont adoptées, stratégie sur laquelle nous reviendrons dans la troisième section de ce chapitre. « Ni stalinien, ni sociale-démocrate, donc démocrate, moderne, novateur et révolutionnaire – tel est le Parti communiste français²⁸¹. » Georges Marchais ajoute également que le PCF agit « pour une société socialiste originale, moderne, autogestionnaire, n'existant nulle part ailleurs que notre peuple et lui seul créera à sa manière : le socialisme à la française²⁸² ». La direction du Parti communiste met donc largement en avant ce renouveau, qui devient un motif récurrent dans les différents discours et interventions des dirigeants et une véritable rhétorique. Mais qu'en est-il réellement ? Le Parti communiste se renouvelle-t-il vraiment ?

Sous certains aspects, on peut en effet constater des évolutions. L'abandon du modèle stalinien est, à ce titre, un élément important, et va de pair, d'une part, avec l'idée du « socialisme à la française », et d'autre part, avec la volonté d'accroître la vie et le débat démocratiques au sein du parti. Dans son rapport de juin 1990, Georges Marchais précise que la démocratie est devenue « le fil rouge [...], la dimension essentielle de notre identité communiste²⁸³ ». Concernant le rapport à la démocratie, il est à noter, comme le souligne Marc Lazar, que le PCF est depuis plusieurs décennies confronté à une sorte de dilemme puisque son positionnement favorable à la révolution l'a conduit à se placer en extériorité vis-à-vis des institutions démocratiques et à développer un discours que l'on pourrait qualifier de protestataire, tandis qu'à l'inverse, la participation à la compétition électorale et l'obtention de mandats électifs l'amènent à s'enraciner dans le jeu politique²⁸⁴, jusqu'à même participer aux

²⁷⁹ Rapport de Georges Marchais, p. 7, Comité central des 20, 21 et 22 juin 1990, boîte 261 J 2/66, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis. Le rapport présenté par Paul Laurent du 22 juin 1989 (boîte 261 J 2/65), qui reprend les conclusions du XXVII^e Congrès ayant eu lieu en décembre 1987, présente les mêmes constats : « Nous avons totalement extirpé tout ce qui, dans notre politique, dans nos rapports avec le Parti communiste de l'Union soviétique et les autres, dans notre mode de vie, pouvait encore être empreint de survivances de la déviation stalinienne. [...] Nous avons une fois pour toutes rompu avec toute idée de « modèle » extérieur et défini une voie française à un socialisme à la française. [...] » (p. 15)

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² *Ibid.*, p. 43.

²⁸³ *Ibid.*, p. 20.

²⁸⁴ Marc Lazar, *Le communisme, une passion française*, op. cit., p. 132.

gouvernements d'août 1944 à mai 1947, puis de juin 1981 à juillet 1984. Dès lors, le Parti communiste s'affirme de plus en plus comme un parti de gouvernement, apte à diriger le pays.

Autre marque d'une tentative de renouvellement : l'abandon du centralisme démocratique. Celui-ci est encore défendu au début des années 1990 par la direction du PCF, malgré les critiques de certains rénovateurs, car Georges Marchais affirme que « seul le centralisme démocratique » permet de « s'écouter, s'enrichir, bénéficier de l'apport de tous » et de « créer ainsi les conditions de déploiement de toute la capacité d'initiative et d'action des communistes »²⁸⁵. Le centralisme démocratique est en effet inscrit dans l'article 5 des statuts du PCF²⁸⁶. Mais les communistes contestataires dénoncent fortement ce principe : Anicet Le Pors, ancien ministre communiste, juge par exemple qu'il est devenu un « centralisme autocratique ou bureaucratique²⁸⁷ » dans tous les pays communistes et qu'il ne correspond plus « aux besoins réels d'un parti démocratique et révolutionnaire aujourd'hui²⁸⁸ ». Sous la pression des rénovateurs, et dans le souci d'afficher de réelles évolutions, le principe du centralisme démocratique est finalement abandonné lors du XXV^e Congrès de janvier 1994.

Interrogé, Bernard Vasseur²⁸⁹, ancien secrétaire de Georges Marchais, résume de manière juste la situation dans laquelle se trouve la direction au début des années 1990 : conserver l'identité du parti, ne pas changer car « les yeux des électeurs [...] finiront bien par s'ouvrir » ou bien engager « un processus de changement profond », exigé par les différents groupes contestataires au sein du PCF, au risque de perdre une identité profondément enracinée²⁹⁰. Georges Marchais a donc accepté de changer quelques éléments de doctrine, qui ne sont pas négligeables – il a lancé dans le parti « une sévère critique du modèle soviétique de socialisme, conduit [...] à inventer le socialisme à la française, renoncé à la dictature du prolétariat, au marxisme-léninisme [...] »²⁹¹ –, mais sans remettre fondamentalement en cause le fonctionnement du Parti communiste. Ce dernier reste en effet très hiérarchisé, peu démocratique et pluraliste, tandis que le pouvoir est concentré entre les mains de la direction. Les prises de paroles lors des conseils centraux laissent apparaître très peu de voix différentes.

Le XXVIII^e Congrès du Parti communiste, qui se tient les 25 et 29 janvier 1994, illustre ce paradoxe, ou cet entre-deux. De nouveaux statuts sont adoptés, dans lesquels, comme nous

²⁸⁵ Marc Lazar, *Le communisme, une passion française*, op. cit., p. 24.

²⁸⁶ Il y est écrit que « le centralisme démocratique constitue le principe fondamental qui détermine les règles de la vie intérieure du parti [...] ».

²⁸⁷ Intervention d'Anicet Le Pors lors du Comité central des 20, 21 et 22 juin 1990, p. 7, boîte 261 J 2/66, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 12.

²⁸⁹ Voir la biographie en annexe n° 1.

²⁹⁰ Entretien avec Bernard Vasseur, 6 avril 2018.

²⁹¹ *Ibid.*

l'avons dit, le centralisme démocratique, mais aussi la référence au marxisme, est abandonné. Primauté est donnée aux adhérents et aux cellules, même si la structuration en tendances reste cependant impossible. À l'occasion du renouvellement du Bureau politique, trois sortants, opposants à la ligne de Georges Marchais, Charles Fiterman, Roland Leroy et Henri Krasucki, sont remplacés par trois profils plus conformes : Sylviane Ainardi, Marie-Georges Buffet et Jean-François Gau. Georges Marchais, secrétaire général depuis décembre 1972, cède la place à Robert Hue, qui devient alors secrétaire national. D'autres noms susceptibles d'accéder à cette fonction, comme celui d'Alain Bocquet ou de Jean-Claude Gayssot, ont circulé, mais selon le politiste Dominique Andolfatto, l'absence de notoriété, ainsi que l'attitude loyale de Robert Hue à la ligne officielle ont joué en sa faveur, car la direction voulait privilégier un « profil qui leur permette de conserver aussi longtemps que possible les rênes du parti²⁹² ».

Le choix de cet homme à la plus haute responsabilité du Parti peut être également vu comme étant représentatif d'un certain renouvellement : entré récemment au Comité central (1987) et encore davantage au Bureau politique (1990), il exerce le métier d'infirmier et présente un profil moins « ouvrier » que Georges Marchais, ouvrier métallurgiste, ou même Waldeck Rochet. De ce point de vue, il est à l'image d'un parti dans lequel le nombre d'ouvriers est de plus en plus faible depuis les années 1970. Il fait partie des élus, puisqu'il est maire de Montigny-lès-Cormeilles, dans le Val d'Oise, depuis 1977, et fonde donc sa carrière politique sur un engagement local et municipal. Il devient secrétaire général de l'Association nationale des élus communistes en 1989.

La question de l'union est abordée durant ce congrès. Robert Hue déplore que le PCF ait créé « l'illusion que la victoire électorale des partis de gauche garantissait le changement » à travers le programme commun et souligne que ce défaut ne doit pas être reproduit, en permettant notamment « aux forces populaires de changer la société en la dirigeant »²⁹³. L'union reste donc « indispensable » : le manifeste affirme que les « communistes tendent la main aux socialistes, aux écologistes, à tous ceux qui se tiennent aujourd'hui à l'écart de la politique [...] »²⁹⁴. Cette position ne fait toutefois pas l'unanimité : Rémy Auchédé, intervenant après le rapport de Robert Hue, met ainsi en garde contre le fait de former dans l'opposition une stratégie d'union avec le PS « qui se refera une santé dans notre dos » ou de s'investir dans la majorité avec un PS « dominant et les échecs que l'on peut supposer »²⁹⁵. Guy Hermier souligne quant à lui que « plusieurs d'entre nous ont proposé que notre congrès

²⁹² Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 123.

²⁹³ XXVIII^e Congrès du PCF, *Cahiers du communisme*, février-mars 1994, n° 2-3, p. 30.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 31.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 61-62.

prenne l'initiative pour les prochaines élections européennes, d'une liste de rassemblement de toutes les forces qui refusent la logique de Maastricht ou le repli nationaliste et se prononcent pour une nouvelle construction européenne²⁹⁶ ». Il est donc favorable à ce que les communistes participent aux ébauches de recomposition politique nées depuis le début des années 1990.

Le congrès de 1994 n'est donc pas une rupture décisive dans l'histoire du parti mais, comme le souligne Dominique Andolfatto, le nouveau secrétaire national va « s'efforcer de signifier qu'un tournant est pris²⁹⁷ ». Dès son entrée en fonction, Robert Hue cherche à affirmer une ambition réformatrice plus manifeste et déclare à la télévision en février 1994 que le bilan des pays de l'Est « n'était pas globalement positif²⁹⁸ », se démarquant ainsi de l'affirmation de son prédécesseur lors du XXIII^e Congrès en 1979.

Georges Marchais conserve son poste au Bureau politique, devenu Bureau national. Des désaccords apparaissent rapidement, en particulier au moment du lancement en avril 1994 du Pacte unitaire pour le progrès, dont nous reparlerons dans la troisième section de ce chapitre. Dominique Andolfatto écrit à ce propos : « Georges Marchais ne voit guère de bon augure ce projet qui, tout en voulant prendre appui sur la société civile, semble reformuler une union de la gauche dont il ne conserve que de mauvais souvenirs²⁹⁹. » Les archives consultées ne permettent pas d'affirmer ou d'infirmer cette analyse qui ne paraît toutefois pas improbable, bien qu'un peu trop psychologisante. Quoi qu'il en soit, les marges de manœuvre de l'ancien secrétaire général diminuent nécessairement après l'élection présidentielle, pour laquelle Robert Hue est désigné candidat en novembre 1994, ce qui le légitime. Cette légitimation n'atténue cependant pas les divisions au sein du parti, dont les deux franges s'opposent concernant la teneur et le degré des réformes à mettre en œuvre en interne.

2) Un parti écartelé

Tout comme au Parti socialiste, la désunion est de mise au sein du Parti communiste français, puisque deux mouvements contradictoires sont à l'œuvre : une partie des militants et des dirigeants, les contestataires, considère qu'il faut aller plus loin dans le renouvellement, tandis qu'une autre partie, que l'on nomme la plupart du temps les orthodoxes, est bien plus réticente concernant les changements qu'il faudrait apporter.

²⁹⁶ XXVIII^e Congrès du PCF, *Cahiers du communisme*, février-mars 1994, n^o 130, p. 30.

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ *Libération*, 9 mai 1995, archives en ligne.

²⁹⁹ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 138-139.

Le PCF connaît à partir de 1984 et jusqu'à la fin des années 1990 de nouvelles dissensions internes fortes, qu'il va tenter longtemps de marginaliser, voire d'expulser. Les contestataires essaient de convaincre les communistes de renouveler véritablement l'organisation, mais également de repenser leur stratégie d'alliance – la conception de l'union par les différents groupes successifs de contestataires variant souvent. Ces groupes surgissent à un moment où le PCF est moins puissant et dans une phase de fort déclin électoral, ce qui diminue les ressources électorales et symboliques. Les contestataires ont donc moins à perdre que leurs prédécesseurs, qui devaient alors renoncer à toutes les gratifications fournies par le parti, telles que des postes à l'intérieur de celui-ci ou des places lors d'élections³⁰⁰. À l'opposé des précédents épisodes de tensions à l'intérieur du PCF, les dissidents vont parvenir à faire entendre leurs voix au Bureau politique et au Comité central. Le PCF ne peut en effet plus exclure ou éliminer ses opposants et les intégrer, ce qui les légitime *de facto*³⁰¹.

Après les deux mouvements de contestation nés en 1984 et 1988 et évoqués dans le prologue, une troisième vague de contestation émerge en octobre 1989, emmenée par Charles Fiterman et Anicet Le Pors, tous deux anciens ministres communistes. Elle se poursuit jusqu'à la fin des années 1990. Cette nouvelle « tendance » contestataire, même si elle ne se présente pas comme telle, nommée « les refondateurs », se compose d'un réseau d'élus critiques et de plusieurs intellectuels. Ce mouvement d'autonomisation s'étend aussi chez les parlementaires, qui cumulent bien souvent à partir des législatives de 1988 ce mandat avec des positions électives locales. Le groupe parlementaire obtient d'ailleurs la liberté de vote en 1993, sous l'impulsion de sept députés refondateurs³⁰². Outre ce pilier d'élus locaux (maires, députés, conseillers généraux), Roger Martelli distingue un autre pilier qu'il nomme « la mouvance intellectuelle », s'exprimant à partir de 1991 dans une petite revue hebdomadaire, *Futurs*, dont cet historien devient directeur³⁰³.

C'est à l'occasion du Comité central des 12 et 13 octobre 1989 que ces refondateurs s'expriment pour la première fois. Charles Fiterman fait, notamment, devant le parlement du PCF une déclaration dont le titre est « Re-fonder : une identité communiste moderne ». Il y appelle, entre autres, au renouvellement de la pensée économique, à une démocratisation réelle du parti, et au maintien de l'Union de la gauche comme « matrice », dans laquelle « les

³⁰⁰ Marc Lazar, *Le communisme, une passion française*, op. cit., p. 49.

³⁰¹ Marc Lazar, *Maisons rouges. Les Partis communistes français et italiens de la Libération à nos jours*, coll. « Histoire », Éditions Aubier, 1992, p. 179.

³⁰² *Ibid.*, p. 279.

³⁰³ Entretien avec Roger Martelli, 10 novembre 2017. Il dirige ce journal jusqu'en 2000, avant de prendre la direction de *Regards*.

valeurs universelles peuvent trouver une formulation convaincante et efficace »³⁰⁴. Il appelle également « à se montrer disponibles à tout moment pour agir de concert, à tous niveaux, sans aucun a priori, avec tous ceux qui le veulent³⁰⁵ ». Ces déclarations sont considérées comme nulles et non avenues par la direction du Parti. Par la suite, les interventions de Charles Fiterman aux différentes réunions du Comité central du début des années 1990 sont consacrées au développement de ces critiques : il insiste par exemple sur la nécessité de réévaluer le regard des communistes sur l'URSS en expliquant que « la pérestroïka a agi comme un révélateur de l'état réel des sociétés concernées³⁰⁶ ».

Pour la préparation du XXVII^e Congrès qui se déroule en décembre 1990, est publié dans *L'Humanité* du 8 octobre 1990 un texte de Charles Fiterman intitulé « Communisme d'un nouveau temps »³⁰⁷, qui reprend l'essentiel de ses propositions : approfondissement du regard critique vis-à-vis de l'URSS, acceptation du pluralisme au sein du Parti, promotion d'une nouvelle « entente démocratique des forces du travail et de la création³⁰⁸ »... Concernant cette dernière proposition, il s'agit d'élargir le champ des forces sociales défendues par le Parti communiste : plus seulement les ouvriers, mais aussi les employés, les techniciens, les cadres. Par ailleurs, Charles Fiterman est, comme nous l'avons dit, en accord avec une stratégie privilégiant une recherche de l'union. Il ajoute cependant : « Cela implique-t-il de renoncer à toute critique du Parti socialiste? Non. Mais la critique doit participer à l'effort de construction. Encore faut-il qu'elle soit perçue comme telle, qu'elle fasse avancer l'union de la gauche [...]»³⁰⁹. Il dénonce donc le fait que la critique virulente mise en place par le PCF contre le PS soit un obstacle à l'union.

Charles Fiterman va ensuite plus loin dans sa critique du fonctionnement du PCF lors du Comité central des 7 et 8 avril 1993. Il diffuse durant ce comité un document dans lequel il appelle à la convocation « d'ici à la fin de l'année d'Assises communistes en vue de la création d'un nouveau parti de la transformation sociale³¹⁰ », un peu à l'instar des États généraux du Parti socialiste qui ont lieu début juillet 1993. Sept personnes votent pour cette mesure : Charles Fiterman lui-même, Jean-Michel Catala, Guy Hermier, Jack Ralite, Lucien Sève et Marcel Trignon. Le 9 juin 1993 est rendue publique une déclaration qui insiste sur les

³⁰⁴ *Le Monde*, 19 octobre 1989, page inconnue, Comité central des 12 et 13 octobre 1989, boîte 261 J 2/65, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

³⁰⁵ Contribution de Charles Fiterman, p. 7, boîte 20070366, art. 10, fonds Charles Fiterman, AN.

³⁰⁶ Intervention de Charles Fiterman, Comité central du 12 février 1990, p. 8, boîte 20070366, fonds Charles Fiterman, AN.

³⁰⁷ Boîte 20070366, art. 9, fonds Charles Fiterman, AN.

³⁰⁸ *Ibid.*

³⁰⁹ *L'Humanité*, 15 mai 1990, p. 14, boîte 261 J 2/66, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

³¹⁰ Document « Proposition au Comité central du PCF des 7 et 8 avril 1993 », boîte 261 J 2/69, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

grandes transformations à l'œuvre et sur les exigences que cela crée : il est question de construire une force nouvelle de la transformation sociale répondant aux attentes de ceux qui veulent dépasser la domination du capital. Il est par ailleurs considéré comme nécessaire de travailler à « l'entente démocratique de tous les partisans du changement » pour donner corps à « un large rassemblement pluraliste des forces du travail et de la création »³¹¹. On retrouve donc ici l'idée de rassemblement de toutes les catégories sociales jugées victimes du capitalisme, dont l'alliance entre les différents partis serait un miroir. Il n'est cependant pas précisé quels partis peuvent l'intégrer³¹². On peut également constater que parmi les signataires, les élus locaux, qui ont acquis un pouvoir plus important dans les années 1980, compte tenu du double déclin militant et électoral du Parti³¹³, sont nombreux. Citons par exemple le député-maire de Saint-Denis Patrick Braouezec, le député-maire de Gennevilliers Jacques Brunges ou encore le premier édile d'Échirolles dans l'Isère, Gilbert Biessy, où il est également élu député en 1993. Ils s'émancipent donc davantage du parti et peuvent plus facilement adopter un discours critique.

Les appels à la refondation se multiplient au cours de l'année 1993, en vue du prochain congrès qui aura lieu en janvier 1994. Ainsi, à l'occasion du Comité central des 28, 29 et 30 septembre 1993, les refondateurs diffusent un texte intitulé « Exigence pour les temps nouveaux³¹⁴ », signé par Jean-Michel Catala, Roland Favaro, Charles Fiterman, Guy Hermier, Roger Martelli, Jack Ralite et Lucien Sève. Les refondateurs n'y remettent pas seulement en cause le fonctionnement du parti et les stratégies privilégiées mais également ce qui fonde la matrice idéologique communiste. Ainsi, ils écrivent que les communistes doivent « bannir les visions trop simplistes de l'affrontement des classes qui ont conduit trop souvent à l'opposition manichéenne des camps³¹⁵ ». Ils expliquent également qu'il faut « identifier les forces sociales essentielles dans les formes contemporaines du travail, comme dans tous espaces de l'existence sociale. Cela exige d'aller au-delà des vieilles conceptions de la classe ouvrière, des collectifs et de l'individu, du productif et de l'improductif [...]³¹⁶ ». Ils réitèrent leur appel à « une convergence nouvelle des forces du progressisme » qui irait au-delà de « l'accord électoraliste »³¹⁷, et plus pragmatiquement, à la constitution d'une liste commune pour tous les opposants à la logique libérale de Maastricht en vue des élections européennes

³¹¹ Document « Déclaration du 9 juin 1993 », boîte 305 J 313, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

³¹² *Ibid.*

³¹³ Julian Mischi, « La rétraction du communisme local autour de ses élus », in Emmanuel Bellanger, Julian Mischi (dir.), *Les territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 272.

³¹⁴ Document « Exigence pour les temps nouveaux », 28 septembre 1993, boîte 261 J 2/69, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 2.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 3.

³¹⁷ *Ibid.*

de 1994, à la désignation d'un candidat de rassemblement pour les présidentielles de 1995 et enfin à l'élargissement de la gestion pluraliste des localités en vue des élections municipales prévues la même année. Il est enfin encore une fois question des Assises communistes et des changements que doit accepter absolument le parti dans son rôle, son fonctionnement et sa structure. Un autre texte de même nature est publié dans *L'Humanité* un mois plus tard, notamment pour critiquer la nouvelle version des statuts, jugée peu à même de remettre en cause le centralisme démocratique³¹⁸.

Les refondateurs mènent donc en quelque sorte une action de pression auprès de la direction, et tentent, par le biais de nombreux textes, d'infléchir la ligne du PCF. Mais faute de succès en interne, ils déploient aussi des stratégies à l'extérieur du PCF : Charles Fiterman fonde en effet l'organisation Refondations en 1991, qui ne se veut « ni club de pensée, ni parti politique », mais un lieu de rencontre entre les gens pour bâtir une « alternative à gauche »³¹⁹.

Dans ce contexte, le XXVIII^e Congrès en janvier 1994 se tient dans un « climat d'inquiétude et de désarroi³²⁰ », pour reprendre les mots des historiens Stéphane Courtois et Marc Lazar. Charles Fiterman ne fait pas partie du nouveau bureau même si deux contestataires, Guy Hermier et Philippe Herzog³²¹, y sont maintenus. Les refondateurs, avec à leur tête Guy Hermier, poursuivent leur action intérieure³²². Le parti est déchiré entre deux pôles : un pôle contestataire, plus parisien et intellectuel, dont nous avons longuement parlé et un pôle orthodoxe, structuré autour des provinciaux quadragénaires, des membres de l'appareil, de la CGT et de la JC³²³.

– *Les orthodoxes : une frange opposée au renouvellement*

En effet, si certaines personnes dénoncent l'insuffisante évolution du parti, d'autres au contraire s'opposent à des transformations qui menaceraient son identité. Or, avec le départ des reconstituteurs du PCF à l'automne 1991, ainsi que celui des refondateurs au fur et à mesure des années 1990 (Charles Fiterman en 1994 notamment³²⁴), le poids relatif de ces « orthodoxes » tend à s'affirmer³²⁵. Plusieurs éléments illustrent cette opposition.

Ainsi, à l'occasion du XXVIII^e Congrès en janvier 1994, la fédération du Pas-de-Calais

³¹⁸ *Le Monde*, 30 octobre 1993, archives en ligne.

³¹⁹ *Libération*, 7 juin 1991, boîte 20070366 art. 10, fonds Charles Fiterman, AN.

³²⁰ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 431.

³²¹ Voir la biographie en annexe n° 1.

³²² Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 136.

³²³ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 431.

³²⁴ Il adhère en 1998 au Parti socialiste.

³²⁵ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 120.

rejette, selon *Le Monde*, la version provisoire du manifeste proposée par la direction et les statuts modifiés par crainte des concessions faites aux refondateurs. Ils redoutent en effet l'abandon du centralisme démocratique, qui disparaît finalement bel et bien des statuts³²⁶. De plus, en novembre 1993, les 127 signataires d'un tout autre manifeste intitulé « Pour la continuité et le renouveau révolutionnaire du PCF » font parvenir aux participants du XXVIII^e Congrès une lettre dénonçant « l'abandon du Parti fondé à Tours en 1920 » ainsi que de toute « alternative révolutionnaire »³²⁷. Ces 127 orthodoxes affirment qu'un « seuil est franchi », que la « direction du Parti » s'attaque à la notion de Parti révolutionnaire, à son identité, à son histoire et à ses traditions internationalistes³²⁸ et appellent à diffuser le plus largement possible le manifeste afin d'empêcher « la liquidation du Parti communiste »³²⁹. Autre exemple : un militant communiste, membre de la cellule du PCF du 20^e arrondissement de Paris, écrit à son secrétaire de section fin juin 1993 pour affirmer son « désaccord profond avec l'abandon du centralisme démocratique³³⁰ ». Ce principe apparaît en effet comme un dernier rempart avant « le reniement complet de ce qui fait l'originalité et la force d'un authentique parti communiste³³¹ ». Enfin, ce militant affirme se « battre [...] à l'intérieur du parti depuis 1976 pour résister à ce glissement réformiste³³² ». En 1996, se développe également la « tendance » Gauche communiste, qui se structure dans le contexte du XIX^e Congrès sous la houlette d'un adjoint au maire d'Aubervilliers nommé Jean-Jacques Karman³³³.

Soulignons toutefois que les orthodoxes sont minoritaires puisque « seuls 18 % des adhérents affirment que l'évolution a été négative » et « seuls 13 % soutiennent » que le parti « n'a plus d'identité et n'est plus révolutionnaire », selon une enquête réalisée en 1998 auprès des adhérents communistes³³⁴. En outre, les orthodoxes disposent de moins de postes de responsabilité que les refondateurs et sont donc moins visibles. Enfin, cette voie conservatrice n'empêche pas la poursuite d'un certain unanimisme. Ainsi, les résultats en conférences de section des votes pour le manifeste proposé par la direction et le programme dans le cadre du

³²⁶ *Le Monde*, 18 janvier 1994, page inconnue, boîte 305 J 22-23, fonds Georges Marchais, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

³²⁷ Document « Lettre à nos camarades du Parti à l'occasion du XXVIII^e Congrès », 22 novembre 1993, boîte 305 J 22-23, fonds Georges Marchais, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

³²⁸ *Ibid.*

³²⁹ Document « Lettre à nos camarades du Parti à l'occasion du XXVIII^e Congrès », 22 novembre 1993, boîte 305 J 22-23, fonds Georges Marchais, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

³³⁰ Lettre de Gérard Malervanczgh à Pierre Mansat, 25 juin 1993, boîte 305 J 276, fonds Georges Marchais, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

³³¹ *Ibid.*

³³² *Ibid.*

³³³ Dominique Andolfatto, « Le parti de Robert Hue. Chronique du PCF 1994-2001 », *Communisme*, n° 67-68, 2001, p. 224.

³³⁴ Daniel Boy *et al.*, *C'était la gauche plurielle*, *op. cit.*, p. 130.

XVIII^e Congrès, qui a lieu du 25 au 29 janvier 1994, se traduit par une quasi-unanimité : 91,1 % de votes favorables pour le manifeste (3,8 % de votes contre) et 94,4 % de votes favorables pour le programme (1,8 % de votes défavorables)³³⁵. L'interprétation de ce genre de résultats doit être prudente : la discipline partisane et la pratique du centralisme démocratique, abandonné lors de ce congrès, ont un impact important sur les délégués et les dissuadent de toute expression d'une éventuelle opposition. Mais on peut penser que ces votes sont aussi, malgré tout, l'expression d'un choix : la direction du Parti est encore largement soutenue par la base militante.

La direction, prise donc en quelque sorte entre deux feux, est au fur et à mesure contrainte de mettre en œuvre quelques transformations, dont l'abandon du centralisme démocratique est un bon exemple, pour apaiser les critiques des refondateurs et afficher l'apparence d'un renouvellement modernisateur. Elle ne peut cependant aller trop loin, principalement pour ne pas renoncer à l'identité du Parti et trop mécontenter la frange plus radicale du PCF, même après l'accession de Robert Hue au poste de secrétaire national, qui tente de faire se transformer le parti.

3) La poursuite d'une difficile mutation au PCF

Le changement de secrétaire national à la tête du parti n'entraîne pas de modification radicale dans la configuration de l'organisation, toujours confrontée au déclin. Toutefois, Robert Hue tente de poursuivre et d'approfondir le renouvellement, en théorisant la « mutation ». Un des aspects emblématiques de cette volonté rénovatrice, qui ne trouve cependant que difficilement un débouché concret, nous semble être le Pacte unitaire pour le progrès de 1994. Comme au Parti socialiste, l'ouverture n'apparaît là encore que comme l'un des aspects de la rénovation mais contribue, comme nous le verrons dans le chapitre 4, à rapprocher les différents partis progressistes, à l'instar des Assises de la transformation sociale organisées par le PS.

Ainsi, Robert Hue présente devant le Comité national (nouveau nom du Comité central depuis le dernier congrès) du 6 avril 1994 un rapport portant sur le Pacte unitaire pour le progrès. Dans ce rapport, il explique qu'il s'agit de faire du neuf et non de proposer de nouveau l'Union de la gauche ou le Programme commun de gouvernement. Deux objectifs sont poursuivis : donner une traduction politique aux exigences des citoyens et « travailler, avec notre peuple, à la conquête d'une majorité et d'un gouvernement constitués pour mettre en

³³⁵ Document sur le résultat des votes en conférences de section (résultats pour 1 088 sur 1 282 sections), boîte 305 J 22-23, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

œuvre la politique ainsi définie³³⁶ ».

Ce pacte se présente sous la forme d'une « Adresse aux Français » et d'un long document élaboré à l'issue du Conseil national des 25 et 26 avril 1994. Cette Adresse, retrouvée dans les archives du fonds Georges Marchais, débute par un texte intitulé « Ouvrir une perspective de progrès ». Un constat est d'emblée établi selon lequel les formations politiques de gauche et de progrès parviennent au moment des élections à se rassembler pour faire face aux candidats du RPR et de l'UDF, mais elles « demeurent divisées sur les solutions à apporter³³⁷ ». Selon le PCF, il y a donc « urgence » à modifier cette situation : c'est pourquoi il est proposé « un pacte unitaire entre les citoyens eux-mêmes et entre citoyens et partis politiques pour résister à la politique actuelle, battre la droite, promouvoir une politique progressiste et humaine³³⁸ ». Le terme de pacte est intéressant et diffère de celui de programme : synonyme de contrat, il renvoie à un accord solennel entre plusieurs entités. Il se veut comme une « garantie » en vertu de laquelle « les forces de gauche et de progrès ne tourneront pas le dos à leur engagement »³³⁹. Le pacte est donc à construire et le PCF le soumet aux citoyens, en appelant avec force à leur implication, mais également, mais dans une moindre mesure, aux autres forces politiques de gauche : PS, MRG, formations écologistes et associations³⁴⁰. Cette inclusion des formations écologistes dans le périmètre des interlocuteurs potentiels est à souligner. Ce pacte est donc censé permettre la formation d'espaces de rencontres et de dialogue. Robert Hue précise toutefois, à propos de ces espaces, qu'il ne s'agit pas d'élaborer des lieux de confrontations de points de vue mais d'adopter « un style » à conserver « en permanence avec les gens qui nous entourent – collègues de travail, amis, voisins, etc. ; un style fait de tolérance, d'écoute, d'aide aux initiatives les plus diverses »³⁴¹. Contrairement à ce qui aurait pu être attendu, il ne s'agit donc pas du tout, du moins en 1994, d'organiser de réels débats ou des rencontres entre délégations. Les modalités du pacte restent particulièrement vagues et s'inscrivent en contradiction avec la volonté, pourtant clairement énoncée, de soumettre ce document aux autres partis politiques progressistes.

À la suite de ce texte introductif, une deuxième partie est constituée de propositions que les concepteurs de ce document désignent comme étant une « base de travail³⁴² ». Ces

³³⁶ Rapport de Robert Hue, p. 10, Comité national du 6 avril 1994, boîte 261 J2/270, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

³³⁷ Document « Adresse aux Françaises et aux Français : ouvrir une perspective de progrès », boîte 305 J 444, fonds Georges Marchais, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ *Ibid.*

³⁴¹ *L'Humanité*, 7 avril 1994, rapport de Robert Hue, p. 15, boîte 305 J 444, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

³⁴² Document « Adresse aux Françaises et aux Français : ouvrir une perspective de progrès », boîte 305 J 444,

propositions sont réparties en dix points (emploi, égalité, progrès social et humain, progrès économique, formation, démocratie, nouveau projet européen, paix, nouvel ordre international) qui reprennent des propositions classiques du PCF, telles que le blocage des licenciements ou l'augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes, et intègrent aussi les récentes évolutions du parti, concernant notamment l'Europe³⁴³, sur lesquelles nous reviendrons dans le chapitre 4.

Mais, avec la préparation des élections européennes de 1994, durant lesquelles la question d'une alliance avec d'autres forces de gauche n'est pas envisagée par la direction du PCF, qui souhaite sans doute au contraire vérifier si l'affaiblissement du PS peut *in fine* lui bénéficier, le projet apparaît comme « mort-né³⁴⁴ » et ne trouve alors aucune traduction concrète avant l'année 1996, comme nous le verrons dans le chapitre 4. Les communistes contestataires, s'ils trouvent l'initiative louable, ne sont pas totalement convaincus par la démarche : plus de vingt ans plus tard, Roger Martelli explique que concernant le Pacte unitaire pour le progrès, « les refondateurs n'ont jamais vraiment vu quelle était la novation par rapport à la formule de l'Union de la gauche³⁴⁵ ». Pour eux, cette formule était « insuffisante³⁴⁶ ».

En novembre 1994, Robert Hue est désigné candidat communiste à l'élection présidentielle, la centralité de cette élection dans la vie politique française obligeant le PCF à y présenter un candidat depuis 1981. Robert Hue donne d'emblée à sa campagne « une allure assez différente de ses prédécesseurs³⁴⁷ » : il personnalise sa démarche, adopte un discours plus ouvert, plus destiné aux classes moyennes, mène une campagne très active. Il parvient à donner une bonne image de lui, celle d'un homme jeune, ouvert et disponible. Ces thèmes sont cependant classiques : « augmentation des salaires, défense de la sécurité sociale, critique de Maastricht et du règne de "l'argent-roi"³⁴⁸ ». Un des leitmotivs de la campagne est l'idée selon laquelle le PS n'a pas procédé à un examen suffisamment critique de son passage aux affaires, ce qui laisse entendre que l'union avec celui-ci ne peut être à l'ordre du jour³⁴⁹. L'enjeu est en grande partie interne à la gauche, puisqu'après les échecs des socialistes aux élections législatives de 1993 et européennes de 1994, les communistes espèrent établir avec ceux-ci un nouveau rapport de force à leur avantage, d'autant plus que pendant plusieurs mois

fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

³⁴³ Document « Propositions en vue d'un Pacte unitaire pour une politique progressiste humaine », boîte 305 J 444, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

³⁴⁴ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, *op. cit.*, p. 139.

³⁴⁵ Entretien avec Roger Martelli, 10 novembre 2017.

³⁴⁶ *Ibid.*

³⁴⁷ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, *op. cit.*, p. 433.

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ François Hincker, « Le PCF devant l'élection présidentielle », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal, *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, *op. cit.*, p. 58.

la candidature de Jacques Delors, connu pour son discours très modéré, offre un espace politique au PCF. Mais c'est finalement Lionel Jospin qui est désigné candidat au début de l'année 1995, et son discours d'emblée nuancé sur la gestion mitterrandienne et l'Europe rend caduque cette perspective. Robert Hue ne récolte finalement que 8,7 % des suffrages exprimés (6,7 % des inscrits), soit environ 1,9 % et 580 000 voix de plus qu'André Lajoinie en 1988. Même si l'objectif était d'atteindre les 10 %, la campagne permet d'améliorer un peu l'état interne du parti en asseyant notamment l'autorité morale du secrétaire national³⁵⁰. Le niveau électoral du parti né en 1920 semble se stabiliser à cette période entre 5 et 10 % et le déclin se suspendre. Les pertes des précédentes élections, notamment le score de 6,9 % aux élections européennes de 1994, ne sont toutefois que peu compensées³⁵¹. De plus, le communisme municipal est encore affaibli à la suite des élections municipales de juin 1995 : le PCF perd ainsi 20 villes de plus de 10 000 habitants et 8 villes de plus de 30 000 habitants³⁵², à la différence des socialistes qui, tirant bénéfice de la dynamique Jospin aux présidentielles, obtiennent un score plus élevé que celui anticipé.

Quelques mois après les présidentielles, Robert Hue publie un livre nommé *Communisme : la mutation*³⁵³, préparée avec l'aide de deux de ses principaux conseillers, Pierre Blotin et Bernard Vasseur, dont la lecture permet de comprendre davantage quelle définition il donne à la mutation, thématique qui préside à sa politique interne. D'emblée, la question de la mutation se situe, sans surprise, au cœur d'un équilibre fragile : il affirme qu'elle correspond à une « série de transformations profondes de l'identité même du Parti³⁵⁴ » mais que cette mutation « ne saurait impliquer l'abandon de ce qui fait sa raison d'être³⁵⁵ ». Robert Hue met donc en avant sa volonté de renouveler le PCF mais il ne peut se permettre, au prix de fragiliser un parti déjà très ébranlé par les contestations internes et le déclin, de remettre en cause totalement son identité. Il revient cependant dans ce livre sur de nombreux points concernant l'appréciation du fonctionnement du PCF, de son passé et de son rapport avec l'URSS : il tente d'effacer l'image du parti monolithique et du parti-guide, valorise fortement l'écoute et le dialogue, s'efforce de restaurer la légitimité et la vertu des militants communistes tout en critiquant fermement le régime communiste soviétique. Sa mutation s'inscrit donc dans d'anciens procédés, tels que l'inscription du PCF dans l'histoire de

³⁵⁰ François Hincker, « Le PCF devant l'élection présidentielle », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal, *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, op. cit., p. 59-60.

³⁵¹ Roger Martelli, *L'archipel communiste. Une histoire électorale du PCF*, op. cit., p. 97-100.

³⁵² *Ibid.*, p. 101.

³⁵³ Robert Hue, *Communisme : mutation*, Paris, Stock, 1995.

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 12.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 13.

France³⁵⁶, mais va parfois plus loin puisqu'il s'agit ici de construire une voie rejetant à la fois le modèle social-démocrate et le modèle soviétique, qui auraient tous deux échoué³⁵⁷. Bien sûr, ce livre est avant tout une manière de publiciser les transformations du PCF qui lui permettraient d'être vu sous un jour nouveau et d'enrayer son déclin.

Ce processus de mutation réussit-il ? La consultation des archives de *L'Humanité*, seules disponibles pour la période postérieure à 1995, permet difficilement de répondre à cette question et il faudrait pouvoir consulter les archives internes, notamment celles des instances, et les archives issues des fédérations et des sections pour pouvoir offrir une réponse complète et précise. Il semblerait cependant que cette mutation n'ait pas réellement fonctionné. En effet, Roger Martelli écrit dans son ouvrage *Communistes* qu'elle est conduite « de façon brouillonne³⁵⁸ » et échoue, notamment en raison de la troisième participation gouvernementale en 1997³⁵⁹, que nous évoquerons dans l'épilogue. Cet avis est partagé par Dominique Andolfatto, pour qui la mutation ne prévoit ni bouleversement des structures, ni changement des pratiques³⁶⁰, et par Michel Maso³⁶¹, directeur de cabinet de Robert Hue de 1996 à 2004, pour qui elle a également échoué, notamment en raison d'un certain « conservatisme communiste³⁶² ». La première raison rejoint le constat de la présence d'une frange plus ou moins minoritaire du Parti communiste rétive au renouvellement et qui souhaite conserver les caractéristiques originelles de l'organisation née en 1920. La seconde est partagée par Robert Hue lui-même qui, dans une lettre adressée à Marie-Georges Buffet le 26 novembre 2008, explique que « la confusion – délibérément entretenue par certains – entre notre mutation et la politique de la gauche plurielle, marquée par l'hégémonie socialiste³⁶³ » a été un obstacle à une réelle application du processus de mutation.

Les fondateurs restés au sein du parti, qui ont à leur tête Guy Hermier, notamment depuis le départ de Charles Fiterman, mais aussi le député-maire Patrick Braouezec, finissent par considérer, tout en reconnaissant quelques améliorations, que Robert Hue ne va pas assez loin dans la mutation. Ainsi, Roger Martelli explique que le dispositif intellectuel était largement copié sur le discours des fondateurs, qui ont donc accepté et soutenu la stratégie de la mutation au début. Les fondateurs ont par la suite jugé que cet engagement était trop

³⁵⁶ Marc Lazar, *Le communisme, une passion française*, op. cit., p. 74 sqq.

³⁵⁷ Robert Hue, *Communisme : la mutation*, op. cit., page inconnue.

³⁵⁸ Roger Martelli, *Communistes*, Édition La Ville brûle, 2009, p. 89.

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 143.

³⁶¹ Voir la biographie en annexe n° 1.

³⁶² Entretien avec Michel Maso, 24 avril 2018.

³⁶³ Cité dans : Bernard Pudal, *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, op. cit., p. 167.

« timide³⁶⁴ » : ils ont en effet constaté une hésitation à partir de 1996 entre une affirmation « mutante³⁶⁵ » et le souci de ne pas heurter les communistes plus réfractaires.

Le politiste Bernard Pudal explique toutefois que la mutation se caractérise par une « politique d'inflation démocratique³⁶⁶ ». Cette démocratisation est mise en œuvre dans la préparation du XIX^e Congrès de décembre 1996, qui a lieu, de manière très symbolique, à La Défense. Ce congrès est en effet l'un des moments forts de la mutation voulue par Robert Hue puisqu'est reconnue « l'existence d'une pluralité de sensibilités – sans aller jusqu'au droit à l'organisation en tendances proscrites depuis 1921³⁶⁷ ». Est également engagé « un processus d'autonomisation tant des fédérations que des élus locaux [...] » et enfin, est donnée la possibilité pour telle ou telle sensibilité « d'entrer en contact avec des forces extérieures au parti »³⁶⁸. Plusieurs sensibilités se détachent : Philippe Herzog et son association Confrontations, opposé à l'immobilisme et à l'antieuropéanisme du parti, Robert Hue et son équipe formée de ralliés du clan Marchais, les fondateurs emmenés par Guy Hermier, Georges Marchais et ses derniers fidèles, et enfin, les orthodoxes. Ces derniers font entendre leur voix : par exemple, ceux issus de la fédération du Pas-de-Calais, bien organisés, expriment clairement leur opposition *a priori* à une alliance avec le PS et rejettent l'idée du « dépassement du capitalisme³⁶⁹ », qui reviendrait pour eux à renoncer au socialisme. Durant ce congrès, force est de constater qu'une mutation s'opère dans le vocabulaire : les notions d'intervention citoyenne, de lutte contre l'ultralibéralisme, d'humanisme, de démocratie deviennent très présentes³⁷⁰. Le PCF s'affiche avec force comme un parti transparent, ouvert et en pleine rénovation³⁷¹, notamment sur le sujet du rassemblement de la gauche.

Il apparaît donc que le PCF se trouve dans les années 1990 dans une situation très délicate : son existence est menacée par le discrédit dont il est victime après la dislocation de l'URSS et par ses faibles résultats électoraux. Le renouvellement puis la mutation théorisée par Robert Hue à partir de 1995 apparaissent comme le seul moyen de renforcer le parti et sa place dans le champ politique, mais celui-ci ne parvient réellement à se renouveler que dans les discours et en changeant certains principes. Les communistes cherchent également à s'ouvrir de nouveau aux autres partis progressistes mais, comme nous le verrons dans le chapitre 6, ils ne

³⁶⁴ Entretien avec Roger Martelli, 10 novembre 1997.

³⁶⁵ *Ibid.*

³⁶⁶ Bernard Pudal, *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, *op. cit.*, p. 165.

³⁶⁷ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, *op. cit.*, p. 440.

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, *op. cit.*, p. 173.

³⁷⁰ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, *op. cit.*, p. 442.

³⁷¹ Documentaire « 29^e congrès du PCF "Votre avis nous intéresse" », Émission « Expression directe », 1996, disponible sur le site Ciné-Archives (fond audiovisuel du PCF Mouvement ouvrier et démocratique). URL : <http://www.cinearchives.org/Films-447-433-0-0.html>

parviennent pas réellement à repenser un nouveau rapport avec les partis de gauche. Les problématiques internes, telles que la division, le déclin électoral ou la perte d'influence, tendent à éclipser et complexifier cette question du rapprochement, qui semble quelque peu hypothéqué. À l'inverse, chez un autre parti comme les Verts, cette question est bien davantage sur le devant de la scène partisane.

Chapitre 3 – Les Verts : de l’autonomie à l’alliance. Histoire d’un glissement stratégique

Comme le souligne très justement le politiste Daniel Boy, la question de l’alliance avec d’autres formations politiques « constitue, de manière plus ou moins avouée, la ligne de partage des différentes majorités [...] »³⁷² qui se succèdent dans les années 1990 à la tête des Verts, à la différence du Parti socialiste et du Parti communiste français. Chez les Verts, il apparaît que les problématiques d’autonomie, d’alliance, du choix des partenaires et des modalités d’entente président aux transformations de la configuration interne. Ce chapitre a précisément pour objectif d’étudier ces bouleversements de majorité et l’évolution de la réflexion autour de ces problématiques. La redéfinition progressive de la stratégie d’alliance interroge le rôle et la place que s’attribuent les Verts en tant que parti au sein du champ politique, mais aussi au sein de l’écologie politique française. Dans une première section, nous analyserons les bouleversements internes et la manière dont une stratégie d’alliances inédite est mise en œuvre de 1993 à 1994 par les Verts. Dans une deuxième section, nous étudierons en quoi après les élections de l’année 1995, qui mettent en œuvre de nouvelles ententes, un glissement stratégique s’opère de l’alliance entre écologistes vers l’alliance avec la gauche gouvernementale, cette dernière devenant un objectif affiché, en parallèle d’une unification de la mouvance écologiste.

1) Du « ni-ni » à la fin du pôle écologiste fort

Les années 1992-1994 sont riches en événements pour les Verts, qui sont par ailleurs confrontés à un certain nombre de difficultés : une nouvelle majorité prend la tête du parti, tandis qu’une alliance avec un autre parti écologiste est expérimentée. Toutefois, les résultats électoraux ne sont pas à la hauteur des attentes et remettent en cause la stratégie mise en œuvre précédemment.

– Renversement de majorité et changement de stratégie

La deuxième moitié des années 1980 est caractérisée par une très forte assise d’Antoine Waechter et de ses proches au sein des Verts, qui est confirmée par les assemblées générales successives, comme nous l’avons vu dans le prologue. Cette majorité bien implantée promeut une stratégie, intitulée le « ni-ni », selon laquelle les Verts ne peuvent pas conclure d’alliances

³⁷² Daniel Boy, « Comment l’écologie est-elle tombée aussi bas ? », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de crise. L’élection présidentielle de 1995*, op. cit., p. 268.

avec des partis de gauche ou de droite, se désister pour eux ou donner des consignes de vote au second tour. Elle défend donc de manière appuyée l'indépendance des écologistes et leur autonomie.

Cependant, les résultats de l'Assemblée générale de Chambéry en novembre 1992 montrent que la stratégie adoptée au milieu des années 1980 est de plus en plus contestée en interne. En effet, la motion d'Antoine Waechter l'emporte d'une courte majorité (51,1 %) contre celle de Dominique Voynet (45,1 %). En outre, à l'issue de l'élection du quart national du CNIR³⁷³, la liste de la porte-parole (39,1 %, 13 élus) devance la liste waechtérienne (27,4 %, 9 élus)³⁷⁴. Mais c'est en 1993 que s'opère véritablement le renversement de majorité au sein des Verts, ce qui entraîne la mise en minorité de la stratégie du « ni-ni » et de l'ancienne direction. En effet, lors de l'Assemblée générale de Lille en novembre 1993, la motion de Dominique Voynet rassemble au premier tour 27 % des suffrages exprimés contre 19,4 % pour celle d'Antoine Waechter. Les motions sont très nombreuses, au nombre de dix, ce qui entraîne un émiettement des voix, puisque trois autres motions atteignent un score supérieur à 10 %. Un texte d'orientation, fruit d'un compromis entre diverses tendances opposées à la stratégie du « ni-ni », est finalement adopté à 62,3 % des suffrages exprimés³⁷⁵.

Dominique Voynet est issue de la tendance des « Verts au pluriel », appellation souvent abrégée en « Verts pluriel ». Le nom de ce courant, étonnamment proche de la formule « gauche plurielle », ne renvoie cependant pas directement à une quelconque stratégie d'alliance mais plutôt à la représentativité des différentes tendances au sein du parti : le texte fondateur de mars 1991 appelle en effet à encourager à la tête des Verts « une représentation riche, disponible, plurielle³⁷⁶ ». Notons que même si ce courant fait son apparition sous sa forme officielle en 1991, il existe depuis 1984 une tendance au sein des Verts plus prompte à s'ouvrir à d'autres partis, auxquels se joignent des membres fondateurs comme Didier Anger ou Yves Cochet. Le texte fondateur du courant des Verts pluriels propose d'ailleurs d'aller davantage « dans les lieux de débats et de décisions, où nous rencontrerons alliés d'un jour et adversaires de toujours » et proclame que « la frilosité et le superbe isolement » ne sont « plus de mise »³⁷⁷. Mais cette tendance n'est pas totalement homogène. Certains souhaitent en 1986 par exemple construire un « débouché politique crédible autour d'un projet écologique, alternatif au néo-libéralisme défendu par les forces politiques de droite comme de gauche qui

³⁷³ Les Verts appellent « quart national » du CNIR la part de cette instance, représentant un quart de ses membres, élue par l'Assemblée fédérale.

³⁷⁴ Guillaume Sainteny, *Les Verts*, op. cit., p. 53.

³⁷⁵ *Ibid.*

³⁷⁶ *Tribune des Verts*, n° 13, mai 1991, p. 12, 4 AP/P/1, fonds EELV, FEP.

³⁷⁷ *Ibid.*

alternent actuellement au pouvoir³⁷⁸ » et évoluer aux côtés d'associations, comme ATD Quart Monde, ou de forces politiques, comme le Parti socialiste unifié. D'autres, comme Yves Cochet, qui adhère pourtant à l'option présentée en 1986, proposent dès l'année suivante, dans une motion qui ne réunit finalement que 14 % des suffrages³⁷⁹, de négocier avec le Parti socialiste sur la base d'un programme minimal, dont les points essentiels seraient le nucléaire, le chômage et le racisme, et l'entrée dans deux ministères, dont celui de l'environnement, contre le report de voix des écologistes au second tour³⁸⁰.

En 1993, la motion présentée, entre autres, par Dominique Voynet à l'Assemblée générale de Lille ne propose pas l'alliance avec le PS mais est très critique envers la stratégie autonomiste et explique que « se laisser enfermer » dans cette dernière reviendrait à « se cantonner dans une rumination solitaire » (*sic*) ou à « se rallier selon les opportunités aux uns et aux autres »³⁸¹. Elle fait ici référence aux alliances formées à l'issue des élections régionales de mars 1992 dans certains conseils régionaux. Des élus Verts concluent en effet des accords avec des formations de droite ou de gauche en fonction des configurations régionales, en refusant de faire prévaloir une quelconque préférence partisane dans leur choix. La plupart des accords sont certes passés avec des partis de droite, mais comme l'expliquent Daniel Boy, Vincent Jacques le Seigneur, Agnès Roche, « c'est tout simplement parce qu'ils gouvernent toutes les régions [...] »³⁸², excepté le Limousin et le Nord-Pas-de-Calais.

En outre, la motion ne propose pas l'abandon de l'autonomie mais plutôt une transformation de celle-ci, aboutissant à une autonomie plus « tournée vers les autres³⁸³ ». Le texte est sans concessions vis-à-vis du Parti communiste et du Parti socialiste, mais propose « de rechercher le dialogue et la confrontation des forces aujourd'hui contraintes, parce qu'elles sont dans l'opposition, de se remettre en cause³⁸⁴ », suite aux élections législatives de mars 1993. De manière plus immédiate et pragmatique, il est proposé d'unifier la mouvance écologiste « en un pôle écologiste fort », ce qui implique de prendre « une multitude d'initiatives » afin de se

³⁷⁸ Motion d'orientation « Construire », AG de Paris de novembre 1986, *Vert-Contact*, n° 6, 24-31 octobre 1986, 4 AP/P/1, fonds EELV, FEP.

³⁷⁹ Document « Évolution politique des Verts. Résultats des assemblées générales 1984-1992 », Agnès Roche, p. 12, boîte B4 Écologisme 2.4 Instances Exécutives CNIR 1990-1992 CIRE/POL/PERSO/YC/47, fonds Yves Cochet, CIRE.

³⁸⁰ Motion d'orientation « Entrons en politique », AG de Paris de novembre 1987, boîte B4 Écologisme 2.1 Généralités – Identité des Verts CIRE/POL/PERSO/YC/40, fonds Yves Cochet, CIRE.

³⁸¹ Motion d'orientation « Rassembler, Construire, agir », p. 1, AG des Verts à Lille 12, 13, 14 novembre 1993, boîte C1 Écologisme 2.5 Vie du mouvement AG Chambéry - La Vilette - Lille CIRE/POL/PERSO/YC/137, fonds Yves Cochet, CIRE.

³⁸² Daniel Boy, Vincent Jacques Le Seigneur, Agnès Roche, *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 139.

³⁸³ Motion d'orientation « Rassembler, Construire, agir », p. 1, AG des Verts à Lille 12, 13, 14 novembre 1993, boîte C1 Écologisme 2.5 Vie du mouvement AG Chambéry - La Vilette - Lille CIRE/POL/PERSO/YC/137, fonds Yves Cochet, CIRE.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 3.

rapprocher des autres formations écologistes, et en particulier du parti Génération écologie³⁸⁵. La véritable différence avec la tendance waechtérienne se situe donc dans la recherche d'un dialogue avec les autres forces politiques de gauche, puisque la constitution d'un pôle écologiste fort constitue aussi un objectif stratégique pour Antoine Waechter, comme le montre la motion qu'il dépose à l'Assemblée générale de Chambéry en 1992³⁸⁶.

– *Des élections régionales aux élections présidentielles : la contrainte du rapprochement*

À la stratégie du « ni-ni » succède donc celle que l'on pourrait nommer du « pôle écologiste fort », qui relève avant tout d'une nécessité conjoncturelle³⁸⁷. Ce pôle écologiste fort s'inscrit toujours dans une autonomie conceptuelle et stratégique des Verts, puisqu'il va s'agir concrètement pour eux de s'allier avec d'autres formations écologistes, en particulier Génération écologie.

Pourquoi cette volonté d'alliance ? Les 22 et 29 mars 1992 ont lieu les élections régionales et le score des Verts est jugé décevant par les militants, notamment parce qu'une nouvelle formation écologiste, nommée Génération écologie (GE) et créée en 1990 par Brice Lalonde, alors ministre de l'Environnement au sein du gouvernement de Michel Rocard, obtient un score identique à celui des Verts (7,30 % pour GE et 7,37 % pour les Verts). Les Verts obtiennent cependant 106 conseillers régionaux, contre 3 en 1986, et Génération écologie 104 conseillers. Soulignons que, dans le Nord-Pas-de-Calais, une situation originale émerge : le PS, le PCF, Génération écologie et les Verts passent un accord. En effet, le PS, traditionnellement à la tête de cette assemblée, ne dispose pas de la majorité absolue à l'issue des élections, puisqu'il obtient, avec le MRG, 22,2 % des voix, ce qui constitue un fort recul par rapport à aux précédentes élections régionales de 1986. Or, les écologistes, issus des Verts et de Génération écologie, réalisent le score d'environ 14 %, avec Génération écologie en tête, et les communistes rassemblent 8 % des suffrages exprimés, eux aussi en recul. À la suite de tractations, c'est une femme politique issue des rangs des Verts, Marie-Christine Blandin, qui est élue présidente de la région. Enseignante, adhérente des Verts depuis 1984, il s'agit de sa première expérience d'élue, d'autant plus qu'elle devient la première femme française présidente de région³⁸⁸. Cette région constitue donc le théâtre d'un premier apprentissage à

³⁸⁵ Motion d'orientation « Rassembler, Construire, agir », p. 3, AG des Verts à Lille 12, 13, 14 novembre 1993, boîte C1 Écologisme 2.5 Vie du mouvement AG Chambéry - La Vilette - Lille CIRE/POL/PERSO/YC/137, fonds Yves Cochet, CIRE.

³⁸⁶ *Tribune des Verts* n° 22, spécial AG, octobre 1992, Motion « Garder le cap. Autonomie et responsabilité », p. 22-24, boîte F1 Congrès CIRE/POL/EELV/CONG/1, fonds des Verts, CIRE.

³⁸⁷ Daniel Boy, Vincent Jacques Le Seigneur, Agnès Roche, *L'écologie au pouvoir*, op. cit., p. 14.

³⁸⁸ Vidéo INA Jalons, « Marie-Christine Blandin, présidente de région du Nord-Pas-de-Calais », 31 mars 1992, en ligne, URL : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu03006/marie-christine-blandin-presidente-du-conseil-regional-du-nord-pas-de-calais.html>.

grande échelle, certes infranationale, de l'alliance entre les écologistes et les partis de gauche traditionnels.

Pour l'heure, il n'est cependant pas envisagé par les Verts d'étendre la configuration du Nord-Pas-de-Calais à l'ensemble du pays. Contraints de devoir composer avec la présence de Génération écologie, qui réalise donc un bon score aux élections régionales, les Verts décident d'œuvrer pour la constitution d'un pôle écologiste fort. Leur objectif est notamment d'obtenir des députés à l'Assemblée nationale à l'issue des législatives qui ont lieu un an plus tard ; l'alliance avec Génération écologie peut être un moyen d'y parvenir³⁸⁹. Pour la réaliser, une résolution importante est adoptée à l'issue du CNIR des 29 et 30 août 1992. Elle définit les points sur lesquels l'accord contractuel avec Génération écologie doit porter : « des objectifs politiques communs pour la législature de 1993 », « une attitude commune au second tour (absence de désistement) », « une désignation des candidats qui parte de la base », aucune double appartenance ni « parachutage » et « une campagne concertée, mais menée de façon autonome, par chacune des deux formations »³⁹⁰.

Cette résolution est une première étape importante dans le rapprochement avec Génération écologie, formation vis-à-vis de laquelle les Verts restent très critiques. La personnalité de Brice Lalonde et son attitude jugée autoritaire constituent les points noirs principaux. Dans un document présenté quelques mois avant les législatives de mars 1993, Dominique Voynet liste toutes ces critiques et laisse apparaître la nature complexe des relations entre les deux partis :

« Tout ce qui a été dit sur ce mouvement est vrai : mouvement créé par et pour BL, avec les gros moyens du ministère de l'Environnement, campagne financée par l'écobusiness (5 MF), absence de démocratie interne, parachutages de résidents secondaires, envoi en mission électorale de tout l'organigramme du ministère et des différents instituts et agences [...]»³⁹¹.

Pourquoi cette union alors ? Parce que les bons scores de Génération écologie et ceux plus élevés des Verts à partir de la fin des années 1980 laissent entrevoir la possibilité, si alliance il y a, d'obtenir davantage de responsabilités et de concurrencer sérieusement les partis installés.

³⁸⁹ Un autre moyen pourrait être la mise en place de la proportionnelle, qui remplacerait l'élection majoritaire, comme l'indique Dominique Voynet dans un document intitulé « Contribution au débat du CNIR du 4 avril 1992. Élections 92 : bilan et perspectives » : « Si nous n'avons pas un groupe parlementaire à l'Assemblée en 93, nous risquons de ne pas en avoir avant l'an 2000... [...] il faut nous donner les moyens de peser aujourd'hui pour obtenir la proportionnelle. » (p. 4, boîte D4 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/34, fonds des Verts, CIRE)

³⁹⁰ Compte-rendu du CNIR des 29 et 30 août 1992, p. 3, boîte D4 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/31, fonds des Verts, CIRE.

³⁹¹ Document « Contribution au débat du CNIR du 4 avril 1992. Élections 92 : bilan et perspectives », p. 2, boîte D4 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/34, fonds des Verts, CIRE.

Antoine Waechter évoque ainsi, dans une note stratégique, le fait qu'un nouveau clivage est né, selon lui, entre le « national égoïsme » (Front national), le « productivisme » (PCF-UDF-PS-RPR) et enfin « l'écologisme » (Verts-GE)³⁹². Dans le cadre de cette union, les propositions du porte-parole vont dans le sens d'une professionnalisation du mouvement : augmentation des pouvoirs d'initiative de l'exécutif, recours à des professionnels de la communication, coordination du travail des élus anciens et surtout nouveaux...³⁹³

Pour les élections législatives de mars 1993, les Verts décident donc de former avec Génération écologie l'Entente des écologistes. L'accord est largement ratifié par les militants des deux partis en novembre 1992 et comporte deux volets : une alliance électorale entérinant un partage des circonscriptions et un accord programmatique, signé le 17 novembre 1992³⁹⁴. Concernant le premier volet, l'Entente présente 548 candidats, parmi lesquels 287 sont issus des Verts et 261 de Génération écologie³⁹⁵. Concernant l'accord programmatique, celui-ci montre que les écologistes ont la volonté de continuer à entrer dans les institutions et d'exercer des responsabilités à tous les niveaux. Il est cependant précisé que cet accord « ne constitue pas un contrat de mariage entre organisations politiques³⁹⁶ » mais un engagement pour la prochaine législature. Il se décompose en quatre parties : la démocratisation de la société française, une économie réconciliée, une gestion écologique des ressources et du territoire, un monde solidaire et pacifique. Cette dernière partie est moins développée que les précédentes qui établissent des objectifs plus ou moins précis : adoption du mode de scrutin proportionnel, passage aux 35 heures sans perte de revenu pour les bas salaires uniquement, mise en place d'une nouvelle politique agricole non productiviste, développement massif des énergies renouvelables³⁹⁷. Par conséquent, les propositions qui concernent uniquement la protection et la préservation de l'environnement sont loin d'être les plus nombreuses. C'est sur donc la base d'un accord contractuel à la fois programmatique et électoral que les deux formations écologistes abordent ensemble les premières élections législatives de la décennie 1990.

³⁹² Document « Élections 92, succès et menaces », Antoine Waechter, p. 1, boîte D4 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/34, fonds des Verts, CIRE.

³⁹³ *Ibid.*, p. 3.

³⁹⁴ Daniel Boy, « Écologistes : retour sur terre », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 162.

³⁹⁵ Daniel Boy, Agnès Roche, « La sélection des candidats écologistes », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 55.

³⁹⁶ Accord Entente des écologistes « Pour votre environnement quotidien, l'Écologie à l'Assemblée », boîte H1 Élections législatives 1993 CIRE/POL/EELV/ELEC/LEGI93/1, fonds des Verts, CIRE.

³⁹⁷ *Ibid.*

Mais, malgré des sondages très favorables aux écologistes³⁹⁸, le résultat est inférieur à celui des régionales de 1992, qui avaient accordé plus de 14 % des suffrages exprimés : le score de l'Entente est en 1993 d'environ 7,7 %. Seules deux candidates écologistes se maintiennent au second tour, Dominique Voynet ainsi qu'une candidate de Génération écologie, mais elles ne sont pas élues. Ce résultat est vécu comme un fort échec des Verts, d'autant plus que beaucoup pronostiquaient une grande victoire³⁹⁹. Il ne faut donc pas en sous-estimer les conséquences sur la stratégie de la formation écologiste. L'objectif affiché des Verts était, comme le proclame la première page de l'accord scellant l'Entente, d'envoyer « l'Écologie à l'Assemblée⁴⁰⁰ ». Sur ce point, la réflexion de Guillaume Sainteny est intéressante : il explique ainsi que « par manque d'analyse, par absence de recul, pour avoir cultivé des espérances démesurées (plusieurs dizaines de députés) [...] » mais aussi en raison des intentions de vote mesurées par les sondages qui ont largement surestimé le vote écologiste, « les écologistes transforment un vrai succès en faux échec »⁴⁰¹. On comprend donc que la défaite est plus affaire ici de perception et de décalage entre les attentes et le résultat obtenu que d'objectivité. Cet échec électoral, réel ou subjectif, n'est pas le dernier, et se reproduit l'année suivante.

– *Les élections européennes de 1994 : la fin du pôle écologiste fort*

Les négociations avec Génération écologie s'amorcent au début de l'année 1994 en vue des élections européennes qui ont lieu le 12 juin de la même année. Cependant, elles se révèlent plus compliquées que prévu.

Signalons tout d'abord qu'en vue de ces élections, une rencontre a lieu en février 1994 entre les Verts, le MDC, la Ligue communiste révolutionnaire et l'Alternative rouge et verte (AREV), fondée par des membres du PSU et de la Nouvelle Gauche, elle-même issue des comités Juquin en 1988, soutenant la candidature du communiste dissident⁴⁰². Sont également présents Refondations et Alternative démocratie socialisme (ADS), deux mouvements fondés

³⁹⁸ Daniel Boy, « Écologistes : retour sur terre », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 161. Daniel Boy explique ainsi que le succès des forces écologistes était « régulièrement annoncé par les instituts de sondage » à partir de septembre 1992. À 15 % en novembre 1992, les intentions de vote atteignent 19 % en janvier 1993. Certains instituts prédisent même un dépassement du score du PS et la possibilité de former un groupe parlementaire pour les écologistes.

³⁹⁹ Une émission de France 3, « La Marche du siècle », réalise ainsi un de ses épisodes sur « Législatives 1993 : les écologistes au pouvoir ? » Le fait de poser cette question illustre l'attente qui entourait le résultat des écologistes.

⁴⁰⁰ Accord Entente des écologistes « Pour votre environnement quotidien, l'Écologie à l'Assemblée », boîte H1 Élections législatives 1993 CIRE/POL/EELV/ELEC/LEGI93/1, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁰¹ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français*, *op. cit.*, p. 389-390.

⁴⁰² Yannick Drouet, « Le PSU (1974-1988) : une longue agonie ? », in Noëlline Castagnez, Laurent Jalaber, Marc Lazar, Gilles Morin, Jean-François Sirinelli (dir.), *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, p. 307.

par des communistes critiques. Cette rencontre n'aboutit toutefois à aucun accord : Dominique Voynet souligne ainsi dans un document intitulé « Mise au point » que cette réunion a surtout permis de « confirmer nos fortes divergences avec certaines organisations, notamment le Mouvement des citoyens⁴⁰³ ». En outre, plusieurs entrevues entre les Verts et la direction du PS ont lieu en 1993 et 1994 : par exemple, en avril 1993 entre Dominique Voynet, porte-parole depuis 1991, et Michel Rocard, pour procéder à un « échange très général sur le bilan des législatives, sur “la recomposition politique” [...]»⁴⁰⁴, ou en février 1994 entre Didier Anger et Michel Rocard, durant lequel l'ancien Premier ministre affirme être favorable à « l'idée de contrat ponctuel de législature (et non de “programme commun”)»⁴⁰⁵. Une autre rencontre a lieu entre Yves Cochet et Jean-Christophe Cambadélis le 27 septembre 1993 pour discuter des Assises de la transformation sociale⁴⁰⁶ ainsi qu'entre le même Yves Cochet et Michel Rocard le 14 mars 1994 à propos du même sujet. C'est toutefois avec Génération écologie que les Verts vont continuer à construire un rassemblement.

Ainsi, lors du CNIR des Verts des 26 et 27 février, il est décidé que doit être constituée « une liste écologiste aux élections européennes, composée de membres des Verts et de Génération écologie, d'autres écologistes [...] qui s'opposent à une vision ultralibérale de la construction de l'UE et favorables à la construction politique d'une Europe des régions, solidaire, sociale et environnementale⁴⁰⁷ ». Le Collège exécutif est mandaté pour discuter avec Génération écologie. Cette liste unique doit être menée par Marie-Anne Isler-Béguin, membre des Verts qui ne possède alors aucun mandat électoral, et composée équitablement de membres des deux partis, auxquels s'ajoutent des « candidats d'ouverture⁴⁰⁸ ». Par vote, le CNIR des 26 et 27 février 1994 décide que les candidats d'ouverture peuvent être des régionalistes, des membres du Mouvement pour une alternative non violente (MAN) et des représentants du monde associatif s'inspirant de l'écologie et de la solidarité. Des membres des formations

⁴⁰³ Document « Élections européennes. Mise au point », non daté, CNIR des 26 et 27 février 1994, documents de séance, p. 21, boîte D2 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/12, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁰⁴ Document « CONFIDENTIEL. Compte-rendu de rencontre avec Michel Rocard le 20 avril », 26 avril 1993, Dossier CE 2^e trimestre 93 2 avril – 11 juin 1993 Comptes-rendus de réunions, boîte D2 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/22, archives des Verts, CIRE.

⁴⁰⁵ Lettre de Didier Anger, 25 février 1994, boîte C5 Écologisme 2.4 Collège exécutif 1993 CIRE/POL/PERSO/YC/126, fonds Yves Cochet, CIRE.

⁴⁰⁶ Document « Rapport au CE et au CNIR 8, 9, 10 octobre 1993. Les contacts politiques », p. 1, boîte D4 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/42, archives des Verts, CIRE.

⁴⁰⁷ Compte-rendu du CNIR 26 et 27 février 1994, p. 6, boîte B4 Écologisme 2.4 CNIR 1994 CIRE/POL/PERSO/YC/48, fonds Yves Cochet, CIRE.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 1.

écologistes ou de gauche comme l'AREV ou l'ADS ne peuvent pas être intégrés à la liste, pas plus que ceux du Mouvement des citoyens⁴⁰⁹.

Les Verts et Génération écologie vont cependant faire face à des problèmes internes qui vont empêcher la formation de cette liste. Chez Génération écologie, Brice Lalonde est de plus en plus contesté en interne⁴¹⁰, tandis que chez les Verts, Antoine Waechter, minoritaire au sein de la formation depuis le Congrès de Lille en novembre 1993, semble ne pas être à l'aise avec la perte d'influence que signifie ce renversement de majorité et refuse de s'engager en faveur de la liste. Afin de contrebalancer l'affaiblissement de leur ascendant sur l'appareil partisan, Brice Lalonde et Antoine Waechter décident d'annoncer le 9 mars 1994 qu'ils sont « prêts à conduire ensemble une liste aux élections européennes⁴¹¹ », faisant ainsi fi des démarches partisans collectives. Dans le même temps, le CNIR des 16 et 17 avril 1994 considère majoritairement (par 64 voix sur 99) que les propositions de Génération écologie à l'issue de la négociation ne sont pas acceptables⁴¹². Le CNIR rejette également la proposition d'accepter Brice Lalonde en numéro deux de la liste commune et menace Antoine Waechter de suspendre automatiquement son porte-parolat s'il « continue à s'exprimer contre la liste des Verts⁴¹³ ».

Par la suite, les Verts décident de ne pas tenir compte de l'initiative d'Antoine Waechter et de Brice Lalonde jugée « personnelle » et de continuer à poursuivre les discussions avec Génération écologie, comme le montre le rapport sur les négociations présenté au CNIR des 16 et 17 avril 1994⁴¹⁴. Selon ce dernier, des réunions ont lieu chaque semaine de mars entre les délégations des deux mouvements : sont notamment examinées plusieurs versions d'une plateforme commune. Les problèmes internes continuent chez Génération écologie puisque le Bureau national est dissous le 10 avril⁴¹⁵. Malgré cela, les Verts avancent une série de propositions concernant la liste commune, que Génération écologie refuse pour la plupart. Les négociations échouent fin avril 1994 et les deux formations écologistes présentent donc chacune leur liste pour les élections européennes début mai⁴¹⁶.

⁴⁰⁹ Compte-rendu du CNIR 26 et 27 février 1994, p. 1, boîte B4 Écologisme 2.4 CNIR 1994 CIRE/POL/PERSO/YC/48, fonds Yves Cochet, CIRE.

⁴¹⁰ Le rapport au CNIR des 16 et 17 avril 1994 portant sur les négociations avec Génération écologie en vue des élections européennes (15 avril 1994) indique que le 8 mars, Brice Lalonde est « mis en minorité lors de la réunion » du Bureau national de Génération écologie (boîte D3 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/18, fonds des Verts, CIRE).

⁴¹¹ *Le Monde*, 11 mars 1994, archives en ligne.

⁴¹² Compte-rendu de décisions CNIR 16 et 17 avril 1994, p. 3, boîte D3 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/18, fonds des Verts, CIRE.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 5.

⁴¹⁴ Rapport au CNIR des 16 et 17 avril 1994 : « Les négociations avec Génération écologie en vue des élections européennes », 15 avril 1994, boîte D3 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/18, fonds des Verts, CIRE.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁴¹⁶ *Le Monde*, 4 mai 1994, archives en ligne.

La division pénalise les deux listes écologistes au mois de juin : celle menée par Marie-Anne Isler-Béguin ne rassemble que 2,95 % des suffrages tandis que celle de Brice Lalonde atteint tout juste les 2 %. Le score total, d'à peine 5 %, est donc bien mince comparé aux 7 % des législatives de l'année précédente et surtout, aux 14,67 % obtenus aux régionales de 1992. À l'inverse de 1993, où « l'offre écologiste élargie à deux variantes, l'une traditionnelle, proposée par les Verts, l'autre à dominante pragmatique [...] »⁴¹⁷ incarnée par Génération écologie, avait tout de même convaincu un certain nombre d'électeurs, la présence de deux listes et la division ont ici joué en leur défaveur. Les écologistes français sont donc ramenés à leur niveau électoral initial, celui des élections européennes de 1984, à l'issue desquelles la liste Verts, conduite par Didier Anger, avait obtenu presque 3,4 % des suffrages exprimés.

Comme l'explique Dominique Plancke, secrétaire national des Verts, dans son rapport à l'Assemblée générale de novembre 1994 à Charleville-Mézières : « Avril 1994 marque sans doute la fin du mythe du "pôle écologiste", que nous avons tenté de construire depuis Chambéry à travers l'Entente des écologistes »⁴¹⁸. En outre, à l'issue des élections européennes, les Verts se retrouvent dans une situation difficile : de nombreux départs ont lieu, dont celui d'Antoine Waechter, mais également celui de Geneviève Andueza, membre fondatrice des Verts en 1984, et d'Andrée Buchmann, ancienne porte-parole, tandis que le nombre de militants baisse. Dominique Plancke explique ainsi dans son rapport que les Verts ont perdu « un tiers d'adhérents entre octobre 1993 et octobre 1994 »⁴¹⁹. Ils étaient en effet environ 5 500 en 1993, mais seulement 3 500 en 1994. Ils abordent donc les prochaines échéances en position de fragilité.

2) S'allier et se rassembler

Après la fin du pôle écologiste fort, quelle stratégie adopter ? Cette question est au cœur des débats qui ont lieu dans le parti dès la fin des élections européennes de 1994. L'élection présidentielle de 1995 apparaît comme une première tentative de reformulation de la stratégie d'alliance, avec des groupes cette fois-ci plus proches de la gauche alternative, mais le résultat n'est pas à la hauteur des espérances. Après cette élection et les municipales, une nouvelle stratégie va donc être promue, qui propose d'une part le dialogue avec les partis de la gauche gouvernementale, tels que le PS, et d'autre part l'unification de la mouvance écologiste, nécessaire pour faire des Verts un partenaire crédible et influent.

⁴¹⁷ Daniel Boy, Agrès Roche, « Du Nord au Sud, l'écologie dans tous ses états », in Pascal Perrineau (dir.), *Le vote des Douze. Les élections européennes de juin 1994*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 103-104.

⁴¹⁸ Rapport à l'AG, 11 novembre 1994, p. 4, boîte G2 Congrès CIRE/POL/EELV/CONG/13, fonds des Verts, CIRE.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 1.

La porte-parole des Verts Dominique Voynet est désignée en septembre candidate aux élections présidentielles par la Convention de l'écologie politique et sociale (CEPS) qui réunit les Verts, l'AREV, Écologie autrement et d'autres groupes écologistes locaux. Écologie autrement est créée en 1993 par des élus dissidents de Génération écologie. Enfin, la Convention alternative progressiste (CAP) fondée par des communistes refondateurs, dont Charles Fiterman, et dans laquelle se trouve également la LCR, soutient aussi la candidate des Verts.

Un nouveau rassemblement se construit donc, plus proche de la gauche non gouvernementale. Un accord politique est conclu entre la CAP et la CEPS le 12 janvier 1995, qui plaident pour une « alternative écologiste, solidaire et citoyenne⁴²⁰ ». Les convergences se concentrent sur quatre axes politiques : le développement durable, dans lequel sont incluses à la fois la question de l'environnement et celle de l'exclusion et du chômage, mais aussi la paix et la solidarité mondiale, l'égalité femmes-hommes et l'extension de la démocratie et de la citoyenneté⁴²¹. Un accord est également passé avec l'organisation Écologie autrement, mais il porte uniquement sur les modalités de la campagne du premier tour et sur la position à adopter au second tour⁴²². Le fondateur d'Écologie fraternité, le maire de Mèze, Yves Piétrasanta, est intégré au sein du comité de pilotage politique de la campagne présidentielle⁴²³. Les Verts cherchent donc à rassembler le plus possible autour de leur candidate tandis que, refusant toute alliance, Brice Lalonde et Antoine Waechter, qui a fondé en septembre 1994 son propre parti, le Mouvement écologiste indépendant (MEI), tentent aussi d'obtenir les 500 signatures requises pour se présenter. Sans succès cependant puisque seule Dominique Voynet parvient finalement à les obtenir⁴²⁴.

Ce rassemblement a toutefois des limites : si les Verts ont abandonné l'idée du pôle écologiste fort, ils ne veulent pas (encore) pour autant s'allier avec les partis de gauche traditionnels. Une motion amendée adoptée lors du CNIR des 8 et 9 octobre 1994 stipule ainsi que « l'espace politique autonome peut se construire à partir des organisations décidées à prendre en compte toutes les implications de la finitude de la planète », qui refusent « le libéralisme

⁴²⁰ Document « Accord politique entre la CAP et la CEPS », 12 janvier 1995, boîte E3 CNIR 1995-1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/60, fonds des Verts, CIRE.

⁴²¹ *Ibid.*

⁴²² Document « Accord entre Écologie Autrement et Dominique Voynet concernant les présidentielles », signé le 30 janvier 1995, boîte E3 CNIR 1995-1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/60, fonds des Verts, CIRE.

⁴²³ Document « Campagne présidentielle Dominique Voynet. Organigramme », 23 janvier 1995, boîte CNIR 1995-1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/60, fonds des Verts, CIRE.

⁴²⁴ Agnès Roche, « Les candidats écologistes, la chasse aux signatures », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995, op. cit.*

comme la planification » et le désistement pour la gauche au second tour des élections, et, enfin, qui acceptent de « prendre en compte les problèmes sociaux en tirant un trait sur le dogme de la lutte des classes comme seul moteur de l'histoire »⁴²⁵. Des partis comme le PS ou le PCF semblent donc, pour l'heure, explicitement exclus du périmètre des partenaires potentiels, tout comme le Mouvement des citoyens, que les Verts qualifient de « nationaliste, productiviste et partisan des essais nucléaires⁴²⁶ ». Une union sur le modèle de la gauche plurielle ne semble donc pour le moment clairement pas envisageable, d'autant plus que la mouvance écologiste est très divisée en son sein.

Après une campagne présidentielle « [...] nettement située à gauche⁴²⁷ », Dominique Voynet recueille 3,32 % des suffrages exprimés, soit moins qu'Antoine Waechter en 1988 (3,78 %) et que Brice Lalonde en 1981 (3,88 %). La candidate des Verts n'appelle pas à voter pour Lionel Jospin au second tour, s'inscrivant dans le refus traditionnel des Verts de donner une consigne de vote quand ils ne sont pas présents. En effet, selon un communiqué de presse du 30 avril 1995 rendant publique la motion adoptée durant le CNIR des 29 et 30 avril 1995, la candidate des Verts a interpellé à l'issue du premier tour Lionel Jospin et Jacques Chirac concernant l'arrêt définitif de Superphénix, l'abandon du projet de canal Rhin-Rhône à grand gabarit et du tunnel routier du Somport, les 35 heures par une loi-cadre, la proportionnelle et enfin l'abrogation des lois Pasqua⁴²⁸. Les réponses de Lionel Jospin, transcrites avec précision dans ce communiqué, seraient favorables aux propositions des Verts, par exemple sur l'abandon de Superphénix, ou relativement favorables, notamment sur la réduction du temps de travail, puisque Lionel Jospin souhaite mettre en place les 37 heures, vues comme une première étape vers les 35 heures. Le communiqué relève que les « réponses sont partielles ou insatisfaisantes sur les 35 heures, sur la proportionnelle, sur les lois Pasqua », tout en prenant acte de « ces avancées, même limitées »⁴²⁹. C'est donc à Lionel Jospin de convaincre les électeurs écologistes de voter pour lui au second tour. Cette motion, adoptée à 92 % des suffrages exprimés, montre donc la fermeté des Verts sur un certain nombre de positions et leur volonté de poser des conditions fortes à toute démarche d'alliance ou de rassemblement.

Un mois après l'élection présidentielle ont lieu les municipales des 11 et 18 juin 1995. Durant celles-ci, les Verts s'allient de façon beaucoup plus régulière qu'aux précédentes élections du même type avec des partis de la gauche gouvernementale et l'on dénombre environ 150 listes

⁴²⁵ Compte-rendu de réunion, CNIR des 8 et 9 octobre 1994, p. 3, boîte D1 CE/CNIR 1994 3^e trimestre 1994 Vrac CIRE/POL/EELV/VRAC/2, fonds des Verts, CIRE.

⁴²⁶ *Ibid.*

⁴²⁷ Guillaume Sainteny, *Les Verts, op. cit.*, p. 55.

⁴²⁸ Communiqué à la presse du 30 avril 1995 : « Second tour : motion adoptée ce jour par le CNIR », boîte E3 CNIR 1995-1996 CIRE/POL/INST/CF/60, fonds des Verts, CIRE.

⁴²⁹ *Ibid.*

d'union, ce qui semble préfigurer un changement de stratégie. Il n'y a certes pas d'accord national entre les Verts et le Parti socialiste mais des accords locaux sont signés : ainsi à Limoges, un accord, nommé « contrat d'idées et d'actions » est négocié entre les Verts et le PS⁴³⁰. Les listes de rassemblement des écologistes, donc autonomes, sont toutefois les plus nombreuses : elles se réunissent sous la bannière de la Convention de l'écologie politique et sociale, déjà utilisée pour les présidentielles. Ce rassemblement représente plus de 200 listes, dans plusieurs grandes villes notamment, telles que Lille, Tours ou Rennes⁴³¹. De nombreux Verts entrent donc dans des exécutifs locaux, même si l'on constate un fléchissement en voix des listes autonomes par rapport à 1989. Si au niveau national, une grande coalition de gauche n'est pas encore envisagée, ce qui ne saurait tarder, localement, le choix de l'alliance avec la gauche est de plus en plus privilégié.

La victoire de l'équipe Voynet à partir de 1993 s'accompagne donc d'une faible visibilité électorale et de l'échec de la nouvelle stratégie d'alliance avec Génération écologie. Cette configuration incertaine va conduire, dans le but de renforcer son enracinement dans le champ politique et sa visibilité, à privilégier à partir de 1995 une perspective stratégique de nouveau différente.

– *« Un partenaire incontournable d'une coalition majoritaire d'alternative »*

Du 10 au 12 novembre 1995 a lieu l'Assemblée générale du Mans. Alors que les assemblées générales précédentes ont installé l'acceptation de l'idée d'un dialogue avec les autres forces de gauche au sein des Verts, le texte adopté à l'issue de celle du Mans entérine deux objectifs principaux : la perspective d'une négociation avec les autres partis de gauche, en vue de construire une alternative politique majoritaire à la droite au pouvoir et la démarche d'unification de la mouvance écologiste.

La motion proposée par Dominique Voynet est adoptée à 75,66 % des suffrages le 11 novembre. Il s'agit d'une motion de synthèse car elle est ralliée par d'autres motions : celle des environnementalistes proches de Maryse Arditi, celle de Marie-Hélène Aubert, ainsi que celle de Guy Hascoët, clairement favorable à des accords électoraux avec le PS et le PCF. La motion de synthèse proposée par Dominique Voynet est reprise largement dans la résolution adoptée à l'issue de l'Assemblée fédérale. Celle-ci commence par un état des lieux sur la situation politique et sociale, dans lequel le jugement porté sur les socialistes est assez dur :

⁴³⁰ *Le Populaire*, 6 mai 1995, page inconnue, boîte D2 1994 Correspondance CIRE/POL/EELV/CORESS/3, fonds des Verts, CIRE.

⁴³¹ Revue de presse du mardi 6 juin 1995 sur les municipales, boîte D2 Correspondance CIRE/POL/EELV/CORESS/3, fonds des Verts, CIRE.

« Quant à la gauche institutionnelle, elle prépara placidement l’alternance. Incapable des remises en cause nécessaires, le PS continue de ne s’adresser qu’aux élites, sans comprendre que l’urgence est d’être entendu par les plus démunis, de rompre avec le libéralisme et de redéfinir un nouveau mode de gestion des relations économiques⁴³². » Dans une deuxième partie, cette résolution revient sur la recomposition de l’écologie politique et la question de l’ancrage à gauche : il est admis que sur le terrain des luttes, les rapprochements avec les partis de gauche sont nombreux mais ne se traduisent pas automatiquement sur le plan politique. De surcroît, des divergences subsistent, notamment sur les conditions de la réduction du temps de travail, sur lesquelles nous reviendrons. Ces divergences justifient donc le maintien des Verts et des écologistes comme pôle politique autonome.

Cependant, cette résolution affirme la nécessité de « s’imposer comme un partenaire incontournable d’une coalition majoritaire d’alternative à l’actuelle majorité et à la politique de tous les gouvernements précédents⁴³³ ». La stratégie d’alliance promue par l’Assemblée fédérale de novembre 1995 ne relève donc pas, et il est important de le souligner, de l’alliance automatique avec le PS ou tout autre parti. À l’instar de Simon Persico, on peut affirmer ainsi que les Verts sont entrés dans une stratégie d’« autonomie contractuelle⁴³⁴ » : la perte d’autonomie n’est donc possible que s’il y a contrat public. Mais les Verts tentent bel et bien de trouver une voie nouvelle entre le « ni-ni », à propos duquel il est précisé qu’il s’est « souvent traduit par le “et-et” », et « l’alliance systématique, qui nous conduirait à la satellisation, précurseur de la disparition »⁴³⁵. Les Verts se fixent donc comme but d’engager en 1996 une « réflexion sur les conditions d’actions et d’accords politiques⁴³⁶ », en vue des différentes élections, et en particulier législatives, qui sont prévues, à ce moment-là, en 1998.

De plus, en décembre 1996, les Verts lancent un appel pour « une grande coalition pour une alternative politique en 1998⁴³⁷ ». Rappelant le mal-être de nombre de citoyens, cet appel souligne que deux points peuvent faire consensus parmi les partis progressistes : la nécessité de « s’attaquer à la logique du libéralisme économique⁴³⁸ » et la présence d’une population et

⁴³² Document « Rassembler pour agir. Résolution de l’Assemblée fédérale des Verts – Le Mans 1995 », p. 1, boîte D1 Congrès (AG) CIRE/POL/EELV/CONG/19, fonds des Verts, CIRE.

⁴³³ *Ibid.*

⁴³⁴ Simon Persico, *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l’écologie*, thèse de science politique sous la direction de François Haegel, IEP de Paris, 2014, p. 132.

⁴³⁵ Document « Rassembler pour agir. Résolution de l’Assemblée fédérale des Verts – Le Mans 1995 », p. 2, boîte D1 Congrès CIRE/POL/EELV/CONG/19, fonds des Verts, CIRE.

⁴³⁶ *Ibid.*

⁴³⁷ Appel à une grande coalition pour une alternative politique en 1998, p. 9-10, CNIR des 30 novembre et 1^{er} décembre 1996, documents de séance dossier n° 1, boîte E5 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/84, fonds des Verts, CIRE.

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 9.

de forces sociales « prêtes à transformer notre société⁴³⁹ ». Pour les mettre en œuvre, il propose la constitution de cette coalition sur les bases de dix orientations, conformes aux idées des Verts : réduction du temps de travail à 32 heures, renforcement des services publics et du budget attribué, priorité aux transports en commun, conversion de l'agriculture productiviste en agriculture extensive, objectif de rédaction d'une Constitution pour une Union européenne au service de la paix, de l'emploi et de l'environnement, etc.

– *L'unification*

Le deuxième objectif de la résolution adoptée lors de l'Assemblée générale du Mans est d'enclencher un processus d'« unification de l'écologie politique en un seul parti écologiste⁴⁴⁰ ». La méthode est la suivante : les Verts proposent de constituer un comité national d'animation chargé de diffuser un appel qui préciserait les modalités du rassemblement et d'organiser un forum national pour lancer le processus. Des forums locaux seraient ensuite mis en place en 1996 pour débattre avec les autres organisations intéressées, ces travaux devant être synthétisés avant l'été de la même année⁴⁴¹.

Il est à noter que dès juillet 1995, les Verts avaient proposé dans un « Appel au regroupement des écologistes⁴⁴² » une unification du mouvement avant la fin du printemps 1996 aux partenaires de la CEPS. Cet appel part du constat que l'ancrage de terrain des écologistes, confirmé par les municipales, est néanmoins « à un niveau peu satisfaisant⁴⁴³ ». L'influence de l'écologie politique est jugée insuffisante et sa dispersion « très mal reçue par nos sympathisants et par l'opinion publique⁴⁴⁴ ». Cet émiettement représente en effet un handicap pour les Verts, qui souhaitent réunir en leur sein et représenter l'ensemble de la mouvance écologiste et qui pâtissent de la présence de candidats écologistes divers aux élections : en 1993, par exemple, les écologistes divers recueillent 3,2 % des suffrages. Daniel Boy souligne ainsi une « captation du capital de voix écologistes par les écologistes divers⁴⁴⁵ ».

⁴³⁹ Appel à une grande coalition pour une alternative politique en 1998, p. 9, CNIR des 30 novembre et 1^{er} décembre 1996, documents de séance dossier n° 1, boîte E5 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/84, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁴⁰ Document « Rassembler pour agir. Résolution de l'Assemblée fédérale des Verts – Le Mans 1995 », p. 2, boîte D1 Congrès CIRE/POL/EELV/CONG/19, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁴¹ *Ibid.*

⁴⁴² Appel au regroupement des écologistes, CNIR des 1^{er} et 2 juillet 1995, boîte E3 CNIR 1995-1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/60, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁴³ *Ibid.*

⁴⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁴⁵ Daniel Boy, « Écologistes : retour sur terre », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 170.

Les années 1996 et 1997 vont donc être consacrées au travail d'unification⁴⁴⁶, qui s'effectue notamment de manière approfondie avec Convergence écologie solidarité (CES), formation créée par Noël Mamère, ancien vice-président et porte-parole de Génération écologie, en 1994, dans l'objectif d'une fusion. Elles ne se déroulent cependant pas sans heurts : une lettre de CES du 16 avril 1997 indique qu'en l'absence d'une majorité favorable à la modification des statuts pour intégrer les Verts, CES ne peut accepter pour les moments de les rejoindre⁴⁴⁷.

Cette unification est un objectif important, car, comme l'explique Yves Cochet dans un rapport nommé « Réflexions sur les élections de 1998 » et présenté lors du CNIR des 30 et 31 mars 1996 :

« Une partie de notre force, notamment pour un éventuel contrat avec le PS et le PCF, viendra de l'aboutissement de l'opération unification-modernisation de l'écologie politique qui nous positionnera comme l'organisation écologiste la plus représentative (présence de militants dans toutes les régions, par exemple)⁴⁴⁸. »

Chez les Verts, on constate donc que la question de l'alliance a un fort impact, davantage que chez les socialistes et les communistes, sur la répartition interne des responsabilités et sur la légitimité des directions. Si le rapport des Verts à cette question évolue beaucoup de 1993 à 1996, il ne faut pas opposer plus que de raison la stratégie d'Antoine Waechter, qui était partagée par de nombreux militants, et celle de Dominique Voynet, qui conduit la nouvelle majorité s'imposant au début de notre période. En effet, celle-ci ne souhaite pas que les Verts perdent leur spécificité. Mais les échecs des élections législatives et européennes et de l'alliance avec Génération écologie conduisent à repenser la perspective stratégique du parti, tout en maintenant son identité. Les nouveaux objectifs décidés en 1995 dessinent donc un chemin clair pour une organisation qui reste bien moins établie dans le champ politique que les autres partis de gauche, vers qui elle commence cependant à se tourner. Après avoir étudié les différentes configurations internes, il est temps à présent de se pencher davantage sur les relations entre les partis et les enjeux d'un éventuel rapprochement.

⁴⁴⁶ Les archives du fond Dominique Voynet, conservées au CIRE, rendent largement compte des discussions entre ces deux organisations, mais plus généralement des tentatives de la part des Verts de se rapprocher de toutes les organisations écologistes existantes.

⁴⁴⁷ Boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/149, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁴⁴⁸ Document « Réflexions sur les élections de 1998 », daté du 24 mars 1996, CNIR des 30 et 31 mars 1996, boîte E5 CNIR 1996 EELV CIRE/POL/EELV/INST/CF/84, fonds des Verts, CIRE.

2^e PARTIE – S’UNIR OU NE PAS S’UNIR ? ÉCHANGES, INTÉRÊTS, CONTRAINTES

S’unir ou ne pas s’unir ? Telle est la question, pourrait-on dire, qui se situe en amont de la conception de toute alliance. Dans cette deuxième partie, il s’agit, dans une perspective plus thématique que strictement chronologique, d’examiner les éléments favorables à l’un et l’autre termes de l’alternative. Il faut tout d’abord comprendre dans quels cadres la confrontation idéologique se déploie et examiner ces aboutissements. Bien sûr, les considérations idéologiques ne sont pas exemptes de calculs électoraux, les partis ayant avant tout pour objectif de remporter le pouvoir, même si c’est au service d’un projet, et pour cela de gagner des élections. Il faut également prendre un peu de recul en examinant le contexte social, en particulier en 1995, et même faire un pas de côté, en analysant la situation du camp adverse, en proie lui aussi à la même question : s’unir ou ne pas s’unir ? Tous ces éléments indépendants de la vie interne des partis politiques de gauche seront examinés dans le quatrième puis dans le cinquième chapitre. Enfin, cette question n’est pas dégagée de considérations historiques et est même lourde du poids des traditions partisans, des cultures politiques, souvent différentes, qu’il s’agira d’étudier dans le sixième chapitre. Chaque organisation a des attentes qui sont différentes mais qui, du fait des expériences communes ou des intérêts partagés, se rejoignent *in fine*. En fin de compte, sans adopter une logique de comptabilité qui n’aurait pas de sens, on peut considérer que les facteurs incitatifs, qu’ils soient internes ou externes, sont plus nombreux que ceux qui ne le sont pas. La réponse ne surgit cependant pas de façon nette et tranchée : elle mûrit jusqu’à l’annonce de la dissolution de l’Assemblée nationale par Jacques Chirac en avril 1997.

Chapitre 4 – Échanges : lieux, expressions, discussions

Si les unions ne se font pas toujours sur des bases programmatiques, comme le montre par exemple le Cartel des gauches de 1924 qui ne s'appuyait pas sur un programme commun en raison du malaise des socialistes, gênés par cette alliance avec les radicaux et préférant garder leur programme et ne pas participer au gouvernement⁴⁴⁹, la question des accords et des désaccords idéologiques⁴⁵⁰ reste cruciale. En effet, même si elle n'est pas traduite dans un document ou un contrat, elle conditionne le rapprochement entre les partis et la reconnaissance des autres organisations partisans comme étant proches ou éloignées de soi. L'organisation de débats à partir de 1994 entre les différents partis progressistes, que nous étudierons dans une première section, constitue donc un pas important vers ce rapprochement. Il faut d'abord analyser ces nombreux lieux d'échanges, avant de se pencher plus concrètement sur les convergences et les divergences idéologiques entre les partis de gauche et écologiste sur les thématiques de l'économie et de l'écologie, puis de l'Europe. En effet, l'économie et l'écologie constituent des points sur lesquels, malgré des désaccords, en particulier entre les partis de gauche traditionnels et les écologistes, des convergences apparaissent, comme nous le verrons dans une deuxième section. Par contre, la question de l'Europe représente réellement un point fort de clivage dans les années 1980 mais aussi et surtout 1990, que nous analyserons dans une troisième section.

1) De multiples lieux d'échanges : débats publics et privés

– *Les Assises de la transformation sociale : un premier espace de rencontre important*

Les Assises de la transformation sociale représentent à l'origine, pour le Parti socialiste, la deuxième étape du renouvellement qui intervient après les États généraux de juillet 1993, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 1. Il s'agit alors de renouer un dialogue avec les autres forces politiques « de progrès » et d'engager par ce biais une « stratégie de recomposition de tous les acteurs de la transformation sociale et politique [...] »⁴⁵¹. Toutefois, le Parti socialiste ne souhaite pas apparaître comme l'organisateur de ces initiatives⁴⁵². Mais le comité de pilotage mis en place pour organiser les différents débats

⁴⁴⁹ Claire Andrieu, *Le programme commun de la résistance. Des idées dans la guerre*, op. cit., p. 21.

⁴⁵⁰ Le terme « idéologie » est ici utilisé dans une perspective ni péjorative, ni marxiste, comme il peut l'être parfois, et renvoie à l'ensemble plus ou moins systématisé d'idées et de croyances d'un groupe politique.

⁴⁵¹ Rapport de Jean-Christophe Cambadélis, p. 4, boîte n° 325 Coordination PS Congrès du Bourget 1993, archives du PS, FJJ.

⁴⁵² Relevé de conclusions de la Direction nationale provisoire, 13 octobre 1993, boîte n° 277 Coordination PS 1991-1993 Bureaux exécutifs, archives du PS, FJJ.

semble en grande partie composé de socialistes : hormis Charles Fiterman et Gilbert Wasserman, on retrouve les noms de Jean-Christophe Cambadélis, Harlem Désir, Lionel Jospin, Henri Weber⁴⁵³... Sur ce comité de pilotage, aucune archive, qui aurait permis de déterminer réellement si l'organisation a bien été pluraliste, n'a été retrouvée.

Le processus des assises débute le vendredi 7 janvier 1994 par la publication dans *Le Monde* d'un appel signé par 746 personnalités politiques ou associatives se prononçant en faveur de l'organisation de ces débats⁴⁵⁴. Cet appel est très court : cinq lignes en dehors de la liste des cinq rencontres prévues en 1994⁴⁵⁵. Il met en avant l'idée selon laquelle les « bouleversements » récents du monde nécessitent que les acteurs de la transformation sociale confrontent leurs analyses et entament un dialogue sur « les questions de fond », de manière déconnectée des échéances électorales⁴⁵⁶. Rien donc sur la stratégie ou la question des alliances, et la coloration politique de cet appel est très peu marquée. En effet, aucun parti, syndicat ou association ne s'affichent en tant que tels.

Mais les signataires sont assez diversifiés : on retrouve, en grand nombre, des socialistes de tous courants, de Julien Dray à Michel Rocard en passant par Laurent Fabius et Henri Emmanuelli, des Verts tels que Dominique Voynet, Marie-Christine Blandin, Alain Lipietz ou encore Yves Cochet, et des communistes, surtout contestataires, avec Charles Fiterman, Guy Hermier, Anicet Le Pors, Philippe Herzog. Tous les communistes cités ne sont pas à proprement parler des fondateurs, mais très peu font partie du noyau dur de la direction du PCF. Au-delà de ces trois tendances, on retrouve quelques radicaux tels que Michel Crépeau ou François Abadie, des syndicalistes ou figures diverses comme Alain Obadia, dirigeant de la CGT⁴⁵⁷, ou Benjamin Stora, historien. Aucun membre du Mouvement des citoyens n'a signé l'appel, car ce parti refuse de participer aux assises. Ainsi, George Sarre, un des dirigeants nationaux proches de Jean-Pierre Chevènement, juge la démarche « pleine d'arrière-pensées », « exclusivement médiatique » et qui aurait pour but de permettre aux socialistes de se « fabriquer une image de parti fédérateur »⁴⁵⁸. Il est peu étonnant que ce parti créé très récemment cherche à se démarquer du Parti socialiste et à affirmer une identité

⁴⁵³ Il s'agit selon Yves Cochet des « habitués » (Compte-rendu exhaustif du CE de mai-juin-juillet 1995, p. 31, boîte D2 CIRE/POL/EELV/INST/CF/26, fonds des Verts, CIRE).

⁴⁵⁴ Document « 1^{res} Assises de la transformation sociale », boîte 305 J 22-23, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

⁴⁵⁵ Dans l'entretien réalisé le 15 décembre 2017, Jean-Christophe Cambadélis juge que malgré son caractère très court, cet appel a été « long et fastidieux à négocier ».

⁴⁵⁶ Document « 1^{res} Assises de la transformation sociale », boîte 305 J 22-23, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

⁴⁵⁷ Alors numéro 2 de la CGT, il a annoncé dans une lettre datée du 23 décembre 1993 et adressée à la direction du PCF que, dans la perspective du XVIII^e Congrès, il ne souhaite pas renouveler son mandat au Comité directeur (boîte 305 J 313, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis).

⁴⁵⁸ *Le Monde*, 23 novembre 1993, archives en ligne.

propre. Génération écologie est également absent des signataires. Enfin, chez les Verts, la participation à ces débats ne fait pas l'unanimité. Ainsi, le CNIR réuni les 27 et 28 novembre 1993 interdit de s'investir au sein du comité de pilotage : 56 personnes votent contre cette participation et 47 pour, en plus de 5 abstentions et 3 refus de vote⁴⁵⁹.

La première rencontre a lieu les 5 et 6 février 1994 à la Maison de la chimie, à Paris, sur le thème « Pourquoi transformer la société ? » De cette première réunion, Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national aux relations extérieures, fait devant le Bureau exécutif du 9 février 1994 un « bilan positif » et affirme que « toute la palette des forces de gauche et de progrès associatives et politiques était représentée [...]. Le PC et les Écologistes étaient également là au grand complet, toutes sensibilités internes incluses⁴⁶⁰ ». Les archives des Bureaux exécutifs de l'année 1994 montrent que les socialistes sont globalement satisfaits de ces rencontres.

D'autres réunions sont prévues pour le reste de l'année : à Rennes en avril sur le thème « Quelle économie pour l'emploi ? », en septembre à Vaux-en-Velin sur la notion de « Vivre ensemble », en octobre à Lille avec pour intitulé « Pratique du pouvoir, citoyenneté et démocratie » et enfin, en décembre à Toulouse sur le thème « Repenser le monde ». Les sujets sont donc très vastes, assez généraux et traditionnels à la gauche. Toutefois, les deux dernières réunions prévues, à Lille et à Toulouse, n'ont pas lieu, la raison de cette annulation nous étant inconnue. La dernière réunion se tient donc à Paris les 3 et 4 décembre 1994 sur la question : « Quelles perspectives maintenant pour la politique⁴⁶¹ ? »

Comment se déroulent ces rencontres ? Prenons l'exemple de celle des 24 et 25 septembre, organisée en banlieue lyonnaise, sur la thématique du Vivre ensemble⁴⁶². Ces deux journées sont découpées en cinq plénières différentes auxquelles correspondent cinq ateliers dont les thèmes sont « Solidarités entre générations », « Vivre ensemble aujourd'hui », « Les jeunes dans la ville : du chômage à la citoyenneté », « Les partages du savoir » et « Équilibre du territoire et économie locale ». Des thématiques très différentes sont donc abordées. Concernant les intervenants lors des séances plénières, dont le nombre varie à chaque fois entre six et sept, les socialistes sont souvent nombreux, comme lors de la plénière sur les partages du savoir, durant laquelle interviennent Alain Bergounioux, Yvette Roudy et Henri

⁴⁵⁹ Compte-rendu des décisions du CNIR des 27 et 28 novembre 1993, p. 2, boîte D3 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/14, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁶⁰ Intervention de Jean-Christophe Cambadélis, Compte-rendu du Bureau exécutif du 9 février 1994, p. 2, boîte n° 278 1994 Bureaux nationaux dossiers 5 janvier 1994 – 27 juillet 1994, archives du PS, FJJ.

⁴⁶¹ Rapport d'activité du PS présenté par Jean Glavany, Congrès national de Liévin des 18, 19 et 20 novembre 1994, p. 18, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

⁴⁶² Document « ATS 24-25/09/94 à Vaux-en-Velin : "Vivre ensemble" », 7 pages, boîte 1 FP2 – 160, fonds Pierre Mauroy, FJJ.

Emmanuelli. Un certain respect des courants est observé. Les Verts sont présents dans chaque plénière : on retrouve ainsi Daniel Cohn-Bendit ⁴⁶³, Marie-Hélène Aubert, Jean-Luc Bennahmias, Yves Cochet et Dominique Voynet, tandis que se côtoient communistes orthodoxes et communistes critiques tels que Charles Fiterman ou Gilbert Wasserman, exclu du PCF en 1988 après s'être ouvertement opposé à la direction ⁴⁶⁴, tous deux ayant créé en 1994, avec d'autres fondateurs, la Convention pour une alternative progressiste. Les petites formations, dont Convergence écologie solidarité est un autre exemple, sont donc représentées. On note la présence de seulement deux personnes issues du monde associatif rhodanien. Si les séances plénières sont davantage tournées vers la participation de dirigeants politiques nationaux, la composition des ateliers est différente. On trouve en effet beaucoup d'élus locaux, tels Maurice Prunetta, maire du 12^e arrondissement de Marseille et présidente du premier atelier sur les solidarités entre générations, des syndicalistes ainsi que des membres d'associations, comme Medhi Lalloui qui préside le deuxième atelier en raison de sa qualité de membre de l'association Black Blanc Beur. Les organisations représentées sont nombreuses : UNEF, UNEF-ID, SOS Racisme, Ligue des droits de l'homme, FEN, CFDT, Cimade, JOC, FSU, SNES, etc., mais aussi des associations plus locales comme l'Amicale laïque du 9^e arrondissement de Lyon ou Déclic Jeunes Villeurbanne. C'est donc, au sein de cette rencontre des assises, tout un réseau d'élus, de dirigeants politiques, syndicaux, associatifs, locaux ou plus nationaux, qui est mobilisé à travers la présence de leurs membres, cependant engagés à titre personnel en général.

La venue des autres forces politiques aux réunions organisées dans le cadre de ces assises, qu'elles considèrent comme étant avant tout celles des socialistes, s'inscrit dans une démarche prudente. Ainsi, lors de la première rencontre portant sur la transformation de la société, Dominique Voynet récuse toute volonté de vouloir se ranger derrière les socialistes et préfère livrer une analyse « de l'échec des socialistes au gouvernement », qui offre un espace politique à la lente maturation des écologistes et à « la prise de conscience des limites, des erreurs, des renoncements de la gauche au pouvoir » ⁴⁶⁵. Dominique Voynet n'épargne donc pas les socialistes, dont elle dénonce « la distorsion croissante entre le discours et les actes » et le « mépris » à l'égard des écologistes ⁴⁶⁶. Cette intervention laisse apparaître une dimension importante des divergences entre le PS et les Verts : la désapprobation des écologistes face à certaines décisions particulières des socialistes lorsqu'ils étaient au pouvoir, comme « la

⁴⁶³ Il est alors membre des Verts allemands et député européen.

⁴⁶⁴ *Le Monde*, 19 janvier 2006, archives en ligne.

⁴⁶⁵ Document « Assises de la transformation sociale. Intervention de Dominique Voynet. Paris – 5 février 1994 », boîte D2 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/100, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁶⁶ *Ibid.*

scandaleuse entrée en guerre de notre pays pour défendre l'accès des gaspilleurs occidentaux aux champs de pétrole koweïtiens⁴⁶⁷ », en référence à la Guerre du Golfe de 1991. Malgré ces critiques, des Verts se sont beaucoup impliqués : dans un court texte nommé « Pourquoi nous y allons », Yves Cochet rappelle que les Verts ont insisté pour que le processus des assises « soit impulsé et animé par des personnalités et par des acteurs de terrain, et non par des organisations⁴⁶⁸ » et que plusieurs familles politiques soient présentes, afin d'éviter le face-à-face avec le Parti socialiste. La participation aux assises est cependant loin de faire l'unanimité au sein de ce parti. Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 3, le CNIR des 9 et 10 octobre 1993 accepte que des Verts, « à titre individuel », participent à la préparation des assises mais à certaines conditions. Par exemple, il faut qu'aucune nouvelle structure des Verts, aucune formation politique ne soit organisatrice en tant que telle⁴⁶⁹.

À l'issue de ces rencontres cependant, aucune autre initiative, de quelque nature qu'elle soit, ne semble émerger directement. Lionel Jospin en fait part au Bureau national du 31 août 1994 et « pose le difficile problème de l'aboutissement des assises⁴⁷⁰ ». En février 1994, Jean-Christophe Cambadélis avait pourtant évoqué la possibilité de « s'orienter vers un constat final de "divergences – convergences" à l'issue des rencontres, un état de l'union en quelque sorte⁴⁷¹ ». Mais aucun document à ce sujet n'a été retrouvé dans les archives et les élections européennes de juin 1994 montrent que chacun garde son indépendance électorale. Il ne faut donc pas surestimer, ni sous-estimer, l'impact que ces assises ont eu sur les différents partis progressistes : elles sont sans aucun doute à la genèse du processus de la gauche plurielle et ont impulsé un rapprochement et une habitude de dialogues entre les partis, mais elles n'avaient pas d'autres fonctions que d'être un espace de rencontres, dont la pertinence du cadre s'est vite épuisée⁴⁷².

– *La multiplication des rencontres et des débats*

En dehors des Assises de la transformation sociale, d'autres rencontres sont organisées par les différents partis de gauche au cours des années 1990. Ces nombreux débats et autres forums,

⁴⁶⁷ Document « Assises de la transformation sociale. Intervention de Dominique Voynet. Paris – 5 février 1994 », boîte D2 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/100, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁶⁸ Texte placé à la suite du document « Assises de la transformation sociale. Intervention de Dominique Voynet. Paris – 5 février 1994 », boîte D2 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/100, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁶⁹ Document « Les Assises de la transformation sociale, suite », boîte D3 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/14, fonds des Verts, CIRE.

⁴⁷⁰ Intervention de Lionel Jospin, p. 4, Compte-rendu du Bureau national du 31 août 1994, boîte 1FP2 8 160, fonds Pierre Mauroy, FJJ.

⁴⁷¹ Intervention de Jean-Christophe Cambadélis, p. 2, Compte-rendu du Bureau exécutif du 9 février 1994, boîte n° 278 Coordination Bureaux nationaux 15 janvier 1994 – 27 juillet 1994, archives du PS, FJJ.

⁴⁷² Dominique Voynet parle ainsi des Assises de la transformation sociale comme d'un « processus mort », au lendemain de l'élection présidentielle en novembre 1995 (Compte-rendu exhaustif de la réunion du CE du 28 novembre 1995, boîte D1 BE (CE) CIRE/POL/EELV/INST/BE/29, fonds des Verts, CIRE).

qui prennent des formes diverses, sont l'occasion pour les dirigeants des partis de confronter leurs analyses de manière publique, d'approfondir les liens créés lors des assises, parfois entre des partis qui n'avaient eu jusqu'alors que très peu de contacts, comme le PCF et les Verts. Il serait fastidieux et sans doute impossible de dresser avec exhaustivité la liste des rencontres qui ont émaillé le milieu des années 1990, mais nous voulons en signaler quelques-unes parmi les plus marquantes.

Il existe plusieurs types de débats, donnant lieu à des prises de parole qui sont autant de signaux et de prises de position, souvent symboliques, importants dans les relations entre les deux partis. Tout d'abord, certains forums relèvent de processus conventionnels au sein des partis : il en est ainsi des Journées d'été des Verts, organisé fin août 1996, durant lesquelles interviennent Charles Fiterman, Lionel Jospin et Robert Hue. Ces universités d'été, qui ont lieu chaque année, sont un rituel au sein des partis et offrent aux cadres et militants l'occasion de se retrouver, dans une perspective de redynamisation de l'esprit de parti. Lionel Jospin, Robert Hue et Charles Fiterman interviennent donc durant l'une des tables rondes des Journées d'été, intitulée « L'horizon 1998 : quelles priorités pour le développement soutenable ? » L'intérêt ici est donc, dans la perspective nette des échéances électorales qui devaient avoir lieu à peine deux ans plus tard, d'inciter trois dirigeants de gauche à exposer leurs idées pour la première fois au sein d'une assemblée des Verts concernant le développement soutenable, expression qui apparaît relativement modérée. L'intervention de Lionel Jospin est intéressante car elle constitue une tentative de jonction entre les cultures idéologiques de ces deux partis, dont nous reparlerons dans les prochaines sections de ce chapitre. Lionel Jospin affirme ainsi que « quatre dimensions importantes » doivent être intégrées dans une « politique de développement durable »⁴⁷³ : un développement économique où une conception nouvelle de la croissance, devenue faible, doit être trouvée, une attention portée au social avec une répartition plus égalitaire des revenus notamment, la prise en compte de la dimension écologique avec le respect des ressources, de la biodiversité, du « patrimoine de la planète » et le respect de l'éthique. L'expression « développement soutenable » est donc entendue dans un sens très large. Mais cette rencontre n'est pas la seule qui réunit le PCF, les Verts et le PS en 1996.

Ainsi, un colloque est organisé par le PS le 16 mars 1996, sur le thème de « La France et l'Europe face à la mondialisation ». Il vient en quelque sorte en préambule d'une convention nationale du PS qui se tient les 30 et 31 mars sur le même thème. Cette réunion, ainsi que l'audition préalable d'autres responsables politiques de Radical, de la CAP ou encore de

⁴⁷³ *Vendredi*, n° 292, 6 septembre 1996, p. 6, archives en ligne, FJJ.

Convergences⁴⁷⁴, montre la volonté du Parti socialiste d'associer les autres partis de gauche à un processus interne. Interviennent de nombreux représentants des différentes sensibilités du PS, des intellectuels proches du PS, comme Jacques Attali ou Dominique Schnapper, des membres de partis socialistes européens, mais également les dirigeants d'autres forces de gauche. Deux tables rondes sont réservées aux plus connus : la première réunit Michel Rocard, Pierre Mauroy, Henri Emmanuelli, Jean-Pierre Chevènement, Tony Blair, Charles Fiterman et Noël Mamère. La seconde réunit Jacques Delors, Laurent Fabius, Robert Hue, Dominique Voynet et Jean-Michel Baylet. Les opinions exprimées concernant la construction européenne, le rapport à la mondialisation et la place de la France sont souvent assez différentes, point que nous approfondirons dans les prochaines sections de ce chapitre. La presse socialiste insiste avec force sur le caractère historique car il s'agit « du 3^e grand rendez-vous de la gauche après 1936 et 1987 », sans que l'on sache exactement à quoi la date de 1987 fait référence, qui mettrait « fin à une démarche bien souvent autiste [*sic*] dans les recherches programmatiques des partis de gauche et des écologistes »⁴⁷⁵. Toutefois, ce colloque est le seul organisé par le PS en 1996, malgré la tenue de deux autres conventions.

Après l'élection présidentielle de 1995, le PCF organise lui aussi durant l'année 1996 plusieurs forums, départementaux ou nationaux, présentés comme la première traduction concrète de la démarche du Pacte unitaire pour le progrès⁴⁷⁶, amorcé en 1994, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2. Ils participent donc aussi à orchestrer « les retrouvailles de la gauche⁴⁷⁷ ». Plusieurs grands forums nationaux ont lieu durant l'année 1996, à Lille, Lyon, Bercy, Nantes, Strasbourg, avec à chaque fois des thématiques particulières. Ces forums ne laissent pas indifférents les autres partis de gauche : ainsi au lendemain du forum de Bercy, tenu le 2 avril 1996, Lionel Jospin juge durant la réunion du Bureau national que les socialistes en tirent un bilan plutôt positif et que ce genre de rassemblement offre un indicateur de la « bonne santé » de la gauche⁴⁷⁸. Daniel Percheron considère pour sa part que « le Parti communiste a réussi sa réintégration dans la “famille de la gauche” dans d'excellentes conditions⁴⁷⁹ », signe de la distance qui s'était installée entre le PS et le PCF. Mais, comme le souligne ce sénateur du Pas-de-Calais, les socialistes sont mal à l'aise face au discours du PCF revendiquant la nécessité de ne pas recommencer les erreurs du passé, qui

⁴⁷⁴ La circulaire n° 1243 datée du 6 mars 1996 explique qu'ont été auditionnés, outre des intellectuels et des experts, des membres de la CGC, de Convergences, de la CAP, du PC, de la CFDT, de l'AREV et enfin de Radical (p. 2, boîte n° 282 Coordination Bureau national 10 janvier 1996 – 10 juillet 1996, archives du PS, FJJ).

⁴⁷⁵ *Vendredi*, n° 278, 29 mars 1996, p. 8, archives en ligne, FJJ.

⁴⁷⁶ Rapport de Marie-Georges Buffet, Conseil national des 7 et 8 février 1996, p. 12-16, *L'Humanité*, 8 février 1996, 3 MI 39/342, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁴⁷⁷ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation, op. cit.*, p. 144-145.

⁴⁷⁸ Compte-rendu du Bureau national du 3 avril 1996, p. 2, boîte n° 282 Coordination Bureaux nationaux 10 janvier 1996 – 10 juillet 1996, archives du PS, FJJ.

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 3.

place le PS en « porte-à-faux » si les communistes en font « un axe stratégique »⁴⁸⁰. Le Parti socialiste se voit donc contraint de défendre à la fois le bilan des socialistes au pouvoir, tout en revendiquant un droit d'inventaire. Jean-Christophe Cambadélis nuance cette inquiétude en rappelant les « problèmes internes du PCF »⁴⁸¹. Le secrétaire national aux relations extérieures plaide par ailleurs pour la construction de « rapports nouveaux »⁴⁸², détachés de la période antérieure, avec les communistes.

Par la suite, en mars 1997, les forums se transforment en « Assises pour le changement en 1998 ». Une lettre du secrétaire de la fédération de Seine-et-Marne du PCF précise que si les forums étaient organisés de manière interne, les Assises pour le changement, à l'instar de celles ayant eu lieu en 1994, doivent se préparer avec d'autres organisations car, à la différence des « Forums de 96 », le PCF vise à une « proposition explicite pour 98 » et souhaite définir avec les autres partis de gauche et les citoyens « les bases d'une politique de progrès »⁴⁸³. La fédération de Seine-et-Marne propose donc dans cette lettre aux Verts de Seine-et-Marne de coorganiser les assises dans le département en question⁴⁸⁴. La dissolution de l'Assemblée nationale ayant été annoncée quelques semaines plus tard, fin avril 1997, ces assises n'ont pas pu avoir lieu.

Outre ces débats publics, de nombreuses rencontres privées entre membres de la direction des partis ont lieu mais aucun compte-rendu de celles-ci n'a été retrouvé dans les archives. Ainsi, dans son rapport sur les assises, Jean-Christophe Cambadélis précise qu'il a conçu pour les préparer une « mission exploratoire en direction de l'opposition démocratique à la droite » qui s'est traduite par la conduite « d'une centaine de rencontres individuelles »⁴⁸⁵. Cécile Amar et Ariane Chemin évoquent largement, dans leur ouvrage sur la gauche plurielle, ces rencontres que l'on pourrait qualifier d'informelles⁴⁸⁶ et qui ont sans doute contribué de manière essentielle au rapprochement entre les différents partis de gauche, ce que confirme Daniel Vaillant⁴⁸⁷ en soulignant que Lionel Jospin rencontre « au Bistrot de Paris tous les mercredis à midi Dominique Voynet, les amis de Chevènement, les radicaux de gauche... »⁴⁸⁸. Comme

⁴⁸⁰ Compte-rendu du Bureau national du 3 avril 1996, p. 3, boîte n° 282 Coordination Bureaux nationaux 10 janvier 1996 – 10 juillet 1996, archives du PS, FJJ.

⁴⁸¹ *Ibid.*

⁴⁸² *Ibid.*

⁴⁸³ Lettre du 6 mars 1997 du secrétaire de la fédération PCF de Seine-et-Marne, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁴⁸⁴ *Ibid.*

⁴⁸⁵ Rapport de Jean-Christophe Cambadélis sur les Assises de la transformation sociale, Congrès national du Bourget des 22, 23 et 24 octobre 1993, p. 20 *sq.*, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

⁴⁸⁶ Cécile Amar, Ariane Chemin, *Jospin & Cie. Histoire de la gauche plurielle 1993-2002*, op. cit., p. 21 *sqq.*

⁴⁸⁷ Voir la biographie en annexe n° 1.

⁴⁸⁸ Ces déjeuners au Bistrot de Paris sont évoqués aussi par Pierre Moscovici dans son ouvrage *Un an après*,

nous l'avons vu, ces rencontres privées et publiques sont l'occasion pour les différents partis de gauche de confronter leurs idées, confrontations que nous allons maintenant étudier.

2) Économie et écologie : des terrains d'entente ?

Nous proposons tout d'abord d'étudier de manière approfondie deux thématiques : l'économie, comprise dans un sens assez large, et l'écologie. Elles apparaissent en effet comme deux terrains au sein desquels des différences se jouent, particulièrement entre les partis de gauche traditionnels et les écologistes, mais également des convergences, qui finissent par émerger.

– Économie : le nœud du productivisme

Tout d'abord, concernant l'économie, les divergences les plus fortes semblent se nouer entre d'une part les écologistes, et d'autre part, les socialistes et communistes. Le discours écologiste se concentre avant tout sur le plan environnemental, mais « il met également en exergue les liens entre la destruction du cadre de vie et un système économique tout entier tourné vers le productivisme et la croissance⁴⁸⁹ ». Ainsi, de manière générale, les Verts sont particulièrement critiques vis-à-vis de la « sacro-sainte croissance⁴⁹⁰ » et du productivisme. Que signifie cette notion centrale dans la pensée des écologistes ? Un projet de plaquette élaboré par la commission « économie » en 1991 définit le productivisme comme : « la logique économique qui conduit à produire toujours plus en recherchant la productivité maximale sans réduire pour autant le travail, et sans prendre en compte d'autres contraintes comme l'utilisation des ressources naturelles, les effets de la production ou de la consommation sur le milieu ou les incidences sociales des évolutions⁴⁹¹ ».

Ce mode de fonctionnement dominant qu'est le productivisme a été, selon eux, aussi bien mis en œuvre par le capitalisme que par le socialisme soviétique. Les écologistes affirment donc vouloir rompre avec le productivisme, en subordonnant les choix économiques aux réalités sociales et environnementales et en faisant prévaloir l'autonomie, la solidarité et la responsabilité écologique globale.

publié chez Grasset en 2002 : il souligne que c'est à l'occasion de ces dîners informels que naissent « les ingrédients » de la nouvelle coalition (p. 44).

⁴⁸⁹ Sébastien Repaire, « La création des Verts : une intégration idéologique de l'écologie politique ? », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n° 44, 2016/2, p. 118.

⁴⁹⁰ « Le pouvoir de vivre » (programme des écologistes pour l'élection présidentielle de 1981), numéro spécial de la revue mensuelle *Écologie*, p. 141.

⁴⁹¹ « Les Verts et l'économie », projet de plaquette, juin 1991, p. 1, boîte B4 Écologisme 2.4 CNIR 1990-1992 CIRE/POL/PERSO/YC/47, fonds Yves Cochet, CIRE. Cette brochure sera par la suite diffusée au sein du *Vert contact* n° 233 (15-21 février 1992). Il s'agit du premier document dans lequel les propositions de la commission « économie » des Verts sont officialisées. Voir : Vanessa Jérôme, « Les quatre saisons de l'économie verte », *Savoir/Agir*, n° 42, 2017/4, p. 57.

L'analyse des divergences révèle également un certain regard des Verts sur le logiciel économique de la gauche en particulier. Ils expliquent ainsi, dans une brochure de présentation produite à l'occasion des élections législatives de 1986 que « les autres mouvements politiques ne prononcent que trois mots pour vaincre le chômage et relancer l'économie : flexibilité, productivité, croissance⁴⁹² ». Or, pour les Verts, ces trois paramètres ne permettent pas de créer d'emplois, contrairement à ce qu'affirmeraient les partis de droite et de gauche, qui sont mis sur le même plan. Bien sûr, le format du document appelle ce genre de jugement plutôt raccourci et percutant, mais il est assez révélateur du regard des écologistes sur les autres partis politiques. Pour les Verts, la droite et la gauche sont fondamentalement partisans du productivisme. C'est aussi de manière stratégique que les écologistes accentuent les divergences entre eux et les deux camps politiques traditionnels, qu'ils homogénéisent.

Néanmoins, les écologistes empruntent une partie de leur matrice idéologique à la gauche car ils entendent, de la même manière que les socialistes et les communistes, repenser les rapports entre l'homme et la société. La critique du capitalisme est également présente dans leurs discours, mais elle est liée à celle du productivisme et de la croissance⁴⁹³. Dans son ouvrage sur l'histoire de l'écologie politique, Jean Jacob développe la thèse selon laquelle il y a un vrai rassemblement de l'écologie et du socialisme, dans le cadre d'un discours tiers-mondiste, chez René Dumont, premier candidat écologiste à l'élection présidentielle en 1974, mais aussi chez Dominique Voynet, qui s'inscrit aussi, selon lui, dans cette filiation, de manière plus prononcée qu'Antoine Waechter. Jean Jacob écrit à propos de René Dumont que sa candidature en 1974 « amorce une contestation globale de la société qui vise surtout à la domination de l'économie de profit, l'hégémonie du marché. C'est moins un constat écologique qu'un vif souci de justice sociale qui meut son engagement⁴⁹⁴ ».

La remise en cause de la croissance n'est cependant pas totalement étrangère aux socialistes, et sa critique chemine au sein du PS depuis les années 1970. Cependant, de manière globale, les socialistes font de la croissance un objectif permettant de réduire le chômage et la remettent peu en cause, tandis que la critique sociale reste privilégiée⁴⁹⁵. Ainsi, dans le chapitre consacré à l'emploi, le programme des socialistes pour les législatives de 1993

⁴⁹² « Le choix de la vie : les Verts et leurs propositions politiques », Brochure de présentation des Verts adoptée lors du CNIR de Choisy-le-Roi le 16 mars 1986, hors boîte, archives des Verts, CIRE.

⁴⁹³ Simon Persico, *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*, op. cit., p. 66.

⁴⁹⁴ Jean Jacob, *Histoire de l'écologie politique. Comment la gauche a redécouvert la nature*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 279-293.

⁴⁹⁵ Timothée Duverger, *Le Parti socialiste et l'écologie, 1968-2011*, Notes de la Fondation Jean Jaurès, 2012, p. 31-32.

prévoit de « favoriser une initiative européenne de croissance, au service de l'emploi⁴⁹⁶ ». Mais il est également prévu, à l'instar des Verts, d'« encourager le partage du travail », à travers « des négociations d'ensemble visant à une réduction et à un meilleur partage de la durée du travail »⁴⁹⁷. Cette proposition, qui n'était plus mise en avant depuis la troisième loi Auroux de novembre 1982, refait surface alors que la récession économique s'installe et que le chômage augmente de nouveau⁴⁹⁸. Nuance cependant importante entre les Verts et les socialistes : les premiers sont pour une diminution des hauts salaires en cas de réduction du temps de travail, alors que les seconds sont défavorables à toute diminution des salaires, en particulier après le Congrès de Liévin en 1994 qui tranche cette question.

En outre, la critique de la croissance et la volonté de diminution des salaires gênent particulièrement le PCF. Georges Marchais explique ainsi lors d'un meeting organisé pour les élections législatives de 1993 :

« La progression des écologistes est elle aussi en un sens, une manifestation de la nécessité de la remise en cause des forces du progrès [...]. Cela dit, il faut savoir qu'en matière économique et sociale, les formations écologistes proposent le refus de la croissance, le partage du travail assorti de la diminution des salaires à partir de 8 500 francs par mois [...]»⁴⁹⁹.

Or, le PCF place la croissance comme une des solutions essentielles à la baisse du chômage et à la création d'emplois. Les propositions des écologistes sont donc pour les communistes « porteuses d'austérité et de régression économique⁵⁰⁰ ». Ces derniers se prononcent en faveur d'une réduction du temps de travail mais sans diminution de salaire. Ils affirment en effet que la production n'est pas excessive puisque la France manque par exemple de logements et de services publics. Le programme adopté à l'issue du XVIII^e Congrès de janvier 1994 prévoit ainsi l'instauration des 35 heures sans diminution de salaire, avec comme horizon les 32 heures⁵⁰¹.

– *Une écologie tardivement prise en compte à gauche*

L'écologie est aussi un des points de désaccord entre les Verts et le reste de la gauche. En

⁴⁹⁶ Document « Le contrat pour la France. 1993-1998 », Bureau exécutif du 2 décembre 1992, archives du PS, FJJ.

⁴⁹⁷ *Ibid.*

⁴⁹⁸ Patrick Fridenson, Bénédicte Reynaud (dir.), *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 149-150.

⁴⁹⁹ Discours de Georges Marchais, meeting de Stains, 5 mars 1993, p. 7-8, boîte 305 J 160, fonds Georges Marchais, AD de Seine-Saint-Denis.

⁵⁰⁰ Rapport de Georges Marchais, p. 46, Comité central du 11 avril 1992, boîte 305 J 40, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

⁵⁰¹ Boîte 305 J 24, fonds Georges Marchais, AD Seine-Saint-Denis.

effet, ce sujet est évidemment au cœur de l'idéologie des premiers, tandis que les socialistes et les communistes le prennent en compte tardivement et de manière bien plus succincte.

Historiquement, c'est d'abord la question du nucléaire qui sépare la gauche traditionnelle et les écologistes. Ces derniers s'investissent en effet très tôt, dès les années 1970, dans la lutte antinucléaire, qu'ils conçoivent comme « un combat politique les opposant à la technocratie et à l'idéologie productivisme⁵⁰² ». Quant aux socialistes, si à l'approche des élections présidentielles, comme en 1981, ils se montrent plus favorables à cette opposition⁵⁰³, les deux septennats de François Mitterrand sont marqués globalement par la poursuite du développement du programme nucléaire civil. Les communistes ne remettent pas non plus en cause, tant s'en faut, le programme nucléaire civil français, notamment en raison de la très bonne implantation de la CGT au sein de l'entreprise EDF.

Le contraste entre socialistes et écologistes tend cependant à s'atténuer au fur et à mesure. En effet à partir de la fin des 1980, la notion de développement durable est inscrite dans les textes officiels du Parti socialiste⁵⁰⁴ et ce dernier, compte tenu des bons résultats des écologistes, « multiplie les propositions à destination de l'électorat vert⁵⁰⁵ ». Ainsi, la lettre aux Français de François Mitterrand⁵⁰⁶ rédigée pour l'élection présidentielle de 1988 n'aborde quasiment pas les questions écologiques, le terme « écologie » n'y étant d'ailleurs pas présent, alors que Lionel Jospin y consacre un tiers d'un chapitre en 1995 et affirme explicitement vouloir « mettre en place un plan de reconquête écologique⁵⁰⁷ ». Enfin, dans sa thèse, le politiste Simon Persico constate que si les propositions concernant l'écologie sont peu nombreuses au sein des programmes socialistes entre 1983 et 1997, le PS est favorable à la plupart des enjeux écologistes dégagés par Simon Persico, comme la protection de l'environnement⁵⁰⁸. L'adoption de ces positions favorables à l'environnement a cependant un but stratégique : ne pas légitimer le nouveau clivage, entre défenseurs de l'environnement et non-défenseurs, que les Verts et les autres mouvements écologistes tentent d'imposer⁵⁰⁹.

Par ailleurs, dans la continuité de ce que nous avons évoqué plus haut, les écologistes ou les

⁵⁰² Alexis Vrignon, *Les mouvements écologistes en France (de la fin des années soixante au milieu des années quatre-vingt)*, thèse d'histoire sous la direction de Bertrand Joly, université de Nantes, 2014, p. 451 *sqq.*

⁵⁰³ Timothée Duverger, *Le Parti socialiste et l'écologie, 1968-2011*, Paris, Notes de la Fondation Jean Jaurès, 2010, p. 43.

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 104.

⁵⁰⁵ *Ibid.*, p. 103.

⁵⁰⁶ Archives du PS, FJJ.

⁵⁰⁷ Programme du PS « 1995-2000. Propositions pour la France », p. 26, boîte H2 n° 12 Organisation et matériel de campagne Élection présidentielle de 1995 CIRE/PO/EELV/ELEC/PRES195, fonds des Verts, CIRE.

⁵⁰⁸ Simon Persico, *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*, *op. cit.*, p. 325 *sqq.*

⁵⁰⁹ Simon Persico, *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*, *op. cit.*, p. 334.

partis écologistes sont souvent critiqués par la direction du PCF. Comme le souligne Guillaume Sainteny, selon le PCF, les problèmes environnementaux existent bel et bien mais les solutions des partis écologistes ne sont pas adaptées puisque c'est le capitalisme qui est responsable des problèmes environnementaux. Ces derniers ne peuvent donc se régler qu'en résolvant les problématiques économiques et en pensant la question des rapports capital-travail⁵¹⁰. Rares sont donc les communistes qui prennent véritablement en compte les problématiques écologiques. Ce sont en définitive davantage les communistes dissidents, tels que Pierre Juquin, dont la mouvance Nouvelle gauche, issue des comités Juquin, fusionne notamment avec l'Alternative rouge et verte (l'AREV), ou encore Marcel Rigout et Charles Fiterman, qui soutiennent la candidature de Dominique Voynet en 1995, qui jettent le plus de ponts avec les écologistes⁵¹¹. Écologistes et communistes dissidents partagent d'ailleurs des points de vue très proches concernant la question européenne, comme nous l'avons évoqué dans le prologue. Des désaccords forts existent toutefois entre les partis progressistes à propos de cette question, que nous allons examiner.

3) Une divergence importante : l'Europe

Comme le rappelle Robert Franck dans le chapitre intitulé « La gauche et l'Europe », inclus dans le tome deux de *l'Histoire des gauches en France*, l'Europe a « eu du mal à s'intégrer complètement dans la culture de gauche⁵¹² » car ce n'est pas une thématique dont elle est propriétaire, bien que l'idée de dépassement des nationalismes ait toujours fait partie de ses combats. Cette intégration difficile explique en grande partie pourquoi l'Europe est devenue un « objet de débat permanent⁵¹³ » entre les différentes gauches françaises. Les radicaux sont en effet traditionnellement favorables à l'Europe, tandis que les socialistes se sont progressivement approprié cette revendication, tout en restant divisés sur la question. Quant aux communistes et à l'extrême gauche, ils sont opposés à la construction européenne telle qu'elle est réalisée, même si des évolutions apparaissent à partir des années 1990. Cette division entre les gauches françaises, jamais éteinte, est cependant particulièrement vigoureuse durant les années 1980 et 1990, qui sont riches en avancées concernant la construction européenne.

Soulignons préalablement que les conflits sur l'intégration européenne se jouent également à l'intérieur des partis et se mêlent à d'autres problématiques. Ainsi, selon Nicolas Azam,

⁵¹⁰ Guillaume Sainteny, « Le Parti communiste français face à l'écologisme », *Pouvoirs*, n° 70, 1994, p. 150-152.

⁵¹¹ Jean Jacob, *Histoire de l'écologie politique. Comment la gauche a redécouvert la nature*, op. cit., p. 277.

⁵¹² Robert Frank, « La gauche et l'Europe », in Jean-Jack Becker, Gilles Cander (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, op. cit., p. 452.

⁵¹³ *Ibid.*

exprimer une position concernant l'attitude que devrait adopter le PCF à l'égard de l'Union européenne est « une des multiples façons de dire sa préférence sur les alliances qu'il devrait privilégier [...] »⁵¹⁴ ». On peut distinguer, sur cette question de l'Europe, une évolution chez les communistes. Tout d'abord, elle a longtemps été vue comme une sorte de cheval de Troie du capitalisme d'une part, et des États-Unis, d'autre part, dirigé contre le bloc soviétique. Le PCF condamne donc et combat la construction européenne, un des visages du Capital au même titre que les « Deux cents familles » ou les « trusts »⁵¹⁵, et fait de la référence à la nation « l'une des constantes de sa propagande »⁵¹⁶ ». Ainsi, même pour les élections européennes de 1989, le PCF se déclare « contre l'Europe telle que les forces du capital l'ont faite, et telle qu'ils l'envisagent avec "l'acte unique" », mais favorable à une « Europe d'amitié, de paix et de coopération »⁵¹⁷, mettant en avant la vision d'une Europe de simple collaboration. Ils considèrent de surcroît l'Europe sociale, modèle traditionnellement revendiqué par le PS et qui reste le thème principal de la campagne menée par Laurent Fabius pour les élections européennes de 1989, comme une marque de « démagogie »⁵¹⁸ ».

Cependant, durant la campagne sur le référendum sur le traité de Maastricht en septembre 1992, les luttes internes s'intensifient autour de la question européenne. Ainsi, des communistes refondateurs comme Charles Fiterman ou Guy Hermier appellent à renégocier le traité de Maastricht en 1992, sans se limiter à le contester⁵¹⁹. Philippe Herzog, qui ne se revendique pourtant pas comme refondateur, se démarque lui aussi et se prononce par exemple en faveur d'une monnaie commune⁵²⁰. Il est « contre Maastricht et pour une renégociation »⁵²¹ », ce à quoi Georges Marchais répond qu'il s'agit de propositions qui « mettent le doigt dans un engrenage qui reviendrait à accepter Maastricht »⁵²² ». Cependant, le rapport concernant l'attitude du PCF face au référendum de Maastricht, présenté devant le Comité central réuni les 18 et 19 juin 1992 par Francis Wurtz, amené par la suite à jouer un rôle de plus en plus primordial sur cette question, préfigure les changements qui interviennent après le départ de Georges Marchais en 1994 sur la question européenne. En effet, il montre la

⁵¹⁴ Nicolas Azam, « Européanisation et dynamique de changement. Le PCF et l'Union européenne (1989-1999) », *Politique européenne*, n° 43, 2014/1, p. 50.

⁵¹⁵ Marc Lazar, *Le communisme, une passion française, op. cit.*, p. 155.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 73.

⁵¹⁷ Compte-rendu de décisions, p. 2, réunion du Bureau politique du 11 avril 1989, boîte 261 J 4/46, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁵¹⁸ Compte-rendu de décisions, réunion du Bureau politique du 30 mai 1989, boîte 261 J 4/46, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁵¹⁹ Nicolas Azam, « Européanisation et dynamique de changement. Le PCF et l'Union européenne (1989-1999) », art. cit., p. 54.

⁵²⁰ Philippe Herzog, « Après Maastricht », *Économie et Politique*, n° 450, janvier 1992.

⁵²¹ Intervention de Philippe Herzog, p. 11, *L'Humanité*, 14 avril 1992, boîte 261 J 2/68, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁵²² Intervention de Georges Marchais, p. 11, *L'Humanité*, 14 avril 1992, boîte 261 J 2/68, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

nécessité de l'affirmation « d'une démarche constructive alliant un NON [*sic*] radical à Maastricht à un OUI [*sic*] à une construction européenne alternative, avec des propositions concrètes allant dans ce sens⁵²³ » et « la nécessité [...] d'une coopération monétaire se fixant comme objectif, en particulier [...] de combattre la domination du dollar et du mark. Cela pose [...] la question de la conception d'un instrument de coopération⁵²⁴ ».

La position du MDC est relativement analogue à celle du PCF. Le parti de Jean-Pierre Chevènement défend en effet la construction d'une Europe confédérale, respectueuse de la diversité des nations qui la composent, d'une Europe qui favoriserait la croissance, par exemple en relançant les politiques communes dans le domaine de la recherche, et d'une Europe indépendante de l'OTAN⁵²⁵.

Les Verts sont favorables, à l'instar du Parti socialiste, au développement d'une Europe sociale, politique mais aussi environnementale. Ils critiquent en revanche « l'Europe libérale » instaurée par l'Acte unique, mis en place en 1986⁵²⁶. Concernant le traité de Maastricht, ils affirment :

« La déception a été de taille : presque aucun progrès sur l'Europe sociale, rien sur le développement durable, un fantôme de codécision pour les élus du Parlement européen et surtout une accentuation de la dérive monétariste, avec ses conséquences sociales dramatiquement prévisibles⁵²⁷. »

Quant aux socialistes, la question européenne est au cœur du tournant de mars 1983 : faut-il abandonner la politique économique et sociale de gauche pour rester dans le Système monétaire européen ou poursuivre la mise en œuvre de la politique promise mais quitter le SME ? Le choix est connu. Dès lors, comme le résume fort bien Robert Frank, « la gauche française au pouvoir, sous son égide, donne priorité d'une façon spectaculaire à l'Europe, depuis la relance européenne de la conférence de Fontainebleau en 1984, la nomination de Jacques Delors à la présidence de la Commission en 1985, l'Acte unique de 1986, et les négociations qui conduisent au traité de Maastricht en 1992 [...] ⁵²⁸ ». Toutefois, le référendum sur la ratification de ce dernier traité, organisé le 20 septembre 1992, divise, comme nous l'avons dit dans le prologue, les socialistes. Le Parti, qui fait campagne pour le

⁵²³ Rapport de Francis Wurtz, Comité central des 18 et 19 juin 1992, p. 15, boîte 261 J 2/68, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁵²⁵ *Citoyens Actualités*, supplément au n° 68, p. 8, boîte n° 273, OURS.

⁵²⁶ *Le Livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique*, Paris, Éditions du Félin, 1994, p. 103.

⁵²⁷ *Ibid.*

⁵²⁸ *Le Livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique*, Paris, Éditions du Félin, 1994, p. 466.

« oui » et tente de proposer « une lecture de gauche du traité⁵²⁹ », formule trahissant bien le malaise entourant ce texte, met l'accent sur « la paix, l'Europe sociale, le poids économique de l'Union, l'avancée démocratique et l'environnement⁵³⁰ ». Le « oui » l'emporte finalement au référendum de septembre 1992 mais d'une courte tête : 51,04 %. Face à ce manque d'adhésion, le PS met l'accent sur la nécessité d'approfondir l'Europe politique, d'une part, et l'Europe sociale, d'autre part, par le biais d'une lutte commune pour l'emploi, que Lionel Jospin défend dans son programme pour l'élection présidentielle de 1995⁵³¹. Par ailleurs, il prône le passage à la monnaie unique « dès que possible » afin d'effectuer « le premier pas, nécessaire, vers une stabilisation générale des monnaies »⁵³².

Ce chapitre a permis de faire un état des lieux des divergences et des convergences idéologiques concernant trois sujets essentiels et qui font véritablement débat entre les différents partis progressistes. Cette analyse était nécessaire car la question des divergences et des convergences a un impact fondamental sur la possibilité de construire ou non des accords, en parallèle des problématiques d'ordre interne et stratégique, mais aussi de facteurs qui ne sont pas dépendants des partis progressistes et forment un cadre conjoncturel que nous allons à présent examiner.

⁵²⁹ Document « La campagne au PS. Pour le oui au référendum », boîte Journées Premiers Fédéraux – 19 octobre 1996, Premier Secrétariat, archives du PS, FJJ.

⁵³⁰ *Ibid.*

⁵³¹ Document « 1995-2000. Propositions pour la France » (programme présidentiel de Lionel Jospin), p. 38, boîte H2 n° 12 Organisation et matériel de campagne Élection présidentielle de 1995 CIRE/PO/EELV/ELEC/PRESI95, fonds des Verts, CIRE.

⁵³² *Ibid.*

Chapitre 5 – Des facteurs externes incitatifs

Au-delà des motivations internes aux partis les poussant ou non à s'unir, plusieurs facteurs externes peuvent aussi venir appuyer un rapprochement entre eux. La nécessité de remporter des élections fait partie de ces motivations. Il ne faut donc pas sous-estimer l'impact, sur la formation d'alliances, du facteur externe incitatif que représente l'objectif primordial de remporter les élections pour exercer le pouvoir dans les différentes institutions. Par exemple, pour les élections législatives de 1962, le PCF et la SFIO passent des accords de désistement dans les circonscriptions où les candidats des deux partis peuvent se maintenir au second tour, ce qui leur permet de progresser en nombre de sièges malgré le recul en voix des socialistes. Le PCF gagne ainsi 31 sièges par rapport aux élections législatives de 1958, et environ 3 %, tandis que la SFIO gagne 24 députés, mais perd environ 3 % des suffrages. Ainsi, si des alliances se forment dans la vie politique française, c'est en grande partie à cause du système institutionnel et électoral et des résultats obtenus à l'issue des élections. Or, ce système institutionnel et l'évolution du contexte électoral ont un impact sur la formation de la gauche plurielle, qu'il convient d'étudier dans une première section. Par ailleurs, outre les modalités institutionnelles et électorales, susceptibles d'évoluer dans le temps, des événements ponctuels mais très influents peuvent également surgir et inciter les partis, de gauche en l'occurrence, à s'unir : c'est le cas du mouvement social de novembre et décembre 1995, que nous analyserons dans une deuxième section, et plus encore de la résurgence des mouvements sociaux qui a lieu dans les années 1990, qui joue un rôle « remobilisateur ». Enfin, la volonté de mettre en minorité le camp politique rival constitue l'un des autres facteurs incitatifs majeurs, décisif dans le jeu de la compétition électorale. Il importe alors d'étudier dans une troisième section la situation des partis politiques de droite, eux aussi confrontés à la problématique de l'union.

1) L'impact du système institutionnel et l'évolution du contexte électoral

La configuration institutionnelle, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui pèsent sur le champ politique français et sur son organisation, constitue donc un paramètre à prendre en compte si l'on veut comprendre les raisons de la formation des coalitions. Un des éléments importants de cette configuration est le mode de scrutin, qui est, comme le souligne la politiste Nonna Mayer, « un enjeu politique fondamental dans une démocratie représentative⁵³³ ». Il fait en effet coïncider plus ou moins bien les préférences exprimées par le corps électoral et le

⁵³³ Nonna Mayer. *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 143.

gouvernement élu par ce dernier. Les élections de la V^e République sont la plupart du temps organisées, à partir de 1958, par le biais du mode de scrutin majoritaire à deux tours, grâce auquel sont élus les candidats ayant obtenu le plus de voix. Les élections législatives de 1986, organisées selon un mode de scrutin proportionnel, c'est-à-dire accordant aux diverses listes un nombre de représentants proportionnel au nombre de suffrages obtenus, constituent une des exceptions notables.

À partir des années 1970, sous les effets du mode de scrutin majoritaire, mais aussi de l'instauration de l'élection présidentielle au suffrage universel direct au milieu des années 1960, on assiste à une bipolarisation croissante du champ politique. L'alternance se fait en effet entre deux camps politiques distincts : la gauche parlementaire et la droite parlementaire. Mais si l'on regarde de plus près, on constate davantage une bipolarisation « à étages » qu'une bipolarisation stricte, ou pour reprendre l'expression du politiste Maurice Duverger, une « quadrille bipolaire »⁵³⁴ : le scrutin majoritaire à deux tours renforce la construction de deux camps opposés, gauche et droite, mais aussi de deux pôles à l'intérieur des deux camps. Ainsi, durant les années 1970, ces deux pôles internes sont constitués très nettement par le PCF et le PS d'une part, et le RPR et l'UDF d'autre part. Cette « quadrille bipolaire » perd en stabilité à partir des années 1980 : le PCF s'affaiblit et à la gauche du PS, il existe désormais plusieurs partis de taille variable, tandis que des divisions naissent au sein du RPR, sans toutefois remettre en cause la prééminence de cette organisation au sein de la droite.

De manière générale, les années 1980 changent cependant cette donne : l'émergence du Front national à partir des élections municipales de 1983 bouleverse le bipartisme de droite et affaiblit la bipolarisation globale. Aux élections législatives de 1986 et 1988, le Front national réalise des scores proches des 10 %. De plus, l'affaiblissement continu du PCF place le Parti socialiste dans une situation d'hégémonie incontestable à gauche. Cet affaiblissement est en partie dû au fait que le mode de scrutin affecte le comportement des électeurs : ceux de gauche, sous l'effet du « vote utile », ont en effet tendance à partir de la fin des années 1970 à privilégier à gauche le parti qui présente le plus de chance de l'emporter, d'accéder au pouvoir et de le conserver. Le Parti socialiste apparaît alors comme le parti correspondant le mieux à ces critères. Les scores qu'ils réalisent durant cette décennie sont les plus élevés de son histoire : après 26,1 % à l'élection présidentielle de 1981, il rassemble entre 31 et 38 % des suffrages environ aux élections législatives de 1981, 1986 et 1988, ainsi qu'à la présidentielle

⁵³⁴ *Le Monde*, 15 mars 1973, cité dans Aldo Di Virgilio *et al.*, « Systèmes électoraux “complexes”, coordination préélectorale complexe. Une comparaison France-Italie », art. cit., p. 356.

de 1988. Le poids des socialistes au sein de la gauche est considérable : représentant 46,3 % de la gauche aux élections législatives de 1974, ce chiffre passe à plus de 72 % douze ans plus tard, en 1986⁵³⁵.

De plus, comme le souligne Nonna Mayer, « en France la logique du scrutin majoritaire à deux tours incite à faire des alliances électorales, à se répartir les circonscriptions au premier tour et à passer des accords de désistement pour le second tour [...]»⁵³⁶. La proportion de sièges allouée à chaque parti dépend donc de sa capacité à nouer des alliances au second tour, en particulier pour les élections législatives, tandis que les élections présidentielles incitent moins aux accords, excepté en 1965 et 1974 où François Mitterrand est l'unique candidat de la gauche⁵³⁷. Cette logique, qui s'impose à partir de 1962, incite à la formation de regroupements à vocation majoritaire, que ce soit dans le camp gaulliste d'alors ou dans l'opposition avec la formation de l'Union de la gauche. Le premier désistement républicain à gauche s'effectue en 1947 mais, comme l'explique Christophe Batardy, ce sont bien les législatives de 1962 et les élections présidentielles de 1965, durant lesquelles François Mitterrand est le candidat unique de la gauche, qui participent véritablement à la création d'un « réflexe électoral⁵³⁸ » pour un second tour chez un électeur socialiste ou communiste. Ce réflexe est donc signe d'un sentiment d'appartenance à une même famille politique, la gauche. Il est cependant à noter que socialistes et communistes n'ont jamais, à l'occasion des scrutins législatifs par exemple, négocié autre chose que des accords de désistement au second tour. Aucun accord de répartition des circonscriptions n'a jamais été signé, même avant 1962. Dans ce sillage, l'Union de la gauche est plus une union programmatique qu'électorale : les deux seuls types d'élections concernés par une alliance électorale sont les présidentielles, en 1965 et 1974 uniquement, et les municipales, à partir de 1977.

À partir du début des années 1980, l'hégémonie électorale amène de nombreux socialistes à considérer l'union non plus comme une association de partis égaux mais comme un rassemblement autour du Parti socialiste, qui jouerait le rôle de pôle. Le Parti socialiste est vu comme le parti du rassemblement à gauche. La presse socialiste se fait l'écho de ce changement d'attitude et explique ainsi, à la fin de l'année 1989, que « tout le monde s'accorde pour faire du PS le parti du rassemblement à gauche. [...] La question n'est plus de

⁵³⁵ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'Ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir*, op. cit., p. 394.

⁵³⁶ Nonna Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, op. cit., p. 149.

⁵³⁷ Aldo Di Virgilio et al., « Systèmes électoraux "complexes", coordination préélectorale complexe. Une comparaison France-Italie », art. cit., p. 354.

⁵³⁸ Christophe Batardy, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, op. cit., p. 47.

noyer des alliances mais plutôt de créer un pôle de rassemblement⁵³⁹ ». Cette conception va conduire dans les années 1990 à une oscillation entre une volonté d'union sans hégémonie et une coalition dans laquelle le Parti socialiste serait clairement le centre et l'élément dominant.

Cette oscillation s'explique en grande partie par le fait que, durant le second mandat de François Mitterrand de 1988 à 1995, la situation d'hégémonie socialiste apparaît moins évidente et les scores électoraux du PS connaissent une forte baisse, comme cela a déjà été évoqué dans le chapitre 1 : près de 35 % au premier tour des élections législatives de 1988, 24 % aux élections européennes de 1989, à peine 21 % aux élections régionales de 1992, moins de 20 % aux élections législatives de 1993, environ 14 % aux élections européennes de 1994. S'il faut comparer avec prudence ces différents types d'élections dont les modes de scrutin diffèrent, on ne peut que constater un étiolement de l'assise électorale des socialistes, qui n'a finalement duré que le temps d'un long premier septennat. Si les résultats se situent aux alentours des 30 % durant la première grande moitié des années 1980, ils descendent par la suite plutôt autour de 20 %, ce qui ne suffit plus pour constituer une majorité absolue à l'Assemblée nationale, seulement obtenue en 1981, ni même dans des assemblées plus locales, comme celles régionales. Ce déclin, et en particulier le score aux élections législatives de 1993, oblige donc les socialistes à repenser leur stratégie d'alliance. Les élus socialistes, fragilisés par les mauvais résultats, dénoncent de plus en plus l'incapacité du parti à mettre au point cette stratégie, permettant d'assurer une stabilité politique et électorale. Ainsi, Bernard Poignant, député du Finistère battu en 1993, affirme à la suite de ces élections législatives : « Alors que ce soit PS-CDS, PS-PC ou autonomie par la majorité absolue, on n'a eu aucun des trois et on a navigué avec ça pendant cinq ans. On a eu tout faux⁵⁴⁰. » Au milieu des années 1990, il faut donc pour les socialistes trouver un moyen de reconstruire la force électorale perdue, ce que peut leur apporter peut-être la dynamique de mobilisation hors élections qui se développe.

2) La résurgence des mouvements sociaux : un élan paradoxal ?

Si l'évolution du contexte électoral en France ainsi que le fonctionnement institutionnel sont des facteurs décisifs qui ont incité les partis de gauche à former une coalition, il en est un autre qui est peut-être moins aisé à décrire, mais qui a joué indéniablement un rôle. Il s'agit de la résurgence des mouvements sociaux dans les années 1990, en particulier à partir de 1994, et

⁵³⁹ *Vendredi*, n° 36, 3 novembre 1989, p. 2, archives en ligne, FJJ.

⁵⁴⁰ Intervention de Bernard Poignant, Comité directeur du 24 avril 1993, p. 72, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

du mouvement social de novembre-décembre 1995, qui constitue en quelque sorte l'acmé de cette résurgence.

– *La résurgence des mouvements sociaux à partir de 1994*

Tout d'abord, après une période d'accalmie durant les années 1980, décennie pendant laquelle des mouvements sociaux, tels que la Marche pour l'égalité et contre le racisme (« marche des Beurs ») de 1983, émergent mais de manière plus sporadique que dans la période post-1968, les années 1990 se caractérisent par une reprise de la conflictualité sociale⁵⁴¹. Des causes sont mises sur le devant de la scène de manière inédite : c'est le cas de celle des « sans », dénomination renvoyant pêle-mêle aux chômeurs, aux exclus, aux sans domicile fixe, etc. En avril et mai 1994 en effet, de grandes marches nationales sont organisées à l'initiative de l'association Agir ensemble contre le chômage ! (AC !) et réunissent un nombre important de personnes. L'association Droit au logement (DAL), née en 1990, est également mobilisée pour faire entendre la cause de ceux qui sont sans logement : en 1994, un immeuble de la rue du Dragon à Paris est par exemple réquisitionné par cette association. Durant l'hiver 1995, en parallèle du mouvement social, un grand nombre d'associations diffuse une plateforme revendicative nommée « L'appel des sans⁵⁴² ». Durant l'été 1996, une église parisienne, l'église Saint-Bernard, est occupée par des sans-papiers qui demandent leur régularisation, avant d'être évacuée par les policiers quelques mois plus tard. Entré chez les Verts en 1998, l'écologiste Pierre Serne⁵⁴³ souligne que cette évacuation a été un épisode marquant pour la génération de militants à laquelle il appartenait⁵⁴⁴. Des mouvements sociaux, dont les causes sont anciennes mais l'ampleur inédite, émergent donc pour défendre les droits de ceux qui n'ont rien ou peu.

En parallèle, d'autres causes mobilisent aussi assez largement : il en est par exemple ainsi de la lutte contre les essais nucléaires que le nouveau président de la République Jacques Chirac autorise en 1995 dans l'océan Pacifique. Cette annonce rompt avec le moratoire mis en œuvre en 1992 sur ces essais, tandis qu'elle entraîne des réactions désapprobatrices, en France comme à l'international⁵⁴⁵. Des manifestations ont lieu, par exemple le 30 septembre à Paris, rassemblant plus d'une dizaine de milliers de personnes dans toute la France, ainsi que des actions de différentes ONG, comme Greenpeace⁵⁴⁶. En outre, un nouvel épisode contestataire

⁵⁴¹ Lilian Mathieu, *La démocratie protestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd'hui*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux débats », 2011, p. 15.

⁵⁴² Christophe Aguiton, « Perspectives du mouvement de décembre 1995 », *Lignes*, n° 29, 1996/3, p. 66.

⁵⁴³ Voir la biographie en annexe n° 1.

⁵⁴⁴ Entretien avec Pierre Serne, 16 mars 2018.

⁵⁴⁵ *Le Monde*, 12 juillet 1995, archives en ligne.

⁵⁴⁶ *L'Humanité*, 12 mars 1995, p. 3, 3 MI 39/349, AD Seine-Saint-Denis.

émerge début 1997 contre le projet de loi Debré (du nom du ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré) sur l'immigration et les étrangers : le 22 février 1997, un défilé rassemble tout de même environ 100 000 personnes à Paris⁵⁴⁷. Tous ces épisodes, dont la liste n'est pas exhaustive, ont donc été, comme le souligne le sociologue Lilian Mathieu, « exemplaires pour l'activité contestataire » et leur « influence a largement débordé les seules organisations spécialisées dans les questions portées par chaque mouvement [...] »⁵⁴⁸. Au cours des années 1990, la vie politique est ainsi désormais rythmée davantage par la succession des mobilisations d'ampleur et des coups d'éclat protestataires⁵⁴⁹.

– *Le mouvement social de novembre et décembre 1995 : quel impact sur la gauche ?*

L'acmé de cette résurgence des mouvements sociaux, qui se poursuivent souvent en 1997 et au-delà, correspond au mouvement social de novembre et décembre 1995. Celui-ci fait suite aux annonces, par le Premier ministre Alain Juppé le 15 octobre, de mesures destinées à « assainir » la gestion de la politique sociale. Le président de la République a en effet fait de la réduction des déficits publics une priorité en raison de la nécessité de respecter les critères de convergence pour le passage programmé à la monnaie unique. Quelles sont ces mesures ? Allongement de deux ans et demi de la durée de cotisation permettant aux salariés du secteur public de bénéficier d'une pension de retraite complète, institution de la loi annuelle fixant des objectifs budgétaires à la Sécurité sociale, blocage des allocations familiales et prise en compte de celles-ci dans le revenu imposable, augmentation des frais hospitaliers à la charge des patients et baisse du remboursement des médicaments⁵⁵⁰. Deux jours plus tard, un contrat de plan concernant la SNCF est présenté pour obtenir des gains de productivité.

Les cheminots se mettent rapidement en grève et deviennent « l'élément moteur de la mobilisation⁵⁵¹ ». Des manifestations sont par la suite organisées fin novembre et tout le long du mois de décembre, la manifestation du 12 décembre rassemblant près d'un million de personnes selon le ministère de l'Intérieur et le double pour les organisations syndicales. Les cortèges sont donc très imposants, à Paris comme en province. Les étudiants se greffent aussi à la contestation, pour inciter le ministre de l'Éducation nationale, François Bayrou, à augmenter le budget de l'enseignement supérieur⁵⁵². La grève s'étend, notamment dans les transports urbains et au sein des enseignants. Au plus fort de ce dernier, 700 000 grévistes sont

⁵⁴⁷ Cécile Amar, Ariane Chemin, *Jospin & Cie. Histoire de la gauche plurielle*, op. cit., p. 155.

⁵⁴⁸ Lilian Mathieu, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, n° 77, 2007/1, p. 135.

⁵⁴⁹ Lilian Mathieu, *La démocratie protestataire. Mouvements sociaux et politique en France aujourd'hui*, op. cit., p. 15.

⁵⁵⁰ Christian Chevandier, « Les grèves de 1995 », in Michel Pigenet et al., *Histoire des mouvements sociaux en France*, La Découverte, coll. « Poches/Sciences humaines et sociales », 2014, p. 633.

⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 634.

⁵⁵² *L'Humanité*, 9 novembre 1995, p. 5, 3 MI 39/341, AD Seine-Saint-Denis.

comptabilisés⁵⁵³. La mobilisation de novembre-décembre 1995 est donc de grande ampleur, mais quel a été son impact sur la gauche ?

Tout d'abord, il ne faut pas perdre de vue que ce vaste mouvement de grève de la fonction publique a en premier lieu joué, comme l'explique Lilian Mathieu, « un rôle décisif dans la nouvelle autonomisation de l'espace des mouvements sociaux⁵⁵⁴ », en entraînant un retrait, certes partiel mais réel, de certaines mesures annoncées par Alain Juppé, et ce, sans le relais direct des forces partisans. Les mouvements sociaux sont donc amenés à se situer de plus en plus à distance du champ partisan, sans toutefois renoncer à peser sur la vie politique, comme le montre l'appel « Nous sommes la gauche » lancé par Act Up et rallié par d'autres organisations telles que AC ! et le DAL à l'occasion des élections législatives de 1997⁵⁵⁵.

De plus, à l'occasion de ce grand mouvement social, la gauche, syndicale et partisane, se divise. La plupart des syndicats, anciens comme la CGT et FO ou plus récents comme la FSU et SUD, contestent fortement les mesures annoncées et appellent à participer au mouvement social. Mais la position de la CFDT est bien plus nuancée. Sa direction apporte en effet un « soutien critique » au plan Juppé et accepte de négocier la réforme du financement de la Sécurité sociale sur les bases posées par le gouvernement⁵⁵⁶. Cette position s'inscrit dans un mouvement plus global d'évolution de la CFDT, syndicat de transformation sociale dans les années 1960 et 1970 et qui privilégie plutôt à partir des années 1980 le syndicalisme de proposition⁵⁵⁷. À l'intérieur de la CFDT cependant, l'heure n'est pas à l'unanimité, puisque certains militants se démarquent de la position de la direction.

En outre, si les écologistes et les communistes participent avec entrain au mouvement social, le Parti socialiste, bien que soutenant officiellement les grèves et les manifestations et dénonçant les mesures du gouvernement, semble en 1995 « mal à l'aise⁵⁵⁸ », selon le terme de Christian Chevandier, devant ce mouvement social. L'historien explique ce malaise par le fait que le PS a « gouverné pendant dix des quatorze années précédentes » et que « certaines mesures de 1995 sont inspirées du “Livre blanc” sur les retraites commandé en 1991 par

⁵⁵³ Frank Georgi, « Jeux d'ombres. Mai, le mouvement social et l'autogestion (1968-2007) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008/2, p. 38-39.

⁵⁵⁴ Lilian Mathieu, « L'espace des mouvements sociaux », art. cit., p. 142-143.

⁵⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁵⁶ Christian Chevandier, « Les grèves de 1995 », in Michel Pigenet et al., *Histoire des mouvements sociaux en France*, op. cit., p. 635.

⁵⁵⁷ Nicolas Defaud, *La CFDT (1968-1995). De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2009.

⁵⁵⁸ Christian Chevandier, « Les grèves de 1995 », in Michel Pigenet et al., *Histoire des mouvements sociaux en France*, op. cit., p. 635.

Michel Rocard »⁵⁵⁹. Michel Rocard affirme cependant que les socialistes condamnent « sans modération [...] trois des quatre volets du plan Juppé⁵⁶⁰ », c'est-à-dire la réforme des régimes spéciaux de retrait, le contrat de plan SNCF et la réforme de financement de la Sécurité sociale. En revanche, concernant l'assurance maladie, Michel Rocard estime que le principe est bon, mais que la négociation aurait été préférable⁵⁶¹. Toutefois, les socialistes participent bien aux manifestations et cette participation suscite des convergences : une rencontre entre la direction du PS et celle du PCF a en effet lieu le 23 novembre 1995, à l'initiative des communistes, pour débattre d'une « riposte commune⁵⁶² » à la nouvelle politique mise en œuvre par le gouvernement d'Alain Juppé. Cette rencontre enthousiasme la direction socialiste : Jean-Christophe Cambadélis indique devant le Bureau national du 29 novembre que cette rencontre a été « marquée par un changement net d'orientation et la volonté de ne plus considérer la question du traité de Maastricht comme un préalable à l'évolution des rapports PC/PS⁵⁶³ ». Nous verrons dans le chapitre 8 que cette question n'est en réalité pas totalement évacuée.

Par ailleurs, il est certain que ce mouvement social permet d'imposer sur le devant de la scène publique les thèmes de la critique du libéralisme économique et de la remise en cause de la mondialisation, que les partis de gauche portaient déjà auparavant, à des degrés divers. La mise en avant de ces sujets entraîne donc une plus forte légitimation des options idéologiques de la gauche, qui ont pris davantage de place au sein du débat public. La prégnance de ces thèmes ainsi que les mobilisations ont pu convaincre les membres de partis politiques de la nécessité de préparer une alternance ou même une alternative pour les prochaines élections législatives prévues alors en 1998. Mais les mobilisations peuvent aussi raviver d'anciennes problématiques : pour les Verts par exemple, qui ont un pied dans les mouvements sociaux et un autre au sein de la gauche politique plus établie, il est difficile de savoir quelle dimension privilégier. Dominique Voynet envoie ainsi peu après le mouvement social une lettre à des intellectuels de gauche, tels que le sociologue Pierre Bourdieu et la militante altermondialiste Susan Georges, pour leur proposer de participer à un club de réflexion qui inspirerait et guiderait la pensée politique des Verts. Elle rappelle de premier abord que « nous nous sommes récemment retrouvés sur bien des fronts de l'actualité politique : mouvement social de décembre 1995, soutien aux sans-papiers et aux victimes de la loi Pasqua, [...] appel à une

⁵⁵⁹ Christian Chevandier, « Les grèves de 1995 », in Michel Pigenet *et al.*, *Histoire des mouvements sociaux en France*, *op. cit.*, p. 635.

⁵⁶⁰ *L'Humanité*, 20 décembre 1995, p. 10, 3 MI 39/341, AD Seine-Saint-Denis.

⁵⁶¹ *Ibid.*

⁵⁶² Compte-rendu du Bureau national du 22 novembre 1995, p. 2, boîte n° 280 Coordination Bureaux nationaux 21 juin 1995 – 20 décembre 1995, archives du PS, FJJ.

⁵⁶³ *Ibid.*

Europe sociale, tolérante, humaine [...]»⁵⁶⁴. L'absence d'autres archives, excepté une réponse favorable de Susan Georges⁵⁶⁵, laisse penser que l'initiative n'a pas connu de suite concrète. Le compte-rendu de la réunion du Comité exécutif du 5 mars 1996, durant laquelle la question des élections de 1998 est largement abordée, montre que les Verts se concentrent désormais de nouveau sur la perspective de l'alliance avec les autres partis de gauche⁵⁶⁶.

En dépit de l'indépendance revendiquée des acteurs sociaux vis-à-vis du champ politique et des divisions au sein de la gauche, le mouvement social de novembre et décembre 1995 a eu un certain effet « remobilisateur » sur celle-ci, ne serait-ce qu'en raison de la baisse de popularité sévère auquel fait face, en conséquence, le gouvernement d'Alain Juppé. Comme l'explique Pierre Moscovici, alors secrétaire national du PS aux études, plus de vingt ans plus tard :

« Les grèves de 1995 ont remobilisé le camp politique et social de la gauche [...] tout ça fait qu'il y a, je ne dirais pas un front de classe [...] mais quand même un front des luttes. Et tout le monde converge dans l'idée que le temps est venu d'une nouvelle expérience de gauche unitaire⁵⁶⁷. »

De plus, le fait que ce mouvement ait lieu en réaction à des réformes censées favoriser la mise en œuvre du traité de Maastricht et de la monnaie unique n'est pas étranger aux évolutions du discours des socialistes sur cette question en 1997, sur lesquelles nous reviendrons dans le chapitre 8 à l'occasion de l'examen de l'accord entre le PCF et le PS. Ce mouvement met par ailleurs en difficulté une droite déjà confrontée à la division.

3) Une droite désunie et en difficulté

Jean-Christophe Cambadélis écrit en 1999 dans son ouvrage *L'avenir de la gauche plurielle* que « la conscience de la droite comme adversaire commun reste [...] le principal motif de rassemblement⁵⁶⁸ » de la gauche. Cette affirmation est d'autant plus valable dans les années 1990, durant lesquelles les partis de droite, en particulier le RPR et l'UDF, font face aux problématiques de l'union et de la division, mais aussi à la montée du FN et à la difficulté de la gestion du pouvoir.

À partir des années 1970, deux partis de droite de force relativement égale, le RPR et l'UDF, sont concurrents. Certes, dès le milieu des années 1980, le RPR dispose d'un nombre

⁵⁶⁴ Boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁵⁶⁵ *Ibid.*

⁵⁶⁶ Boîte D1 BE (CE) CIRE/POL/EELV/INST/BE/29, fonds des Verts, CIRE.

⁵⁶⁷ Entretien avec Pierre Moscovici, 30 janvier 2018.

⁵⁶⁸ Jean-Christophe Cambadélis, *L'avenir de la gauche plurielle*, Plon, 1999, page inconnue.

supérieur de militants et de députés, mais il ne parvient pas complètement à prendre l'ascendant sur l'UDF, notamment en raison de ses divisions et de la contestation interne auxquelles doit faire face Jacques Chirac après son échec à l'élection présidentielle de 1988⁵⁶⁹. Ces problématiques internes se poursuivent durant les années suivantes. Ainsi, comme à gauche, le traité de Maastricht divise au sein de la droite, mais également à l'intérieur même des partis. Jérôme Pozzi explique ainsi qu'au sein du RPR, une partie des gaullistes, emmenée notamment par Philippe Séguin et Charles Pasqua, tente de peser sur Jacques Chirac, alors président du RPR, pour le faire basculer dans le camp des opposants au traité⁵⁷⁰. Au-delà des enjeux d'un positionnement face au président socialiste François Mitterrand, la question de la souveraineté nationale divise. Charles Pasqua et Philippe Séguin créent en juin 1992 un « Rassemblement pour le non au référendum » (RNPR) et font campagne en faveur du « non »⁵⁷¹. Jérôme Pozzi souligne qu'à l'UDF en revanche, « la dissidence est moins prononcée dans la mesure où le parti giscardien a toujours placé l'Europe au cœur de son projet politique, à la différence du mouvement gaulliste⁵⁷² ».

Toutefois, la problématique de la division interne n'épargne pas totalement l'UDF, confédération qui réunit différentes petites formations depuis les années 1970 : le Parti radical, peu influent, le Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), Démocratie libérale (DL) et enfin le Centre des démocrates sociaux (CDS), qui devient Force démocrate en 1995⁵⁷³. Ces composantes conservent cependant leur existence propre et, comme le souligne l'historien Jean Vavasseur-Desperriers, « l'unification de cet ensemble disparate se révèle impossible⁵⁷⁴ ». Ainsi, le CDS affirme davantage son autonomie à la fin des années 1980, car il « tient à marquer sa différence⁵⁷⁵ ». Certains membres de ce parti, ainsi que du parti radical, participent aux gouvernements de Michel Rocard de 1988 à 1991. Mais après la victoire de la droite aux élections législatives de 1993, ils s'investissent largement au sein du gouvernement du gaulliste Édouard Balladur, ce qui les éloigne définitivement des socialistes.

Les deux principaux partis de la droite gouvernementale sont donc concurrents : aux élections présidentielles de 1981 et 1988 s'affrontent au premier tour un candidat du RPR et un

⁵⁶⁹ Mathias Bernard, *Histoire politique de la V^e République. De 1958 à nos jours*, Paris, Armand Colin, coll. « U », p. 217.

⁵⁷⁰ Jérôme Pozzi, « Le RPR face au traité de Maastricht : divisions, recompositions et réminiscences autour de la dialectique souverainiste », art. cit., p. 131-152.

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 135.

⁵⁷² *Ibid.*, p. 136-137.

⁵⁷³ *Ibid.*, p. 220.

⁵⁷⁴ Jean Vavasseur-Desperriers, *Les droites en France*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2006, p. 116.

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 117.

candidat de l'UDF. Toutefois, une coalition entre ces deux organisations, nommée Union pour la France (UPF), naît en juin 1990, même si des listes communes voient déjà le jour pour les scrutins européens de 1984 et 1989. Pour les élections législatives de 1993, l'objectif est de désigner des candidatures communes. Mais, comme le remarquent François Backman et Guy Birenbaum, la difficile désignation de ces candidats communs montre encore une fois la division de la droite : plus de quatre-vingts primaires officielles ont lieu, en plus d'une trentaine de primaires non officielles, 15 % de dissidents subsistent, et aucun programme commun n'est signé⁵⁷⁶. À l'issue de ces élections législatives, la coalition RPR-UDF obtient environ 40 % des suffrages et remporte 80 % des sièges à l'Assemblée nationale. Malgré un score qui apparaît plutôt comme un rattrapage de l'échec de 1988 que comme l'amorce d'une reconquête⁵⁷⁷, cette coalition porte donc ses fruits.

Les divisions ressurgissent cependant lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1995, mais d'une manière un peu différente puisque cette fois-ci, deux candidats du RPR se présentent en rivalité : Édouard Balladur, Premier ministre sortant, et Jacques Chirac, président du RPR et ancien Premier ministre de 1986 à 1988. Leur division n'est pas que d'opportunité : elle illustre des divergences de conceptions. Édouard Balladur promeut en effet un réformisme relativement progressif et libéral et sa modération lui permet d'obtenir le soutien de l'UDF, qui ne présente pas de candidat. Quant à Jacques Chirac, il développe une rhétorique plus proche de celle de Philippe Séguin, fondée sur la dénonciation de la « fracture sociale » et de la pensée unique⁵⁷⁸. Les dirigeants de droite se répartissent derrière chacun des deux candidats : Charles Pasqua soutient Édouard Balladur, tandis que Philippe Séguin se rallie à la candidature de l'ancien maire de Paris. C'est finalement Jacques Chirac qui arrive en tête du premier tour, déjouant ainsi les sondages qui ont longtemps favorisé Édouard Balladur.

La droite dite républicaine est donc divisée mais également la droite dans son ensemble, car elle doit composer avec la présence grandissante du Front national. Comme l'explique l'historien Gilles Richard, à partir du milieu des années 1980, « l'attitude à adopter face au FN dev[ient] chaque jour un peu plus la question décisive à droite⁵⁷⁹ ». Après l'élection présidentielle de 1988, les partis de la droite modérée expriment clairement leur stratégie : il n'est pas question de conclure des alliances, locales ou nationales, avec le Front national. La

⁵⁷⁶ François Backman, Guy Birenbaum, « Heurs et malheurs de la sélection des candidats RPR et UDF », in Philippe Habert et al., *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, op. cit., p. 21-41.

⁵⁷⁷ Pascal Perrineau, Colette Ysmal, « Introduction », in Philippe Habert et al., *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, op. cit., 1993, p. 14.

⁵⁷⁸ Mathias Bernard, *Histoire politique de la V^e République. De 1958 à nos jours*, op. cit., p. 219.

⁵⁷⁹ Gilles Richard, *Histoire des droites en France, de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, coll. « Synthèses historiques », 2017, p. 464.

charte de l'UPF interdit explicitement de soutenir un candidat FN à quelque élection que ce soit⁵⁸⁰. L'isolement électoral du FN se renforce donc : aux élections législatives de 1993, à la différence du scrutin de 1988, aucun accord départemental n'est signé avec ce parti. Ce dernier maintient ses candidats dans la plupart des circonscriptions, tandis que la droite parlementaire ne prend généralement pas position dans les rares duels opposant la gauche et le parti de Jean-Marie Le Pen⁵⁸¹. Comme le souligne l'historien Mathias Bernard, « les hommes de droite voient désormais dans l'extrême droite un concurrent⁵⁸² », même si dans plusieurs élections locales, des cas d'indiscipline sont à relever. Cependant, malgré cet isolement, le Front national renforce lentement son influence électorale. Ainsi, il rassemble 12,42 % des suffrages exprimés au premier tour des élections législatives de 1993 et gagne plus de 800 000 électeurs par rapport à 1988. À l'élection présidentielle de 1995, le candidat Jean-Marie Le Pen remporte 15 % des suffrages exprimés, soit un peu plus qu'en 1988 où il avait réalisé le score de 14,39 %.

À l'issue de cette élection, c'est le candidat de la droite Jacques Chirac qui l'emporte largement au second tour face au socialiste Lionel Jospin. La droite parlementaire se trouve alors dans une situation hégémonique du point de vue institutionnel : elle possède la présidence de la République, dispose d'une majorité écrasante dans les deux chambres, Assemblée nationale et Sénat, gouverne 80 conseils généraux sur 100 ainsi que la grande majorité des régions. En comparaison, la gauche semble réduite à peau de chagrin.

Toutefois, la situation politique va rapidement devenir défavorable pour la droite. Le conflit entre chiraquiens et balladuriens se poursuit en effet au sein du gouvernement d'Alain Juppé tandis que, comme le note Mathias Bernard, la pratique du pouvoir va révéler « les contradictions du discours de Jacques Chirac⁵⁸³ ». Élu en grande partie grâce à la dénonciation de la « fracture sociale », il mène cependant une politique d'inspiration libérale, qui est de plus en plus contestée, notamment à l'occasion du mouvement social de novembre et décembre 1995. Après plusieurs semaines de grèves, 51 % des personnes interrogées attribuent la responsabilité du conflit au gouvernement, bien plus qu'aux syndicats (36 %)⁵⁸⁴. La reprise des essais nucléaires en 1995 est également fortement critiquée et, selon l'analyste politique Jérôme Jaffré, « choque une large partie de l'opinion et éloigne les jeunes d'un

⁵⁸⁰ Mathias Bernard, *La guerre des Droites. De l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 222.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 223.

⁵⁸² *Ibid.*

⁵⁸³ Mathias Bernard, *Histoire politique de la V^e République. De 1958 à nos jours*, op. cit., p. 219.

⁵⁸⁴ Jérôme Jaffré, « De 1995 à 1997, opinion publique, impopularité et vote », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 31.

président qu'ils ont pourtant fortement contribué à élire⁵⁸⁵ ». La situation économique et sociale ne s'améliore pas en 1996 : la croissance ralentit, tandis que le nombre de chômeurs continue d'augmenter. Mais l'historien Jean-Jacques Becker souligne que c'est la question budgétaire qui préoccupe le plus le gouvernement, qui se demande « comment faire un budget qui respecte les critères de convergences de Maastricht⁵⁸⁶ ». Au début de l'année 1997, Jacques Chirac et le gouvernement d'Alain Juppé sont donc dans une situation très difficile.

Nombreux sont donc les facteurs externes, parce qu'indépendants des organisations partisans, qui créent un contexte favorable à la formation des alliances : le système institutionnel et l'évolution des résultats électoraux, la résurgence des mouvements sociaux, en particulier celui de la fin de l'année 1995, et la situation des partis de droite. L'impact de ces éléments sur la dynamique d'alliances est réel si l'on s'y attarde : ainsi, l'appel des Verts en faveur d'une grande coalition, que nous avons analysé dans le chapitre 3, rappelle que les partis d'opposition doivent être attentifs au « message d'insatisfaction et d'angoisse qu'expriment les mouvements sociaux [...] ⁵⁸⁷», auquel « la majorité politique actuelle ne répond qu'austérité et critères de convergences⁵⁸⁸ ». Toutefois, ces facteurs ne suffisent pas à eux seuls à expliquer le rapprochement et à le comprendre dans une perspective de plus longue durée, il faut également étudier les représentations de l'union qui se sont forgées au sein des partis.

⁵⁸⁵ Jérôme Jaffré, « De 1995 à 1997, opinion publique, impopularité et vote », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 31-32.

⁵⁸⁶ Jean-Jacques Becker, *Crises et alternances (1974-2000)*, op. cit., p. 760.

⁵⁸⁷ Appel à une grande coalition pour une alternative politique en 1998, p. 9-10, CNIR des 30 novembre et 1^{er} décembre 1996, documents de séance dossier n° 1, boîte E5 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/84, fonds des Verts, CIRE.

⁵⁸⁸ *Ibid.*

Chapitre 6 – L’union en perspective : représentations et intérêts

Dans le cadre de notre analyse des éléments favorisant ou empêchant la création d’une nouvelle alliance à gauche, et après avoir étudié les facteurs externes incitatifs, il nous apparaît judicieux de plonger de nouveau au cœur des relations interpartisanes, non plus cette fois-ci pour évoquer les débats idéologiques mais pour analyser la culture politique du PCF, du PS et des Verts vis-à-vis de l’union. La notion de culture politique permet de décrire des représentations, une vision du monde, qui ne peuvent être parfaitement perceptibles dans les documents programmatiques, et de déchiffrer un ensemble de codes et de sensibilités formalisés au sein des partis⁵⁸⁹. Dans ce chapitre, elle sera donc interrogée, dans une perspective évolutive, au prisme de la notion d’union, afin de mettre au jour des motivations plus profondes et plus durables à la formation d’une alliance que celles conjoncturelles, même si le poids de ces dernières n’en est pas moins réel. Après avoir étudié dans les deux premières sections le rapport des socialistes et des communistes à l’union, assez semblable puisque lié par une histoire commune que nous analyserons et qui se caractérise par le maintien de cette stratégie malgré les tentatives de redéfinition et les tensions, nous tenterons de comprendre grâce à une troisième section pourquoi les Verts présentent une culture politique éloignée de l’union.

1) Les communistes et l’union douloureuse avec le PS

Pour comprendre les relations entre le PCF et le PS, il est impossible de ne pas revenir plus en détail sur l’Union de la gauche et le « moment Programme commun », expression de l’historien Christophe Batardy⁵⁹⁰. Nous avons déjà abordé celle-ci dans le prologue mais souhaitons l’analyser de nouveau plus en détail car cette expérience reste omniprésente dans les années 1990, bien que souvent implicite, et surtout considérée de manière négative. Malgré cela, elle reste une référence, dans la mesure où l’union apparaît, malgré son caractère conflictuel, totalement intégrée à la culture politique des communistes.

– Une référence critiquée et négative

Tout d’abord, l’expérience de l’Union de la gauche des années 1970 est pour les communistes des années 1990 une référence majeure mais négative, un contre-modèle, invoqué

⁵⁸⁹ Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Seuil, coll. « Points histoire », 2003 (2^e édition ; 1^{re} édition : 1999), p. 7.

⁵⁹⁰ Christophe Batardy, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, op. cit.

régulièrement pour souligner que ce n'est plus ce type de démarche de rapprochement qu'il faut mettre en œuvre et qu'il est nécessaire de ne pas le recommencer. Beaucoup de dirigeants et de cadres du PCF la considèrent comme la pire période qu'ait connue leur parti⁵⁹¹. En effet, l'Union de la gauche est vue par la majorité des communistes comme la cause de l'affaiblissement de leur parti et de leur influence. Cette analyse est en particulier développée lors du XXV^e Congrès de février 1985, qui dresse en quelque sorte un bilan de cette expérience, même si le XXIII^e Congrès en juin 1979 faisait déjà état d'une appréciation assez approfondie – et négative – de la période du Programme commun⁵⁹².

En effet, en 1985, Georges Marchais commence son rapport introductif nommé « Espoir et combat pour l'avenir » en affirmant que ce congrès marque la fin d'une période : celle de l'idée de Programme commun, de sa conception puis de la victoire d'un gouvernement de gauche, une période qui a donc duré un quart de siècle environ. Il revient sur la chronologie de cette période et explique que la politique du Programme commun a imposé au PCF de « multiples contraintes⁵⁹³ ». Quelles sont-elles ? Tout d'abord, l'Union de la gauche aurait conduit le PCF, selon Georges Marchais, à subordonner la lutte pour le changement à celle de la conclusion d'un accord avec le Parti socialiste, ce qui expliquerait notamment le manque de soutien du PCF vis-à-vis du mouvement de mai 1968. De plus, le Programme commun aurait contraint le PCF à considérer que la question de la nature des solutions à mettre en œuvre pour sortir de la crise était résolue, ce qui s'est traduit, selon le secrétaire général du Parti, par un renoncement à la bataille idéologique et politique. Enfin, cette stratégie d'union aurait favorisé le sentiment selon lequel tout viendrait d'en haut. Georges Marchais explique également que ces égarements ont été renforcés par le contexte institutionnel : la bipolarisation croissante et la présidentialisation ont conduit à désigner François Mitterrand, candidat soutenu par le PCF aux présidentielles de 1965 et de 1974, comme leader naturel de la gauche, et le régime « monarchique » de la V^e République a incité le PCF à privilégier un accord au sommet et a renforcé les habitudes de pensée découlant de ce dernier⁵⁹⁴.

De ces critiques vont découler une reformulation du concept d'union : celle-ci doit dorénavant être portée par le peuple, le mouvement populaire, et non plus être une affaire de négociations entre états majors. Cette nouvelle union pourrait permettre de changer la politique des socialistes et de les ramener à gauche, en quelque sorte : en effet, pour les communistes, le

⁵⁹¹ Christophe Batardy, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, op. cit., p. 500.

⁵⁹² *L'Humanité*, 13 octobre 1980, p. 8, boîte 20070366 art. 15, fonds Charles Fiterman, AN.

⁵⁹³ « Congrès du Parti communiste français de février 1985 », *Cahiers du communisme*, mars-avril 1985, n° 3-4, p. 25.

⁵⁹⁴ *Ibid.*, p. 28 sqq.

seul moyen de faire prévaloir une autre politique, « c'est qu'une majorité de notre peuple s'unisse et agisse pour l'exiger⁵⁹⁵ ». Elle doit s'accompagner d'un renforcement du Parti communiste, sans lequel l'union ne peut avoir lieu. Cette nouvelle conception est incarnée dans la formule « l'union pour se défendre, l'union pour que ça change⁵⁹⁶ », que le PCF promeut dans les années 1980. Elle est donc assez vague et ne semble pas fondamentalement résoudre la question des relations avec les autres partis progressistes, pas plus que le Pacte unitaire pour le progrès proposé par Robert Hue en 1994, dont nous avons parlé dans le chapitre 2, et qui se situe dans ce sillage.

Les critiques contre l'Union de la gauche perdurent dans les années 1990 chez les communistes, qui développent une forme d'antisocialisme. En effet, la politiste Janine Mossuz-Lavau montre bien dans son enquête réalisée avant les élections législatives de juin 1997, fondée sur plus de cinquante entretiens semi-directifs, que pour la gauche « communisante », l'hypothèse d'une alliance avec le Parti socialiste et d'un vote en sa faveur reste un problème épineux parce que « les alliances passées ont laissé un goût amer à certains qui envisagent de tenter l'expérience avec la plus grande prudence⁵⁹⁷ ». Janine Mossuz-Lavau souligne que cette prudence n'est peut-être pas de nature à faire oublier le mécontentement par rapport à la droite, mais elle existe bel et bien. D'autres enquêtes menées en 1998 auprès des adhérents communistes et socialistes rejoignent ces conclusions et montrent que les communistes montrent moins de sympathie pour leurs partenaires de gauche que l'inverse : en effet, 32 % des socialistes attribuent par exemple des notes élevées aux communistes, tandis que seulement 20 % de ces derniers font de même par rapport aux socialistes⁵⁹⁸. Les auteurs de ces enquêtes en concluent qu'il y a chez les communistes une persistance d'une « culture antisocialiste » liée au fait que le mouvement socialiste est depuis longtemps « l'ennemi héréditaire »⁵⁹⁹. Les communistes accordent des notes plus élevées au MDC et aux Verts, le PS et le PRG ne venant qu'en troisième et quatrième positions⁶⁰⁰.

De plus, même pendant les périodes d'union, les relations entre PS et PCF n'ont pas été des plus calmes et les deux partis divergent sur le degré d'approfondissement de l'alliance. Durant l'Union de la gauche, le Parti communiste et le Parti socialiste, en plus du MRG, se sont investis pour promouvoir l'alliance, et tout particulièrement les communistes, qui

⁵⁹⁵ Rapport de Pierre Blotin, p. 38, Comité central des 30 septembre et 1^{er} octobre 1991, boîte 261 J 2/67, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁵⁹⁶ Compte-rendu de décisions, Bureau politique du 14 janvier 1988, p. 3, boîte 261 J 4/45, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁵⁹⁷ Janine Mossuz-Lavau, *Que veut la gauche plurielle ?*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 74.

⁵⁹⁸ Daniel Boy et al., *C'était la gauche plurielle*, op. cit., p. 145.

⁵⁹⁹ *Ibid.*

⁶⁰⁰ *Ibid.*

abandonnent dès la signature du Programme commun la propagande pour leur propre programme⁶⁰¹. Mais comme le souligne le nom de l'ouvrage dirigé par Alain Bergounioux et Danielle Tartakowsky⁶⁰², si union il y a, la question de l'unité est bien moins évidente. La direction du PS fait en effet tout pour éviter les actions communes car celles-ci risqueraient de créer une confusion quant à la personnalité propre de chacune des organisations⁶⁰³. Chez les communistes, la méfiance envers le Parti socialiste ne disparaît pas, même s'ils restent pourtant bien plus enclins à organiser des actions communes. En vérité, il y a durant le moment du Programme commun une oscillation dans l'attitude du PCF à l'égard des socialistes, qui se poursuit également par la suite⁶⁰⁴. La direction du PCF promeut tantôt un élan unitaire, qui entraîne une modération des critiques envers les socialistes, comme en 1972 après la signature du Programme commun, tantôt une forte relance des relations conflictuelles, par exemple après les élections législatives partielles d'octobre 1974 à l'issue desquelles le PCF est devancé dans cinq circonscriptions sur six et adopte alors un ton très critique envers son allié, dont il met en doute la fidélité au Programme et la volonté transformatrice⁶⁰⁵. Après la rupture du Programme commun, la conflictualité prend le dessus jusqu'en 1981. Ainsi, en octobre 1980, Charles Fiterman, dans un rapport présenté devant la Conférence nationale, explique ceci :

« En vérité toute l'expérience historique souligne le caractère instable, hésitant, politicien du Parti socialiste, sa tendance permanente à évacuer le terrain de la mise en cause des positions de la grande bourgeoisie pour verser dans la collaboration avec celle-ci, dans la "gestion loyale" des affaires du capital, dès lors que le mouvement populaire et le PCF en son sein ne sont pas assez forts pour le contraindre à une autre orientation⁶⁰⁶. »

L'entrée au gouvernement marque le retour d'un discours plus apaisé, puis, après le départ des ministres communistes en juillet 1984, un ton très critique est de nouveau adopté, qui reste en vigueur jusqu'au milieu des années 1990, avant que le rapprochement avec les socialistes et les autres partis progressistes dans le cadre des débats, que nous avons étudiés dans le chapitre 4, apporte quelques nuances.

⁶⁰¹ Daniel Boy *et al.*, *C'était la gauche plurielle*, *op. cit.*, p. 87-88.

⁶⁰² Alain Bergounioux, Danielle Tartakowsky, *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, *op. cit.*

⁶⁰³ Christophe Batardy, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1978)*, *op. cit.*, p. 181.

⁶⁰⁴ Entretien avec Roger Martelli, 10 novembre 2017.

⁶⁰⁵ Christophe Batardy, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1978)*, *op. cit.*, p. 242.

⁶⁰⁶ Rapport de Charles Fiterman à la Conférence nationale du PCF du 11 octobre 1980, p. 33, boîte 20070366 art. 15, fonds Charles Fiterman, AN.

De fait, ces critiques sont à la mesure de la centralité de la stratégie d'union au sein du Parti communiste, qui est restée d'actualité pendant de nombreuses années. Comme le souligne à juste titre l'historien François Hincker dans un article écrit pour la revue *Communisme* et paru en 1986, c'est bien l'absence d'autonomie vis-à-vis de l'Union de gauche, polarisant le champ de la gauche dès les années 1960, qui conduit dans les années 1980 la direction communiste à critiquer fortement ce concept. Il faut rappeler que depuis le milieu des années 1930, avec des appellations et des formes différentes, l'union de la gauche est devenue « quasiment consubstantielle au PCF⁶⁰⁷ ». Celui-ci ne l'a jamais reniée avant 1979, que ce soit au début de la guerre froide, en 1956 quand il donne les pleins pouvoirs au secrétaire général de la SFIO Guy Mollet ou juste après le référendum de 1958, lorsque le secrétaire général du PCF Maurice Thorez appelle à créer les conditions « d'une union autour d'un programme commun de gouvernement⁶⁰⁸ ». La stratégie de l'union est donc la seule dont dispose le PCF après la fin de la tripartition⁶⁰⁹ et l'avènement de la bipolarisation, puisqu'il souhaite rester un parti influent et accéder à la direction des affaires du pays. Après la fin de l'Union de la gauche, le PCF ne parvient pas réellement à trouver une autre stratégie, sinon « l'être-là du parti⁶¹⁰ », et oscille tantôt entre une opposition forte avec les socialistes et le maintien de l'union sur le terrain. Il tente de théoriser une union de la base et des forces populaires qui parviendrait à peser sur le PS et limiterait l'intervention des états-majors, mais celle-ci ne semble pas apporter, comme nous l'avons dit plus haut, un quelconque débouché sur le plan électoral ou dans le cadre des relations interpartisanes. Elle laisse plutôt voir en creux le désengagement des militants et la désagrégation des réseaux correspondants⁶¹¹ que la solidité de cette nouvelle stratégie.

En fin de compte, comme le souligne le politiste Bernard Pudal, le PCF se trouve, depuis la fin de l'Union de la gauche jusqu'aux années 1990, dans une situation d'« errance stratégique⁶¹² ». Exemple de cette errance : au début des années 1980, Georges Marchais engage le parti à la fois dans une politique de « ré-identification révolutionnaire⁶¹³ », avec pour corollaire un anti-socialisme ravivé, mais accepte aussi, paradoxalement, la participation aux gouvernements Pierre Mauroy de 1981 à 1984. En parallèle, la dénonciation du

⁶⁰⁷ François Hincker, « France : le PCF divorce de la société », *Communisme*, n° 11-12, 1986, p. 89.

⁶⁰⁸ *Ibid.*

⁶⁰⁹ Terme désignant la situation des partis politiques entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début de la V^e République qui renvoie aux trois grandes « familles » de l'époque : le gaullisme, le communisme et le socialisme allié au centrisme.

⁶¹⁰ François Hincker, « France : le PCF divorce de la société », art. cit., p. 96.

⁶¹¹ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 143.

⁶¹² Bernard Pudal, *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, op. cit., p. 137-138.

⁶¹³ *Ibid.*

Programme commun se perpétue bien après sa disparition, de manière constante : en février 1994, Robert Hue rappelle ainsi que le Programme commun a créé « l'illusion que la victoire électorale des partis de gauche suffisait à garantir le changement [...] »⁶¹⁴. Malgré cette errance stratégique, la « norme unitaire »⁶¹⁵ persiste, s'est en quelque sorte ancrée dans la culture politique et est devenue nécessaire pour sortir de l'isolement électoral. Le PCF ne parvient pas réellement à s'en défaire, d'autant plus qu'elle a été incorporée au niveau local grâce aux victoires municipales des unions de la gauche⁶¹⁶.

Si la démarche d'alliance est donc bien intégrée à la culture politique des communistes, l'éloignement des années 1990 trouve racine dans l'expérience de l'Union de la gauche. À cette conflictualité, le Parti communiste tente de répondre en mettant en avant la diversité de la gauche : comme nous l'avons dit dans l'introduction, c'est sans doute au sein du PCF qu'est née l'expression « gauche plurielle ». Il est en tout cas manifeste qu'il s'agit d'une thématique mise en avant : Robert Hue affirme ainsi lors du Comité national du 6 avril 1994 que « la gauche est pluraliste » et que les communistes « sont attachés à cette diversité »⁶¹⁷. À rebours de l'Union de la gauche, perçue comme une « union d'une seule voix »⁶¹⁸, les communistes souhaitent, comme le précise l'ancien directeur de cabinet de Robert Hue Bernard Vasseur, que la gauche plurielle soit une « union à plusieurs voix »⁶¹⁹, ce qui empêcherait tout risque d'assimilation avec les socialistes, qui développent un rapport à l'union assez proche de celui de leurs anciens partenaires.

2) L'union vue par les socialistes

Après l'expérience des années 1970, des tentatives pour s'émanciper de l'union avec le Parti communiste émergent au sein du Parti socialiste, notamment par le biais des accords avec les centristes, et la notion d'alliance apparaît ainsi ajustable aux stratégies électorales de l'organisation partisane⁶²⁰. L'Union de la gauche constitue cependant, comme chez les communistes, une norme incorporée et qui se situe aux fondements de l'identité du parti, à laquelle il est donc difficile d'échapper.

⁶¹⁴ Rapport de Robert Hue au Conseil national du 24 février 1994, p. 8, *L'Humanité*, 25 février 1994, boîte 261 J2/270, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁶¹⁵ Nicolas Bué, *Rassembler pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit., p. 248.

⁶¹⁶ Rémi Lefebvre, « La construction de l'union de la gauche au niveau municipal. L'institutionnalisation d'une norme unitaire », in Alain Bergounioux, Danielle Tartakowsky, *L'union dans l'unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, op. cit., p. 209-210.

⁶¹⁷ Rapport de Robert Hue au Conseil national du 6 avril 1994, p. 38-39, boîte 261 J2/70, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁶¹⁸ Entretien avec Bernard Vasseur, 6 avril 2018.

⁶¹⁹ *Ibid.*

⁶²⁰ Thierry Barboni, *Les changements d'une organisation : le parti socialiste, entre configuration partisane et cartellisation (1971-2007)*, op. cit., p. 439.

L’alliance avec les centristes a été privilégiée deux fois dans l’histoire des socialistes : après la Seconde Guerre mondiale, avec les alliances de type « troisième force » entre les socialistes et les modérés formées contre les deux autres forces que sont à cette époque le gaullisme et le communisme, et en 1988, avec la tentative d’ouverture.

En effet, après la réélection de François Mitterrand en tant que président de la République le 8 mai 1988, le Parti socialiste, sous l’impulsion de son ancien premier secrétaire, propose de mettre en place une alliance avec les centristes, dans le cadre de la stratégie dite de « l’ouverture⁶²¹ ». Proposition est également faite aux communistes de participer à ce rassemblement, l’ouverture de gauche faisant ainsi pendant à l’ouverture centriste⁶²², mais le PCF refuse cette configuration. Le Parti socialiste envisage de réserver 20 circonscriptions aux « républicains » (autre nom des centristes), dont François Bayrou et Jean-Pierre Soisson, membres de l’UDF⁶²³. L’ouverture, déjà circonscrite au soutien à quelques personnalités et ne correspondant pas à une démarche collective, se réduit encore davantage au fur et à mesure que se rapprochent les élections législatives des 5 et 12 juin 1988. Finalement, l’ouverture aux centristes ne concerne qu’une dizaine de candidats⁶²⁴. Des centristes, appelés « ministres d’ouverture », entrent malgré tout au gouvernement de Michel Rocard, tels que Jean-Pierre Soisson, qui devient ministre du Travail, de l’Emploi et de la Formation professionnelle. À l’Assemblée nationale, les socialistes sont donc contraints à un jeu de bascule, en fonction des textes de loi, entre les communistes et les centristes. Les ministres d’ouverture ne parviennent cependant pas à former un groupe parlementaire « France unie⁶²⁵ ». Le PS prend donc soin de ne pas prôner l’alliance à gauche et tente de ménager, dans un équilibre délicat, les groupes situés à sa droite et à sa gauche. Mais le PCF dénonce alors avec force, comme nous l’avons souligné, l’alliance du PS avec les forces de droite.

Si l’ouverture proposée par les rocardiens est refusée par la direction de 1981 à 1988⁶²⁶, qui réaffirme au Congrès de Lille de 1987 qu’après la prochaine élection présidentielle il n’y aura « ni dérive centriste, ni résurrection de la troisième force⁶²⁷ », il en va donc différemment

⁶²¹ Celle-ci est pourtant officiellement refusée par le PS lors du Congrès de Lille en 1987. Voir : Thierry Barboni, *Les changements d’une organisation : le parti socialiste, entre configuration partisane et cartellisation (1971-2007)*, op. cit., p. 264.

⁶²² *Le Monde*, 17 mai 1988, archives en ligne.

⁶²³ Document « Ouverture vers les républicains », non daté, boîte 1988 Bureaux exécutifs dossiers, archives du PS, FJJ.

⁶²⁴ *Le Monde*, 26 mai 1988, archives en ligne.

⁶²⁵ Pierre Favier, Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand. 4. Les déchirements*, op. cit., p. 362.

⁶²⁶ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L’ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir*, op. cit., p. 344.

⁶²⁷ *Le Poing et la Rose*, n° 113, septembre 1985, p. 14, cité dans Alain Bergounioux, Gérard Grunberg,

après la désignation de Pierre Mauroy comme premier secrétaire en 1988⁶²⁸ et la nomination de Michel Rocard au poste de Premier ministre. Quant à François Mitterrand, il insiste, pendant et après sa réélection, sur sa volonté d'« élargir⁶²⁹ » la majorité présidentielle « à celles et ceux qui voudront la rejoindre, sans qu'il y ait d'obligation ou de reniement pour quiconque...⁶³⁰ » Après deux années de cohabitation durant lesquelles la droite a gouverné le pays, les socialistes de retour au gouvernement doivent trouver un moyen de stabiliser leur majorité et ne peuvent s'appuyer sur les communistes, compte tenu de leur hostilité à la politique menée. L'alliance avec les centristes apparaît donc comme une solution à cette situation. Il n'apparaît donc pas qu'il y ait unanimement « refus des alliances au centre⁶³¹ » au Parti socialiste, mais plutôt oscillation entre un rapprochement avec le centre et le maintien du rassemblement à gauche, les deux options servant par ailleurs des intérêts électoraux et politiques, qui, dans le cas de l'ouverture, sont privilégiés par rapport à la culture politique.

Cette oscillation se poursuit après le début des années 1990, notamment en raison de l'intervention de Michel Rocard. Ce dernier prononce en effet le 17 février 1993, quelques semaines avant les élections législatives, un discours dans lequel il dit aspirer à la mise en œuvre d'un big-bang pour refonder et élargir le Parti socialiste, en rassemblant des communistes réformateurs au centre en passant par les écologistes. Il appelle à la création : « d'un vaste mouvement, ouvert et moderne, extraverti, riche de sa diversité et même l'encourageant. Un mouvement qui fédère tous ceux qui partagent les mêmes valeurs de solidarité, le même objectif de transformation. [...] Il s'étendra à tout ce que l'écologie compte de réformateur, à tout ce que le centrisme compte de fidèle à une tradition sociale, à tout ce que le communisme compte de véritablement rénovateur, et à tout ce que les droits de l'homme comptent aujourd'hui de militants actifs et généreux⁶³² ». Cette perspective ne se concrétise pas car les autres partis progressistes réagissent avec peu d'enthousiasme : par exemple, le Comité directeur du 3 avril 1993 du MRG entérine le refus de la participation au big-bang⁶³³ et les Verts réunis en CNIR les 3 et 4 avril 1993 affirment dans une décision collective qu'ils ne « s'inscrivent pas dans une démarche de recomposition de la gauche », ni dans « un quelconque "rassemblement des forces de progrès" qui ne serait pas fondé sur une

L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir, op. cit., p. 344.

⁶²⁸ Pierre Mauroy devient premier secrétaire du PS au lendemain du second tour des élections présidentielles de 1988, qui a lieu le 8 mai de cette année. Lionel Jospin a démissionné de son poste car il a été nommé ministre de l'Éducation.

⁶²⁹ Document « Interview accordée par François Mitterrand, président de la République, à TFI – Palais de l'Élysée, jeudi 14 juillet 1988 », p. 13, boîte 1988 Bureaux exécutifs dossiers, archives du PS, FJJ.

⁶³⁰ *Ibid.*

⁶³¹ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir, op. cit.*, p. 342.

⁶³² Discours de Michel Rocard à Montlouis-sur-Loire, p. 8, 17 février 1993, archives en ligne : michelrocard.org.

⁶³³ *Le Monde*, 6 avril 1993, archives en ligne.

reconstruction de la notion de progrès »⁶³⁴. De plus, comme nous l'avons montré dans le chapitre 1, à l'issue des États généraux et du Congrès du Bourget de 1993, c'est finalement l'alliance avec les partis de gauche exclusivement, auxquels sont adjoints les écologistes, qui est privilégiée, parce que les centristes participent, après les élections législatives de 1993, au gouvernement d'Édouard Balladur, mais aussi parce que cela permet de contribuer à la stabilisation de la situation interne et que cela reste, surtout, une norme ancrée.

– *L'alliance avec les communistes : une référence là encore très présente et incorporée*

En effet, c'est tout d'abord sur l'objectif d'union avec le Parti communiste que le PS se refonde en 1971. La signature du Programme commun avec le PCF a été le premier objectif de François Mitterrand, une fois devenu premier secrétaire du PS. Il concevait cette union avant tout comme un moyen d'arriver au pouvoir, un accord électoral, à la différence d'Alain Savary ou de Guy Mollet, qui songeaient davantage à la réunification⁶³⁵. Il a donc renouvelé l'approche des socialistes vis-à-vis des communistes, en s'éloignant de la mythologie de la réconciliation ou de l'effacement de Tours, qui constituait un objectif lointain de la SFIO au début des années 1960⁶³⁶. L'action de François Mitterrand à la tête du PS permet de rendre en quelque sorte moins passionnel le rapport des socialistes à l'union et à la perspective de réunification qu'elle pourrait dessiner : il contribue ainsi à instaurer le principe d'une « union froide⁶³⁷ », selon la formule d'Alain Bergounioux et Gérard Grunberg.

Toutefois, l'historien Michel Winock souligne que si l'union est inscrite dans la culture politique des socialistes, elle est en tension avec une dimension importante : l'anticommunisme. Si ce terme ne semble plus très valable à partir des années 1980 et surtout 1990, il existe en effet, à l'image des communistes, une « défiance⁶³⁸ » des socialistes envers leurs partenaires, qui traverse les décennies. L'histoire de leurs relations est ainsi principalement caractérisée par une « alternance d'union et de détestation⁶³⁹ » : scission violente en 1920, union dans le cadre du Front populaire, puis juste après la Seconde guerre mondiale avec le Programme commun de la Résistance, hostilité pendant les premiers temps de la guerre froide, puis de nouveau rapprochement en vue de l'Union de la gauche... Cette

⁶³⁴ Compte-rendu du CNIR des 3 et 4 avril 1993, dossier du 22 avril 1993, p. 16, boîte C1 Écologisme 2.5 Vie du mouvement AG Chambéry – La Villette – Lille CIRE/POL/PERSO/YC/137, fonds Yves Cochet, CIRE.

⁶³⁵ Denis Lefebvre, « Le Parti socialiste à l'heure de l'union de la gauche », in Alain Bergounioux, Danièle Tartakowsky (dir.), *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, op. cit., p. 39.

⁶³⁶ *Ibid.*, p. 35.

⁶³⁷ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir*, op. cit., p. 258 sqq.

⁶³⁸ Michel Winock, « La culture politique des socialistes », in Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, op. cit., p. 221.

⁶³⁹ *Ibid.*

culture politique particulière, prise donc entre deux feux, contribue à expliquer que le Parti socialiste ait historiquement des difficultés à envisager, comme le soulignent Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, d'autres formes d'alliances que « des formules politiques d'une portée soit plus étroite – de simples rapprochements tactiques – soit plus large – réunifier le parti de la classe ouvrière⁶⁴⁰ », du moins jusqu'à la fin des années 1970.

Après la fin de l'Union de la gauche, cette dernière reste aussi chez les socialistes une référence très présente, en partie en raison de la proximité chronologique, plus forte que pour les autres formes d'union qu'ont été le Cartel des gauches⁶⁴¹ ou encore le Front populaire, bien que, comme l'explique Michel Winock, « l'image du Front populaire, ce gouvernement des masses, confié à un socialiste pour la première fois, [soit] demeurée forte⁶⁴² ». Chez les socialistes, l'Union de la gauche apparaît comme une expérience plutôt dépassée que négative : Lionel Jospin affirme déjà en 1993 que les Assises de la transformation sociale ne sont « pas une tentative de reconstitution de l'Union de la gauche⁶⁴³ ». Au fond, l'Union de la gauche n'est pas réellement critiquée par le PS, non seulement parce qu'elle a été très bénéfique d'un point de vue électoral et qu'elle a notamment « permis la victoire de 1981⁶⁴⁴ », mais aussi parce qu'elle reste inscrite dans la culture politique des socialistes, en tant qu'acquis du Congrès d'Épinay. Ainsi, le fait que cela soit Lionel Jospin, fortement engagé dans les négociations durant les années 1970 entre le PS et le PCF en vue de la rédaction du Programme commun ou de sa réactualisation⁶⁴⁵, qui relance l'idée d'une alliance n'est pas un hasard.

Il est cependant évident aux yeux des socialistes qu'après le départ des communistes du gouvernement en juillet 1984, la période de l'Union de la gauche à l'échelle nationale est révolue. Le changement majeur qu'apportent les années 1980 réside dans la conception de la place du PS dans les alliances, qui subsistent à l'échelle locale. Celui-ci n'est plus désormais un partenaire plus faible ou d'influence égale par rapport au Parti communiste, mais un parti

⁶⁴⁰ Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, op. cit., p. 326, cité dans Carole Bachelot, « Revisiter les causalités de l'évolution », in Yohann Aucante, Alexandre Dézé (dir.), *Le système des partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question.*, op. cit., p. 405.

⁶⁴¹ Frédéric Monier, « Cartel des gauches et gouvernements radicaux (1924-1926 et 1932-1934) », in Gilles Candar, Jean-Jacques Becker (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, op. cit., p. 227-237.

⁶⁴² Michel Winock, « La culture politique des socialistes », in Serge Berstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, op. cit., p. 216-217.

⁶⁴³ Intervention de Lionel Jospin, Compte-rendu du Bureau national du 1^{er} décembre 1993, p. 2, boîte n° 276 Coordination Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

⁶⁴⁴ Intervention de Louis Mermaz, Congrès de Toulouse des 11, 12 et 13 octobre 1985, p. 87, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

⁶⁴⁵ Le centre d'archives socialistes de la Fondation Jean Jaurès dispose ainsi des dossiers de Lionel Jospin sur les relations PS-PCF dans les années 1970.

clairement dominant dans l'espace de la gauche. Le maintien de la logique d'union avec le PCF aux élections municipales correspond ainsi à une stratégie protectrice de la part du PS, qui ne veut pas que se ménage « un espace politique et revendicatif⁶⁴⁶ ». L'union permet donc de continuer, en quelque sorte, à contenir les votes en faveur du Parti communiste et maintenir la position hégémonique du PS.

La culture politique renvoie aussi à la question de l'image auprès du peuple de gauche, car il devient nécessaire d'apparaître, dans les années 1970 comme dans les années 1990, le plus unitaire possible : Lionel Jospin affirme ainsi en septembre 1996 qu'il faut que les socialistes gardent « le talisman de l'unité⁶⁴⁷ », sans pour autant reproduire l'histoire de façon mécanique. Le PS cherche donc à afficher « sa volonté unitaire⁶⁴⁸ », qui lui avait déjà bénéficié pendant la période du Programme commun. Cela ne l'empêche cependant pas de produire des critiques très fermes à l'égard du PCF, aggravant ainsi la conflictualité des relations partisans, en particulier entre 1989 et 1991, au moment de la dislocation de l'URSS. Ainsi, dans un éditorial d'un numéro de *Vendredi*, Pierre Mauroy, alors premier secrétaire, juge le PCF « enfermé dans des certitudes d'un autre âge » et en train de « tourner en rond comme une boussole sans repère »⁶⁴⁹. La chute de l'URSS semble par ailleurs, aux yeux des socialistes, confirmer la non-pertinence de la stratégie des communistes et de la radicalité de leur doctrine. Les relations entre les deux partis sont donc conflictuelles mais très prégnantes, à l'inverse de celles nouées avec les écologistes.

3) Les Verts : une culture de l'union introuvable ?

L'union ne fait à l'origine pas partie de la culture politique des Verts ou s'y adjoint difficilement, même si comme nous l'avons analysé dans le chapitre 3 pour la période allant de 1993 à 1997, les questionnements autour de la pertinence et des modalités de l'alliance finissent par présider aux transformations de la configuration interne. Pour bien comprendre cette absence d'ancrage de l'union, il faut remonter aux années de l'émergence des écologistes, en tant que mouvance puis en tant que parti. Cela permet d'étudier leur rapport très distant vis-à-vis du pouvoir et des alliances, mais aussi les relations des Verts avec la gauche alternative, qui semble jusqu'à la fin des années 1980 un partenaire plus envisageable.

⁶⁴⁶ *Vendredi*, n° 7, 17 février 1989, p. 3, archives en ligne, FJJ.

⁶⁴⁷ Intervention de Lionel Jospin, Compte-rendu du Bureau national du 18 septembre 1996, p. 3, boîte n° 281 Coordination Bureaux nationaux 21 août 1996 – 18 décembre 1996, archives du PS, FJJ.

⁶⁴⁸ Intervention de Lionel Jospin, Compte-rendu du Secrétariat national du 24 janvier 1996, p. 5, boîte n° 295 Coordination Secrétariat national 1996, archives du PS, FJJ.

⁶⁴⁹ *Vendredi*, n° 70, 14 septembre 1989, p. 3, archives en ligne, FJJ.

– *L'absence d'une culture de l'union chez les Verts : critique des partis existants et fondements du « ni-ni »*

Afin de comprendre l'absence d'une culture d'union chez les Verts, il faut remonter tout d'abord à l'émergence des écologistes, qui date des années 1970. Les écologistes ont en effet développé durant cette décennie un rapport très critique à l'égard du pouvoir et des partis existants. Comme le souligne le politiste Guillaume Sainteny, il a chez eux une remise en cause du champ politique et de ses caractéristiques : la professionnalisation, la hiérarchisation ou encore la distanciation vis-à-vis des citoyens « ordinaires⁶⁵⁰ ». La conquête du pouvoir n'est pas, à cette époque, un but pour les écologistes : ils privilégient la participation aux luttes sur le terrain. Ils participent aux différentes élections, à des niveaux certes variés suivant les endroits, mais cette participation est alors envisagée comme « le simple prolongement de l'action sur le terrain, un vulgaire outil d'information ou voire un détournement bouffon des normes et valeurs régissant le monde politique⁶⁵¹ », comme l'explique à juste titre l'historien Alexis Vrignon.

Dès lors, cette appréciation très critique ne peut trouver de cohérence qu'avec le refus des désistements au second tour des élections, des alliances et des consignes de vote. Ainsi, à l'issue des Assises du Mouvement d'écologie politique, une des principales structures écologistes précédant la fondation des Verts, qui se tiennent en mai 1980, il est stipulé que les « groupes écologiques réunis [...] déclarent retenir comme principe : exclure toute alliance de nature électorale, dans une élection à caractère national, avec quelque parti que ce soit, et exclure toute déclaration de nature à favoriser un parti au second tour⁶⁵² ». Il y a donc un refus de s'allier mais aussi d'afficher une préférence entre la droite et la gauche, tous deux critiqués, comme nous l'avons dit, à cause de leur positionnement politique jugé favorable au « productivisme ». Il faut toutefois préciser, à l'instar d'Alexis Vrignon, que ce principe de non-préférence ne fait pas toujours consensus : ainsi, à l'occasion des élections municipales de 1977, des tensions apparaissent à Paris entre des militants, dont la socialisation politique a été fortement marquée par mai 1968, et des défenseurs de l'environnement, plus modérés, car les premiers veulent que soit explicitement condamnée la politique menée par la droite tandis

⁶⁵⁰ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français*, op. cit., p. 227 sqq.

⁶⁵¹ Alexis Vrignon, *Les mouvements écologistes en France (de la fin des années soixante au milieu des années quatre-vingt)*, op. cit., p. 485.

⁶⁵² Document « Assises de l'écologie – Lyon – 2,3,4 mai 1980. Alliances », boîte I6 CIRE/ASSO/MEP/11, archives des Verts, CIRE.

que les seconds refusent de s'insérer dans les clivages traditionnels⁶⁵³. La question fait donc parfois débat dès les années 1970.

Dans le sillage de cette décennie et du début des années 1980, les Verts adoptent en 1986, à l'issue de l'Assemblée générale de Paris, la position dite du « ni-ni », que promeut la majorité waechtérienne. En vertu de cette position, les Verts choisissent de privilégier une troisième voie, autre que celles de la gauche et de la droite, car ils se fondent selon eux sur un paradigme nouveau, l'écologie. Guy Hascoët, pourtant défenseur d'une alliance avec les partis de gauche durant la seconde moitié des années 1990, écrit ainsi dans un rapport d'analyse politique présenté devant le CNIR des 9 et 10 juin 1990 : « le refus de ce faux choix sans cesse réitéré », à savoir entre la gauche et la droite, se fonde sur « la certitude qu'héritiers des valeurs positives du passé, nous [sommes] porteurs des valeurs et préoccupations nouvelles qui, bien considéré, constituent une "troisième voie" »⁶⁵⁴. Ce refus de la droite et de la gauche comme champ d'appartenance politique doit se comprendre avant tout comme un refus des politiques promues par la droite et par la gauche, jugées par les écologistes peu adéquates, comme nous l'avons vu dans le chapitre 4. C'est donc un refus idéologique avant tout, dont découle le refus d'alliance électorale et de consigne de vote ou de désistement au second tour. Aucune union n'est privilégiée, que ce soit avec la droite ou la gauche. Comme le rappelle le texte nommé « Stratégie » adopté lors de l'Assemblée générale de Saint-Brieuc en octobre 1991 :

« La stratégie qui affirme cette autonomie des écologistes n'est pas seulement absence d'inféodation structurelle ou contractuelle avec d'autres formations politiques. Elle est d'abord et essentiellement affirmation d'une rupture fondamentale avec les doctrines qui ont partagé l'espace politique des deux derniers siècles en droite et gauche. Elle traduit la nécessité et la volonté de construire une pensée originale, que ne relie aucun cordon ombilical aux idéologies marquées par le postulat de l'illimitation des ressources et la recherche du salut dans le seul progrès technologique⁶⁵⁵. »

Il faut bien comprendre que la formule « ni droite ni gauche » se traduit également par ce que nous pouvons appeler un « ni productivisme de droite ni productivisme de gauche ». Il y a donc là une forme de double autonomie : autonomie conceptuelle, même si les influences sont

⁶⁵³ Alexis Vrignon, *Les mouvements écologistes en France (de la fin des années soixante au milieu des années quatre-vingt)*, op. cit., p. 509.

⁶⁵⁴ Rapport d'analyse politique de Guy Hascoët, p. 1, Compte-rendu exhaustif du CNIR des 9 et 10 juin 1990, boîte B4 Écologisme 2.4 Instances Exécutives CNIR 1990-1992 CIRE/POL/PERSO/YC/47, fonds Yves Cochet, CIRE.

⁶⁵⁵ *Tribune des Verts*, spécial AG, n° 16, texte « Stratégie », p. 10, boîte F1 Congrès CIRE/POL/EELV/CONG/1, fonds des Verts, CIRE.

nombreuses et diverses, et autonomie politique et stratégique, qui se traduit par un refus des alliances avec tout parti.

Ce positionnement se transforme finalement à partir des années 1990, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, en lien avec l'évolution du rapport des Verts aux institutions et à la participation au pouvoir, autrefois très critiquée. Au sein de ce processus, 1989 est une année qui représente un tournant : les Verts obtiennent en effet un très bon score (10,59 % des suffrages exprimés) à l'issue des élections européennes et neuf sièges au sein du Parlement européen. Ils font donc véritablement leur entrée dans une institution, entrée qui s'approfondit en 1992 après les élections régionales. Alain Lipietz, économiste reconnu des Verts mais qui ne devient député européen qu'en 1999, explique que :

« Pour nous, l'idée qu'on avance aussi vite par la société civile que par les institutions était quand même très forte. [...] Donc rentrer dans les institutions ne paraissait pas vraiment nécessaire. Quand vous êtes écologiste, il y a quand même la nécessité de construire des choses, des infrastructures [...] et le temps presse, or ça va plus vite quand on est dans les institutions. [...] Quand on est rentré au Parlement européen en 1989, et puis surtout dans les conseils régionaux en 1992, ça a été un choc. On était sommé de prendre des décisions [...]. En fait, on arrivait à des résultats qui nous auraient demandé des dizaines d'années de luttes et de manifestations [...]»⁶⁵⁶.

La décennie 1990 est donc véritablement celle du début de la professionnalisation politique. La question de la participation aux élections est liée à celles de l'opportunité ou non de conclure des alliances et du choix des alliés, trois questions qui évoluent considérablement au sein des Verts à partir de la fin des années 1980, et en particulier à partir de 1992, année du renversement de majorité. Cependant, même avant la décennie 1990, l'absence de culture de l'union ne signifie pas que tout dialogue avec d'autres organisations partisanes soit coupé.

– *Un dialogue avec d'autres partis ?*

Nous l'avons vu, les choix idéologiques des écologistes et des militants de la gauche traditionnelle sont bien différents. Cependant, un dialogue entre les premiers et certains partis de gauche existe dès les années 1970. Ainsi, le parti dont les écologistes sont les plus proches est le Parti socialiste unifié (PSU), notamment parce qu'il s'investit de façon précoce, dès la fin des années 1960, sur les thématiques liées à l'environnement⁶⁵⁷. Le rapprochement est donc facilité. Dans certaines villes, les listes écologistes composées pour les élections

⁶⁵⁶ Entretien avec Alain Lipietz, 18 avril 2018.

⁶⁵⁷ Tudi Kernalegenn, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », in Noëlline Castagnez et al., *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, op. cit., p. 254 sqq.

municipales accueillent des militants du PSU. Les luttes sociales, en particulier antinucléaires, constituent un lieu fréquent de rencontres. Les contacts entre les deux groupes se poursuivent durant les années 1980 et deviennent même de plus en plus visibles⁶⁵⁸, sans être dénués d'arrière-pensées : les Verts acceptent ainsi en décembre 1984 de participer au congrès du PSU et d'y envoyer un délégué, car leur « objectif est de tenter de récupérer certains déçus du socialisme, de montrer à la minorité du PSU hostile à la participation au gouvernement qu'il existe une alternative⁶⁵⁹ ». Les relations sont donc loin d'être linéaires : les Verts sont par exemple en désaccord avec « l'appartenance au camp de la gauche⁶⁶⁰ » auquel fait référence le PSU, des divergences subsistent aussi sur l'appréciation du rapport entre la gauche et l'autogestion, ainsi que sur l'attitude de désistement au second tour qu'adopte le PSU⁶⁶¹. Les initiatives pour créer des passerelles entre les deux organisations sont cependant nombreuses dans les années 1980. Une des plus importantes et emblématiques est l'Appel pour un arc-en-ciel, lancé le 18 janvier 1987, qui établit les bases pour une convergence alternative entre les écologistes et la gauche non gouvernementale. Notons que ce texte est principalement signé par des Verts favorables à la sortie de l'isolement politique, dont certains sont passés par le PSU, comme Jean-Luc Bennahmias, d'anciens militants PSU bientôt chez les Verts, dont Alain Lipietz, mais aussi d'anciens trotskystes, des communistes rénovateurs, etc⁶⁶².

Cependant, à partir de 1988, alors que se déroule la campagne pour les élections présidentielles, les relations semblent devenir plus tendues : François Berthout, alors porte-parole des Verts, souligne en mars 1988, dans un article du bulletin d'information des Verts, *Vert-Contact*, les divergences entre Pierre Juquin, ancien communiste contestataire soutenu par le PSU et candidat aux élections, et les Verts. Il souligne que deux logiques différentes les séparent : « Logique socialiste dans un cas, basée sur la volonté “de prendre l'argent là où il est”, sur l'idée d'un trésor cachée du patronat ; logique écolo de l'autre côté, fondée sur la prise en compte des nécessités économiques, sur le refus de l'illusion, d'une réalité pliable à volonté⁶⁶³. » Le porte-parole dénonce ainsi les trop grandes promesses des militants de la gauche alternative, pour qui il faut complètement et immédiatement transformer les structures, et qui en fin de compte se concrétisent par une « adaptation hypocrite aux réalités⁶⁶⁴ ».

⁶⁵⁸ Tudi Kernalegenn, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », in Noëlline Castagnez *et al.*, *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, *op. cit.*, p. 260.

⁶⁵⁹ Compte-rendu du CNIR des 14 et 16 décembre 1984, 4 AP/A/2, fonds des Verts, FEP.

⁶⁶⁰ Compte-rendu du CE des 12 et 13 avril 1986, 4 AP/A/4, fonds des Verts, FEP.

⁶⁶¹ Compte-rendu du CNIR des 21 et 22 juin 1986, 4 AP/A/4, fonds des Verts, FEP. Le détail de ces divergences n'est malheureusement pas donné dans ce compte-rendu.

⁶⁶² Tudi Kernalegenn, « Le PSU, laboratoire de l'écologie politique », in Noëlline Castagnez *et al.*, *Le Parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, *op. cit.*, p. 261.

⁶⁶³ *Vert-Contact*, n° 65, 21-26 mars 1988, p. 1, 4 AP/P/1, fonds EELV, FEP.

⁶⁶⁴ *Ibid.*

Les tensions ne s'apaisent pas complètement après les élections présidentielles. En effet, le PSU se scinde en novembre 1989 : certains membres fusionnent avec la Nouvelle gauche issue des comités de soutien à Pierre Juquin pour fonder l'AREV, tandis que d'autres rejoignent les Verts. Or, ce ralliement pose problème à certains membres de ce parti. Ainsi, le militant Yves Frémion souligne dans un texte publié dans *Vert-Contact* en 1989 le fossé qui séparerait les Verts et les militants issus de cette gauche alternative : pour lui, ces derniers ignorent les positions et le programme des écologistes et, entre autres arguments, « utilisent un langage empêtré dans l'ouvriérisme du XIX^e siècle, qui conditionne bien de leurs positions les plus rétrogrades⁶⁶⁵ ». Se jouent là une peur classique de l'entrisme et la crainte de voir l'identité de son organisation bouleversée. Cette position n'est toutefois pas partagée par l'intégralité des Verts, puisque Pierre Juquin parvient finalement à adhérer aux Verts en octobre 1991, mais grâce à seulement une voix de plus que le minimum requis⁶⁶⁶. Il y a donc des années 1970 jusqu'aux années 1990 un dialogue régulier entre des militants de la gauche ou de l'extrême gauche et ceux de l'écologie politique, qui amène parfois ces derniers « à converger avec une certaine culture communiste, certes revisitée⁶⁶⁷ ».

Y a-t-il un dialogue avec le Parti socialiste ? Il fait certes partie des organisations partisanes dont les positions sont les plus proches des écologistes, avec le PSU et le Centre des démocrates sociaux (CDS), parti de centre droit fondé en 1976. Mais, en raison de la prétention du PS à incarner le changement par rapport la droite, alors que dans les mêmes temps, les écologistes entendent incarner une autre option, jugée plus crédible, le dialogue est d'emblée difficile⁶⁶⁸. De fait, les tentatives de rapprochements entre les Verts et le PS, amorcés par ce dernier à la fin des années 1980 et au début des années 1990, comme nous l'avons dit dans le prologue, existent déjà dans les années 1970 mais sont infructueuses : ainsi, Alexis Vrignon explique qu'en 1977 le rapprochement en vue des élections européennes de 1979 s'interrompt « sur la volonté du PS de s'afficher comme un parti de gouvernement et surtout sur la question du nucléaire, dans un contexte où l'Union de la gauche commande sur ce point l'affirmation d'une solidarité de vue avec le PCF, fervent partisan de l'énergie nucléaire⁶⁶⁹ ». Après les élections présidentielles de 1981 et l'arrivée au pouvoir des socialistes, il semble que les relations continuent à être très distantes, puisque les Verts sont notamment très critiques à l'égard de la politique menée par François Mitterrand. La question

⁶⁶⁵ *Vert-Contact*, n° 117, 8-14 juillet 1989, p. 4, 4 AP/P/1, fonds EELV, FEP.

⁶⁶⁶ *Tribune des Verts*, mai 1991, n° 13, p. 2, 4 AP/P/1, fonds EELV, FEP.

⁶⁶⁷ Philippe Buton, Sébastien Repaire, Isabelle Sommier, « Les gauches alternatives en France, du bouillonnement des années 1968 aux recompositions de la fin de siècle », *Revue historique*, n° 866, 2017, p. 846.

⁶⁶⁸ Alexis Vrignon, *Les mouvements écologistes en France (de la fin des années soixante au milieu des années quatre-vingt)*, op. cit., p. 541.

⁶⁶⁹ *Ibid.*, p. 544.

du nucléaire est particulièrement mise en avant, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la centralité de la lutte contre cette énergie chez les écologistes : les Verts-Parti écologiste⁶⁷⁰ dénoncent par exemple l'« extraordinaire revirement doctrinal » qui « a fait abandonner en 1981 “la renonciation à la force nucléaire sous quelque forme que ce soit” prévue par le programme commun de 1972⁶⁷¹ ». Comme le rappelle Dominique Voynet en 1994, les critiques contre la politique socialiste sont nombreuses et concernent, pêle-mêle, la croissance des inégalités, la « conversion au libéralisme économique et au franc fort », « l'incapacité à prendre en compte la nouvelle complexité du monde » ou encore le « recours systématique à des principes relevant du dogme et de l'incantation »⁶⁷², qu'est par exemple, d'après les écologistes, la croissance. Timothée Duverger souligne que le « divorce⁶⁷³ » entre écologistes et socialistes est consommé après la disparition en juillet 1985 du navire de Greenpeace, nommé le *Rainbow Warrior*, dont la tâche était de surveiller les essais nucléaires français dans le Pacifique et qui est coulé par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

On peut donc constater que, malgré l'absence de culture de l'union et un discours très critique envers les stratégies d'alliance, l'isolement des Verts n'a jamais été total et que le dialogue existe avec les autres partis. Il faut cependant constater qu'avec le PS, hormis quelques propositions de collaboration pour des élections que nous avons déjà évoquées, les relations sont très peu développées. Le rapprochement qui s'effectue à partir des Assises de la transformation sociale de 1994, que nous avons analysées dans le chapitre 4, apparaît donc d'autant plus inédit car étranger à la culture politique des Verts.

L'étude de l'intégration de la notion d'union dans la culture politique de trois partis de la gauche plurielle permet donc de mieux comprendre leurs stratégies d'alliance, qui ne sont pas élaborées qu'à partir d'éléments strictement conjoncturels. À l'issue de cette deuxième partie, il apparaît clairement que les facteurs que nous avons étudiés, idéologiques, externes et culturels, vont plutôt dans le sens d'un rapprochement entre les partis progressistes, même s'il faut prendre garde à ne pas rendre celui-ci trop évident *a posteriori*. En effet, certaines divergences idéologiques restent fortes, la droite dispose d'une grande assise dans la plupart des institutions françaises, les relations entre certains partis se caractérisent par une grande conflictualité ou une distance importante depuis plusieurs années... C'est donc principalement cette situation nuancée qui explique pourquoi l'alliance a bien été formée *in*

⁶⁷⁰ Les Verts-Parti écologiste (VPE) est une des deux structures, avec les Verts-Confédération écologiste, qui fusionnent en 1984 pour aboutir à la création des Verts. Cette structure est née en novembre 1982 et résulte d'une transformation du Mouvement écologique politique (MEP).

⁶⁷¹ Document « Pour un retour à Jaurès », p. 1, boîte I6 CIRE/ASSO/MEP/11, fonds des Verts, CIRE.

⁶⁷² Document « Assises de la transformation sociale. Intervention de Dominique Voynet. Paris – 5 février 1994 », boîte D2 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/100, fonds des Verts, CIRE.

⁶⁷³ Timothée Duverger, *Le Parti socialiste et l'écologie, 1968-2011, op. cit.*, p. 48.

fine, mais de manière ambivalente, ce que nous allons analyser dans la troisième partie.

3^e PARTIE – L'AMBIVALENTE CONCRÉTISATION DES ALLIANCES : NAISSANCE DE LA GAUCHE PLURIELLE

Après l'élection présidentielle de 1995, les partis politiques de tous bords ont en perspective les prochaines élections législatives prévues pour 1998, Jacques Chirac n'ayant pas encore pris la décision de dissoudre une Assemblée nationale dans laquelle la droite est déjà fortement hégémonique. C'est donc à partir de l'automne 1995 et plus fortement du printemps 1996, que s'amorce la concrétisation de l'alliance ou plutôt, des alliances, puisqu'il n'y a pas une union de tous les partis au sein d'un accord unique, mais une pluralité d'accords. Parmi eux, celui conclu entre les écologistes et les socialistes, objet du septième chapitre, se détache par le temps qui y a été consacré et par son caractère complet. Dès sa conception, la gauche plurielle n'est donc pas une alliance homogène et unie : elle se compose de multiples accords, différents et de natures diverses, et uniquement bilatéraux. Il n'y a ainsi pas de programme commun de la gauche plurielle. Le Parti socialiste est le seul à signer un accord avec tous les membres de la future majorité plurielle, ce qui correspond à son objectif de mettre en avant « sa crédibilité de Parti central de la gauche⁶⁷⁴ ». Il conclut notamment un accord avec le PCF, le MDC et le PRS, ce que nous étudierons dans le huitième chapitre. De surcroît, tous les partis ne parviennent pas à s'allier : les Verts ne signent pas d'accord avec les communistes, malgré de longues négociations, tandis que le MDC est le seul autre parti avec lequel les communistes parviennent à s'allier en dehors du PS, deux éléments que nous analyserons dans le neuvième chapitre. Il y a donc une concrétisation ambivalente du processus de rapprochement, en partie en raison de la dissolution qui, en avançant d'un an les élections, l'interrompt. Il faut enfin souligner que cette absence de concrétisation générale et uniforme s'explique aussi par le fait que les frontières de la gauche plurielle n'ont pas été déterminées de manière définitive en amont. Avant les élections législatives de mai et juin 1997, la désignation de la gauche plurielle comme une coalition de gouvernement, unie et indivisible, n'est donc pas évidente, compte tenu de la variabilité des relations et des accords entre les partis de gauche, mais aussi de l'indécision concernant la participation à un possible futur gouvernement.

⁶⁷⁴ Intervention de Lionel Jospin, Compte-rendu du Bureau national du 24 janvier 1996, p. 4, boîte n° 282 Coordination Bureaux nationaux 10 janvier 1996 – 10 juillet 1996, archives du PS, FJJ.

Chapitre 7 – L'accord Verts-PS : alliance la plus aboutie de la gauche plurielle

La gauche plurielle est un ensemble d'alliances préélectorales⁶⁷⁵, conçue avant les élections législatives prévues initialement en 1998. Dans cette perspective, de mai à décembre 1996, le Parti socialiste et les Verts se rencontrent pour travailler à un accord, que nous pouvons définir, selon le politiste Nicolas Bué, comme « [...] l'ensemble des engagements négociés et pris par écrit par les responsables de partis lors de la constitution d'une coalition de gouvernement⁶⁷⁶ ». Ces négociations⁶⁷⁷ et cet accord font interagir, comme nous l'avons vu, deux partis très différents, en termes de poids électoral, d'histoire, de positionnement dans le champ politique et de culture politique. Malgré cette dissemblance, le PS et les Verts ont tous deux intérêt à conclure un accord, et ce pour plusieurs raisons : fin d'un certain âge d'or électoral, volonté de gagner en influence à l'Assemblée nationale et en dehors, nécessité de maintenir sa position dans le champ politique, etc. L'accord que nous allons étudier est principalement composé de deux volets : un texte politique commun, sorte de volet programmatique, et un accord électoral, qui permet notamment la réservation de circonscriptions pour les Verts et pour le PS. Ces deux volets seront étudiés successivement, avant d'analyser dans une troisième et dernière section les oppositions et réticences à propos de l'accord qui sont apparues au sein des deux partis.

1) Le volet programmatique de l'accord

Dès juin 1996, les Verts souhaitent que, dans le cadre de l'alliance avec le Parti socialiste, soit « finalis[é] un document programmatique⁶⁷⁸ ». À l'issue de nombreux mois de négociations, ils parviennent à atteindre leur objectif. Nous préciserons les modalités des négociations, avant d'étudier le contenu de cet accord et les compromis effectués.

⁶⁷⁵ Aldo Di Virgilio *et al.*, « Systèmes électoraux "complexes", coordination préélectorale complexe. Une comparaison France-Italie », art. cit., p. 343.

⁶⁷⁶ Nicolas Bué, « Les accords de coalition dans une municipalité d'union de la gauche. Contribution à l'étude de la régulation des rapports coalitionnels », art. cit., p. 106.

⁶⁷⁷ Nicolas Bué définit la négociation en politique comme un « processus par lequel deux ou plusieurs partis interagissent dans le but d'atteindre une position acceptable au regard de leurs divergences » (Nicolas Bué, *Rassembler pour régner. Négociation d'une alliance et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit., p. 267).

⁶⁷⁸ Point 5) de la motion « Réussir 98 » amendée, Compte-rendu de décision du CNIR des Verts des 15 et 16 juin 1996, boîte D6 CNIR 1996 Conseil fédéral (CF) CIRE/POL/EELV/INST/CF/50, fonds des Verts, CIRE.

À l'issue de la réunion du Collège exécutif des Verts du 5 mars 1996, cette instance décide de demander un rendez-vous au Parti socialiste pour une « prise de contact » dans la perspective des élections de 1998⁶⁷⁹. Le compte-rendu du Collège exécutif du 23 avril 1996 laisse entrevoir le peu d'espoir qu'ont les Verts d'arriver à un accord satisfaisant sur le fond en raison des trop grandes divergences et des circonscriptions non négociables⁶⁸⁰. Pourtant, une rencontre le 7 mai 1996 conduit à la publication d'une déclaration commune⁶⁸¹. Celle-ci peut donc être considérée comme une étape d'ouverture du processus réel de négociations en vue de l'accord. Elle consiste certes en un simple « échange de vues » et « s'inscrit également dans la poursuite des initiatives » prises auparavant, mais elle établit officiellement la « nécessité d'un large rassemblement » exprimée par les deux partis⁶⁸². Il est précisé que « les Verts et le PS considèrent le pluralisme des forces politiques de gauche et écologistes non seulement comme une réalité incontournable, mais aussi comme un atout » et que « les deux formations se sont déclarées respectueuses de l'identité et de l'autonomie de chaque parti »⁶⁸³.

Seulement quelques semaines après la rencontre Verts-PS aboutissant à cette déclaration commune, il est décidé le 28 mai 1996 de former des groupes de travail thématiques, bilatéraux, « de comparaison des orientations politiques⁶⁸⁴ » sur quatre thèmes différents : environnement-territoire, économie-social, démocratie-citoyenneté et international-défense⁶⁸⁵. Il est à noter qu'en plus des deux thèmes assez classiques à gauche que sont l'économie et la démocratie, le thème environnementaliste dispose d'un groupe à part entière⁶⁸⁶. Les étapes du travail sont clairement annoncées dans les documents nommés « Groupe de travail Verts PS/PCF⁶⁸⁷ » et « Préparation des élections de 1998 : Premier rapport d'étape (et motion). Le cadrage⁶⁸⁸ ». L'objectif est de confronter les idées émanant des deux partis et de produire des

⁶⁷⁹ Compte-rendu de CE du 5 mars 1996, p. 31, Dossier CE février-mars-avril 1996, boîte D1 BE (CE) CIRE/POL/EELV/INST/BE/29, fonds des Verts, CIRE.

⁶⁸⁰ Compte-rendu du CE du 23 avril 1996, p. 47, Dossier CE février-mars-avril 1996, boîte D1 BE (CE) CIRE/POL/EELV/INST/BE/29, fonds des Verts, CIRE.

⁶⁸¹ Document « Déclaration commune Parti socialiste-Les Verts à l'issue de la rencontre du 7 mai 1996 », Boîte n° 282 Coordination Bureaux nationaux 10 janvier 1996 – 10 juillet 1996, archives du PS, FJJ.

⁶⁸² *Ibid.*

⁶⁸³ Document « Déclaration commune Parti socialiste-Les Verts à l'issue de la rencontre du 7 mai 1996 », boîte n° 282 Coordination Bureaux nationaux 10 janvier 1996 – 10 juillet 1996, archives du PS, FJJ.

⁶⁸⁴ Document « Groupes de travail Verts/PS et PCF : le cadrage », 28 mai 1996, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁶⁸⁵ Ce dernier thème a été ajouté à la suite des trois autres.

⁶⁸⁶ Pour établir un parallèle qui nous semble pertinent, les trois conventions thématiques élaborées par le PS au cours de l'année 1996 avaient pour sujets la mondialisation, la démocratie et l'économie, aucune ne traitant donc réellement d'écologie.

⁶⁸⁷ Document « Groupes de travail Verts/PS et PCF : le cadrage », 28 mai 1996, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁶⁸⁸ Document « Préparation des élections de 1998 : Premier rapport d'étape (et motion). Le cadrage », p. 9-11, Documents de séances n° 2, CNIR des 15 et 16 juin 1996, boîte D6 CNIR juin 1996

textes issus de chaque groupe de travail qui ne devront pas être de « [...] simples constats, mais, au-delà de l'exercice comparatif des orientations, devront contenir des évaluations des conditions d'accords politiques⁶⁸⁹ ». Ces textes doivent conduire à la rédaction d'un document global, avant le 1^{er} novembre 1996, « énonçant politiquement les convergences et les divergences⁶⁹⁰ ». Chaque groupe de travail est composé de différents délégués Verts et délégués PS.

Du fait de l'absence d'accord antérieur entre les Verts et le PS, on peut supposer que les négociations ont été longues en raison des nombreux ajustements qu'elles ont nécessités. L'objectif des Verts est assez exigeant : il s'agit « de parvenir à un accord sur une partie consistante des propositions des Verts, permettant des avancées politiques significatives⁶⁹¹ » dans chacun des quatre domaines évoqués. Cette lente maturation tient également au fait que la nouvelle stratégie des Verts n'a été réellement adoptée qu'à peine un an plus tôt. C'est donc une démarche « prudente⁶⁹² », selon les mots de Lionel Jospin, que le PS préfère adopter à l'égard des écologistes.

Un premier rapport d'étape⁶⁹³ est rédigé et inclus dans les documents de séance du CNIR des 5 et 6 octobre 1996, mais il concerne uniquement le groupe de travail environnement-territoire. Le document global, intitulé « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », est finalisé le 27 novembre 1996 et regroupe des textes détaillant le résultat de six mois de confrontations idéologiques entre les Verts et le PS et de plus de vingt-cinq réunions au total, selon ce rapport, tous groupes de travail confondus⁶⁹⁴. Il faut garder à l'esprit que ce rapport, rédigé par les Verts, présente donc toutefois leur vision des négociations mais il éclaire celles-ci de manière très intéressante. Afin de ne pas être trop répétitif, nous avons choisi d'étudier simultanément et en les confrontant ce rapport, la

CIRE/POL/EELV/INST/CF/49, fonds des Verts, CIRE.

⁶⁸⁹ Extrait de l'Assemblée générale du Mans, cité dans le document « Groupes de travail Verts/PS et PCF : le cadrage », 28 mai 1996, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁶⁹⁰ *Ibid.*

⁶⁹¹ Point 5) de la motion « Réussir 98 » amendée, Compte-rendu de décision du CNIR des Verts des 15 et 16 juin 1996, boîte D6 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/50, fonds des Verts, CIRE.

⁶⁹² La lecture du compte-rendu du Bureau national du 4 septembre 1996 donne à voir certaines inquiétudes ou réticences de la part de certains membres importants de cette instance : par exemple, Jack Lang « incite le Parti à la plus extrême prudence dans les relations avec les écologistes » et « retrace le comportement antérieur » des Verts, décrits comme « pusillanime[s] » et « d'une loyauté à éclipses ». Voir Compte-rendu du Bureau national du 4 septembre 1996, p. 4, boîte n° 281 Coordination Bureaux nationaux 21 août 1996 – 18 décembre 1996, archives du PS, FJJ.

⁶⁹³ Document « Préparation de 1998. Groupe de Travail Environnement-Territoire. État des discussions avec le PS et le PC », p. 7-8, CNIR des 5 et 6 octobre 1996, boîte E5 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF 84, fonds des Verts, CIRE.

⁶⁹⁴ Boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, Fondation de l'Écologie politique.

version provisoire ou projet⁶⁹⁵, rédigée le 6 janvier 1997⁶⁹⁶, et enfin la version définitive du texte politique commun⁶⁹⁷, rédigée à la fin du mois de janvier 1997. Cette comparaison des trois différents documents doit permettre de mettre en lumière l'évolution des négociations et les compromis effectués.

Elle n'est cependant pas aisée car certains points du texte politique commun ne sont pas évoqués dans le rapport, comme la création des 700 000 emplois jeunes, mesure socialiste sur laquelle nous n'avons pas l'avis des Verts, ou encore la mise en œuvre de la directive Natura 2000, qui fait pourtant l'objet d'un amendement. Dans le même temps, le rapport détaille bien plus certains aspects : ainsi, dans la partie sur les questions d'environnement et de territoire, on apprend par exemple que les deux organisations sont d'accord pour porter le budget du ministère de l'Environnement à 1 % de celui de l'État, ce qui n'est pas évoqué dans la version définitive du texte politique commun. Mais au-delà de ces particularités, la comparaison de ces trois documents est pertinente car elle permet de plonger au cœur des négociations et de comprendre comment s'opère la résolution, parfois inachevée, des divergences.

– *Le texte politique commun : un document de compromis*

Toutes les propositions du texte politique commun ne seront pas analysées : seules les plus intéressantes et les plus importantes le seront. Ce texte est découpé en quatre chapitres – économique et social, environnement et territoire, démocratie et citoyenneté, et enfin international et défense –, qui correspondent donc aux quatre groupes de travail.

Le premier chapitre s'ouvre par la proposition de « réduction massive, rapide et générale du temps de travail⁶⁹⁸ » grâce à la mise en place d'une loi-cadre pour mettre en œuvre les 35 heures sans diminution de salaire, dans l'objectif de « créer des centaines de milliers d'emplois⁶⁹⁹ ». Cette instauration des 35 heures fait consensus entre les Verts et le PS, mais, selon le rapport, les Verts proposaient à l'origine une baisse des salaires pour ceux supérieurs

⁶⁹⁵ Document « Projet de texte d'orientation Verts-PS », boîte n° 283 Coordination Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997, archives du PS, FJJ.

⁶⁹⁶ Une version totalement identique du texte provisoire a également été retrouvée dans les archives des Verts, plus précisément parmi les documents du CNIR des 1^{er} et 2 février 1997, mais en date du 23 janvier 1997. On peut donc supposer qu'il ne s'agit que de la date de rédaction de ce document en particulier, et non pas du texte en lui-même.

⁶⁹⁷ Plusieurs exemplaires de la version définitive ont été retrouvés dans les archives des Verts et du PS. Celui fourni en annexe n° 3 provient de la boîte S6 Législatives 97 CIRE/POL/PERSO/95 (fonds Dominique Voynet, CIRE).

⁶⁹⁸ Texte politique commun Verts-PS, boîte S6 Législatives 97 CIRE/POL/PERSO/95, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁶⁹⁹ *Ibid.*

à 13 300 francs bruts (ou 12 000 francs nets)⁷⁰⁰. Or, le PS, bien qu'il soit uniquement précisé dans le rapport qu'il exclut une absence de compensation pour les bas et moyens salaires⁷⁰¹, est contre toute diminution de salaire, position notamment réaffirmée dans le texte adopté suite à la Convention sur la politique économique et sociale du PS en 1996⁷⁰². Le texte politique commun respecte donc davantage sur ce point la position du Parti socialiste, mais il entérine également la volonté d'aller vers les 32 heures, défendue par les Verts⁷⁰³. Or, le PS ne prévoit pas cet objectif dans le texte issu de la Convention, tandis que Lionel Jospin proposait en 1995 le passage aux 37 heures uniquement⁷⁰⁴. Il y a donc là le résultat d'un arbitrage favorable aux Verts. Par ailleurs, le document « Projet de texte politique commun Verts-PS »⁷⁰⁵, fourni aux membres du CNIR lors de la réunion des 1^{er} et 2 février 1997, comporte une rubrique nommée « Nota Bene » dans laquelle sont récapitulés les amendements proposés par le Bureau national du PS. Concernant le volet économique, le Bureau national du PS en propose un : « la suppression de la référence à la mi-législature pour la mise en place des 32 heures et de la semaine de quatre jours⁷⁰⁶ ». Cet amendement est adopté, puisque dans la version définitive, il est écrit que des négociations avec les partenaires sociaux s'ouvriront sur « les 32 heures et la semaine de quatre jours, aboutissant dans le cadre de la législature » et non plus « à mi-législature⁷⁰⁷ ». Intégrer cette modification permet au PS de garder plus de marge de manœuvre en cas de victoire, car la mention à « mi-législature » imposait un délai moins long pour la mise en œuvre des 32 heures. Comme indiqué plus haut, la proposition des 700 000 emplois jeunes figure dans le texte politique commun, tout comme celle du RMI élargi aux 18-25 ans, sur laquelle le PS, selon le rapport, aurait évolué et à laquelle il ne serait plus opposé⁷⁰⁸. La première est fortement revendiquée par le PS, et la seconde par les Verts⁷⁰⁹. L'idée d'une conférence nationale des salaires, déjà présente dans le programme du PS en

⁷⁰⁰ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 12, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷⁰¹ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 12, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷⁰² *Vendredi*, n° 300, 15 novembre 1996, p. 8, archives en ligne, FJJ.

⁷⁰³ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 12, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷⁰⁴ Programme du PS « 1995-2000. Propositions pour la France », p. 9, boîte H2 Organisation et matériel de campagne Élection présidentielle de 1995 CIRE/PO/EELV/ELEC/PRESI95, archives des Verts, CIRE.

⁷⁰⁵ Document « Projet de texte politique commun Verts-PS », CNIR 1^{er} et 2 février 1997, Documents de séance (dossier n° 1), p. 13-15, boîte E3 CNIR 1997 CIRE/POL/EELV/INST/CF/64, fonds des Verts, CIRE. La rubrique « Nota Bene » se trouve à la page 15, à la suite du projet de texte.

⁷⁰⁶ *Ibid.*

⁷⁰⁷ Texte politique commun Verts-PS, boîte S6 Législatives 97 CIRE/POL/PERSO/95, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁷⁰⁸ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 13, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷⁰⁹ Durant une réunion du CNIR en avril 1997, Alain Lipietz explique que les Verts ont « imposé de force » le RMI pour les 18-25 ans au PS, alors que ce dernier leur « a imposé les 700 000 emplois pour les jeunes » (Compte-rendu du CNIR des 26 et 27 avril 1997, p. 7, boîte E3 CNIR 1997 CIRE/POL/EELV/INST/CF/64, fonds des Verts, CIRE).

1995 et en 1996⁷¹⁰, est reprise dans le texte politique commun.

Du côté de l'environnement et de l'énergie, le rapport souligne les nombreux points d'accord, largement détaillés, entre les deux partis. Le texte politique commun prévoit globalement de réorienter la politique énergétique, de donner la priorité aux transports collectifs, de « faire évoluer l'agriculture productiviste et polluante vers une agriculture extensive⁷¹¹ » et plus respectueuse de l'environnement et de créer un grand ministère de l'Environnement. Plusieurs amendements – leur nombre est plus important sur ce thème que sur les autres – ont été proposés par le Parti socialiste : par exemple le « remplacement de la notion d'arrêt du retraitement à La Hague et de la fabrication du MOX, par la notion de réexamen du retraitement » ou encore la « suppression du moratoire sur les autoroutes et de la notion d'abandon des projets A39/A48/A51, axe E7, A24 et Viaduc de Millau (A75) » et le remplacement par une « révision à la baisse du schéma autoroutier⁷¹² ». Le rapport indique qu'en novembre 1996, la question du retraitement et du MOX fait toujours débat au Parti socialiste⁷¹³. Le texte définitif tranche : le réexamen du retraitement à La Hague « suppose une surveillance accrue du site et un nouvel effort de recherche » et « aucun nouveau contrat de retraitement ne sera souscrit »⁷¹⁴. La position est donc un peu plus nuancée que celle des Verts qui voulaient un arrêt total de l'usine de retraitement de la Hague et de la fabrication du MOX. Le deuxième amendement n'est pas totalement appliqué : les différents projets à abandonner ne sont plus mentionnés, mais la notion de « moratoire » sur les autoroutes est conservée et devra permettre « de réviser à la baisse le schéma autoroutier »⁷¹⁵. Le rapport n'évoque pas la position du PS tandis que les Verts proposaient initialement « un moratoire sur les autoroutes et l'abandon de tout projet de moins de 20 000 véhicules par jour⁷¹⁶ ». Le texte politique commun est donc moins précis. Finalement, les amendements conduisent à une sorte d'équilibre entre les positions du Parti socialiste et celles des Verts. Sur l'énergie, un débat est promis, mais aucune orientation n'est donnée⁷¹⁷. Il semblerait donc que le Parti socialiste fasse volontiers des concessions à son partenaire écologiste, en particulier sur des

⁷¹⁰ *Vendredi*, n° 300, 15 novembre 1996, p. 5, archives en ligne, FJJ.

⁷¹¹ Texte politique commun Verts-PS, boîte S6 Législatives 97 CIRE/POL/PERSO/95, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁷¹² Document « Projet de texte politique commun Verts-PS », CNIR 1^{er} et 2 février 1997, Documents de séance (dossier n° 1), p. 15, boîte E3 CNIR 1997 CIRE /POL/EELV/INST/CF/64, fonds des Verts, CIRE.

⁷¹³ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 5, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷¹⁴ Texte politique commun Verts-PS, boîte S6 Législatives 97 CIRE/POL/PERSO/95, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁷¹⁵ *Ibid.*

⁷¹⁶ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 5, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷¹⁷ Timothée Duverger, *Le Parti socialiste et l'écologie, 1968-2011, op. cit.*, p. 65.

points ardemment défendus par ce dernier, comme l'arrêt de fabrication du MOX⁷¹⁸. Les compromis semblent ainsi relativement bien répartis.

À propos du troisième chapitre, intitulé « démocratie et citoyenneté », les accords sont là encore nombreux et retranscrits dans le texte politique commun : non-cumul des mandats, augmentation du nombre de commissions du Parlement, suppression de l'article 16 de la Constitution qui permet de donner en période de crise les pleins pouvoirs au président de la République, mise en place du quinquennat présidentiel... Un compromis est trouvé concernant une forte divergence entre les deux partis : en lieu et place de la proportionnelle totale prônée par les Verts⁷¹⁹ et refusée par le Parti socialiste, le texte définitif propose d'instaurer « une compensation proportionnelle à l'inégalité due aux modes de scrutin majoritaires⁷²⁰ ». Sur la question du droit de vote des étrangers aux élections locales, « revendication majeure⁷²¹ » que les Verts veulent mettre en place tout de suite, le texte politique commun reprend la position plus nuancée des socialistes : il est seulement question d'« ouvrir la perspective du droit de vote des résidents étrangers aux questions locales⁷²² ». Par ailleurs, un certain nombre de propositions du texte politique commun ne sont pas abordées dans le rapport, peut-être parce qu'elles n'ont pas été évoquées par les groupes de travail : le texte propose ainsi une nouvelle loi se substituant aux lois Pasqua, qui réinstaurerait « le droit de vivre en famille, le droit d'asile, le droit du sol⁷²³ », et un renforcement de la décentralisation, notamment au profit des régions. Concernant ce point, le Bureau national du Parti socialiste propose en amendement « la suppression, en ce qui concerne uniquement l'éducation, de la notion de redistribution des compétences entre les régions⁷²⁴ » et son remplacement par la notion⁷²⁴ de redistribution des compétences « entre les collectivités locales⁷²⁵ ». Dans la version définitive, cet amendement est adopté, les compétences liées seront donc redistribuées entre les collectivités locales et, autre modification non prévue dans l'amendement, les compétences des collectivités locales liées à d'autres domaines, comme la culture ou la formation, doivent être redéfinies. Le texte définitif ne se focalise donc plus sur les régions, échelon important et pertinent aux yeux des

⁷¹⁸ Combustible nucléaire jugé dangereux par les écologistes.

⁷¹⁹ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 20, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷²⁰ Texte politique commun Verts-PS, boîte S6 Législatives 97 CIRE/POL/PERSO/95, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁷²¹ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 21, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷²² Texte politique commun Verts-PS, boîte S6 Législatives 97 CIRE/POL/PERSO/95, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁷²³ *Ibid.*

⁷²⁴ Document « Projet de texte politique commun Verts-PS », CNIR 1^{er} et 2 février 1997, Documents de séance (dossier n° 1), p. 15, boîte E3 CNIR 1997 CIRE/POL/EELV/INST/CF/64, fonds des Verts, CIRE.

⁷²⁵ *Ibid.*

écologistes. Ces derniers se sont en effet historiquement constitués d'abord en collectifs régionaux, refusant toute instance nationale, qui, lorsqu'elle a été créée à la fin des années 1970, donnait toujours la primauté aux régions et aux groupes de base⁷²⁶. Ainsi, au sein des Verts, « la primauté des régions est conçue comme un des principes fondamentaux⁷²⁷ » du fonctionnement.

Quant à la dernière partie portant sur l'international, la majorité des propositions concernent l'Europe et rejoignent, sans être identiques, l'esprit des quatre conditions posées par le PS au passage à la monnaie unique : refus du libéralisme, construction d'une Europe sociale, mais également environnementale, remplacement du pacte de stabilité par le pacte de solidarité, etc. Les Verts sont, selon le rapport, d'accord avec la nécessité de former une Europe sociale, démocratique, écologique⁷²⁸. Les deux partis s'entendent aussi sur la nécessité de mettre en place une Europe fédérale, avec une Constitution qui, selon la formule des socialistes retranscrite dans le rapport, « affirme les objectifs de l'Union et clarifie le rôle et le pouvoir de ses instances⁷²⁹ ». Les propositions écologistes de mise en œuvre du principe de subsidiarité et de citoyenneté européenne sont reprises dans le texte politique commun. Une réforme de l'ONU dans un sens plus démocratique, qui fait consensus entre les deux partis, est également évoquée. Concernant la défense, le Parti socialiste propose de remplacer l'objectif d'élimination des armes de destruction massive par celui de la lutte contre leur prolifération, contrairement au rapport qui n'évoquait pas de position particulière des socialistes à ce sujet. Or, il est à noter que ces deux objectifs sont évoqués dans la version projet, et non pas seulement celui d'élimination de telles armes. Le Parti socialiste demande également la suppression de la référence à un livre blanc⁷³⁰ de la défense européenne, qu'il avait paradoxalement lui-même avancé lors des réunions des groupes de travail⁷³¹. Ce livre blanc devait initialement « indiquer les moyens d'abolir les armes nucléaires et de lutter contre leur prolifération actuelle⁷³² ». Dans la version définitive du texte politique commun, cette référence est bien supprimée, mais l'objectif reste clairement celui de « l'élimination des armes de destruction massive⁷³³ », en parallèle de la lutte contre la prolifération nucléaire,

⁷²⁶ Guillaume Sainteny, *Les Verts, op. cit.*, p. 12 *sqq.*

⁷²⁷ *Ibid.*, p. 35-36.

⁷²⁸ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 27, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷²⁹ Texte politique commun Verts-PS, boîte S6 Législatives 97 CIRE/POL/PERSO/95, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁷³⁰ Un livre blanc est un recueil de faits et d'informations qui s'adresse à un public déterminé dans le but de l'amener à prendre une décision sur un sujet précis.

⁷³¹ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 27, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁷³² Document « Projet de texte politique commun Verts-PS », CNIR 1^{er} et 2 février 1997, Documents de séance (dossier n° 1), p. 15, boîte E3 CNIR 1997 CIRE/POL/EELV/INST/CF 64, fonds des Verts, CIRE.

⁷³³ Texte politique commun Verts-PS, boîte S6 Législatives 97 CIRE/POL/PERSO/95, fonds Dominique Voynet,

toujours évoquée.

En fin de compte, la comparaison entre les différents documents montre que le projet présente déjà avec justesse une grande partie des convergences possibles et des mesures partagées entre les Verts et le Parti socialiste, preuve que les groupes de travail ont été fructueux. Le rapport permet aussi de constater que le travail de confrontation idéologique a été fait de manière approfondie entre les deux partis, ce qui a permis par la suite de produire un texte déjà très abouti. Le texte politique commun ne fait état d'aucune divergence, car quand divergence il y avait, un compromis a été trouvé, par exemple sur la politique énergétique. Les amendements concernent des éléments très précis, qui, s'ils ne sont pas négligeables, car ils ont souvent trait à des thèmes importants aux yeux des écologistes, ne modifient pas la philosophie générale du projet. La comparaison entre les deux versions du texte politique commun montre également que seul le Parti socialiste semble avoir proposé des amendements. Même s'il n'est pas possible d'en être certain, car aucune archive sur ce sujet précis n'a été retrouvée, il semble donc que les Verts n'aient pas proposé de modifications de la version projet. Deux hypothèses peuvent alors être formulées : soit la version projet leur convenait parfaitement ou, du moins, leur semblait suffisamment satisfaisante et donc les négociations ont en quelque sorte tourné à leur avantage, soit les Verts considéraient qu'il n'était pas judicieux de demander une quelconque modification, car cela aurait été mal perçu ou refusé. Le volet programmatique de l'accord semble donc avoir été conclu sans réels heurts, tout comme le volet électoral, principalement négocié au mois de janvier 1997, alors qu'en décembre 1996, le secrétaire national du PS Daniel Vaillant notait que l'accord électoral avec les Verts était « impossible, mais très souhaitable⁷³⁴ ».

2) Le volet électoral de l'accord

L'alliance rose-verte dans son volet électoral se traduit par deux dispositifs principaux : 29 circonscriptions⁷³⁵ dans lesquelles les candidats Verts représentent à la fois le Parti socialiste et les Verts, sans candidats socialistes donc, et 76 circonscriptions dans lesquelles il n'y a pas de candidats Verts, mais un candidat PS uniquement, soutenu par le parti écologiste. Il s'agit donc d'examiner rapidement ces deux dispositifs. En dehors de ces derniers, les Verts

CIRE.

⁷³⁴ Intervention de Daniel Vaillant, Compte-rendu du Bureau national du 18 décembre 1996, p. 2, boîte n° 283 Coordination Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997, archives du PS, FJJ.

⁷³⁵ Certains documents évoquent trente circonscriptions, et non pas vingt-neuf, mais il nous apparaît préférable de ne pas prendre en compte cette trentième circonscription, car elle ne figure pas sur le document original, semble-t-il, de l'accord retrouvé dans les archives des Verts. Ce document original est un fax de six pages contenant le volet électoral de l'accord final entre les Verts et le PS signé par Yves Cochet et Jean-Luc Bennahmias, 30 avril 1997, classeur Élections législatives 1997 CIRE/POL/EELC/ELEC/LEGIS97, fonds des Verts, CIRE. Voir en annexes n° 5 et 6.

et le PS présentent des candidats dans toutes les circonscriptions de France. Rappelons également que dans tous les cas, cet accord prévoit un désistement en faveur du mieux placé au second tour et un engagement à voter pour celui-ci. Les Verts intègrent donc la logique de la discipline républicaine, « mécanisme de base des majorités de gauche sous la V^e République⁷³⁶ ».

– *Les 29 circonscriptions réservées aux Verts*

Dans les 29 circonscriptions réservées aux Verts, l'absence de candidat PS doit permettre aux Verts « de rassembler l'ensemble des voix de la gauche modérée⁷³⁷ » et ainsi, de faire entrer pour la première fois des députés Verts à l'Assemblée nationale. Les Verts souhaitent même « avoir non pas quelques député-e-s mais un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale », ce qui représente « un des points absolument incontournables de toute négociation avec la gauche »⁷³⁸. En 1997, le seuil nécessaire pour constituer un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale est fixé à vingt députés⁷³⁹. Cependant, le politiste Daniel Boy affirme que « les circonscriptions que les négociateurs Verts espèrent réellement gagner dans cette élection sont en réalité au nombre d'une petite dizaine⁷⁴⁰ ». Examinons si les circonscriptions réservées⁷⁴¹ aux Verts doivent leur permettre de l'emporter facilement et tentons de mettre au jour les critères de sélection de ces circonscriptions et des candidats.

Tout d'abord, l'examen du contexte politique et des dynamiques des autres partis politiques dans les circonscriptions en question peut permettre de comprendre quelle perspective raisonnable peut être dessinée pour les candidats Verts. Il est vrai que certaines circonscriptions se situent sur des terrains électoraux dans lesquels la droite est dominante, de surcroît souvent représentée par une personnalité d'envergure nationale, et où les chances de l'emporter au second tour sont donc très minces⁷⁴². Il en va ainsi par exemple dans la quatrième circonscription de Vendée, dans laquelle Philippe Boursier, candidat unique Verts-PS, est face à Philippe de Villiers au second tour. Ce dernier a gagné la circonscription en

⁷³⁶ Daniel Boy, « L'écologie au pouvoir », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 210-211.

⁷³⁷ *Ibid.*, p. 216.

⁷³⁸ Point 7) de la motion « Réussir 98 » amendée, Compte-rendu de décision du CNIR des Verts des 15 et 16 juin 1996, boîte D6 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/50, fonds des Verts, CIRE.

⁷³⁹ Les groupes parlementaires bénéficient de larges prérogatives (choix des orateurs durant les séances, répartition des postes à responsabilité, des postes dans les commissions et du temps de parole, etc.) et permettent une plus grande visibilité et une plus grande indépendance du mouvement politique concerné.

⁷⁴⁰ Daniel Boy, « L'écologie au pouvoir », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, p. 216-217.

⁷⁴¹ Fax de six pages contenant le volet électoral de l'accord final entre les Verts et le PS signé par Yves Cochet et Jean-Luc Bennahmias, 30 avril 1997, classeur Élections législatives 1997 CIRE/POL/EELC/ELEC/LEGIS97, fonds des Verts, CIRE.

⁷⁴² Daniel Boy, « L'écologie au pouvoir », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, p. 216.

1993 dès le premier tour, avec plus de 65 % des voix, tandis que la candidate Verts n'obtient qu'environ 8 % des suffrages exprimés et le candidat DVG (Divers gauche)⁷⁴³ 6,27 %. La troisième circonscription du Puy-de-Dôme et la dixième des Yvelines sont des cas de figure semblables : dans le Puy-de-Dôme, Valéry Giscard d'Estaing l'a emporté dès le premier tour en 1993 avec 54,76 % des suffrages, et dans les Yvelines, Christine Boutin réunit 64,50 % des voix au second tour en 1993 face à la candidate socialiste. Les candidats unitaires des Verts ont donc peu de chance de l'emporter dans ces configurations politiques où la droite domine. C'est également le cas dans la onzième circonscription du Val-de-Marne où le candidat Georges Marchais se situe au premier tour en 1993 en seconde position bien devant les candidats socialistes et écologistes et l'emporte au second tour. Pourquoi donc présenter des candidats dans ces circonscriptions ? L'objectif est « de faire des voix (...) pour marquer le terrain des Verts dans des lieux où ils ne sont pas reconnus⁷⁴⁴ » et de bénéficier de davantage de financement.

Cependant, il apparaît que les circonscriptions réservées aux Verts en 1997 sont des terrains électoraux favorables aux écologistes. Tout d'abord, leur situation géographique correspond globalement à celle du noyau dur de l'électorat écologiste : elles se trouvent principalement en région parisienne, dans le sud-est, sur la façade atlantique et au nord-est. De plus, il s'agit de circonscriptions dans lesquels les scores en 1993 ont été plutôt bons pour les candidats de l'Entente des écologistes, nom donné, comme nous l'avons vu, à l'alliance électorale formée entre les Verts et Génération écologie en vue de ces législatives. En effet, même si les 29 circonscriptions réservées n'ont pas toutes présenté des candidats Verts en 1993⁷⁴⁵, la moyenne des scores réalisés par les candidats de l'Entente des écologistes dans ces circonscriptions⁷⁴⁶ est de 9,55 %⁷⁴⁷, un pourcentage plus élevé que le résultat national des écologistes en 1993 (7,8 %). Plus finement encore, si l'on reprend la carte réalisée par Daniel Boy⁷⁴⁸ sur les résultats obtenus par l'Entente des écologistes en 1993, on constate que dans vingt-trois des vingt-neuf circonscriptions, l'Entente des écologistes a réalisé un score en 1993 supérieur au score médian qui est de 7,5 % environ.

Par ailleurs, il faut prendre en compte les scores obtenus par les candidats soutenus par le PS

⁷⁴³ Pas de candidat PS.

⁷⁴⁴ Daniel Boy, « L'écologie au pouvoir », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, p. 216.

⁷⁴⁵ Huit circonscriptions sur les vingt-neuf concernées par l'accord Verts-PS en 1997 présentent un candidat Génération Écologie en 1993.

⁷⁴⁶ Une seule circonscription sur les vingt-neuf ne présente ni candidat Verts, ni candidat Génération écologie pour les élections législatives de 1993.

⁷⁴⁷ 9,39 % si l'on ne retient que les circonscriptions avec des candidats Verts en 1993.

⁷⁴⁸ Carte 1 nommée « Quartiles Entente écologiste 1993 », in Daniel Boy, « Écologistes : retour sur terre », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 171.

en 1993, afin de voir si le probable report des voix des électeurs socialistes sur les candidats Verts en 1997 permettrait d'obtenir un score suffisamment élevé pour l'emporter. Or, l'analyse des scores réalisés par les candidats PS dans vingt-six des circonscriptions⁷⁴⁹ au premier tour des élections législatives de 1993⁷⁵⁰ montre qu'ils sont en moyenne de 14,21 %, soit trois points inférieurs au score national (17,5 %). Bien sûr, ces scores assez faibles en 1993 peuvent être relativisés par le fait que ces élections législatives sont particulièrement mauvaises pour le PS, d'autant plus qu'ils pourront sans doute être compensés en 1997 par les voix écologistes. Mais le Parti socialiste étant un parti au poids électoral bien supérieur à celui des Verts, il est important de constater que les vingt-neuf circonscriptions réservées ne sont pas si profitables aux Verts que le seul examen de leurs propres scores en 1993 le laisse à penser, car la force électorale des deux partis devra se cumuler correctement pour que les candidats Verts l'emportent, sans oublier qu'on ne peut être certain d'un report parfait des voix socialistes sur les candidats Verts. Lionel Jospin affirme ainsi lors d'un Bureau national du PS au début de l'année 1997 que « les garanties d'impact et de discipline réciproque sont encore incertaines⁷⁵¹ ».

Toutefois, les circonscriptions jugées gagnables bénéficient d'une attention particulière quant au choix des candidats. Ces derniers sont en effet des personnalités localement élues ou connues. Ainsi, Dominique Voynet, porte-parole nationale des Verts, est candidate à Dole, dans la troisième circonscription du Jura, où elle est conseillère municipale, en plus de son mandat de conseillère régionale de Franche-Comté. Le candidat dans la septième circonscription du Nord, Guy Hascoët, est également très bien ancré localement : vice-président du conseil régional depuis 1992, il est de surcroît porte-parole régional des Verts et conseiller municipal de Lille depuis 1989. Il en va de même pour « Noël Mamère à Bordeaux-Talence [...], Gilles Buna à Lyon, André Aschieri à Grasse, Didier Anger à Valognes⁷⁵² ». En outre, certaines circonscriptions ont été choisies en raison de la présence d'un enjeu environnemental local : c'est le cas de la quatrième circonscription d'Eure-et-Loir, dans laquelle le projet d'un nouvel aéroport inquiète les résidents⁷⁵³. Les circonscriptions ne sont

⁷⁴⁹ Dans trois circonscriptions sur les vingt-neuf concernées, il n'y a pas de candidat PS en 1993. Dans deux d'entre elles, il y a cependant des candidats Divers gauche (DVG), mais il semble préférable de ne pas les prendre en compte pour ne pas fausser l'analyse, cette étiquette permettant en effet des regroupements politiques très variables.

⁷⁵⁰ La quasi-totalité des candidats Verts n'ayant pas atteint le deuxième tour dans ces vingt-neuf circonscriptions en 1993 (seule Dominique Voynet y parvient), seule la prise en compte du premier tour des législatives permet d'être pertinent.

⁷⁵¹ Compte-rendu du Bureau national du 9 janvier 1997, p. 7, boîte n° 283 Coordination Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997, archives du PS, FJJ.

⁷⁵² Daniel Boy, « L'écologie au pouvoir », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, p. 217.

⁷⁵³ Daniel Boy, « L'écologie au pouvoir », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, p. 217.

pas choisies au hasard, tout comme au PS.

– *Les 76 circonscriptions réservées au PS*

Venons-en à présent à l'analyse des 76 circonscriptions dans lesquelles il n'y a pas de candidat Verts, mais des candidats socialistes qui bénéficient de l'investiture de ce parti écologiste et du Parti socialiste⁷⁵⁴. Concernant le profil des candidats, plusieurs circonscriptions sont représentées par des membres ou d'anciens membres de la direction du Parti socialiste. Sont donc candidats « uniques » : Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, en Haute-Garonne ; François Hollande, porte-parole et chargé des relations avec la presse, en Corrèze ; Pierre Moscovici, secrétaire national aux études, dans le Doubs ; ou encore Harlem Désir, secrétaire national chargé des relations avec le mouvement social, en Seine-Saint-Denis. D'anciens membres importants du Parti socialiste sont également candidats, tels qu'Henri Emmanuelli, premier secrétaire de juin 1994 à novembre 1995, dans les Landes ou encore Gérard Lindeberg, numéro deux entre 1992 et 1993, dans la Loire. D'anciens ministres sont candidats, tels que Jean Glavany, ancien secrétaire d'État chargé de l'enseignement technique, dans les Hautes-Pyrénées. Ces anciens ministres ont souvent occupé par le passé des fonctions importantes au sein du Parti socialiste ou dans l'entourage de François Mitterrand, comme Jean Glavany qui a été son chef de cabinet de 1981 à 1988. Cet accord est donc un moyen pour le Parti socialiste de garantir l'élection de certains de ses membres importants ou connus, qui ont parfois, comme Lionel Jospin, perdu leur siège de député en 1993. Or, la perte de ce prestigieux mandat d'envergure nationale risque d'affaiblir la position d'un homme ou d'une femme au sein du champ politique, risque que ne peuvent prendre certains socialistes.

Cependant, cet accord ne concerne pas particulièrement des circonscriptions où les socialistes ont réalisé de mauvais scores en 1993. En effet, les candidats soutenus par le Parti socialiste en 1993 réalisent en moyenne au premier tour un score de 19,40 %, contre 17,50 % à l'échelle

⁷⁵⁴ Cette analyse se fonde uniquement sur le document suivant : Fax de six pages contenant le volet électoral de l'accord final entre les Verts et le PS signé par Yves Cochet et Jean-Luc Bennahmias, 30 avril 1997, classeur Élections législatives 1997, CIRE/POL/EELC/ELEC/LEGIS97, fonds des Verts, CIRE. Ce document contient une liste des « 79 circonscriptions où les socialistes seront candidats uniques », signée par deux représentants importants du PS et des Verts : Daniel Vaillant, secrétaire national à la coordination et aux élections du PS, et Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts et membre du Collège exécutif. Les annotations et modifications faites à la main sur ce document sont prises en compte. Deux circonscriptions sont barrées à la main et ne sont donc pas comptabilisées, deux candidats Verts étant d'ailleurs présents en 1997 dans ces circonscriptions. Quelques candidats ne sont pas des socialistes mais des candidats divers gauche ou issus d'autres partis soutenus par le PS. Ce document est le seul auquel nous nous référerons, car d'autres listes ont été retrouvées, présentant des différences avec le fax de six pages, mais elles ne sont pas signées. Voir en annexes n° 7 et 8.

nationale, même si dans certaines circonscriptions, les résultats ont été très faibles⁷⁵⁵. En outre, Daniel Boy écrit dans *Le vote surprise* que ce dispositif de retrait des Verts dans 76 circonscriptions est censé permettre aux candidats socialistes « [...] de récupérer quelques points de pourcentage soit pour éviter une élimination dès le premier tour, soit pour faciliter leur passage devant le PC⁷⁵⁶ ». Cette dernière affirmation semble cependant devoir être très nuancée : en effet, en 1993, parmi les 76 circonscriptions retenues par l'accord, un candidat PCF parvient au second tour dans seulement cinq circonscriptions, et n'est élu que dans une seule circonscription, la onzième des Hauts-de-Seine. De plus, un candidat PCF obtient en 1993 un score supérieur à celui d'un candidat socialiste ou soutenu par le Parti socialiste au premier tour dans seulement huit circonscriptions. Le « passage devant le PC » ne semble donc pas devoir nécessairement être facilité.

L'accord avec les Verts est également intéressant pour le Parti socialiste car la réunion des électors écologiste et socialiste peut permettre d'assurer le passage au second tour ou la victoire. Dans 36 circonscriptions sur 76, les candidats socialistes n'atteignent pas le second tour en 1993, soit parce qu'ils réalisent un score insuffisant, soit parce qu'un candidat, souvent soutenu par les partis de droite, l'emporte dès le premier tour. Concernant les réserves de voix écologistes, les candidats des Verts et de Génération écologie réalisent en 1993 en moyenne dans ces 76 circonscriptions un score proche du national : 7,29 % contre 7,69 % dans la France tout entière. Les voix écologistes devraient donc se reporter en nombre suffisant sur les candidats socialistes. Ce n'est donc pas défavorable de ce point de vue là.

Par ailleurs, le Parti socialiste a décidé lors de la Convention nationale des 29 et 30 juin 1996 de fixer un objectif de « 30 % de femmes candidates pour les scrutins uninominaux⁷⁵⁷ ». L'accord avec les Verts respecte-t-il cet objectif ? Dans les 76 circonscriptions réservées au PS, il est atteint puisque 23 femmes sont candidates, soit 30,26 %. C'est le cas également dans les 29 circonscriptions réservées aux Verts : 10 femmes sont candidates, soit 34,48 %.

On peut donc estimer grâce à l'étude du volet électoral de l'accord Verts-PS, auquel les deux partis sont très favorables pour des raisons différentes, que ce volet est un peu plus avantageux pour le Parti socialiste que pour les Verts. Peut-être cela contribue-t-il à expliquer pourquoi le nombre d'opposants chez les Verts est plus élevé que chez les socialistes, ce que

⁷⁵⁵ La plupart du temps, il s'agit de circonscriptions dans lesquelles le candidat n'est pas un dirigeant du PS ou n'est pas connu nationalement.

⁷⁵⁶ Daniel Boy, « L'écologie au pouvoir », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, p. 216.

⁷⁵⁷ Document « Commission pour les candidatures féminines », 16 septembre 1996, p. 1, boîte n° 316 PS Coordination Conseils nationaux 16 décembre 1995, 2 mars 1996, 11 mai 1996, 8 juin 1996 et 21 septembre 1996, archives du PS, FJJ.

nous allons à présent étudier.

3) Réactions internes

Si les directions des deux partis s'entendent et parviennent à négocier puis à signer un accord, cette stratégie d'alliance n'est pas approuvée par l'intégralité des membres du parti. Certes, « le poids des leaders et les dispositifs de discipline partisane » permettent dans une large mesure « de concevoir les partis comme unifiés dans leurs interactions avec leurs homologues »⁷⁵⁸, mais l'étude des divergences internes, quand elle est possible, permet une compréhension plus fine de la dynamique d'alliance entre les Verts et le Parti socialiste. Elle contribue également à explorer le rapport entre un centre décisionnel et les agents intermédiaires ou périphériques, l'application réussie du nouvel accord dépendant beaucoup du comportement de ces agents⁷⁵⁹.

– Au sein du PS : une approbation relativement partagée, malgré quelques difficultés d'application

Tout d'abord, au sein du PS, ou du moins de ses dirigeants, il semble que l'alliance avec les Verts soit bien acceptée. Ainsi, lors du Bureau national du 15 janvier 1997, Lionel Jospin « constate le soutien unanime » de cette instance dirigeante « à la stratégie de recherche d'un accord politique et électoral avec les Verts »⁷⁶⁰. L'examen des comptes-rendus de réunions et séances du Bureau national, du Secrétariat national et du Conseil national en 1996 et 1997 montre en effet que cette stratégie est globalement bien acceptée par les membres des instances dirigeantes du Parti socialiste, même si certains membres du Bureau national ont dans un premier temps jugé souhaitables des accords locaux uniquement⁷⁶¹. Rappelons aussi que 90,74 % des adhérents en octobre 1995, dans le cadre des propositions soumises au vote en 1995 par la Commission de rénovation présidée par Lionel Jospin, ont accepté que leur parti participe à la constitution d'« espaces de coopération » avec toutes les forces de gauche et les écologistes « autour de discussions sur des thèmes communs et d'actions concrètes sur des objectifs identiques »⁷⁶², même si la question des accords électoraux et politiques n'était pas abordée dans cette décision. Nous pouvons également supposer que même s'il ne s'agit

⁷⁵⁸ Nicolas Bué, Fabien Desage, « Le “monde réel” des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cit., p. 24.

⁷⁵⁹ Denis Lacorne, *Les notables rouges : la construction municipale de l'union de la gauche*, op. cit., p. 28 sqq.

⁷⁶⁰ Compte-rendu du Bureau national du PS du 15 janvier 1997, p. 5, boîte n° 297 Coordination Secrétariat national 8 janvier 1997 – 17 décembre 1997, archives du PS, FJJ.

⁷⁶¹ Tels que Louis Mexandeau, Alain Le Vern et Henri Weber. Voir : Compte-rendu du Bureau national du PS du 11 décembre 1996, p. 4, boîte n° 281 Coordination PS Bureaux nationaux 21 août 1996 – 18 décembre 1996, archives du PS, FJJ.

⁷⁶² *Vendredi*, n° 258, 29 septembre 1995, p. 6-12, archives en ligne, FJJ. La participation à ce vote était d'environ 66 %.

pas des communistes mais des écologistes, la norme unitaire ancrée au sein du PS, que nous avons étudiée dans le chapitre 6, est valable aussi vis-à-vis de ces derniers. De plus, cet accord présente des avantages pour les socialistes, car il permet, entre autres, de renouveler leur système d'alliance, de lui donner une image plus moderne, et de l'étendre à un nouveau partenaire, tout en empêchant celui-ci de devenir une menace potentielle, comme il l'a pu être notamment entre 1989 et 1993.

Cependant, la mise en œuvre concrète de l'accord électoral pose quelques difficultés. En effet, dans certaines fédérations socialistes, les militants ou les dirigeants fédéraux acceptent mal que certaines circonscriptions soient réservées à leurs partenaires écologistes. Ainsi, lors de la Convention nationale du 8 février 1997, durant laquelle est présenté l'accord avec les Verts⁷⁶³, quelques interventions sont spécifiquement consacrées à l'expression d'un refus à l'application de cet accord dans des circonscriptions précises. Le cas de la deuxième circonscription de l'Essonne est particulièrement révélateur. Un militant nommé Michel Auberger, mandaté par la Convention fédérale de l'Essonne, intervient pour demander à la Convention nationale « de ne pas confirmer l'attribution de la deuxième circonscription de notre département aux Verts⁷⁶⁴ ». Cette circonscription fait en effet partie de celles dans lesquelles les candidats des Verts représentent à la fois leur parti et le Parti socialiste, sans qu'il y ait donc de candidat socialiste. Pour appuyer cette demande, Michel Auberger met en avant plusieurs arguments. Tout d'abord, il rappelle la situation politique générale de la circonscription en affirmant qu'elle est « électoralement, la plus défavorable à la Gauche⁷⁶⁵ » et que les élections de 1993 avaient opposé au deuxième tour la droite et le FN. Il est vrai que le candidat PS aux élections législatives de 1993 n'a réuni que 11,20 % des voix, et qu'à part en 1981, dans l'élan de la vague rose, la circonscription a été majoritairement remportée par des candidats issus de la droite. Mais si les Verts ont demandé à présenter un candidat unique, c'est sans doute parce qu'Alain Coste, qui renouvelle l'essai en 1997, a obtenu 10,56 % des suffrages, ce qui est bien plus élevé que le score national des écologistes (7,8 %) en 1993. Ce bon score révèle un électorat favorable aux écologistes relativement important dans cette circonscription. S'y sont également déroulées des élections législatives partielles en 1995, durant lesquelles le score du Parti socialiste aurait été de 43 % et des Verts de 2,5 %⁷⁶⁶, chiffres que nous ne pouvons malheureusement vérifier⁷⁶⁷. Elisabeth Doussin, forte du bon

⁷⁶³ Mais également celui conclu avec le PRS.

⁷⁶⁴ Intervention de Michel Auberger, Convention nationale du 8 février 1997 (matin), p. 58, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

⁷⁶⁵ *Ibid.*

⁷⁶⁶ Intervention d'Élisabeth Doussin, Convention nationale du 8 février 1997 (après-midi), p. 5, base de données des débats des organismes centraux, archives socialistes en ligne.

⁷⁶⁷ Malgré nos recherches, les résultats de ces législatives partielles n'ont en effet pas été trouvés.

résultat qu'elle aurait obtenu durant cette législative partielle, est donc de nouveau la candidate soutenue par la fédération PS de l'Essonne en 1997. Il semble ainsi que dans une période de nouvelle ascension après un désaveu électoral important, les socialistes essonniers refusent de renoncer à la présence de leur candidate à une élection qui pourrait confirmer cette nouvelle dynamique et permettre une amélioration de la situation du Parti socialiste localement.

D'autres arguments concernant l'identité de la candidate Élisabeth Doussin sont mobilisés. Elle est en effet décrite comme une « militante de terrain », « une femme issue de l'action militante au quotidien »⁷⁶⁸. Sa qualité de femme joue en sa faveur, car cette circonscription est réservée aux femmes et le candidat Verts est un homme. Élisabeth Doussin elle-même, qui intervient également durant cette Convention nationale, met en avant sa condition de femme, présentée comme « un élément essentiel de réponse et de réveil des citoyens », et insiste sur les qualités « importantes pour le combat [*sic*] » et supposément intrinsèques des femmes : courage, enthousiasme, créativité, etc., mais aussi proximité vis-à-vis des gens et des « réalités quotidiennes »⁷⁶⁹. Elle présente aussi sa candidature comme une opportunité de montrer que le Parti socialiste est véritablement un « recours », une alternative à la droite et insiste sur le fait qu'un accord ne doit « pas seulement [...] faire plaisir », mais également permettre des résultats et « une position sinon gagnante, du moins une position de valeur par rapport à l'adversaire de droite »⁷⁷⁰.

Si ces arguments sont évidemment propres aux personnes qui les énoncent et à la conjoncture dans laquelle ils s'inscrivent, ils révèlent les difficultés que peut avoir un échelon local d'un parti à appliquer un accord élaboré à un niveau national. Deux logiques, apparemment paradoxales, sont alors mises en avant pour ne pas l'appliquer : d'une part, après des élections législatives très sévères pour le Parti socialiste en 1993, la stabilité de certaines de ses positions locales est si fragilisée que ne pas présenter de candidat PS pourrait encore davantage affaiblir une influence en reconstruction et, d'autre part, le poids bien plus important du Parti socialiste par rapport aux Verts, mais également la légitimité électorale d'une candidate socialiste, conduisent à ne pas accepter de se retirer au profit d'un parti plus petit et moins influent. Ces arguments montrent donc la situation ambivalente dans laquelle se trouve le Parti socialiste, à tous ses échelons : le rapport de force avec les autres partis de gauche lui est favorable, mais les élections législatives de 1993 ont été si mauvaises qu'il ne

⁷⁶⁸ Intervention de Michel Auberger, Convention nationale du 8 février 1997 (matin), p. 58, base de données des débats des organismes centraux, archives socialistes en ligne.

⁷⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁷⁰ *Ibid.*

peut se permettre de ne pas faire d'alliance pour celles de 1997. Dans cette deuxième circonscription de l'Essonne, Alain Coste sera finalement investi et soutenu par les Verts et le Parti socialiste, mais Élisabeth Doussin se présentera également. Le résultat d'Alain Coste sera donc bien inférieur aux autres candidats Verts (5,05 %), tandis que la socialiste dissidente réunira 18,11 % des suffrages. La droite et le FN s'affronteront une nouvelle fois au second tour et le candidat RPR élu en 1995 sera de nouveau élu.

Plus généralement, parmi les vingt-neuf circonscriptions dans lesquelles les Verts sont candidats uniques, seules deux candidatures socialistes dissidentes, donc non investies par le Parti socialiste, sont à recenser. Outre l'Essonne, le candidat Verts de la quatrième circonscription des Deux-Sèvres affronte également un candidat PS dissident. Comme pour Élisabeth Doussin, ce candidat réunit une grande partie des voix de la gauche modérée (21,39 %) sans pour autant parvenir au second tour, tandis que le candidat Verts n'obtient que 11,47 % des suffrages.

En fin de compte, la Convention nationale du 8 février 1997 approuve très majoritairement l'accord avec les Verts : 234 personnes votent pour et seules trois voix s'expriment contre, en parallèle de 18 abstentions⁷⁷¹. Le Bureau national s'est, lui, prononcé quelques jours plus tôt, le 22 janvier 1997, à l'unanimité, malgré cinq abstentions, en faveur de l'accord⁷⁷². Là encore, des réserves ont été émises, par exemple sur la deuxième circonscription de l'Essonne de la part des socialistes issus de cette fédération comme Julien Dray, ou sur la dixième circonscription de Paris⁷⁷³, qui ne figurera d'ailleurs pas dans l'accord final.

– *Chez les Verts, une opposition bien plus forte envers l'accord avec le PS*

Chez les Verts, l'accord avec le PS ne fait clairement pas l'unanimité, et les oppositions internes apparaissent bien plus audibles en raison du caractère très démocratique de ce parti. Selon une dépêche de l'Agence France Presse (AFP) datant d'avril 1997, un « nouveau clivage » serait apparu au sein des Verts et opposerait « désormais partisans et adversaires de l'accord »⁷⁷⁴. Cette affirmation est à nuancer : les membres des Verts rejetant le principe d'une alliance avec le PS ne représentent pas une tendance qui ferait jeu égal avec les partisans de l'accord. Plusieurs exemples illustrent cette inégalité. Tout d'abord, lors du CNIR des 15 et 16

⁷⁷¹ Convention nationale du 8 février 1997 (après-midi), p. 20, base de données des organismes centraux, archives en ligne, FJJ. L'accord avec le PRS est également largement approuvé (seules cinq voix contre).

⁷⁷² Compte-rendu du Bureau national du 22 janvier 1997, p. 4, boîte n° 283 Coordination Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997, archives du PS, FJJ.

⁷⁷³ *Ibid.*, p. 3.

⁷⁷⁴ Dépêche AFP du 6 avril 1997, boîte H2 n° 3 EELV Élections législatives 1997 CIRE/POL/EELV/ELEC/LEGI97, fonds des Verts, CIRE.

juin 1996, la motion d'urgence présentée par le conseil de région des Verts Picardie⁷⁷⁵ propose que le CNIR décide ceci :

« Nous sommes ouverts au dialogue, au travail en commun sur le terrain, et peut-être à des rapprochements à l'avenir. Mais au vu du résultat des dernières élections européennes, présidentielles et municipales, il est apparu bien difficile d'enraciner l'écologie dans le paysage politique français. C'est pourquoi nous décidons de ne pas engager d'alliance avec l'appareil du Parti socialiste pour les législatives et les régionales de 1998, considérant que celle-ci brouillerait définitivement le message des Verts, alors même qu'il s'agit aujourd'hui de le clarifier et de l'implanter. [...] Après le libéralisme et le communisme, choisissons un autre chemin⁷⁷⁶. »

Cette motion, qui promeut l'autonomie, est largement refusée lors du vote du CNIR : seules onze personnes votent en faveur de cette motion, soit moins de 10 % des membres du Conseil, quatorze s'abstiennent et « beaucoup » (aucun nombre précis n'est donné) votent contre⁷⁷⁷. L'alliance avec le PS reste donc un objectif pour la majorité des Verts une fois le projet d'accord, comportant le projet de texte politique commun et l'état des discussions avec le Parti socialiste concernant les circonscriptions, présenté devant le CNIR des 1^{er} et 2 février 1997⁷⁷⁸. Deux motions d'urgence, principalement présentées par des membres du CNIR, préconisent cependant le rejet de l'accord⁷⁷⁹. Ces deux textes, en s'appuyant sur le texte « Réussir 98 » adopté lors du CNIR des 15 et 16 juin 1996⁷⁸⁰, que nous avons déjà mentionné, mobilisent des arguments semblables : le nombre de circonscriptions où les candidats Verts sont en position éligible est jugé insuffisant alors que le texte « Réussir 98 » en faisait « [...] un des points incontournables de toute négociation avec la gauche⁷⁸¹ » ; le PS n'a pas fait « les ruptures majeures », concernant le libéralisme, la sortie du nucléaire, l'engagement en faveur du droit de vote des immigrés, etc. qui conditionnaient « l'engagement dans une coalition⁷⁸² » ; cet accord serait en contradiction avec le point 8⁷⁸³ du texte « Réussir 98 » qui

⁷⁷⁵ Les Verts Picardie voteront contre l'accord avec le PS lors du CNIR des 2 et 3 février 1997.

⁷⁷⁶ Motion d'urgence n° 9, « Pas d'alliance avec le PS », CNIR des 15 et 16 juin 1996, dossier n° 1 des documents de séance, p. 4, boîte D6 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/50, fonds des Verts, CIRE.

⁷⁷⁷ Compte-rendu de décisions du CNIR des 15 et 16 juin 1996, boîte D6 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/50, fonds des Verts, CIRE.

⁷⁷⁸ Documents « État des lieux, législatives, après la rencontre avec le PS du 20 janvier 1997 » et « Projet de texte politique commun Verts-PS », dossier n° 1 des documents de séance, p. 12-15, boîte E3 CNIR 1997 CIRE/POL/EELV/INST/CF/64, fonds des Verts, CIRE.

⁷⁷⁹ Motion d'urgence n° 5, « N'oublions pas nos votes et les mandats que nous nous sommes donnés » et motion d'urgence n° 6, « Rassembler et agir pour réussir 1998 », CNIR des 1^{er} et 2 février 1997, dossier n° 2 des documents de séance, p. 4-5, boîte E3 CNIR 1997 EELV CIRE/POL/EELV/INST/CF/64, archives des Verts, CIRE.

⁷⁸⁰ Motion « Réussir 98 » amendée et adoptée, CNIR des 15 et 16 juin 1996, Compte-rendu de décision, boîte D6 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/50, fonds des Verts, CIRE.

⁷⁸¹ *Ibid.*

⁷⁸² Motion « Réussir 98 » amendée et adoptée, CNIR des 15 et 16 juin 1996, Compte-rendu de décision, boîte D6

indiquait « [...] que les Verts refusent donc de s'enfermer dans un dialogue privilégié avec une seule formation politique, et n'envisagent de négociation que dans une logique de coalition de plusieurs mouvements où chacun garderait une autonomie d'expression programmatique⁷⁸⁴ ». Les auteurs de ces motions considèrent ainsi que l'accord Verts-PS n'est pas conforme aux orientations précédemment prises par le parti. S'il n'est pas adéquat de juger de la justesse de leurs arguments, notons tout de même qu'en effet, les Verts n'ont réussi à conclure un accord qu'avec le Parti socialiste. Ces deux motions sont refusées : la motion n° 5 est rejetée par 60 voix contre, 35 voix pour et 12 abstentions, tandis que la motion n° 6 est rejetée par 61 voix contre, 37 voix pour et 7 abstentions. Les votes en faveur de ces motions et du rejet de l'accord ne représentent donc qu'environ 35 % des membres du CNIR participant au vote, ce qui est une minorité non négligeable, mais qui n'est pas susceptible de changer la donne et d'empêcher l'application de l'accord.

L'intégralité de l'accord avec le PS est donc définitivement approuvée lors du CNIR des 1^{er} et 2 février 1997, ainsi qu'une orientation concernant les élections régionales de 1998 selon laquelle l'objectif est « [...] de parvenir à gagner et gérer ensemble de nombreuses régions, comme c'est déjà le cas dans le Nord-Pas-de-Calais », ce qui laisse ouverte « [...] la possibilité de listes communes, à examiner selon les régions »⁷⁸⁵. La volonté d'alliance est donc prolongée au-delà des législatives. 58 délégués du CNIR votent pour ces dispositions, tandis que 36 votent contre et 12 s'abstiennent. Là encore, environ 35 % (33,96 % précisément) des membres du CNIR ayant participé au vote marquent leur désaccord.

Suite au CNIR de février 1997, certains opposants à l'accord se réunissent pour présenter une motion à l'Assemblée générale de mars 1997. Une lettre adressée aux coordinateurs de divers collectifs au sein des Verts explique en effet qu'un texte doit être rédigé pour « qu'apparaisse une alternative à l'orientation portée par la majorité du CE », qui se construit en particulier autour du « refus de l'accord actuel avec le PS qui satellise les Verts »⁷⁸⁶. Les opposants à l'accord continuent donc à se manifester après son adoption. Cette crainte d'une satellisation des Verts, qui ne deviendrait qu'un parti annexe, rattaché au Parti socialiste, sans identité

CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/50, fonds des Verts, CIRE.

⁷⁸³ Il s'agit en réalité du point 7 du texte « Réussir 98 » (version amendée, Compte-rendu de décision du CNIR des Verts des 15 et 16 juin 1996, boîte D6 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/50, fonds des Verts, CIRE.).

⁷⁸⁴ Motion d'urgence n° 5 et 6, dossier n° 2 des documents de séance, p. 4-5, CNIR des 1^{er} et 2 février 1997, documents de séance, dossier n° 2, boîte E3 CNIR 1997 CIRE/POL/EELV/INST/CF/64, archives des Verts, CIRE.

⁷⁸⁵ Compte-rendu de réunion du CNIR des 1^{er} et 2 février 1997, p.23, boîte E3 1997 CIRE/POL/EELV/INST/CF/64, fonds des Verts, CIRE.

⁷⁸⁶ Lettre d'Alain Tredez, Jean Pasqualini et Hélène Flautre aux coordinateurs de « Rassembler pour une alternative verte », « Écologie citoyenne » et « DiverTgences », CIRE, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE. Le texte intégral de cette motion n'a pas été retrouvé dans les archives.

propre et sans capacité d'influence, s'oppose au point de vue énoncé dans la motion nommée « Changer d'ère » et présentée par la majorité du Collège exécutif. Celle-ci désigne l'accord avec le PS « [...] comme un bon compromis qui constitue une chance à ne pas manquer » pour mettre en œuvre les propositions des écologistes et sortir de la « division » et de la « marginalité »⁷⁸⁷. Il n'est cependant pas nié que cet accord, qualifié de « pari sur l'avenir », comporte des « risques », dont celui de la satellisation, mais ces risques pourront être contenus si les Verts restent des « partenaires exigeants, vigilants »⁷⁸⁸. La motion de la majorité répond donc avec une précision et une attention certaines aux craintes formulées, preuve de leur prégnance au sein des Verts.

Par ailleurs, un certain nombre de critiques formulées contre l'accord Verts-PS se focalise sur le texte politique commun, comme l'indique un document, intitulé « Quelques réflexions sur le projet de texte commun Verts-PS et son évolution »⁷⁸⁹. Il a été rédigé par Martine Billard, alors porte-parole des Verts de Paris et conseillère municipale de cette même ville. Ce texte de deux pages fait état de plusieurs critiques sur l'accord, et en particulier sur le texte politique commun. Ce dernier est jugé trop peu contraignant : le Parti socialiste ne se « sentira » pas « engagé » de tenir puisqu'il « ne s'est même pas senti engagé par ses propres promesses en 1981 »⁷⁹⁰. En outre, les modifications demandées par le Parti socialiste sont considérées comme irrecevables (« L'agriculture productiviste ne sera pas convertie. Elle se contentera d'évoluer **vers** et non plus **en** »⁷⁹¹. La nuance est de taille ! et d'un flou !⁷⁹²) ou suscitent la méfiance (« les 32 heures : “aboutissant à mi-législature” a commencé à disparaître à la demande de Jospin pour devenir “aboutissant dans le cadre de la législature”⁷⁹³ »). Ce document montre donc la crainte que les Verts se compromettent avec un Parti socialiste qui ne tiendrait pas ses promesses et ne parviennent pas à peser sur la politique de celui-ci. Concernant le volet électoral, les circonscriptions réservées aux Verts sont jugées « bien peu profitables », compromettant l'exigence d'un groupe parlementaire, pourtant « indispensable »⁷⁹⁴ et prévu par le texte « Réussir 98 », ce dont il a été question plus haut. Cette exigence a, selon Martine Billard, « été vite jetée à la poubelle pour obtenir quelques

⁷⁸⁷ Document « Motion d'orientation pour l'AG d'avril 1997 : Changer d'ère », boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁷⁸⁸ *Ibid.*

⁷⁸⁹ Document « Quelques réflexions sur le projet de texte commun Verts-PS et son évolution », Boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE. Ce document n'est pas daté, mais a sans doute été écrit au début de l'année 1997.

⁷⁹⁰ *Ibid.*

⁷⁹¹ En gras dans le document original.

⁷⁹² *Ibid.*

⁷⁹³ *Ibid.*

⁷⁹⁴ *Ibid.*

sièges⁷⁹⁵ ».

En conclusion, l'accord entre les Verts et le Parti socialiste, fruit d'un long processus de négociations et d'ajustements entre ces deux partis, est une alliance dont le degré d'aboutissement est assez élevé, malgré les critiques énoncées notamment par une frange des écologistes et qui peuvent s'expliquer par la longue tradition d'autonomie de ce parti. L'accord comporte deux volets, électoral et programmatique, alors qu'il s'agit du tout premier signé entre les Verts et le Parti socialiste, et répond de manière adéquate aux objectifs des deux partis, condition *sine qua non* de sa signature. C'est toutefois le seul accord conclu entre deux partis de la coalition préélectorale qui a été négocié de manière aussi approfondie, tous les autres accords se révélant être exclusivement électoraux ou pourvus d'un volet programmatique moins élaboré, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

⁷⁹⁵ Document « Quelques réflexions sur le projet de texte commun Verts-PS et son évolution », boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE. Ce document n'est pas daté, mais a sans doute été écrit au début de l'année 1997.

Le 16 janvier 1997, Lionel Jospin propose lors de la traditionnelle conférence de presse de début d'année un « contrat d'orientation entre les partis de gauche et les écologistes » dans la perspective de « gouverner ensemble », afin d'aller plus loin que les alliances déjà prévues avec les Verts et le PRS⁷⁹⁷. Quatre mois plus tard, force est de constater que ce contrat n'a pas été réalisé avec l'envergure que suggère la proposition de Lionel Jospin : plusieurs accords entre plusieurs partis de la future gauche plurielle ont été signés bilatéralement mais d'une part, aucun accord d'ensemble, multilatéral, ne se dégage et d'autre part, la majorité des accords sont assez restreints. Dans la construction de ces alliances, le PS s'affirme comme un « pivot⁷⁹⁸ » du rassemblement politique. Il apparaît, pour reprendre les mots de Jean-Christophe Cambadélis, comme le « dénominateur commun⁷⁹⁹ » de l'ensemble de la gauche : c'est en effet le seul parti qui a un accord avec chacun des autres partis qui participent à la gauche plurielle. Dans ce chapitre, il s'agit donc d'étudier trois alliances *a minima* : celles formées entre les socialistes et les communistes, puis entre les premiers et le MDC, et enfin avec le PRS.

1) L'alliance *a minima* entre le PCF et le PS

L'alliance entre le Parti communiste français et le Parti socialiste est une « réconciliation minimaliste⁸⁰⁰ », selon la formule d'Olivier Duhamel, ou une alliance *a minima* : elle se résume à une déclaration commune de deux pages⁸⁰¹, non accompagnée d'un accord électoral. Pourtant, cette déclaration commune n'est pas sans importance dans le dispositif de la gauche plurielle : elle acte l'accord entre le PCF et le PS, fait état des propositions en cas de victoire et montre que l'union est un acte politique « cristallisé⁸⁰² » dans la stratégie des deux partis. Mais la forme de cette archive, peu diffusée⁸⁰³, ainsi que son contenu illustrent la difficulté pour les deux partis de gauche à renouveler leur union et dépasser les divergences, notamment

⁷⁹⁶ Cette expression est utilisée à plusieurs reprises par Daniel Vaillant lors du Conseil national du 27 septembre 1997 (base de données des organismes centraux, archives en ligne, FJJ).

⁷⁹⁷ *L'Humanité*, 17 janvier 1997, p. 4, 3 MI 39/348, AD Seine-Saint-Denis.

⁷⁹⁸ Pascal Perrineau, Colette Ysmal, « Introduction », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 14.

⁷⁹⁹ Intervention de Jean-Christophe Cambadélis, Conseil national du 2 mai 1997, p. 7, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

⁸⁰⁰ Olivier Duhamel, « Une dissolution ratée », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 19.

⁸⁰¹ Voir en annexe n° 9.

⁸⁰² Nicolas Bué, *Rassembler pour régner. Négociation d'une alliance et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit., p. 248.

⁸⁰³ Entretien avec Jean-Christophe Cambadélis, 15 décembre 2017. Il précise ainsi : « Ce texte n'a jamais été publié. Il a été annoncé comme étant signé, mais il n'a jamais été publié comme une tribune, dans *Le Monde*... »

sur la question de la monnaie unique européenne. Sur ce point pourtant, ils ont évolué durant la période étudiée, mais sans doute de manière insuffisante.

– *Évoluer sur l'Europe*

Durant l'année 1996 et le début de l'année 1997, aucune rencontre officielle n'a lieu entre des délégations issues du PCF et du PS. Toutefois, de nombreuses déclarations sont effectuées par les dirigeants politiques des deux partis : ainsi, en juillet 1996, Robert Hue, depuis une fête locale, interpelle Lionel Jospin et plaide pour que soit construite une véritable alternative fondée sur l'intervention citoyenne⁸⁰⁴. La réponse du premier secrétaire du PS ne nous est pas connue, mais ce type d'intervention laisse penser qu'existe une sorte de flottement entre le PCF et le PS, pris tous deux dans une dynamique de rapprochement mais qui renâclent à entamer des négociations. Les nombreux forums organisés par le PCF permettent cependant aux deux partis de dialoguer devant tout un chacun. La question du passage à la monnaie unique constitue le nœud du débat : les dirigeants du PCF multiplient les appels à une réévaluation de ce passage tandis que les socialistes considèrent que « le temps du débat sur Maastricht est dépassé », comme l'affirme Manuel Valls lors d'un forum organisé à Strasbourg en février 1996⁸⁰⁵.

En effet, à partir de 1995 et de la conférence intergouvernementale, la question de la monnaie unique progresse fortement sur l'agenda politique et médiatique. Les conditions ne semblent pas réunies pour le passage à la monnaie unique en 1998 : la croissance ralentit et le chômage continue à augmenter dans l'Union. Dans le même temps, le PCF se prononce régulièrement contre la « marche forcée vers la monnaie unique », jugée incompatible avec « une vraie politique sociale »⁸⁰⁶. Le premier secrétaire socialiste Lionel Jospin s'empresse en réponse de récuser tout « droit de veto » possible sur la politique du Parti socialiste, en affirmant que « renoncer à la perspective de la construction européenne [...] ou même renoncer à la monnaie unique, cela ne peut être objet de débat et en tout cas pas un objet d'accord »⁸⁰⁷. Les socialistes défendent donc le passage à la monnaie unique.

Mais, en parallèle de cette fermeté, se développe au Parti socialiste une attitude différente et plus souple, qui passe par la formulation de conditions au passage à la monnaie unique. Cela n'était cependant pas évident : en février 1996, Lionel Jospin considère encore qu'il n'est ni « réaliste », ni « souhaitable » de poser des conditions au passage à la monnaie unique, autres

⁸⁰⁴ *L'Humanité*, 9 juillet 1996, p. 3, 3 MI 39/345, AD Seine-Saint-Denis.

⁸⁰⁵ *L'Humanité*, 17 février 1996, p. 6, 3 MI 39/342, AD Seine-Saint-Denis.

⁸⁰⁶ *L'Humanité*, 22 janvier 1997, p. 3, 3 MI 39/358, AD Seine-Saint-Denis.

⁸⁰⁷ *L'Humanité*, 17 janvier 1997, p. 4, 3 MI 39/358, AD Seine-Saint-Denis.

que celles contenues dans le traité de Maastricht⁸⁰⁸. Mais le constat de la profondeur des divergences avec les communistes et la volonté de rendre plus possible le rapprochement l'emportent sans doute sur ces réticences. La conceptualisation des conditions est confiée par Lionel Jospin à Pierre Moscovici, alors secrétaire national du PS aux études, ce que confirme ce dernier⁸⁰⁹. Le Parti socialiste décide en effet de poser quatre conditions au passage à l'euro, exposées clairement dans son programme pour les élections législatives de 1997⁸¹⁰. Quelles sont-elles ? La première condition requiert les adhésions de l'Italie et de l'Espagne, ainsi « que celle du Royaume-Uni, s'il le souhaite⁸¹¹ » sans doute dans l'espoir de rééquilibrer vers le sud la communauté européenne. Les pays latins soutiennent en effet la France dans sa contestation des sanctions financières en cas de non-respect des règles budgétaires⁸¹². Parallèlement au passage à la monnaie unique, un pacte de solidarité et de croissance doit être instauré, à la place du pacte de stabilité⁸¹³ demandé par l'Allemagne et nommé par les socialistes « pacte d'austérité⁸¹⁴ ». Son contenu n'est toutefois pas détaillé. La troisième condition exige la création d'un gouvernement économique européen, pour répondre à la critique communiste à propos de l'indépendance de la Banque centrale européenne. Enfin, dernière et quatrième condition, la surévaluation de l'euro par rapport au dollar et au yen est refusée, au nom du respect de la parité des grandes devises. Ces quatre conditions sont rapidement mises en avant par le Parti socialiste et Lionel Jospin souligne, lors d'une convention nationale en février 1997, que : « l'échange que j'ai noué avec Robert Hue [...] a permis au Parti communiste d'enregistrer mes inflexions, les infléchissements que nous entendons apporter à la construction européenne⁸¹⁵ ». Pour le PS, dire « non » à la monnaie unique n'est cependant toujours pas envisageable car elle présenterait notamment l'avantage

⁸⁰⁸ Intervention de Lionel Jospin, Compte-rendu du Bureau national du 28 février 1996, p. 5, boîte n° 282 Coordination Bureaux nationaux 10 janvier 1996 – 10 juillet 1996, archives du PS, FJJ.

⁸⁰⁹ Entretien avec Pierre Moscovici, 30 janvier 2018 : « C'est moi qui ai préparé les quatre conditions pour rentrer dans l'euro, à savoir que l'euro ne soit pas un noyau dur de pays du Nord mais qu'il soit un noyau large, qui inclut les pays du Sud, dont l'Allemagne ne voulait pas à l'époque. Elle considérait que ces pays étaient des pays dits « du club Med ». À condition que les taux d'intérêt soient bas... À condition qu'il y ait un gouvernement économique de la zone euro et une politique de croissance. Donc notre approbation était une approbation à l'euro, mais sous conditions [...] »

⁸¹⁰ Programme du Parti socialiste pour les élections législatives de 1997, « Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France », boîte S6 Législatives 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/84, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁸¹¹ *Ibid.*, p. 13.

⁸¹² Pierre Gerbet, *La construction de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2007 (4^e édition), p. 436.

⁸¹³ Le pacte de stabilité, dont le vrai nom est aujourd'hui « Pacte de stabilité et de croissance (PSC) », est, selon le site de la Direction de l'information légale et administrative, « l'instrument dont les pays de la zone euro se sont dotés afin de coordonner leurs politiques budgétaires nationales et d'éviter l'apparition de déficits budgétaires excessifs ».

⁸¹⁴ Programme du Parti socialiste pour les élections législatives de 1997, « Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France », p. 13, boîte S6 Législatives 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/84, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁸¹⁵ Intervention de Lionel Jospin, Convention nationale du 8 février 1997, p. 38, base de données des organismes centraux du PS, archive en ligne, FJJ.

de lutter contre la spéculation et de mieux résister au dollar⁸¹⁶.

Au sein du PCF, la question de l'Europe fait largement débat. Les prises de position des fondateurs et apparentés, qui critiquent la ligne officielle jugée trop nationaliste et isolatrice⁸¹⁷, sont vigoureusement rejetées par la direction mais contribuent à faire évoluer, par les marges, la situation. Celle-ci qui ne se modifie réellement qu'à partir de 1994, dans le cadre de la mutation. Francis Wurtz, membre du Bureau politique depuis 1990 et qui s'occupe dorénavant des questions européennes, joue un rôle essentiel dans la reformulation des enjeux communautaires : le principe de l'intégration serait *a priori* positif, à condition que l'Union européenne s'émancipe de la tutelle des marchés, et soit « réorientée » dans le sens d'une « Europe sociale »⁸¹⁸, concept que les communistes réfutaient dix ans auparavant. Les élections européennes de juin 1994 sont certes toujours axées sur le refus de l'Europe de l'argent, mais des propositions nouvelles sont mises en avant : pour une Europe qui favorise l'emploi et le progrès social, pour une Europe démocratique sans supranationalisme, pour une Europe de la paix et de la sécurité⁸¹⁹.

De plus, le PCF évolue également sur la question de la monnaie à l'échelle européenne, qu'il rejetait en 1992. Robert Hue affirme par exemple dans son ouvrage *Communisme : la mutation*, paru en 1995, que s'il n'est pas favorable à la monnaie unique et en particulier aux critères de convergence, il est favorable à une monnaie commune, c'est-à-dire à « un instrument monétaire commun de coopération, fondé sur les monnaies nationales et se référant aux richesses produites dans les pays de l'Union européenne⁸²⁰ » ce qui constitue une inflexion notable, reconnue comme telle par le Parti socialiste⁸²¹. Cette position est également défendue lors des différents débats qui ont lieu après l'élection présidentielle de 1995, par exemple lors du premier forum national organisé par les communistes à Marseille le 22 janvier 1996⁸²², durant lequel intervient le secrétaire national du PCF devant plusieurs milliers de personnes⁸²³. La position du PCF se rapproche donc de plus en plus de celle du PS,

⁸¹⁶ *L'Humanité*, 3 février 1997, p. 3, 3 MI 39/348, AD Seine-Saint-Denis.

⁸¹⁷ Nicolas Azam, « Européanisation et dynamique de changement. Le PCF et l'Union européenne (1989-1999) », art. cit., p. 53 *sqq.*

⁸¹⁸ *Ibid.*, p. 57.

⁸¹⁹ Voir le rapport de Francis Wurtz, *L'Humanité*, 27 avril 1994, et le rapport d'Alain Bocquet, *L'Humanité*, 29 avril 1994, Conseil national des 25 et 26 avril 1994, boîte 261 J 2/70, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁸²⁰ Robert Hue, *Communisme : la mutation*, *op. cit.*, page inconnue.

⁸²¹ Jean-Christophe Cambadélis souligne ainsi en janvier 1996 « l'attitude courtoise et conciliatrice de Robert Hue, qui avance à certains égards des propositions publiques susceptibles de permettre le dépassement de nos contradictions sur le thème de la monnaie commune européenne par exemple ». Compte-rendu du Bureau national du 24 janvier 1996, p. 3, boîte n° 292 Coordination Bureaux nationaux 10 janvier 1996 – 10 juillet 1996, archives du PS, FJJ.

⁸²² *L'Humanité*, 22 janvier 1996, p. 4, 3 MI 39/342, AD Seine-Saint-Denis.

⁸²³ Compte-rendu de réunions, p. 2, dossier Collège exécutif novembre/décembre 1995 – janvier 1996, boîte D1 BE (CE) CIRE/POL/EELV/INST/BE/29, fonds des Verts, CIRE.

mais une différence importante subsiste : le PCF, favorable à une monnaie commune, ne veut pas que soit mise en place la monnaie unique. L'évolution des deux partis sur cette question leur permet *in fine* de signer un accord, qui se résume, toutefois, à une déclaration commune.

– *La déclaration commune*

Comme l'indique Lionel Jospin lors d'une réunion du Bureau national en mars 1997, les délégations du Parti socialiste et du Parti communiste doivent se rencontrer début avril afin de dépasser les clivages⁸²⁴. Une réunion le 29 avril est également prévue. Cependant, le 21 avril 1997, Jacques Chirac annonce la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue d'élections législatives anticipées un mois plus tard. La réunion du 29 avril prend donc un tout autre sens : il faut rédiger une déclaration commune pour permettre de s'entendre sur une politique et de garantir un certain nombre d'orientations. Notons cependant que lors du Conseil national du 2 mai 1997, Jean-Christophe Cambadélis indique ceci :

« Nous avons prévu avec le Parti communiste d'engager un débat à long terme qui ne devait pas se clore dans les quelques jours qui nous ont séparés de la dissolution. L'idée était que les deux formations puissent échanger sur le fond et peut-être, voire vraisemblablement, converger à l'automne⁸²⁵. »

Cette affirmation est bien évidemment impossible à vérifier, compte tenu de l'annonce imprévue de la dissolution. Le poids du passé et l'appréciation de l'Union de la gauche mettent en doute la possibilité de la signature d'un nouveau programme commun. De plus, la question de la monnaie est désignée a posteriori par le Parti socialiste comme « la question qui a empêché d'aller vers un véritable programme de gouvernement⁸²⁶ ». Daniel Vaillant présente la même opinion en affirmant que, même dans la déclaration commune, « la pierre d'achoppement, c'est l'Europe⁸²⁷ ». Qu'en est-il concrètement ?

À l'issue de la réunion du 29 avril 1997, les deux partis de gauche signent une déclaration commune qui « n'est pas un programme de gouvernement pour une législature ni un contrat d'orientation comme la perspective en avait été dessinée quelques semaines avant que

⁸²⁴ Compte-rendu du Bureau national du 18 mars 1997, p. 1, boîte n° 283 Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997, archives du PS, FJJ. Par ailleurs, durant cette réunion, Lionel Jospin souligne, selon lui, la contradiction entre la volonté des communistes d'entrer au gouvernement et leur opposition à la monnaie unique. Il enjoint les communistes à tirer « les leçons du passé », rappelle que l'URSS a disparu et que la période ouverte en 1917 est close.

⁸²⁵ Intervention de Jean-Christophe Cambadélis, Conseil national du 2 mai 1997, p. 7, base de données des organismes du PS, archives en ligne, FJJ.

⁸²⁶ Document « Arguments et ripostes n° 18 PS-PC », boîte n° 284 Coordination Bureaux nationaux 2 avril 1997 – 16 décembre 1997, archives du PS, FJJ.

⁸²⁷ Entretien avec Daniel Vaillant, 2 février 2018.

l'accélération du calendrier ne la rende impossible⁸²⁸ ». Dans ce document, après une brève analyse des causes de cette dissolution qui doit permettre à la droite d'« avoir les mains libres » pour « opérer des coupes drastiques supplémentaires dans les budgets publics et sociaux »⁸²⁹, un bilan très sévère des quatre années de gouvernement du RPR et de l'UDF est effectué. Ce constat amène à affirmer la nécessité que « les forces de gauche et de progrès et les écologistes ouvrent ensemble une autre perspective : celle d'une autre politique répondant aux aspirations des Français⁸³⁰ ». Il s'agit donc de se placer dans la perspective de la mise en place d'un véritable changement, dans le cadre d'une réactivation du clivage droite-gauche.

Toutefois, cet appel à l'unité est contrebalancé par une affirmation limitante : « Nos différences sont bien connues. Chacune de nos formations se présente devant le suffrage universel avec son identité et son programme⁸³¹. » Est donc posé comme préalable le maintien de l'identité de chaque parti, du caractère distinctif de chaque organisation partisane. Vient ensuite la liste des propositions : « relèvement sensible des salaires⁸³² » – revendication centrale du Parti communiste –, création des 700 000 emplois jeunes – proposition que l'on retrouve dans le programme du Parti socialiste pour les législatives⁸³³ –, adoption par loi-cadre des 35 heures sans diminution de salaire, réforme du système fiscal, rééquilibrage des pouvoirs en faveur du Parlement, abrogation des lois Pasqua-Debré... Les propositions sont nombreuses, mais très peu détaillées. Par exemple, la question, sensible, de l'augmentation des salaires n'est pas chiffrée. Mais ces propositions forment un socle d'accord entre le Parti communiste et le Parti socialiste.

La déclaration commune se poursuit avec la question du traité de Maastricht et de l'Europe. Cette question est abordée de façon très évasive : il est simplement question du refus du repli nationaliste, ainsi que du refus de « l'Europe libérale » et de « l'Europe de l'argent-roi »⁸³⁴, selon une formule très souvent utilisée par le Parti communiste, en particulier lors de la campagne pour les élections présidentielles de 1995⁸³⁵. Mais entre ces deux positions situées aux extrêmes, il est seulement proposé de dépasser le traité de Maastricht sans que soit précisé

⁸²⁸ Document « Arguments et ripostes n° 18 : PS-PC », boîte n° 284 Coordination Bureaux nationaux 2 avril 1997 – 16 décembre 1997, archives du PS, FJJ.

⁸²⁹ *L'Hebdo des socialistes*, n° 18, 2 mai 1997, p. 2, FJJ.

⁸³⁰ *Ibid.*

⁸³¹ *Ibid.*

⁸³² *Ibid.*, p. 3.

⁸³³ Programme du Parti socialiste pour les élections législatives de 1997 : « Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France », p. 6, boîte S6 Législatives 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/84, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁸³⁴ *L'Hebdo des socialistes*, n° 18, 2 mai 1997, p. 3, FJJ.

⁸³⁵ Programme du Parti communiste pour les élections présidentielles de 1995 : « Pour transformer la société. Inventer un autre avenir. Les propositions de Robert Hue pour la France », boîte 305 J 376/378, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

de quelle manière⁸³⁶. La question de l'Europe est donc bien « enjambée⁸³⁷ », pour reprendre le terme adéquat de Daniel Vaillant, dans cette déclaration.

Finalement, cette déclaration commune ne présente pas le relevé de concessions accordées par le PCF ou le PS, mais l'exposé factuel de convergences, certes peu précises, sur le plan économique et social, et de divergences, sur la question de la monnaie unique, qui sont donc non résolues. Il s'agit ainsi en quelque sorte d'une exposition brute des positions respectives, non nuancées ou amendées par des négociations éventuelles. Cependant, le Parti socialiste met en avant cet aspect, en montrant qu'il s'agit d'un « langage de vérité », et souligne qu'à l'inverse « le RPR et l'UDF ont adopté le même jour une plateforme que, la veille ou le lendemain, plusieurs de ses principaux responsables ont critiquée »⁸³⁸.

Enfin, les déclarations communes sont une forme de publication courante chez les partis politiques, et plus encore dans le cadre des relations entre le PS et le PCF. Nombreuses sont en effet celles qui ont été publiées par les deux partis lorsqu'il s'agissait de rendre compte d'une rencontre à propos de la préparation d'élections⁸³⁹. Le fait que cela ne soit qu'une déclaration commune, et non pas un programme commun, s'explique en partie, en plus de l'accélération du calendrier, par le refus des deux partis de revenir à un mode de fonctionnement analogue à celui de l'élaboration du Programme commun. Les modalités de mise en œuvre privilégiées dans les années 1970 (longue confrontation des convergences et des divergences, discussions entre groupes de travail, production d'un Programme commun de gouvernement⁸⁴⁰) sont considérées par les deux partis comme n'étant plus adéquates. Le Parti socialiste refuse par exemple de se sentir « engagé dans un programme commun⁸⁴¹ », trop contraignant et qui pourrait potentiellement créer une trop grande distance entre les promesses et la pratique du pouvoir une fois l'élection passée. La forme de la déclaration commune permet donc de créer un socle d'accords entre le PS et le PCF prévenant *a minima* tout écart trop grand avec les mesures promises, tout en (sauve)gardant un certain flou autour

⁸³⁶ *L'Hebdo des socialistes*, n° 18, 2 mai 1997, p. 3, FJJ.

⁸³⁷ Daniel Vaillant précise dans l'entretien du 2 février 2018 : « Avec le PC, on discute. Et la pierre d'achoppement, c'est l'Europe. Je vois Jean-Claude Gayssot et Pierre Blotin régulièrement [...] on se voit, on discute et on avance. Mais l'Europe. [...] Pour eux, c'est insurmontable, c'est la domination de la social-démocratie ou du libéralisme. [...] Avec le PC, on est parvenu tout de même à écrire un texte [...] où l'on a enjambé la question européenne, il faut bien dire les choses. »

⁸³⁸ Document « Arguments et ripostes n° 18 : PS-PC », boîte n° 284 Coordination Bureaux nationaux 2 avril 1997 – 16 décembre 1997, archives du PS, FJJ.

⁸³⁹ Citons, entre beaucoup d'autres, la déclaration commune du 12 janvier 1989 à propos de la préparation des élections municipales et des listes d'union de la gauche. *L'Humanité*, 13 janvier 1989, p. 2, boîte 305 J 376/378, archives du PCF, AD Seine-Saint-Denis.

⁸⁴⁰ Voir : Christophe Batardy, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, op. cit.

⁸⁴¹ Intervention de Jean-Christophe Cambadélis, Conseil national du 2 mai 1997, p. 7, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

de ces dernières et par conséquent une large marge de manœuvre. Cette dernière est également conservée dans le cadre des deux autres accords que nous allons à présent étudier.

2) L'allié difficile (MDC) et l'allié « naturel » (PRS)

Outre l'accord entre les Verts et le Parti socialiste, ce dernier signe un accord avec le Mouvement des citoyens et le Parti radical-socialiste en 1997. Malgré des relations très différentes entre les socialistes et ces deux partis, les accords sont semblables et prennent surtout la forme de plusieurs circonscriptions mutuellement réservées au premier tour.

– *Une alliance peu évidente avec le MDC*

Malgré le soutien accordé dès le premier tour à Lionel Jospin pour les présidentielles de 1995, la réalisation de l'accord entre le Mouvement des citoyens et le Parti socialiste semble avoir été difficile. Daniel Vaillant mentionne en effet, au début du mois de janvier 1997, que les discussions sont « difficiles⁸⁴² » car le MDC demanderait trop de circonscriptions. Ce dernier mènerait, du point de vue de ce secrétaire national, « une stratégie de surenchère et de concurrence notamment avec le Parti communiste⁸⁴³ ». Henri Emmanuelli souligne cependant à la suite de cette déclaration que les socialistes ont intérêt à conclure cet accord pour « ne pas cristalliser les divergences à gauche et récupérer ainsi des marges d'évolution politique⁸⁴⁴ ». Malgré cet intérêt, les difficultés persistent : le 22 janvier, Daniel Vaillant explique que l'accord est peu probable mais qu'il faut renouveler les tentatives⁸⁴⁵. En février 1997, c'est le « *statu quo*⁸⁴⁶ » qui prévaut. En dépit d'une atténuation des critiques à l'encontre du PS après l'élection européenne de 1994⁸⁴⁷, la sévère appréciation du MDC à l'égard de ce parti, qui aurait tourné le dos à la gauche et aurait pour objectif de liquider « à l'horizon 2000 l'exception française, c'est-à-dire une forme d'organisation politique et sociale fondée sur l'intervention républicaine⁸⁴⁸ », complexifie sans doute les discussions entre les deux partis, dont il n'a pas été, malheureusement, retrouvé de traces. Il apparaît simplement qu'en février 1997, les socialistes regrettent l'absence d'accord avec le MDC car cela aurait constitué, selon

⁸⁴² Compte-rendu du Bureau national du 9 janvier 1997, p. 6-7, boîte n° 283 Coordination Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997, archives du PS, FJJ. Ces négociations ne sont pas mentionnées dans les numéros de *Citoyens actualités* que nous avons consultés.

⁸⁴³ *Ibid.*

⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁸⁴⁵ Compte-rendu du Bureau national du 22 janvier 1997, p. 2, boîte n° 283 Coordination Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997, archives du PS, FJJ.

⁸⁴⁶ Compte-rendu du Bureau national du 5 février 1997, p. 2, boîte n° 283 Coordination Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997, archives du PS, FJJ.

⁸⁴⁷ Benoît Verrier, *Loyauté militante et fragmentation des partis : du CERES au MDC*, op. cit., p. 470.

⁸⁴⁸ *Socialisme et République*, février 1992, p. 3, boîte n° 273, OURS.

Daniel Vaillant, « une alliance plus large et sans doute plus satisfaisante⁸⁴⁹ ». Selon ce secrétaire national, le PS a donc dès le début de l'année proposé au MDC de soutenir sept de ses candidats aux prochaines élections législatives dès le premier tour et tenté « des compromis sur des sujets importants⁸⁵⁰ ».

Ce n'est finalement qu'après l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, le 21 avril 1997, qu'un accord exclusivement électoral entre le Parti socialiste et le Mouvement des citoyens est signé, malgré « les difficultés de relation⁸⁵¹ » qui persistent. En vertu de cet accord, aucun candidat du MDC ne se présente dans les circonscriptions où les députés socialistes sont sortants et, réciproquement, aucun candidat socialiste ne se présente dans les circonscriptions des trois députés citoyens sortants : il s'agit de Jean-Pierre Michel dans la deuxième circonscription de Haute-Savoie, Georges Sarre dans la sixième circonscription de Paris, et enfin Jean-Pierre Chevènement dans la deuxième circonscription du territoire du Belfort⁸⁵². Tous trois sont d'anciens députés socialistes, ayant adhéré dès 1992 à la nouvelle organisation fondée par l'ancien dirigeant du CERES. De plus, aucun candidat socialiste n'est présenté face à Roland Carraz, ancien député socialiste battu en 1993 et candidat MDC en 1997 de la troisième circonscription de la Côte-d'Or, tandis que le candidat socialiste de la première circonscription du Belfort n'affronte aucun candidat citoyen⁸⁵³.

Un article de *L'Humanité* daté du 24 avril 1997 rappelle qu'aucun accord programmatique n'est donc signé entre le PS et le MDC mais qu'un débat a eu lieu sur la monnaie unique et la nation, à l'issue duquel a dû être fait le constat de trop grandes divergences⁸⁵⁴. Selon ce même article du journal communiste, Georges Sarre, un des hauts responsables du MDC, a cependant expliqué que Jean-Pierre Chevènement avait reconnu une inflexion sensible des derniers propos de Lionel Jospin sur les deux thèmes évoqués⁸⁵⁵.

Si les divergences entre le MDC et le PS ont été trop nombreuses pour permettre un accord programmatique, la recherche d'une alliance avec le PRS va se révéler plus simple.

⁸⁴⁹ Intervention de Daniel Vaillant, Convention nationale du 8 février 1997, p. 7-8, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

⁸⁵⁰ *Ibid.*

⁸⁵¹ Compte-rendu du Bureau national du 7 mai 1997, p. 1, boîte n° 287 Coordination Bureaux nationaux 2 avril 1997 – 16 décembre 1997, archives du PS, FJJ.

⁸⁵² Liste des candidats soutenus par le Parti socialiste, Élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997, 16 pages, 6 mai 1997, boîte n° 284 Coordination Bureaux nationaux 2 avril 1997 – 16 décembre 1997, archives du PS, FJJ.

⁸⁵³ *Ibid.*

⁸⁵⁴ *L'Humanité*, 24 avril 1997, p. 8, 3 MI 39/349, AD de Seine-Saint-Denis.

⁸⁵⁵ *Ibid.*

Les socialistes concluent en 1997 une alliance électorale avec le PRS, accompagnée d’une déclaration commune. Cette alliance s’inscrit dans une démarche constante d’accords depuis les années 1970 : en effet, de 1975 à 1988, le Mouvement des radicaux de gauche, ancien nom du PRS, est le partenaire quasi exclusif du Parti socialiste pour les alliances de premier tour⁸⁵⁶. Pour reprendre le terme assez juste de Mathias Bernard, les radicaux de gauche sont devenus, depuis la scission du parti radical en 1972 et le ralliement à l’Union de la gauche, une « force d’appoint du PS⁸⁵⁷ », avec des scores généralement très modestes. Ils participent cependant aux différents gouvernements de gauche. Michel Crépeau, ancien président du MRG, est par exemple ministre de l’Environnement en 1981 puis ministre du Commerce en 1983.

En 1994, la liste Radical conduite par Bernard Tapie obtient un score inattendu et de nature à déstabiliser le Parti socialiste : environ 12 %, soit à peine 3 % de moins que la liste conduite par Michel Rocard, alors premier secrétaire du PS. Ce bon résultat conduit Jean-François Hory à revendiquer en 1995 une plus grande autonomie vis-à-vis du Parti socialiste, ce qui dégrade les relations entre les deux partis. Mais Bernard Tapie ayant été rendu inéligible, les radicaux de gauche soutiennent finalement la candidature de Lionel Jospin dès le premier tour de l’élection présidentielle en 1995. Jean-Michel Baylet, qui devient en janvier 1996 le nouveau dirigeant du PRS, oriente de nouveau clairement la stratégie de son parti vers une alliance privilégiée avec les socialistes, qui se traduit par l’accord pour les élections législatives de 1997 que nous allons analyser.

Un texte politique⁸⁵⁸ est adopté par les deux partis en janvier 1997, c’est-à-dire bien en amont de la dissolution⁸⁵⁹. Les négociations en vue de candidatures uniques PS-PRS ont déjà débuté depuis le mois de novembre 1996⁸⁶⁰. Intitulé « Pour une autre politique », ce texte expose un certain nombre de constats et d’orientations assez peu précises sur ce que devrait être la politique alternative mise en œuvre par une majorité de gauche. Le bilan du gouvernement d’Alain Juppé est jugé très négativement, qui plongerait le pays dans « un grave malaise social et politique⁸⁶¹ ». Le chômage est désigné comme « le principal défi⁸⁶² », il est question

⁸⁵⁶ Pierre Martin, « La désignation des candidats socialistes : plus de continuité que de changements », in Philippe Habert *et al.*, *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, *op. cit.*, p. 52.

⁸⁵⁷ Mathias Bernard, *Histoire politique de la V^e République. De 1958 à nos jours*, *op. cit.*, p. 215.

⁸⁵⁸ Voir en annexe n° 10.

⁸⁵⁹ *L’Hebdo des socialistes*, n° 7, 7 février 1997, p. 5-6, FJJ.

⁸⁶⁰ Communiqué commun du PRS et du PS, 18 novembre 1996, boîte n° 283 Coordination Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997, archives du PS, FJJ.

⁸⁶¹ *L’Hebdo des socialistes*, n° 7, 7 février 1997, p. 5, FJJ.

⁸⁶² *Ibid.*

de réforme fiscale pour favoriser l'emploi, de programme de reconstruction des banlieues, de création d'emplois dans les services publics, etc. La fin du texte politique accorde un long développement sur l'Europe, qui plaide pour une Europe citoyenne, sociale et politique⁸⁶³. Ce sujet n'est donc pas une source de désaccord entre les deux partis, tous deux soucieux d'adopter « un réalisme de gauche⁸⁶⁴ ». De fait, aucune divergence n'est exprimée dans ce texte, qui sert de cadre lâche, sans doute inspiré par l'accord Verts-PS, pour poursuivre la négociation d'un accord électoral entre le PS et le PRS.

Finalement, le Parti socialiste soutient 32 candidats radicaux en 1997⁸⁶⁵, dont un nombre assez important de dirigeants de ce parti : Michel Crépeau dans la première circonscription de Charente-Maritime, Émile Zucarrelli dans celle de Haute-Corse ou encore Catherine Lalumière dans la cinquième circonscription des Hauts-de-Seine. De manière globale, ces candidats sont plutôt issus de départements où les radicaux obtiennent leurs meilleurs scores : en région parisienne, dans le sud-ouest, notamment en Aveyron ou dans le Lot, dans le sud-est, en Haute-Corse ou dans les Bouches-du-Rhône et dans certains départements du nord de la France, tels que le Calvados.

L'étude des différents accords conclus par le Parti socialiste et les autres partis de la gauche plurielle montre que les socialistes se situent bien au cœur du dispositif de cette coalition, mais également que le degré d'aboutissement des alliances n'est pas forcément conditionné par les relations antérieures : ainsi, socialistes et communistes signent un accord très succinct malgré (et à cause de) l'ancienneté de leurs relations, très complexes. Toutefois, le caractère très centralisé de la gauche plurielle autour du Parti socialiste doit être nuancé, compte tenu des recherches d'accords menées entre les autres partis, que nous allons étudier dans le chapitre suivant.

⁸⁶³ *L'Hebdo des socialistes*, n° 7, 7 février 1997, p. 6, FJJ.

⁸⁶⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁸⁶⁵ Liste des candidats soutenus par le Parti socialiste, Élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997, 16 pages, 6 mai 1997, boîte n°284 Coordination Bureaux nationaux 2 avril 1997 – 16 décembre 1997, archives du PS, FJJ.

Chapitre 9 – S’allier en dehors du PS ?

Si le Parti socialiste apparaît donc bien comme le parti central de la coalition en train de se former, l’alliance en dehors de ce parti est envisagée ou réalisée par d’autres partis membres de la gauche plurielle. Tout d’abord, en parallèle des négociations entre le Parti socialiste et les Verts, ces derniers discutent selon une démarche très similaire avec les communistes, ce que nous analyserons dans une première section. Mais, bien que les deux partis présentent chacun des intérêts à former une alliance externe aux socialistes, aucun accord n’est conclu, ce que nous tenterons d’expliquer. En revanche, les communistes parviennent à signer un accord, exclusivement électoral, avec le Mouvement des citoyens, en raison notamment de leur convergence sur la question du refus de la monnaie unique. L’étude de cet accord fera l’objet d’une deuxième section. De plus, exclure le Parti socialiste de l’alliance est une ambition qui reste présente tout au long de la période en question, ce qu’il ne faut pas omettre d’analyser, car si notre étude porte sur un processus dont l’aboutissement est déjà connu, la gauche plurielle n’a jamais été une évidence partagée de manière unanime par les acteurs politiques. Cette coalition n’est qu’un possible parmi d’autres, qui seront justement examinés dans une troisième section. *In fine*, ce chapitre permettra de montrer que des éléments très divers influent sur la possibilité de signer ou non un accord : convergence ou divergence idéologique, intérêt électoral, proximité des cultures partisanses...

1) Une tentative d’accord avortée entre les Verts et le PCF

Comme nous l’avons vu, les relations entre les Verts et les partis de gauche restent, de manière globale, peu développées avant le début des années 1990. Cette affirmation est encore plus vraie concernant les Verts et les communistes, car ces derniers ont pris plus tardivement en compte la question environnementale que les socialistes et n’ont pas ou peu intégré dans leur rang des personnes sensibles à cette cause, à la différence du PS. Celui-ci a en effet incorporé au milieu des années 1970 de nombreux militants du PSU, organisation qui s’est intéressée aux thématiques écologistes, dans un contexte post-1968⁸⁶⁶. Comme expliqué dans un précédent chapitre, le PCF a, en particulier dans les années 1970, souvent associé l’écologie à la baisse du niveau de vie et affirmé que le capitalisme portait la responsabilité

⁸⁶⁶ Vanessa Jérôme, « Engagement et carrières militantes chez Les Verts - EELV : un éternel recommencement ? », *EcoRev*, n° 42, 2015/1, p. 49. Brice Lalonde a été par exemple membre du PSU de 1969 à 1976.

des problèmes environnementaux, critiquant ainsi l'analyse des écologistes⁸⁶⁷. De plus, les tentatives de rapprochement avec les Verts provoquées par les communistes avant 1993 ont été moins nombreuses que celles tentées par les socialistes. Comme le rappelle Guillaume Sainteny, « durant la campagne pour les législatives de 1993, Georges Marchais envisage des désistements au cas par cas en faveur des écologistes⁸⁶⁸ » mais cela ne se traduit par aucun accord concret et surtout, cela n'avait jamais été envisagé auparavant. Ce n'est qu'après ces élections que les communistes et les écologistes se côtoient davantage, comme nous l'avons souligné, dans le cadre de débats, par exemple lors des forums organisés par les communistes en 1996. Ces éléments permettent donc de mettre en lumière la singularité de la démarche de confrontation idéologique qui s'engage entre les Verts et le PCF en 1996, mais permet également d'éclairer les raisons, sur lesquelles nous reviendrons, pour lesquelles cette démarche n'a abouti à un aucun accord.

– *Faire le bilan des convergences et des divergences*

Si les Verts entament des négociations avec le Parti socialiste en 1996, la formation écologiste discute donc également de manière assidue, notamment par le biais des groupes de travail, avec le Parti communiste. Dominique Voynet souhaite « éviter à tout prix que tous les mouvements de gauche et écologistes donnent l'occasion au PS d'organiser des tête-à-tête qui lui permettraient de jouer les uns contre les autres⁸⁶⁹ ». Les Verts veulent donc favoriser le multilatéralisme. D'emblée, Jean-Luc Bennahmias indique concernant les négociations avec le PCF que pour les législatives, « aucune circonscription n'est négociable⁸⁷⁰ ». Une composante essentielle d'un éventuel accord étant évacuée, seule reste la possibilité d'un accord programmatique.

Selon la lettre de cadrage sur les groupes de travail Verts/PS et Verts/PCF, la même démarche de confrontations thématiques a été mise en place avec le Parti socialiste et avec le Parti communiste⁸⁷¹. Ce processus s'amorce avec le PCF à partir de la réunion entre les délégations écologistes et communistes qui a lieu le 30 avril 1996, à l'issue de laquelle un communiqué commun est rédigé⁸⁷². Ces délégations sont présidées par Dominique Voynet et Robert Hue, et composées de Jean-Luc Bennahmias et Alain Uguen pour les Verts, et Jean-Claude Gayssot, Marie-George Buffet et Sylvie Mayer pour le PCF. Dans ce communiqué, qui présente un

⁸⁶⁷ Guillaume Sainteny, « Le Parti communiste français face à l'écologisme », art. cit.

⁸⁶⁸ *Ibid.*, p. 161.

⁸⁶⁹ Compte-rendu du CE du 5 mars 1996, p. 7, boîte D1 BE (CE) CIRE/POL/EELV/INST/BE/29, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁷⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁸⁷¹ Document « Groupes de travail Verts/PS et PCF : le cadrage », 28 mai 1996, p. 2, boîte Correspondance 1996 CIRE POL/EELV/CORRES, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁷² *L'Humanité*, 2 mai 1996, p. 7, 3 MI 39/344, AD Seine-Saint-Denis.

premier bilan des convergences et des divergences, les deux organisations « soulignent combien la défense et la valorisation de l'environnement sont partie intégrante de la lutte pour le progrès humain⁸⁷³ » et expriment également « leur attachement à la représentation proportionnelle intégrale⁸⁷⁴ ». Les divergences portent, quant à elles, sur la construction européenne, la politique industrielle et énergétique, ainsi que les modalités de réduction de la durée du travail. L'étude de la poursuite des négociations doit permettre de les éclairer de manière plus précise.

Une autre réunion a lieu le 2 juin 1996 entre Yves Cochet et Jean-Claude Gayssot, membre du Bureau politique du PCF. Est convenue la mise en place de trois groupes de travail bilatéraux, dont le but est de comparer les orientations politiques⁸⁷⁵. Le premier porte sur le thème « Quel type de développement ? » et rassemble des problématiques très larges et diverses : exclusion, chômage, emploi, relance sélective, réduction du temps de travail, protection sociale, fiscalité, politique de la ville, énergie, transports, agriculture, aménagement du territoire, espaces et ressources naturels, déchets. Le deuxième groupe de travail doit se consacrer au thème de la mondialisation, afin de comparer les positions des deux formations à propos des rapports entre le Nord et le Sud, de l'Europe, de la coopération, de la défense, etc. L'intitulé du troisième et dernier groupe porte sur le thème « Démocratie-citoyenneté » : y seront abordés la question des institutions, la parité, l'immigration, la réforme de l'État, la justice, l'éducation et enfin, les services publics. Le champ de discussion de chaque groupe est donc extrêmement large, et les questions économiques et écologiques sont regroupées, à la différence des groupes de travail avec les socialistes, au sein d'un seul thème, ce qui illustre peut-être un moindre désir de procéder à des clarifications. La première réunion des groupes de travail, Verts/PS comme Verts/PCF, a lieu le 27 juin 1996⁸⁷⁶.

Un premier rapport d'étape, déjà utilisé dans l'analyse des négociations entre les Verts et les socialistes, a été retrouvé dans les archives, en annexe d'un rapport politique du CE. Ce rapport, daté du 4 octobre 1996 et rédigé par Denis Baupin, fait état de l'avancée des discussions avec le PS et le PCF à propos des questions écologiques et internationales. Il indique qu'une rencontre a eu lieu avec le PCF, durant laquelle l'ensemble des sous-thèmes du groupe de travail « Quel type de développement ? » a été abordé. Denis Baupin écrit que

⁸⁷³ Déclaration commune Verts-PCF, 30 avril 1996, boîte D6 CNIR juin 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/49, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁷⁴ *Ibid.*

⁸⁷⁵ Document « Préparation des élections de 1998 : Premier rapport d'étape (et motion). Le cadrage », p. 10, documents de séances n° 2, CNIR des 15 et 16 juin 1996, boîte D6 CNIR juin 96 CIRE/POL/EELV/INST/CF/49, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁷⁶ Compte-rendu du CE du 4 juin 1996, p. 6, classeur E1 CE 1996 CIRE/POL/EELV/INST/BE/12, fonds des Verts, CIRE.

« que c'est indéniablement sur l'énergie que nous avons constaté les divergences les plus fortes avec le PC⁸⁷⁷ ». La question nucléaire est, sans surprise, très sensible, puisque le PCF veut maintenir et renouveler le parc nucléaire français, y compris le surgénérateur Superphénix, tandis que les Verts souhaitent l'abandon de ce dernier et une sortie progressive du nucléaire civil. Les énergies renouvelables ne sont pas considérées comme une alternative crédible par le PCF, car jugées incapables de « répondre aux besoins du pays⁸⁷⁸ », ce qui le conduit à être favorable à l'augmentation du chauffage électrique. Les divergences sur cette question sont donc très profondes. Cependant, sur la question des transports, Denis Baupin écrit que « de larges places d'accord apparaissent clairement avec le PC⁸⁷⁹ », notamment sur la préférence du rail par rapport aux voies routières, sur la nécessité de privilégier les transports en commun en ville, sur l'abandon du canal Rhin-Rhône et sur la mise en place d'un canal Seine-Nord. Une philosophie commune existe aussi sur la valorisation d'une agriculture paysanne plutôt qu'exportatrice, la prévention des pollutions et le maintien des services publics sur tout le territoire⁸⁸⁰. Sur les questions internationales, le rapport de Marie-Hélène Aubert, du 4 octobre également, souligne qu'à l'inverse des discussions avec le PS, celles avec le PCF ont bien avancé, avec deux réunions ayant eu lieu en septembre 1996⁸⁸¹. La membre du Collège exécutif des Verts explique qu'il n'y a « pas vraiment de divergences » sur l'analyse des conséquences du traité de Maastricht, mais que, à l'inverse, « les propositions pour en sortir traduisent la culture et l'histoire des deux partis »⁸⁸². En effet, le Parti communiste insiste sur la pertinence du cadre national ainsi que sur d'autres points comme la question de l'élargissement, le problème de la circulation et de la taxation des capitaux, qui ne semblent pas primordiaux aux yeux des Verts. Ceux-ci rejettent aussi l'idée de l'instauration d'une monnaie unique « à marche forcée⁸⁸³ » et considèrent que la monnaie commune, qui permettrait à l'Europe de produire sa propre monnaie de manière souveraine sans attendre d'autres convergences, est une meilleure idée, d'autant plus que chaque pays aurait alors la possibilité, ou non, de fixer sa monnaie à la monnaie commune⁸⁸⁴. Mais il est certain que le Parti communiste, à la différence des Verts, refuse toute délégation

⁸⁷⁷ Document en annexe du rapport politique nommé « Préparation de 1998. Groupe de Travail Environnement-Territoire. État des discussions avec le PS et le PC », p. 7, CNIR des 5 et 6 octobre 1996, boîte E5 CNIR 96 EELV CIRE/POL/EELV/INST/CF 84, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁷⁸ *Ibid.*

⁸⁷⁹ *Ibid.*, p. 8.

⁸⁸⁰ *Ibid.*

⁸⁸¹ Document en annexe du rapport politique nommé « Groupes de travail PS, PC, Verts. Questions internationales », p. 9, CNIR des 5 et 6 octobre 1996, boîte E5 CNIR 1996 EELV CIRE/POL/EELV/INST/CF/84, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁸² *Ibid.*

⁸⁸³ Document « Monnaie unique ou monnaie commune », classeur H1 Législatives 1993 CIRE/POL/EELV/ELEC/LEGI93, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁸⁴ *Ibid.*

supranationale des pouvoirs dévolus habituellement aux États et propose au contraire une communauté européenne des peuples et des nations souverains, comme l'a rappelé le communiqué commun du 30 avril.

Un compte-rendu d'une réunion de la Commission stratégie des Verts qui s'est tenue le 10 septembre 1996 rapporte que « les experts du PS semblent peu motivés pour l'aboutissement des travaux, ceux du PC un peu plus. Bien qu'ils aient reçu des fiches synthétisant les discussions, il n'y a pas eu de réponse⁸⁸⁵ ». Il est cependant indiqué que les groupes de travail doivent perdurer en continuant à vérifier les convergences, « repérer les désaccords fermes » mais aussi « les points sur lesquels des évolutions semblent possibles »⁸⁸⁶. Il est prévu que les textes des groupes de travail soient achevés fin octobre. Le 5 octobre 1996, le rapport politique du Collège exécutif souligne « l'absence d'enthousiasme⁸⁸⁷ » vis-à-vis de la démarche proposée par les Verts, liant accord électoral et accord programmatique, ainsi que « le peu d'engagement des participants à certains groupes de travail mixtes Verts-PS ou Verts-PCF [...]»⁸⁸⁸.

Le rapport complet des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF peut de nouveau être utilisé pour analyser les négociations. Pour rappel, il a été rédigé par les rapporteurs des Verts et présente donc avant tout leur perception concernant les positions de leurs interlocuteurs. La lecture de ce rapport permet de comprendre qu'*in fine* le travail de confrontation des positions entre les Verts et les communistes a été moins approfondi que celui mené avec les socialistes.

Ce rapport s'ouvre sur un résumé de l'activité des groupes de travail portant sur l'environnement et le territoire (qui ne correspondait pas à un groupe en tant que tel pour les Verts et le PCF, mais à un sous-ensemble). Ce résumé confirme les clivages forts entre le PC et les Verts sur la question de l'énergie : le PCF ne souhaite ni une sortie totale du nucléaire ni la fermeture du surgénérateur Superphénix et de l'usine de retraitement de la Hague. Concernant les transports, ce rapport ne diffère pas non plus du rapport d'étape présenté plus haut : les points d'accords sont nombreux. À la suite du résumé, on trouve le texte détaillé sur l'état des discussions avec les communistes. En revanche, à propos des questions économiques et sociales, le chapeau du texte indique que « les réunions tenues avec le Parti

⁸⁸⁵ Compte-rendu de la Commission Stratégie, p. 2, 11 septembre 1996, Compte-rendu du CE du 10 octobre 1996, classeur E1 CE 1996 CIRE/POL/EELV/INST/BE/12, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁸⁷ Rapport politique du CE, p. 6, 5 octobre 1996, CNIR 5 et 6 octobre 1996, boîte E5 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/84, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁸⁸ *Ibid.*

communiste français n'ont pas permis de dégager suffisamment d'éléments comparatifs⁸⁸⁹ » et que les contacts se poursuivent. De plus, concernant les questions de démocratie et de citoyenneté, le texte issu des discussions entre les Verts et le Parti socialiste est détaillé sur plus de cinq pages, tandis que celui lié aux échanges entre les communistes et les écologistes est résumé sur une demi-page. En effet, « seules deux réunions ont été tenues » et « [...] sont toujours restées à un niveau très général »⁸⁹⁰. Des points d'accord sont listés mais relèvent « d'impressions et non de certitudes⁸⁹¹ » : il s'agit de la proportionnelle, déjà évoquée, de la parité hommes-femmes, du droit des étrangers (accolé à la mention « sous réserve »), des droits sociaux dans les entreprises (sous réserve de propositions plus détaillées), de l'exercice de la citoyenneté « prise sous l'angle des droits individuels (droit à..., droits des...) plus que sous celui des droits des associations (de défense de...)⁸⁹² ». Les deux points de désaccord probables portent sur la régionalisation, puisque « le PC est jacobin par nature et départementaliste par opportunité [*sic*]⁸⁹³ », et la démocratie locale, le référendum d'initiative populaire « et d'une manière générale tout ce qui pourrait amoindrir le caractère représentatif des élus⁸⁹⁴ ». Enfin, à propos des questions internationales, deux réunions ont eu lieu entre les délégations Verts et PCF, alors qu'il n'y en a eu aucune avec le PS. Il en ressort une vraie différence, déjà constatée dans le rapport d'étape, entre la position du PCF, favorable à « une véritable communauté pour le renforcement des liens de solidarité forts entre nations partenaires et égales » et très « anti-Maastricht », et les Verts, partagés entre le « oui » et le « non » lors du référendum de Maastricht en 1992 et favorable à une Europe fédérale, démocratique, sociale, « de l'écodéveloppement »⁸⁹⁵. Le rapport note que le PCF est divisé concernant les institutions à adopter pour mettre en œuvre des projets communs européens, tandis que les Verts souhaitent « une constitution européenne de type fédéral, un Parlement européen et un Sénat des États-Régions aux pouvoirs renforcés, le principe de subsidiarité, une citoyenneté européenne⁸⁹⁶ ». Toutefois, les deux partis s'accordent sur la sortie de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Ils se retrouvent également sur la nécessité d'accentuer la coopération et la solidarité entre les pays du monde et de repenser les institutions financières internationales.

⁸⁸⁹ « Rapport des groupes de travail thématiques Verts/PS et Verts/PCF », p. 10, boîte 4 AP/S/6 (cote provisoire), Élections législatives 1997, série Scrutins, fonds EELV, FEP.

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p. 16.

⁸⁹¹ *Ibid.*

⁸⁹² *Ibid.*

⁸⁹³ *Ibid.*

⁸⁹⁴ *Ibid.*

⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 17.

⁸⁹⁶ *Ibid.*

– *L'échec des négociations : quelles raisons ?*

Une dernière rencontre entre les Verts et les communistes, hors groupes de travail, a lieu le 29 novembre 1996⁸⁹⁷. Par la suite, en raison de la tenue du congrès du PCF fin décembre 1996, les discussions sont gelées. Le 30 janvier 1997, une nouvelle réunion a lieu entre les Verts et le PCF. Selon Marie-Françoise Mendez, membre du Collège exécutif des Verts, il a été proposé au PCF, entre autres propositions, de continuer à travailler sur un texte commun. D'après cette militante, les communistes ont répondu ne pas être contre le fait de continuer à travailler ensemble, même s'ils ne veulent pas d'un « texte qui fasse le tour des sujets⁸⁹⁸ ». Plus exactement, « ils ne veulent pas d'un texte de compromis mais plutôt un état des convergences et des divergences⁸⁹⁹ ». Un accord électoral paraît toujours inenvisageable : Marie-Françoise Mendez souligne le refus du PCF « d'une traduction électorale de cette idée de coalition⁹⁰⁰ ».

Cependant, les discussions ne reprennent pas au début de l'année 1997 et, compte tenu de la dissolution, ne reprendront jamais. La question que l'on peut se poser est alors : pourquoi un accord n'a-t-il pas été signé entre les Verts et les communistes ? À ce sujet, faute d'archives abondantes et précises du côté des communistes, on ne peut émettre que des hypothèses, fondées sur certains documents retrouvés dans les archives des Verts.

Première hypothèse, qui tend à relever du constat : les convergences idéologiques entre le PCF et les Verts semblent moins nombreuses qu'avec le PS. Nous l'avons vu, les divergences sont fortes sur la question européenne – même si les Verts ont un regard critique sur le traité de Maastricht et la monnaie unique –, mais aussi sur la politique énergétique, la décentralisation, qui ne sont pas des sujets secondaires pour eux. Il est donc possible qu'elles aient incité le PCF à renoncer à un accord avec les Verts, car il aurait alors fait état de trop de positions différentes pour paraître suffisamment crédible et rassembleur. Dans une lettre à Jean-Luc Mélenchon datée de février 1997, Dominique Voynet confirme cette hypothèse et écrit que la grande coalition alternative ne peut voir le jour en raison, notamment, de l'importance des divergences⁹⁰¹.

⁸⁹⁷ Compte-rendu du CE des 12 et 13 novembre 1996, p. 4, classeur E1 CE 1996 CIRE/POL/EELV/INST/BE/12, fonds des Verts, CIRE.

⁸⁹⁸ Compte-rendu du CE du 31 janvier 1997, p. 14, boîte 4AP/B/10 (cote provisoire), fonds EELV, FEP.

⁸⁹⁹ *Ibid.*

⁹⁰⁰ *Ibid.*

⁹⁰¹ Lettre de Dominique Voynet à Jean-Luc Mélenchon, 24 février 1997, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/149, fonds Dominique Voynet, CIRE.

S'il n'y a pas accord programmatique, il n'y a pas non plus accord électoral, peut-être en raison du doute concernant le bon report des suffrages écologistes sur les candidats communistes. Selon Dominique Voynet, le PCF est par ailleurs « désireux de mesurer son poids dans l'opinion⁹⁰² ». La raison est peut-être également à chercher du côté de la rivalité entre les deux partis, qui cherchent à s'affirmer, et ce d'autant plus après les élections, comme le deuxième pôle de la gauche plurielle⁹⁰³. Dans ce contexte, le PCF préfère peut-être poursuivre plus avant les négociations avec le PS avant de signer un accord avec les Verts, même si la dissolution en avril 1997 contrarie cet éventuel projet.

Autre hypothèse : les cultures politiques sont trop différentes. C'est vrai tout d'abord sur le plan organisationnel : les Verts sont organisés d'une manière qui laisse largement la place aux différentes tendances et sensibilités et veillent à respecter scrupuleusement ce pluralisme, tandis que le PCF admet mal toute expression un peu divergente, récusant la formation des tendances au nom du centralisme démocratique, même si ce principe est supprimé en 1994. De plus, l'écologie plonge nombre de ses racines dans mai 1968, du point de vue des idées comme des trajectoires personnelles, puisque beaucoup de membres des Verts ont participé à mai 1968⁹⁰⁴, la plupart du temps cependant en dehors des groupes d'extrême gauche. À l'inverse, le PCF s'est traditionnellement méfié du « gauchisme » et de tous ceux qui remettaient en cause le modèle soviétique.

Si aucun accord n'a été signé, certains éléments motivaient tout de même la conduite de ces discussions. Tout d'abord, écologistes et communistes se rejoignent dans l'expression d'une certaine radicalité. De plus, ces discussions avec le PCF s'expliquent par le fait que les Verts ne souhaitent pas être marginalisés en cas d'accord entre le PS et le PCF, d'absence d'accord avec le PS ou d'accord avec le seul PS. Ils contestent, ou du moins n'entendent pas automatiquement laisser au Parti socialiste une position centrale au sein d'un système d'alliance qui unirait ce dernier à toutes les autres organisations progressistes, sans que ces dernières aient de contact entre elles. Sont ainsi mises en jeu les croyances des organisations partisanses mais également des individus en fonction de leurs futures marges de manœuvre⁹⁰⁵. Les Verts s'en réfèrent en effet aux expériences d'union précédentes, comme l'Union de la gauche dans les années 1970, à laquelle ils ne participaient pas et qui occupait un très large espace politique, et essayent de se construire une place solide au sein du nouveau système

⁹⁰² Lettre de Dominique Voynet à Jean-Luc Mélenchon, 24 février 1997, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/149, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁹⁰³ Daniel Roy *et al.*, *C'était la gauche plurielle*, *op. cit.*, p. 12.

⁹⁰⁴ Vanessa Jérôme, « Engagement et carrières militantes chez Les Verts – EELV : un éternel recommencement ? », *art. cit.*, p. 49.

⁹⁰⁵ Nicolas Bué, Fabien Desage, « Le “monde réel” des coalitions. L'étude des alliances partisanses de gouvernement à la croisée des méthodes », *art. cit.*, p. 18.

d'alliances⁹⁰⁶, d'un point de vue stratégique mais aussi idéologique. En effet, selon Dominique Voynet, un dialogue exclusif entre le PS et le PCF s'accompagnerait « de façon presque inéluctable d'une confirmation des options nucléaires civiles, d'une volonté de relancer la croissance par de grandes infrastructures et d'une accentuation de la tonalité centralisatrice de nos institutions⁹⁰⁷ ».

Dans ce contexte, du point de vue des Verts, la recherche d'un accord avec le PCF se justifie donc. Nous constatons ainsi que la gauche plurielle fonctionne avant même d'avoir réellement abouti, comme un champ politique à part entière dans lequel chaque organisation partisane doit se positionner par rapport aux agissements des autres partis, souvent en les anticipant et en remobilisant des références du passé. Mais malgré ces motivations, les Verts ne signent finalement un accord qu'avec le PS, compte tenu de l'échec des négociations avec le PCF mais aussi en raison de l'absence de volonté d'accord avec le PRS et le MDC, malgré quelques rencontres⁹⁰⁸. Le PCF réussit toutefois à signer un accord avec un autre parti, celui de Jean-Pierre Chevènement.

2) L'accord PCF-MDC : le poids de l'Europe

L'alliance entre le Parti communiste et le Mouvement des citoyens, seul accord formalisé par le Parti communiste outre celui conclu avec le Parti socialiste, correspond à l'aboutissement d'un processus de rapprochement opéré en 1996 et 1997 autour de l'opposition à la mise en place de la monnaie unique. Malgré ce processus, c'est pourtant seulement un accord électoral restreint qui est signé entre le MDC et le PCF.

Dès la campagne présidentielle de 1995, le PCF propose l'organisation d'un nouveau référendum, trois ans seulement après celui sur le traité de Maastricht, pour permettre aux citoyens d'approuver ou non le passage à la monnaie unique. Cette initiative s'inscrit dans un contexte précis. Compte tenu de la complexité des négociations pour le traité de Maastricht en 1991, une Conférence intergouvernementale (CIG) est organisée en 1996, pour en affiner les

⁹⁰⁶ Diverses interventions retranscrites dans le compte-rendu de la réunion du CE du 4 juin 1996 (p. 5) vont dans ce sens : Alain Uguen affirme ainsi « qu'il faut travailler à une large alliance dont nous serons pleinement partie prenante, sinon nous nous retrouverons face à un tête-à-tête comme dans les années 70 ». Guy Hascoët renchérit en disant que s'il y avait une possibilité d'accord entre le PS et le PCF, ils les « écrabouilleraient sans problème » et que les Verts doivent donc « jouer avec les deux partis une sorte de jeu de billard » (boîte D1 CIRE/POL/EELC/INST/BE/31, fonds des Verts, CIRE).

⁹⁰⁷ Lettre de Dominique Voynet à Jean-Luc Mélenchon, 24 février 1997, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/149, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁹⁰⁸ Compte-rendu du CE du 31 janvier 1997, p. 14, boîte 4AP/B/10 (côte provisoire), fonds EELV, FEP. Marie-Françoise Mendez précise ainsi lors de cette réunion que les Verts discutent avec le PRS mais qu'il n'y aura pas d'accord, sans en préciser les raisons. Un groupe parlementaire rassemblant Verts, PRS, non alignés à l'Assemblée nationale est cependant envisagé après les élections législatives, encore prévues alors en 1998.

modalités⁹⁰⁹. Même si la CIG ne doit pas spécifiquement porter sur l'Union économique et monétaire (UEM) mais plutôt sur l'Union politique, son ouverture en 1996 permet d'envisager une éventuelle renégociation du traité de Maastricht, que les communistes appellent de leurs vœux. Ce contexte crée donc un cadre favorable à leur revendication.

Les communistes réitèrent après l'élection présidentielle de 1995 leur proposition d'un référendum, que Jacques Chirac a promis, il est vrai, d'organiser lors de la campagne⁹¹⁰. Ainsi, au cours du Conseil national du 5 octobre 1995, Jean-François Gau, présentant son rapport, rappelle que les communistes proposent publiquement l'organisation d'un référendum à l'issue de la CIG, qui se tiendrait donc fin 1996 ou en 1997, et qu'ils souhaitent une « réelle mise à plat⁹¹¹ » du traité, et non seulement une mise à jour simple. Le PCF est par ailleurs favorable à la « multiplication des rencontres » dans la perspective d'une « transformation positive de l'UE »⁹¹². Des initiatives communes vont émerger entre le PCF et le MDC, même si les deux partis mènent aussi campagne chacun de leur côté. Le 18 janvier 1996, le PCF lance ainsi une pétition nationale pour un référendum sur le passage à la monnaie unique⁹¹³.

Des initiatives communes sont menées au niveau local et national. Ainsi, une lettre écrite de manière conjointe par la fédération du PCF du Jura et le Mouvement des citoyens du Jura, sans doute adressée à Dominique Voynet, qui date de mars 1997 témoigne de cet ancrage local. La lettre explique que le PCF et le MDC ont engagé « l'un et l'autre une campagne de grande ampleur » pour demander l'organisation d'un référendum, et que « dans le cours de la campagne respective », ils ont décidé « d'une première initiative commune »⁹¹⁴, qui consiste à demander aux personnalités du département de signer la pétition en faveur du référendum. Au niveau national, une déclaration commune appelant à relever le défi « pour une alternative à gauche face à la monnaie unique⁹¹⁵ » et à organiser un référendum est adoptée le 8 janvier 1997. Un meeting commun est même organisé fin janvier 1997⁹¹⁶. Faute d'archives en nombre suffisant, nous ne pouvons cependant guère approfondir cet aspect.

⁹⁰⁹ Franklin Dehousse, « Les enjeux de la conférence intergouvernementale de 1996 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1499, 1995/34, p. 5.

⁹¹⁰ Pierre Gerbet, *La construction de l'Europe*, op. cit., p. 433.

⁹¹¹ *L'Humanité*, 6 octobre 1995, p. 15, 3 MI 39/340, AD Seine-Saint-Denis.

⁹¹² *Ibid.*

⁹¹³ *L'Humanité*, 18 janvier 1996, p. 3, 3 MI 39/342, AD Seine-Saint-Denis.

⁹¹⁴ Boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/150, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁹¹⁵ *L'Humanité*, 8 janvier 1997, p. 6, 3 MI 39/348, AD Seine-Saint-Denis.

⁹¹⁶ *Ibid.*

Le Parti communiste et le Mouvement des citoyens signent le 30 avril 1997 un accord électoral⁹¹⁷, nommé « Dynamique de rassemblement⁹¹⁸ ». Pour la première fois depuis sa création en 1920, excepté en 1978 dans quatre circonscriptions, le PCF renonce au principe selon lequel les communistes doivent être candidats dans toutes les circonscriptions⁹¹⁹. Il soutient en effet un candidat issu du parti de Jean-Pierre Chevènement dans 14 circonscriptions, tandis qu'en contrepartie, le MDC soutient 30 candidats communistes. L'accord concerne donc 44 circonscriptions en tout, qui se situent dans 16 départements. Un certain nombre de ceux-ci font partie des zones, bien qu'en déclin, de fort ancrage historique du PCF : l'Allier, le Nord, le Pas-de-Calais, la Haute-Vienne... Parmi les candidats présentés, on note la présence chez les communistes de quelques dirigeants nationaux, de fait soutenus par le MDC : Alain Bocquet dans la vingtième circonscription du Nord, André Lajoinie dans la troisième circonscription de l'Allier, Maxime Gremetz dans la première circonscription de la Somme ou encore Robert Hue dans la cinquième circonscription du Val d'Oise. Il y a donc là une volonté d'assurer la réélection de quelques dirigeants. Chez les candidats du MDC pourtant, il n'y a guère de dirigeants nationaux, peut-être pour tester la propre capacité de rassemblement de ces candidats peu connus.

Contrairement à l'analyse effectuée pour l'accord entre les Verts et le Parti socialiste, il est difficile de prendre les élections législatives de 1993 comme point de comparaison puisque le MDC est un mouvement très récent qui n'a proposé que 62 candidats en 1993⁹²⁰. Le MDC était donc présent dans quelques circonscriptions, dont deux seulement parmi celles concernées par l'accord avec le PCF en 1997 : la quatrième circonscription de la Drôme, dans laquelle le candidat a réalisé en 1993 un score très faible, inférieur à 1 %, et la deuxième circonscription de Dordogne, dans laquelle le candidat, Michel Suchod, député socialiste de cette circonscription de 1980 à 1993, réalise le score de 13,49 % en 1993 en tant que candidat MDC. L'absence de l'étiquette du PS entraîne donc une importante perte de suffrages. Par conséquent, le PCF ne peut pas prévoir quels peuvent être les reports de voix des électeurs du MDC sur ses propres candidats, mais il est certain que, si l'on se fonde sur les résultats du PCF dans ces 44 circonscriptions, de 14,75 % en moyenne, un bon report de voix communistes peut permettre aux candidats MDC d'effectuer un bon score.

⁹¹⁷ Voir en annexe n° 11.

⁹¹⁸ *L'Humanité*, 2 mai 1997, p. 6, 3 MI 39/350, AD Seine-Saint-Denis.

⁹¹⁹ Annie Laurent, Christian Marie Wallon-Leducq, « Les candidats aux élections législatives de 1997 : sélection et dissidence », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 127.

⁹²⁰ Pierre Martin, « La désignation des candidats socialistes : plus de continuité que de changements », in Philippe Habert et al., *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, op. cit., p. 52.

Le caractère restreint de cet accord nuance l'affirmation du politiste François Platone, selon laquelle le Parti communiste s'inscrirait clairement dans une démarche visant à constituer avec le MDC « un pôle de rassemblement distinct (voire concurrent) du Parti socialiste⁹²¹ ». Certes, cet accord, inédit dans l'histoire communiste, est le seul d'un type électoral que le PCF passe en 1997 avec un autre membre de la future gauche plurielle, mais il ne concerne que quelques dizaines de circonscriptions et aucun autre parti. Le PCF reste présent de manière indépendante dans 535 circonscriptions sur 555 en France métropolitaine. L'accord entre le PCF et le MDC complète donc l'éventail d'alliances réalisées de manière bilatérale entre les partis de la gauche plurielle, dont le périmètre aurait pu être différent comme nous allons maintenant l'analyser.

3) La gauche plurielle au regard des autres possibilités d'alliances

La gauche plurielle est donc une alliance à géométrie variable, d'un genre nouveau, qui se construit avant tout autour du Parti socialiste. Elle n'est toutefois pas la seule alliance qu'il était possible d'envisager. Cette dernière section est l'occasion d'analyser les autres possibilités qui s'offraient aux protagonistes de gauche durant les années 1990, montrant ainsi que les chemins sont multiples et que l'aboutissement du processus de rapprochement aurait pu être différent.

– L'éventualité du pôle de radicalité

Tout d'abord, l'autre forme d'alliances régulièrement envisagée au cours des années 1990 est le pôle de radicalité. C'est durant la première moitié de la décennie que cette proposition d'alliance semble émerger. Ainsi, en 1991, l'opposition à la guerre du Golfe fédère des partisans de diverses chapelles de la gauche (LCR, communistes reconstructeurs, etc.), qui se retrouvent avec les chevènementistes lors de la première université organisée en septembre 1991 par le Mouvement de la jeune gauche, fondé par de jeunes socialistes membres de Socialisme et République⁹²². À l'issue de cette université d'été, un appel dit de Chenôve est rendu public et vise à rassembler tous ceux qui « aspirent à l'émergence d'une nouvelle forme d'organisation de la gauche pour relever les défis de notre temps⁹²³ ». L'expression « pôle de radicalité » n'est pas employée mais il s'agit explicitement de construire une organisation partisane concurrente à celle du Parti socialiste et sur sa gauche, puisque Jean-Pierre

⁹²¹ François Platone, « Le vote communiste : le verre à moitié plein », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 164.

⁹²² Benoît Verrier, « Chronique d'une rupture. De Socialisme et République au Mouvement des citoyens », art. cit., p. 99.

⁹²³ *Ibid.*, p. 100.

Chevènement considère que le PS a épuisé sa mission historique⁹²⁴. L'Europe, comme nous l'avons évoqué plus haut, permet aussi de brouiller les frontières partisans à l'intérieur de la gauche et de créer des rapprochements entre les formations à la gauche du Parti socialiste. Toutefois, au moment de l'élection européenne, cette tentative n'aboutit pas : le MDC conduit une liste indépendante, les Verts tentent de s'allier avec Génération écologie avant de se présenter finalement de manière autonome et les communistes critiques sont éparpillés dans différentes listes concurrentes...

L'idée de pôle de radicalité émerge cependant de nouveau après l'élection présidentielle de 1995 et surtout, après le mouvement social de novembre et décembre 1995. Les refondateurs proposent ainsi lors du Comité national des 17 et 18 octobre 1996 la création d'un « pôle de radicalité⁹²⁵ » regroupant dans un vaste mouvement le PCF, le Mouvement des citoyens, les Verts et l'extrême gauche, et, plus généralement, les dizaines de milliers de personnes ayant participé aux manifestations de 1995 et à celles contre la loi Debré après l'été 1996. Leur regroupement permettrait de voir apparaître « une puissante force politique à la gauche du PS⁹²⁶ ». Cette position fait débat au sein du PCF, notamment lors de la préparation du XIX^e Congrès de décembre 1996 : le texte proposé à la discussion signale en effet que certains appellent à la création d'un pôle de radicalité autour du PCF et contre le PS⁹²⁷. Interrogé, Roger Martelli précise cependant que les refondateurs n'entendent pas exclure totalement le Parti socialiste : ce pôle de radicalité doit permettre de construire, à terme, une union de la gauche rééquilibrée⁹²⁸. De plus, le politiste Dominique Andolfatto affirme que cette proposition ne laisse pas Robert Hue « complètement insensible⁹²⁹ ». Pourtant, selon Roger Martelli, « le pôle de radicalité a été, de manière continue, refusé⁹³⁰ » par la direction. La lecture de *L'Humanité* montre en effet que la direction du PCF refuse l'idée de fédérer à la gauche du Parti socialiste⁹³¹. Il affirme que cela se traduirait par l'exclusion des citoyens attachés à la social-démocratie, qu'il faut au contraire réunir au sein du rassemblement de la gauche, et souligne que la construction de ce pôle se traduirait par la mise en œuvre de méthodes « par le haut », dirigistes, dont le PCF ne souhaite officiellement plus⁹³². Plus profondément, le choix du PCF de rester un parti de gouvernement semble incompatible avec une union à la gauche du Parti socialiste.

⁹²⁴ *Libération*, 20 avril 1993, boîte n° 276 Coordination Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993, archives du PS, FJJ.

⁹²⁵ Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, op. cit., p. 441.

⁹²⁶ *Ibid.*

⁹²⁷ *L'Humanité*, 21 octobre 1996, p. IX, 3 MI 39/346, AD Seine-Saint-Denis.

⁹²⁸ Entretien avec Roger Martelli, 10 novembre 2017.

⁹²⁹ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 142.

⁹³⁰ Entretien avec Roger Martelli, 10 novembre 2017.

⁹³¹ *L'Humanité*, 21 octobre 1996, p. XI, 3 MI 39/346, AD Seine-Saint-Denis.

⁹³² *Ibid.*

Par ailleurs, la tentation du pôle de radicalité existe aussi chez certains Verts, comme Dominique Voynet ou Alain Lipietz, qui participent, comme nous l'avons vu, à certaines initiatives organisées avec les communistes refondateurs et des socialistes déçus à la veille des élections européennes de 1994. Après ces dernières, cette possibilité d'alliance ne semble plus vraiment représenter une option crédible : Yves Cochet souligne ainsi lors d'une réunion du Collège exécutif en mai 1995 qu'il ne croit pas que le « pôle gauche critique-écolo » puisse constituer une véritable force et qu'il n'y a « aucun espoir de ce côté-là »⁹³³. Il n'est donc plus envisagé d'exclure le Parti socialiste d'un processus d'alliance, puisque l'objectif est bien d'acquérir des positions de pouvoir, ce qui ne peut être possible qu'avec l'aide de ce parti, et également d'influer sur la ligne des socialistes.

Le Parti socialiste a, de son côté, tout intérêt à ce que ce pôle de radicalité ne voie pas le jour. C'est une des raisons pour lesquelles il signe un accord avec les Verts, outre le fait qu'il s'agit d'un partenaire qui permet de renouveler le système d'alliance et de montrer la préoccupation des socialistes pour l'écologie. Cette volonté de ne pas laisser se former ce pôle est notamment exprimée par des membres du Bureau national issus de l'aile gauche du Parti socialiste dès septembre 1996, mais semble également partagée par le premier secrétaire, qui affirme lors du Bureau national du 9 janvier 1997 qu'il est nécessaire de « contrer toute tentative de développement d'un pôle politique alternatif⁹³⁴ ». Ces inquiétudes sont sans doute à mettre en lien avec l'élection législative partielle d'octobre 1996 dans la dixième circonscription des Bouches du Rhône, que remporte largement, face au candidat frontiste, le candidat du PCF, Roger Meï, soutenu par le MDC, les Verts, la CAP, la LCR et l'AREV, alors que le candidat PRS Bernard Kouchner, soutenu par le PS, ne recueille que 13,8 % des suffrages exprimés au premier tour. Un pôle de radicalité, qui serait composé du « PCF, des Verts, des militants des divers mouvements sociaux, de la nouvelle génération des dirigeants syndicaux⁹³⁵ », pourrait en effet faire concurrence au Parti socialiste et menacer sa position dominante au sein de la gauche. La direction du PS tente donc de valoriser son organisation comme (seul) parti susceptible de créer une alternative à la droite au pouvoir depuis 1993, et autour duquel il faut donc se rassembler. Cette démarche est fructueuse, puisque, porté par les intérêts des autres membres de la coalition, c'est finalement un rassemblement de gauche

⁹³³ Compte-rendu exhaustif du CE du 23 mai 1995, p. 31, boîte D2 CIRE/POL/EELV/INST/CF/100, fonds des Verts, CIRE.

⁹³⁴ Intervention de Lionel Jospin, Compte-rendu du Bureau national du 9 janvier 1997, p. 3, boîte n° 281 Coordination Bureaux nationaux 21 août 1996 – 18 décembre 1996, archives du PS, FJJ.

⁹³⁵ Intervention de Jean-Luc Mélenchon, Compte-rendu du Bureau national du 4 septembre 1996, p. 3, boîte n° 281 Coordination Bureaux nationaux 21 août 1996 – 18 décembre 1996, archives du PS, FJJ. Plus précisément, il « souligne la nécessaire articulation du mouvement d'en bas et du mouvement d'en haut plus que jamais nécessaire pour empêcher la constitution autour du PCF, des Verts, des militants de divers mouvements sociaux, de la nouvelle génération de dirigeants syndicaux, d'un pôle de la radicalité sociale ».

incluant le Parti socialiste qui est mis en œuvre.

– *Un autre périmètre est-il possible ? Les cas de la LCR et des syndicats*

Si cinq partis de gauche appartiennent à la nouvelle alliance, tous les partis de gauche ne l'intègrent pas. Certains, toutefois, semblent avoir hésité à intégrer le processus de rapprochement : il en est ainsi, par exemple, de la Ligue communiste révolutionnaire. Cette dernière est toutefois plus intéressée par une alliance excluant le Parti socialiste : la tendance majoritaire, emmenée par Alain Krivine, et qui s'exprime lors du congrès de novembre 1996 indique qu'il faut construire un pôle de radicalité contrebalançant l'influence du PS et discuter avec le PCF. Ce pôle inclurait donc la LCR, le MDC, le PCF et les Verts⁹³⁶.

Les archives des Verts permettent de constater que des discussions ont lieu entre les Verts et les trotskystes : ainsi, le rapport présentant l'organisation des rencontres entre groupes de travail écologistes, socialistes et communistes fait état de rencontres prévues en 1996 avec la LCR⁹³⁷. Le journal de cette dernière, *Rouge*, fait un compte-rendu de la première rencontre du 17 juillet 1996 : les Verts réitèrent leur proposition de grande coalition, incluant le Parti socialiste pour profiter d'une dynamique électorale en 1998, tandis que la délégation de la LCR insiste sur le fait que les conditions ne sont pas réunies puisque les « ruptures majeures » attendues du PS semblent « bien loin des préoccupations d'un Lionel Jospin qui persiste et signe dans ses orientations promaastrichtiennes »⁹³⁸. L'article souligne, malgré ces désaccords, qu'il faut « se féliciter que, pour la première fois, des rapports publics s'établissent entre la LCR et les Verts, ces derniers ayant renoncé aux anathèmes envers l'extrême gauche⁹³⁹ ». La LCR participe également au forum organisé le 2 avril 1996 à Bercy par le PCF. Par ailleurs, Cécile Amar et Ariane Chemin soulignent dans leur ouvrage que certains socialistes, comme Jean-Christophe Cambadélis, souhaitaient inclure la LCR au sein de la nouvelle coalition⁹⁴⁰. C'est finalement une autre stratégie que privilégie cette organisation après les élections législatives de 1997, en se rapprochant de l'autre parti trotskyste, Lutte ouvrière⁹⁴¹.

Par ailleurs, historiquement, certains syndicats ont participé ou soutenu la victoire d'unions de

⁹³⁶ *L'Humanité*, 11 novembre 1996, p. 3, 3 MI 39/347, AD Seine-Saint-Denis.

⁹³⁷ Document « Préparation des élections de 1998 : Premier rapport d'étape (et motion). Le cadrage », p. 10, documents de séances n° 2, CNIR des 15 et 16 juin 1996, boîte D6 CNIR juin 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/49, fonds des Verts, CIRE.

⁹³⁸ *Rouge*, 25 juillet 1996, p. 4, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/150, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁹³⁹ *Ibid.*

⁹⁴⁰ Cécile Amar, Ariane Chemin, *Jospin & Cie. Histoire de la gauche plurielle, 1993-2002*, op. cit., p. 166.

⁹⁴¹ *Ibid.*, p. 170.

la gauche. Ainsi, en 1936, de nombreuses organisations syndicales, ainsi que les deux confédérations ouvrières, la CGT et la CGTU, qui se réunifient la même année, ratifient le programme du Front populaire⁹⁴². Dans les années 1970, le Programme commun ne s'élabore pas en concertation avec les syndicats, à la différence du programme du Front populaire ou de celui du Conseil national de la Résistance. Toutefois, comme le note Christophe Batardy, certains syndicats, par proximité idéologique, soutiennent l'Union de la gauche, notamment en 1974, au moment de l'élection présidentielle⁹⁴³. Il s'agit en particulier de la CGT, qui fait du Programme commun sa plateforme revendicative, de la CFDT, qui, bien que plus nuancée concernant le contenu du programme, s'engage en faveur de l'Union de la gauche, et de la FEN⁹⁴⁴.

Quelle est la situation en 1997 ? Pierre Moscovici affirme ceci :

« Très clairement, tous les syndicats [...] ont appelé à voter pour la gauche, pour Jospin en 1997. Les syndicats ne sont pas restés indifférents au moment de la dissolution, que ce soit de manière vocale ou de manière discrète, ils ont été impliqués dans notre victoire et ils en attendaient beaucoup⁹⁴⁵. »

La réalité est cependant bien plus ambivalente : les syndicats sont en effet en retrait. Certes, comme l'indique à raison Jean-Christophe Cambadélis, les Assises de la transformation sociale en 1994 « associent la CGT, la FEN, la FSU, l'UNSA [...] et même, à titre d'observateurs, la CFDT et FO lors de la première session⁹⁴⁶ ». Cependant, la CGT n'appelle pas à voter pour la gauche plurielle en 1997, à l'inverse de 1981⁹⁴⁷, et rappelle, après la victoire, au gouvernement majoritairement socialiste qu'elle fera « tout pour que le monde du travail pèse avec conviction et lucidité pour une évolution de la situation conforme à ses intérêts⁹⁴⁸ ». Il est vrai que la CGT met fortement en avant depuis le milieu des années 1980 la notion d'indépendance syndicale et prend ses distances vis-à-vis du PCF, ce qu'elle n'avait pas réussi à faire auparavant⁹⁴⁹. Le document du congrès de novembre 1985 de la CGT stipule ainsi que celle-ci ne « saurait en aucun cas se considérer comme engagée par les programmes

⁹⁴² Michel Margairaz, Danièle Tartakowsky, « *L'avenir nous appartient !* ». *Une histoire du Front populaire*, op. cit., p. 52.

⁹⁴³ Christophe Batardy, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, op. cit., p. 273.

⁹⁴⁴ *Ibid.*, p. 274-278.

⁹⁴⁵ Entretien avec Pierre Moscovici, 30 janvier 2018.

⁹⁴⁶ Jean-Christophe Cambadélis, « De l'union en général et de la gauche plurielle en particulier », *Les cahiers formations*, date et page inconnues, boîte 4AP/S/11 (côte provisoire), fonds EELV, FEP.

⁹⁴⁷ Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme en France*, Paris Complexe, coll. « Questions au XX^e siècle », 1995, p. 292.

⁹⁴⁸ Déclaration de Louis Viannet du 2 juin 1997, boîte 187 CFD 13, fonds Louis Viannet, archives de la CGT, Institut d'histoire sociale (IHS).

⁹⁴⁹ Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme en France*, op. cit., p. 340.

des différents partis, les alliances qui peuvent exister [...]»⁹⁵⁰ » et n'entend pas se déterminer par rapport à ces alliances ou aux divergences pouvant exister. Cet éloignement, qui ne fait pourtant pas l'unanimité, est réaffirmé par la Commission exécutive du 4 février 1993, assurant que la CGT n'a « pas à donner de consigne de vote »⁹⁵¹ » pour les élections législatives qui ont lieu quelques mois plus tard. En 1997, la CGT reste donc à bonne distance de la gauche plurielle et manifeste plutôt, après la victoire de la gauche, une volonté d'exercer un contrôle méfiant sur le nouveau gouvernement.

Cette distance vaut également pour la CFDT, qui n'appelle pas non plus à voter pour la gauche plurielle en 1997. Comme le souligne l'historien Frank Georgi, l'ancienne CFDT s'est voulue dans les années 1970 « l'artisan déterminé d'une Union des forces populaires » et de la transformation du Parti socialiste, mais s'inscrit bien plus dans les années 1990 dans une logique de concurrence vis-à-vis des partis, en particulier du PS⁹⁵². Une réelle prise de distance depuis le tournant interne de 1986-1988, à l'issue duquel la CFDT s'emploie désormais à promouvoir davantage le compromis et le pragmatisme que l'affrontement⁹⁵³, est à l'œuvre même si les contacts restent réguliers entre les cédétistes et les socialistes, comme en témoignent les rencontres en mai et août 1994, puis octobre 1996⁹⁵⁴.

La gauche plurielle est donc une union exclusivement composée de partis politiques, à laquelle ne se mêlent pas les syndicats et les associations. Ces dernières, aux premiers rangs desquelles Act Up, AC!, le DAL et d'autres, lancent même à l'occasion des élections législatives de 1997 l'appel « Nous sommes la gauche »⁹⁵⁵, qui revendique la légitimité de la gauche « mouvementiste », qualifié de « réelle », face à « la gauche officielle »⁹⁵⁶ et désormais plurielle.

⁹⁵⁰ Cité dans Christian Langeois, *Henri Krasucki, 1924-2003*, Paris, Éditions Le Cherche midi, 2012, p. 311.

⁹⁵¹ René Mouriaux, *Le syndicalisme en France depuis 1945*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2013 (4^e édition ; 1^{re} édition : 1994), p. 91-92.

⁹⁵² Frank Georgi, *CFDT : l'identité en questions. Regards sur un demi-siècle (1964-2014)*, Paris, Éditions de l'Arbre bleu, coll. « Le corps social », 2014, p. 269-270.

⁹⁵³ *Ibid.*, p. 199.

⁹⁵⁴ Boîte 3 RE 54-55, archives du PS, FJJ.

⁹⁵⁵ Lilian Mathieu, « L'espace des mouvements sociaux », art. cit., p. 143.

⁹⁵⁶ *Libération*, 6 mai 1997, archives en ligne.

Épilogue – La campagne et la victoire

Un an avant l'échéance prévue, le 21 avril 1997, Jacques Chirac annonce à la télévision avoir pris la décision de dissoudre l'Assemblée nationale. Il affirme que le pays a besoin d'une « majorité ressourcée », notamment face aux échéances européennes, qu'il faudrait aborder « en position de force »⁹⁵⁷. Comme le souligne l'économiste Élie Cohen, « le motif officiel de la dissolution tient au calendrier de l'euro » puisque les critères de qualification sont vérifiés sur l'année 1997, critères qui ne peuvent être satisfaits que par une baisse des dépenses publiques⁹⁵⁸. La droite a donc besoin d'un soutien renforcé de la population pour mener cette politique et intégrer le cercle des pays membres de l'Union monétaire, sélectionnés en 1998. Cette dissolution anticipée est également vue par l'exécutif comme un moyen d'éviter la défaite, jugée de plus en plus probable en 1998, et d'enrayer le discrédit auquel il est confronté⁹⁵⁹. Notons par ailleurs qu'elle présente un caractère inédit puisqu'elle diffère notamment des précédentes dissolutions en 1981 et 1988, qui avaient pour objectif de mettre en conformité un nouveau chef de l'exécutif et une majorité parlementaire plus ancienne⁹⁶⁰.

Cette dissolution prend-elle de court les partis progressistes ? Plusieurs dirigeants socialistes avec lesquels des entretiens ont été réalisés affirment que cette dissolution était envisagée et que le Parti socialiste s'y était préparé : Pierre Moscovici explique par exemple qu'il avait obtenu l'information grâce à des fonctionnaires de Bercy, qui prévoyaient la dissolution anticipée de l'Assemblée nationale en raison des mauvais indicateurs économiques⁹⁶¹. Élie Cohen confirme cette analyse en affirmant qu'une note alarmiste de la direction de Bercy évaluait en effet que la tendance budgétaire de 1997 ne devait apporter « aucune amélioration⁹⁶² ». De plus, il est vrai que, comme nous l'avons vu, les partis de gauche, le 21 avril 1997, ont déjà bien entamé leur rapprochement : l'accord Verts-PS a déjà été signé en janvier tandis que des délégations du PS et du PCF se rencontrent. La convention

⁹⁵⁷ Vidéo INA Jalons, « La dissolution de l'Assemblée nationale en 1997 », 21 avril 1997, en ligne, URL : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu00170/la-dissolution-de-l-assemblee-nationale-en-1997.html>.

⁹⁵⁸ Élie Cohen, « Le débat économique, la double tentation », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 80.

⁹⁵⁹ Jean-Jacques Becker, *Crises et alternances (1974-2000)*, op. cit., p. 759 sqq.

⁹⁶⁰ Pascal Perrineau, Colette Ysmal, « Introduction », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., 1998, p. 12.

⁹⁶¹ Pierre Moscovici explique que : « Quand [Jacques Chirac] dissout l'Assemblée, le paradoxe est que son camp est tétanisé, sidéré, pendant que le nôtre est prêt. Nous avions déjà désigné nos candidats, sur une intuition de ma part. J'avais dit à Lionel Jospin six mois avant : “fais attention, il va dissoudre”, sur un raisonnement, des informations que j'avais eues de gens de Bercy, qui m'avaient dit : “voilà, les indicateurs sont très mauvais, dont on va faire un plan d'austérité à l'été 1997, donc ils vont anticiper les élections.” » (entretien avec Pierre Moscovici, 30 janvier 2018).

⁹⁶² Élie Cohen, « Le débat économique, la double tentation », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 79.

nationale du Parti socialiste le 8 février 1997 permet d'entériner la réservation des circonscriptions pour les Verts et le PRS. Des accords électoraux avec le PRS et le MDC ont été conclus. La coalition préélectorale est donc en train de se former. Toutefois, il est certain que la dissolution perturbe et accélère le processus de désignation des candidatures pour l'ensemble des partis de gauche et écologiste et qu'elle interrompt le processus de rassemblement : « un accord politique d'ensemble » aurait pu, comme l'indique Lionel Jospin le 8 février, être signé par les partis de gauche car l'année 1997 aurait dû y être consacrée⁹⁶³. Les partis doivent cependant faire campagne et suite aux nombreux accords conclus, il apparaît pertinent de se demander dans un premier temps si celle-ci a été unitaire. Après avoir analysé ensuite la victoire de la gauche plurielle et l'efficacité des accords électoraux, nous nous attacherons dans un troisième temps à étudier le rapport des partis avec la participation au gouvernement et la composition de ce dernier.

1) Le déroulement de la campagne

Le politiste Jacques Gerstlé souligne que la campagne pour les élections législatives est confuse, marquée par « un agenda surchargé à traiter dans un délai limité », au sein duquel les thèmes de l'économie et de l'Europe, cristallisant les clivages, ont été beaucoup abordés et discutés⁹⁶⁴. Nous n'avons pas pour objectif d'analyser cette campagne de très courte durée dans son ensemble mais plutôt d'étudier s'il s'agit, ou non, d'une campagne d'union entre les partis qui s'appêtent à former la gauche plurielle.

– *Les programmes*

Tout d'abord, même si des textes de nature programmatique ont été signés entre les partis de la gauche plurielle, notamment entre les Verts et le Parti socialiste, chaque parti élabore et diffuse son propre programme. Ceux du Parti socialiste et des Verts ont été retrouvés dans les archives⁹⁶⁵. Ont-ils été modifiés en raison de leur alliance ?

Si l'on compare les programmes du PS en 1995 et en 1997, ce dernier ayant été réalisé après la dissolution, il est manifeste que certaines dispositions du texte politique commun signé

⁹⁶³ Intervention de Lionel Jospin, Convention nationale du 8 février 1997, p. 58, base de données des organismes centraux du PS, archives en ligne, FJJ.

⁹⁶⁴ Jacques Gerstlé, « Dissolution, indifférence et rétrospection », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, op. cit., p. 67.

⁹⁶⁵ Pour 1995 : programme du PS « 1995-2000. Propositions pour la France » et programme des Verts, « Oser l'écologie et la solidarité », boîte H2 Organisation et matériel de campagne Élection présidentielle de 1995 CIRE/PO/EELV/ELEC/PRESI95, fonds des Verts, CIRE. Pour 1997 : programme du Parti socialiste, « Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France », boîte S6 Législatives 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/84, fonds Dominique Voynet, CIRE et programme des Verts, « Ensemble, donnons du sens à l'avenir », boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/149, fonds Dominique Voynet, CIRE.

entre les Verts et le PS ont été incorporées au sein du programme socialiste « Changeons d'avenir ». Les 37 heures de 1995, accompagnées des 35 heures présentées comme un objectif à mettre en place avant le tournant du millénaire, deviennent les 35 heures en 1997, mais, à la différence du texte politique commun, sans que soient mentionnés les 32 heures. Il en est de même pour la fermeture du surgénérateur Superphénix ou encore du moratoire sur la construction des réacteurs nucléaires, non évoqués en 1995 dans le programme de Lionel Jospin mais présents en 1997. Le programme du PS en 1997 a donc été enrichi par le texte politique commun : il reprend certes la grande majorité des propositions de 1995, hormis par exemple la taxation des mouvements de capitaux (taxe Tobin), mais sur les soixante-douze propositions incluses dans le texte politique commun que nous avons identifiées, huit sont réellement présentes dans le programme du Parti socialiste en 1995 alors qu'il y en a 21 en 1997⁹⁶⁶. Le programme des Verts en 1997 est encore plus conforme au texte politique commun : 40 propositions sur 72 y sont reprises, tandis qu'en 1995, le programme de Dominique Voynet n'en contient que 22. Ces comparaisons permettent de remarquer également que les programmes des Verts et du PS en 1997 ne sont pas parfaitement fidèles au texte politique commun et chaque organisation intègre de nombreuses autres propositions inédites, pour mettre en avant son identité. Notons enfin qu'il est difficile de trouver des équivalences parfaites entre les différents textes : les mesures proposées sont souvent assez peu précises, détaillées de manière différente ou alors légèrement modifiées. De plus, les programmes ne sont pas de même longueur.

De fait, des différences subsistent donc entre les programmes. Ainsi, « une note de réflexion d'étape » adressée aux dirigeants verts et socialistes, datée du 8 mai 1997 et rédigée par Alain Lipietz, souligne par exemple que sur l'Europe, il y a « des différences entre les “conditions” Verts-PS, celles du PS et celles des Verts »⁹⁶⁷. En effet, les conditions Verts-PS sont la charte sociale et écologique et le fait de « conditionner l'objectif de la monnaie unique à un projet politique économique et social commun, qui tourne le dos au libéralisme et aux dérèglementations [...] »⁹⁶⁸. Les conditions des socialistes, évoquées plus haut, sont différentes : adhésion de l'Italie et de l'Espagne, remplacement du pacte de stabilité par le pacte de solidarité et de croissance, mise en place d'un gouvernement économique européen à côté de la Banque centrale, etc. Alain Lipietz met également en avant les différences concernant la réduction du temps de travail : le PS est défavorable à toute diminution des

⁹⁶⁶ Voir annexe n° 4.

⁹⁶⁷ Document « Aux dirigeants verts et socialistes. Note de réflexion d'étape au 8 mai 1997 sur notre campagne commune », p. 1, boîte 4 AP/N/10 (cote provisoire), fonds EELV, FEP.

⁹⁶⁸ Texte politique commun, p. 2, boîte S6 Élections Législatives 1997 CIRE/POL/PERSO/85, fonds Dominique Voynet, CIRE.

revenus et préfère s'en tenir aux 35 heures, tandis que les Verts sont « prêts à accélérer la RTT jusqu'aux 32 heures, quitte à faire payer les salaires et les profits financiers⁹⁶⁹ ». Il affirme que « nous gagnerons cette élection si nous combinons le “rêve” de la semaine de quatre jours (et des 35 heures tout de suite) » et le « “réalisme” du partage des revenus⁹⁷⁰ », c'est-à-dire une baisse du pouvoir d'achat des hauts salaires, ce qui revient à défendre uniquement la position des Verts...⁹⁷¹ Par conséquent, la campagne électorale ne se traduit pas par un renoncement de chaque parti à son propre programme, puisqu'au-delà des Verts et du PS, chaque formation politique diffuse le sien, d'autant plus qu'au sein cette alliance bilatérale, il existe une concurrence pour la mise en avant des propositions jugées les plus pertinentes. Toutefois, compte tenu du contexte politique et des alliances, des emprunts peuvent être effectués : ainsi, durant la campagne, Lionel Jospin se déclare hostile au pacte de stabilité qualifié de « super-Maastricht » et qui représenterait une « concession absurdement faite aux Allemands »⁹⁷², reprenant là des thématiques chères aux communistes. Ces déclarations du premier secrétaire socialiste peuvent être interprétées comme des gages de bonne volonté adressés au PCF quant à l'union à venir ou comme un moyen, à travers un discours plus radical, de rassembler davantage d'électeurs, peut-être pour certains issus des rangs communistes.

– *Une campagne non unitaire ?*

Par ailleurs, une campagne électorale ne se réduit pas à la question des programmes. L'historien Christophe Batardy souligne ainsi que durant la campagne des élections législatives de mars 1973, soit quelques mois après la signature du Programme commun en juillet 1972, deux meetings communs sont organisés en décembre 1972 et en janvier 1973⁹⁷³, mais le Parti socialiste fait tout, de manière générale, pour éviter les actions communes indifférenciées car il craint que s'installe la confusion entre les deux partis et que la supériorité militante, en termes quantitatifs et qualitatifs, du PCF ne lui fasse de l'ombre⁹⁷⁴. Quant aux communistes, ils souhaitent à l'inverse le plus d'actions communes possible et font pression en ce sens, sans grand succès⁹⁷⁵. Qu'en est-il en 1997 ?

Le Parti socialiste forme une équipe nationale de campagne quelques jours après l'annonce de

⁹⁶⁹ Texte politique commun, p. 2, boîte S6 Élections Législatives 1997 CIRE/POL/PERSO/85, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁹⁷⁰ *Ibid.*, p. 3.

⁹⁷¹ *Ibid.*, p. 2-3.

⁹⁷² Pierre Gerbet, *La construction de l'Europe*, op. cit., p. 438.

⁹⁷³ Christophe Batardy, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, op. cit., p. 202 sqq.

⁹⁷⁴ *Ibid.*, p. 181-182.

⁹⁷⁵ *Ibid.*

la dissolution, composée principalement des membres du secrétariat national mais aussi de quelques socialistes qui n'en font pas partie, comme Jacques Delors. Cinq personnes du PRS participent aux travaux de cette équipe : Claudette Brunet-Lechenault, Henri de Lassus, Bernard Kouchner, Odile Leperre-Verrier et Lionel Stoléru⁹⁷⁶. Les comptes-rendus de réunion de cette équipe montrent que ces derniers interviennent fréquemment. Toutefois, aucun autre membre d'un autre parti de la gauche plurielle n'y participe. Ces comptes-rendus montrent également que la campagne des socialistes ne se fait pas de manière unitaire avec les autres partis de la future majorité plurielle : aucun meeting commun n'est par exemple organisé. Les socialistes se préoccupent surtout de l'affrontement avec la droite : ils cherchent à disqualifier l'initiative de la dissolution⁹⁷⁷ et le programme économique et social de leurs adversaires, jugé trop libéral.

Chez les communistes, il semble que si la droite constitue également l'adversaire principal, la direction prend davantage en compte la situation à gauche : elle insiste notamment sur le fait que le vote communiste représenterait un vote utile puisqu'il permettrait de sanctionner la droite, de faire reculer le Front national, mais aussi de dynamiser la gauche et de créer les conditions du changement à gauche⁹⁷⁸. Mais les communistes ne mettent pas en place une campagne unitaire sur le plan national, ni les Verts, même si ces derniers sont également davantage préoccupés par leurs rapports avec les autres partis de gauche, et notamment par la façon dont il convient de composer avec d'un côté, l'accord Verts-PS, et de l'autre, leur propre programme. Sur ce point, une motion adoptée par une large majorité des Verts lors du CNIR des 26 et 27 avril 1997 décide :

« Ils [les Verts] mettront avant les éléments pour lesquels le Parti socialiste s'est déjà engagé à travers l'accord programmatique, mais aussi toutes les positions qu'il a refusé de prendre en compte de manière satisfaisante et qui avanceront grâce au débat que nous pourrons provoquer à leur sujet, à un nombre croissant d'électeurs votant pour nous [...]»⁹⁷⁹.

Une autre motion proposait de saisir « toute occasion de rappeler le bilan du socialisme ayant réellement gouverné » et de pointer « aussi souvent que possible toute frilosité, reniement, ambiguïtés, silence coupable, propositions en contradiction flagrante avec les positions des

⁹⁷⁶ Organigramme de la campagne législative, 25 avril 1997, boîte n° 284 Coordination Bureaux nationaux 2 avril 1997 - 16 décembre 1997, archives du PS, FJJ.

⁹⁷⁷ Relevé de décision du Secrétariat national élargi en équipe nationale de campagne, p. 2, boîte n° 284 Coordination Bureaux nationaux 2 avril 1997 - 16 décembre 1997, archives du PS, FJJ.

⁹⁷⁸ *L'Humanité*, 7 mai 1997, p. 4, 3 MI 39/359, AD Seine-Saint-Denis.

⁹⁷⁹ Compte-rendu de décisions du CNIR des 26 et 27 avril 1997, p. 2, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/149, fonds Dominique, CIRE.

Verts prises par le Parti socialiste »⁹⁸⁰, mais elle est refusée de peu (27 votes « contre » et 24 « pour »). L'unité a donc ses limites.

Cependant, dans les circonscriptions concernées par les accords électoraux, par exemple celles réservées aux candidats socialistes, soutenus par les Verts, et inversement, la campagne a forcément au minimum des aspects communs. Sur les tracts des candidats Verts soutenus par le Parti socialiste⁹⁸¹, les logos des deux partis sont présents et des propositions à l'origine établies par les socialistes sont parfois mises en avant : Yves Cochet, candidat dans la septième circonscription du Val d'Oise, propose ainsi « d'aboutir à 700 000 emplois nouveaux en deux ans, dont près de 12 000 pour le Val-d'Oise⁹⁸² ». Le tract de Danielle Auroi, candidate dans la troisième circonscription du Puy-de-Dôme, explique que « oui, grâce au rassemblement des socialistes et des écologistes de notre circonscription, la gauche a changé⁹⁸³ » et qu'il faut donc « sanctionner haut et fort le gouvernement Juppé⁹⁸⁴ ». Même les tracts des candidats écologistes seuls, non soutenus par le PS, évoque l'accord : le candidat de la première circonscription du Doubs, Michel Doucly, explique par exemple que les Verts « prennent désormais leurs responsabilités dans un travail commun avec les forces de gauche » mais qu'ils « resteront des partenaires exigeants et vigilants »⁹⁸⁵. Fait nouveau par rapport à la campagne des législatives de 1993, de nombreux tracts mettent en avant l'appartenance des candidats écologistes à la gauche : le vote pour Michel Doucly devient ainsi un « vote écologiste de gauche⁹⁸⁶ ». Si la campagne n'est donc pas vraiment commune à l'échelle nationale, localement, les candidats des différents partis concernés par les accords trouvent un intérêt à mettre en avant cette alliance pour bénéficier de la dynamique créée, qui est telle que la gauche plurielle gagne les élections.

2) La victoire de la gauche plurielle

À l'issue des élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997, la gauche plurielle remporte la majorité absolue à l'Assemblée nationale : 320 sièges lui reviennent, tandis que la gauche ne disposait que de 91 sièges en 1993. Notons que les quatre principaux partis, PCF, PS, RPR et UDF, rassemblent environ 67 % des voix, contre 95 % en 1981, il y a donc un éparpillement

⁹⁸⁰ Compte-rendu de décisions du CNIR des 26 et 27 avril 1997, p. 2, boîte W3 1^{er} semestre 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/149, fonds Dominique, CIRE.

⁹⁸¹ Tous les tracts sont issus de la boîte S6 Élections législatives 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/84, fonds Dominique Voynet, CIRE.

⁹⁸² *Ibid.*

⁹⁸³ *Ibid.*

⁹⁸⁴ *Ibid.*

⁹⁸⁵ *Ibid.*

⁹⁸⁶ *Ibid.*

croissant des voix vers d'autres partis. Les socialistes et « ses alliés proches⁹⁸⁷ », les radicaux, disposent de la majorité relative, qui devient absolue avec les alliés communistes, citoyens et écologistes. Toutefois, le rapport de forces entre les différents membres n'est pas bouleversé et commande la répartition des sièges. La coalition préélectorale, bien qu'inégalement aboutie, a permis de maximiser le nombre de sièges de chacun⁹⁸⁸, ce que nous nous proposons d'étudier, plus précisément à travers l'analyse de l'impact des accords électoraux entre le PS et les Verts d'une part, et le PCF et le MDC d'autre part.

– *Les bons résultats de l'accord électoral Verts-PS*

Les socialistes remportent 246 sièges, soit 190 de plus qu'en 1993. Concernant les 76 socialistes soutenus par les Verts, 43 remportent la victoire, contre 9 dans les mêmes circonscriptions en 1993. La moyenne des résultats obtenus au premier tour est bien meilleure en 1997 : 19,3 % en 1993 et presque 28 % cinq ans plus tard. L'absence des écologistes, issus des Verts ou de Génération écologie, qui avaient réalisé un score moyen d'environ 7,3 % au premier tour en 1993, permet donc aux candidats socialistes de bénéficier de davantage de suffrages dès le premier tour. Cela est également très utile au second tour. En effet, en 1993, dans quatorze circonscriptions sur les soixante-dix-sept examinées, le candidat PS réalise un score de plus de 45 %, et dans huit autres, 40 %. Si dans le cas de triangulaires, un score inférieur à 40 % suffit souvent pour l'emporter, dans le cas de duels, configuration qui reste la plus répandue, il faut atteindre les 50 % pour être élu. Or, le report sur les socialistes des voix écologistes, souvent comprises entre 5 et 10 %, permet de l'emporter. Ainsi, dans la septième circonscription de Haute-Garonne, Lionel Jospin perd en 1993 face à un candidat UDF, mais obtient tout de même au second tour 47,84 %. Il lui manque donc assez peu de voix pour l'emporter. Le candidat des Verts obtient quant à lui 7,77 % des voix en 1993. En 1997, la dynamique en faveur de la gauche, mais aussi l'absence de candidat des Verts permettent à Lionel Jospin de bénéficier d'un report correct des voix écologistes (mais également communistes puisque le candidat PC rassemble 6,93 % des voix au premier tour) et de l'emporter au second tour avec un score élevé : 63,38 %. En moyenne, les candidats socialistes font un meilleur score au premier tour dans ces soixante-dix-sept circonscriptions (environ 27,9 %) que nationalement (23,5 %). On peut donc en conclure que l'accord avec les Verts a été bénéfique pour les candidats socialistes et que le report de voix a été satisfaisant.

⁹⁸⁷ L'expression est employée par François Hollande sur France 2 dans la soirée du 2 juin 1997 (vidéo INA « 20h France 2 du 2 juin 1997 – Lionel Jospin 1^{er} ministre », 2 juin 1997, en ligne, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=9R-JFRtXIzE>).

⁹⁸⁸ Aldo Di Virgilio *et al.*, « Systèmes électoraux “complexes”, coordination préélectorale complexe. Une comparaison France-Italie », art. cit., p. 343.

Nous l'avons dit, en 1993, seulement deux candidats écologistes arrivent au second tour. En 1997, la situation a bien évolué : 20 candidats Verts sont au second tour sur les 29 candidats soutenus par le PS. Quand ils ne sont pas au second tour, c'est parfois en raison d'une candidature dissidente, comme dans la deuxième circonscription de l'Essonne où la socialiste Élisabeth Doussin rassemble plus de 18 % des suffrages. L'accord avec les socialistes permet aux Verts de réaliser un score moyen dans ces circonscriptions de plus de 20 %, contre environ 4 % si l'on considère les 555 autres circonscriptions métropolitaines. C'est un paramètre important car, comme le souligne Daniel Boy, l'accord entre les Verts et le PS « reposait sur une inconnue importante : le comportement des électeurs de gauche modérée face aux candidats Verts⁹⁸⁹ ». Huit députés écologistes sont donc élus : Alain Aschieri, Marie-Hélène Aubert, Yves Cochet, Guy Hascoët, Noël Mamère, Jean-Michel Marchand, Michèle Rivasi et Dominique Voynet.

– *Un accord PCF-MDC bénéfique aux deux partenaires*

Concernant l'accord entre le MDC et le PCF, le MDC rassemble en moyenne 13,66 % des suffrages exprimés dans les quatorze circonscriptions où il est soutenu par les communistes, ce qui représente un gain important par rapport aux élections européennes de 1994, certes très différentes, à l'issue desquelles la liste conduite par Jean-Pierre Chevènement obtient 2,54 % des voix. Le report des élections communistes s'est donc bien effectué sur ces candidats, ce qui leur permet d'obtenir au second tour trois députés dans ces quarante-quatre circonscriptions : Michel Suchod en Dordogne, Jacques Desallangre dans l'Aisne, et Pierre Carassus en Seine-et-Marne. Ces victoires s'inscrivent cependant dans des contextes locaux assez différents. Le candidat de Seine-et-Marne bénéficie par exemple du fait d'être le seul candidat de la gauche gouvernementale, alors que le candidat communiste avait rassemblé à peine 10 % des voix en 1993. Concernant Michel Suchod, ce dernier avait obtenu, comme nous l'avons dit, un bon score en 1993 et cinq ans plus tard, les voix communistes lui permettent d'atteindre 18,35 % au premier tour et de l'emporter au second. L'accord PCF-MDC permet donc de fournir trois des huit députés du nouveau mouvement et lui est donc indéniablement bénéfique.

Qu'en est-il pour les communistes dans le cadre de cet accord PCF-MDC ? Sur les quarante-quatre circonscriptions, les communistes parviennent à en remporter huit en 1993 comme en 1997, parfois dans des circonscriptions différentes. Une majorité des candidats, en particulier les dirigeants tels qu'Alain Bocquet et André Lajoinie, sont largement réélus. Il est cependant

⁹⁸⁹ Daniel Boy, « L'écologie au pouvoir », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, p. 219.

à noter que la faible audience du MDC, qui réunit majoritairement les voix de socialistes déçus, n'aide pas réellement les candidats PCF à remporter de nouvelles circonscriptions. Ainsi, dans la troisième circonscription de la Dordogne, c'est bien plus le désistement du candidat PS arrivé deuxième au premier tour en faveur du candidat communiste, René Dutin, qui permet l'élection de ce dernier. Les communistes remportent donc uniquement pour la première fois cette circonscription, ainsi que celle du Val d'Oise, où Robert Hue se présente. La notoriété du secrétaire national du PCF permet de rassembler les 3 % qui manquaient en 1993 au candidat communiste, moins connu, pour l'emporter. Les communistes perdent deux des quarante-quatre circonscriptions, en raison de désistement en faveur du candidat PS arrivé en tête du premier tour, afin d'éviter un duel PS-PCF. Concernant la moyenne des résultats communistes dans ces circonscriptions, on constate d'une part que ces dernières leur sont plus favorables que la moyenne nationale, et d'autre part, une progression de plus de 4 % en cinq ans (14,75 % en 1993 et 19,29 % en 1997), bien supérieure à l'écart entre le score national de 1993 (9,1 %) et de 1997 (9,8 %). Il est donc tout à fait probable que l'alliance avec le MDC, mais aussi le fait que la gauche ne soit pas en ordre dispersé comme en 1993, ait créé une dynamique favorable.

Au total, en 1997, 35 députés communistes sont élus, soit 12 de plus qu'en 1993. Comme le souligne François Platone, les candidats du PCF présentent une bonne capacité de rassemblement au second tour⁹⁹⁰. Le PCF n'est pas présent dans vingt circonscriptions⁹⁹¹ dont quatorze dans lesquelles il soutient le Mouvement des citoyens, avec dans tous les cas un suppléant communiste, mais aussi dans deux autres circonscriptions où il soutient un candidat de l'Alternative démocratie socialisme et un maire d'étiquette Divers gauche et dans quatre circonscriptions réservées à des candidatures uniques de la gauche⁹⁹².

En effet, selon un document des Verts, dans cinq circonscriptions, un accord pour faire « barrage » au Front national est signé le 30 avril 1997 : un unique candidat de la gauche est désigné dans ces circonscriptions⁹⁹³. Cet accord représente l'aboutissement du travail réalisé par le Comité de vigilance contre l'extrême droite, créé à la fin du mois de septembre 1996. Le PS, le PCF, le PRS et les Verts soutiennent donc, selon ce document, une candidature unique PS dans la deuxième circonscription d'Eure-et-Loir et dans la première circonscription du Var, une candidature unique PCF dans la première des Pyrénées-Orientales, une

⁹⁹⁰ François Platon, « Le vote communiste : le verre à moitié plein », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, p. 185.

⁹⁹¹ Le nombre de 22 circonscriptions signalé par François Platone est erroné car l'accord PCF-MDC réserve 14 et non pas 16 circonscriptions au MDC.

⁹⁹² 1^{re} circonscription de la Haute-Vienne et 1^{re} circonscription de la Haute-Marne.

⁹⁹³ Document « Le Front national et les candidatures uniques de la Gauche et des Verts », classeur Élections législatives 1997 CIRE/POL/EELV/ELEC/LEGI97, archives des Verts, CIRE.

candidature unique PRS dans la neuvième du Nord et enfin une candidature unique des Verts dans la huitième circonscription de Seine-Saint-Denis. Cependant, dans les circonscriptions d'Eure-et-Loir et de Seine-Saint-Denis, plusieurs candidats de gauche se présentent : l'accord n'a donc peut-être pas été respecté ou le document comporte des indications fausses. Dans les trois autres circonscriptions cependant, l'accord est bien appliqué mais ne fonctionne que dans la première circonscription des Pyrénées-Orientales, où le candidat communiste Jean Vila est élu dans le cadre d'une triangulaire avec les candidats RPR et FN. Dans le Nord, le candidat frontiste bat largement la candidate radicale en rassemblant près de 64 % des suffrages exprimés, tandis que dans le Var, le candidat frontiste est élu avec plus de 53 % des suffrages. Au niveau national cependant, la gauche remporte la majorité absolue et est appelée à gouverner le pays.

3) La formation du gouvernement

Après le second tour des élections législatives, le premier secrétaire du principal parti de gauche, Lionel Jospin, est chargé par Jacques Chirac de former le prochain gouvernement. Une question se pose donc pour les autres formations de gauche : faut-il y participer ?

Au PCF, le XIX^e Congrès de décembre 1996 affirmait déjà sa « vocation à participer à la direction des affaires du pays⁹⁹⁴ ». À la suite de la victoire en juin, un vote interne est organisé, pour la première fois sur ce type de question, afin de demander aux militants leur avis sur l'entrée au gouvernement. Les votants expriment majoritairement leur accord, à plus de 78 %, même si deux fédérations se prononcent contre, la Somme et le Pas-de-Calais⁹⁹⁵. De plus, un débat a lieu en interne concernant cette participation : le compte-rendu de la discussion du Comité central du 2 juin 1997 montre que, comme le souligne Dominique Andolfatto, ce débat « rouvre certaines plaies⁹⁹⁶ ». Certains membres, comme Jean-Claude Danglot ou Rolande Perlican, se prononcent contre la participation⁹⁹⁷. Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, est favorable à un soutien au gouvernement sans participation, tandis que les « orthodoxes » affichent leur opposition au gouvernement de la gauche plurielle, qui ferait du PCF un « parti satellisé par le PS⁹⁹⁸ », sans identité. La direction du PCF souligne cependant que le PS « a adopté un programme économique et social comportant des mesures qui constituent un infléchissement évident des

⁹⁹⁴ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation, op. cit.*, p. 144.

⁹⁹⁵ *L'Humanité*, 5 juin 1997, p. 7, 3 MI 39/350, AD Seine-Saint-Denis.

⁹⁹⁶ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation, op. cit.*, p. 145.

⁹⁹⁷ *L'Humanité*, 3 juin 1997, p. 7, 3 MI 39/350, AD Seine-Saint-Denis.

⁹⁹⁸ *Intervention communiste*, numéro spécial, juillet 1997, p. 1, cité dans Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation, op. cit.*, p. 173.

positions qui étaient les siennes au gouvernement⁹⁹⁹ ». Elle juge par ailleurs que la déclaration commune apporte des « avancées sérieuses », même si les différences subsistent¹⁰⁰⁰. Dans le rapport introductif que Robert Hue prononce pour le Conseil national du PCF, il récuse l'idée selon laquelle les communistes pourraient aller dans l'opposition : l'alternative se situe uniquement entre une participation immédiate ou à venir, qui devrait alors se préparer de manière « résolument constructive¹⁰⁰¹ ».

Finalement, les communistes participent, pour la troisième fois de leur histoire, au gouvernement. Jean-Claude Gayssot devient ministre des Transports, de l'Équipement et du Logement. Rappelons ici que le ministère des Transports était déjà occupé par un communiste, Charles Fiterman, en 1981. Marie-Georges Buffet est nommée ministre de la Jeunesse et des Sports. Michèle Demessine, sénatrice de la puissante fédération du Nord, devient secrétaire d'État au Tourisme. Un certain équilibre est donc trouvé entre les sexes, ainsi qu'entre Franciliens et Nordistes¹⁰⁰². Comme en 1981, l'intégration du PCF dans les institutions démocratiques semble telle que malgré un discours radical, la participation au gouvernement parvient *in fine* à être acceptée par les communistes¹⁰⁰³. Dès lors, l'objectif affiché par le PCF est de faire pencher le gouvernement vers la gauche et de défendre les catégories populaires en son sein. Mais pour faire accepter cette décision, Robert Hue procède, selon Dominique Andolfatto, à un élargissement du Bureau national à la fin du mois de juin 1997 : plusieurs secrétaires de fédérations importantes y entrent, comme Nicolas Marchand, secrétaire de la fédération du Val-de-Marne, qu'a longtemps dirigée Georges Marchais¹⁰⁰⁴. Le Bureau national s'apparente de plus en plus à « un lieu de régulation officiel » entre le centre et les périphéries, entre « Fabien » et les grands élus locaux représentant d'importantes fédérations ou fiefs électoraux du PCF¹⁰⁰⁵.

La participation au gouvernement fait relativement peu débat au sein des Verts. Le compte-rendu du CNIR du lundi 2 juin 1997 montre ainsi que la participation au gouvernement fait en elle-même presque consensus : outre le refus de vote de sept personnes, 60 personnes votent pour, une personne seulement vote contre et une autre s'abstient¹⁰⁰⁶. Les Verts souhaitent obtenir un ou deux ministères, dont celui de l'environnement. Il est demandé que ces

⁹⁹⁹ *Cahiers du communisme*, n° 57-58, janvier-février 1997, p. 333, cité dans Dominique Andolfatto, « Le parti de Robert Hue. Chronique du PCF 1994-2001 », art. cit., p. 212.

¹⁰⁰⁰ *L'Humanité*, 3 juin 1997, p. 6-7, 3 MI 39/350, AD Seine-Saint-Denis.

¹⁰⁰¹ *Ibid.*

¹⁰⁰² Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 145.

¹⁰⁰³ Marc Lazar, *Le communisme, une passion française*, op. cit., p. 132.

¹⁰⁰⁴ Dominique Andolfatto, *PCF, de la mutation à la liquidation*, op. cit., p. 146-147.

¹⁰⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁰⁶ Compte-rendu exhaustif du CNIR du 2 juin 1997, p. 4, boîte D2 CNIR CIRE/POL/EELV/CF/100, fonds des Verts, CIRE.

ministres ne soient pas choisis parmi les députés récemment élus. Le compte-rendu du CNIR indique qu'il s'agit de conditions tandis que Dominique Voynet précise le soir même à la télévision qu'il ne s'agit que de « réflexions¹⁰⁰⁷ ». Ces conditions sont peu respectées et les Verts ne dirigent finalement qu'un seul ministère : Dominique Voynet, pourtant élue députée, devient alors ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. Il y a donc, au sein du gouvernement, délégation du thème environnemental aux Verts¹⁰⁰⁸.

Le gouvernement, majoritairement socialiste, est donc composé de quatorze ministres, de deux ministres délégués et dix secrétaires d'État, dont deux « superministères » : celui de l'Emploi et de la Solidarité, confié à Martine Aubry, qui couvre tout le champ social, et un ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, confié à Dominique Strauss-Kahn, qui concentre tous les pouvoirs économiques¹⁰⁰⁹. Le PRS dispose de trois postes : le secrétariat d'État au commerce extérieur pour Jacques Dondoux, le secrétariat d'État à la santé, confié à Bernard Kouchner, et enfin, le ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation, qu'occupe Emile Zucarelli. Du MDC, seul Jean-Pierre Chevènement obtient un ministère : celui de l'Intérieur.

À l'Assemblée nationale, les députés de la nouvelle coalition se répartissent en trois groupes : le groupe socialiste, celui communiste et enfin un groupe radical, citoyen et vert (RCV). Ce rassemblement est avant tout d'ordre pratique. Ce groupe est composé, au début de la législature, de treize députés radicaux, six députés Verts, Michèle Rivasi ayant rejoint le groupe socialiste, de huit députés MDC et six Divers gauche. Chaque sensibilité de la gauche plurielle garde donc son propre groupe, excepté les trois plus petites formations qui ne peuvent créer un groupe autonome sans se réunir.

Quelques jours après la formation du gouvernement, le 19 juin, Lionel Jospin prononce la déclaration de politique générale devant les parlementaires réunis. Alain Bergounioux et Gérard Grunberg expliquent à juste titre que, « faute d'un contrat préalable unissant la majorité plurielle, ce fut la déclaration de politique générale présentée à l'Assemblée nationale le 19 juin 1997, qui en tint lieu¹⁰¹⁰ ». De nombreuses mesures sont annoncées : instauration de la parité hommes-femmes dans la Constitution, abandon du canal Rhin-Rhône et du surgénérateur Superphénix, renforcement du non-cumul des mandats, baisse de la TVA,

¹⁰⁰⁷ Vidéo INA, « 20h France 2 du 2 juin 1997 – Lionel Jospin 1^{er} ministre », 2 juin 1997, en ligne, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=9R-JFRtXIZE..>

¹⁰⁰⁸ Simon Persico, *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*, op. cit., p. 197.

¹⁰⁰⁹ Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *L'Ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, op. cit., p. 438.

¹⁰¹⁰ *Ibid.*, p. 439.

mise en place de 700 000 emplois jeunes et des 35 heures, etc. Lionel Jospin précise qu'il n'y « aura ni pause, ni recul, ni reniement¹⁰¹¹ ». Sur l'Europe, la volonté de réaliser l'union économique et monétaire aux échéances prévues est réaffirmée mais, précise le Premier ministre, « on ne partage pas une monnaie sans créer des solidarités économiques¹⁰¹² ». Il est à noter qu'aucune mention des termes « majorité plurielle » ou « gauche plurielle » n'est faite dans cette déclaration. L'intervention des trois présidents de groupe de la majorité, le socialiste Jean-Marc Ayrault, le communiste Alain Bocquet et le radical Michel Crépeau, président du groupe RCV, permet d'exprimer un soutien à la politique annoncée, même si Alain Bocquet exprime quelques nuances. Il regrette en effet la limitation de la hausse du SMIC à 4 % et réitère la proposition de monnaie commune, en lieu et place de la monnaie unique. Il souligne que « la majorité de gauche est plurielle », puisque « chacun apportera sa contribution spécifique et originale »¹⁰¹³. 297 députés de la majorité plurielle votent la confiance au gouvernement et seul un député de la gauche plurielle, le communiste Maxime Gremetz, choisit de s'abstenir.

¹⁰¹¹ Compte-rendu intégral de la séance du 19 juin 1997, p. 10, archives en ligne de l'Assemblée nationale.

¹⁰¹² Compte-rendu intégral de la séance du 19 juin 1997, p. 6, archives en ligne de l'Assemblée nationale.

¹⁰¹³ *Ibid.*, p. 17.

Conclusion générale

1) Un bilan du chemin parcouru

Durant les années 1990, une nouvelle configuration d'alliance à gauche est envisagée, discutée, élaborée. Elle naît avant tout des bouleversements qui affectent les partis politiques de gauche et écologistes depuis les années 1990 : la stabilité de ces organisations est menacée par une situation électorale plus ou moins défavorable, des luttes internes fortes entre tendances et courants, qui aboutissent parfois à la création de nouveaux partis, tels que le Mouvement des citoyens, une instabilité organisationnelle et idéologique, une hésitation stratégique fondamentale... Bien sûr, des particularités émergent en fonction des organisations partisans mais le tableau d'ensemble laisse apparaître les partis de gauche et écologiste dans une situation de fragilité, plus ou moins ancienne, plus ou moins profonde, durant la période précédant l'élection présidentielle de 1995. Après cette dernière, toutefois, la situation se stabilise : au sein des partis que nous avons étudiés, le Parti socialiste, le Parti communiste français et les Verts, les nouvelles directions s'enracinent et commencent à mettre en œuvre le rapprochement avec les autres partis. Malgré ces évolutions internes positives, les difficultés ne sont pas toutes évacuées : les partis restent très divisés et les débouchés électoraux incertains. L'ouverture vers l'extérieur apparaît alors clairement comme la solution adéquate.

Cette ouverture débute véritablement avec les Assises de la transformation sociale qui se déroulent durant l'année 1994, puis s'approfondit durant les nombreux débats et discussions organisés par les différents partis les années suivantes, qui rendent de plus en plus concret le rapprochement. Ces débats sont l'occasion pour les partis de confronter leurs options idéologiques respectives. Ces dernières divergent sur bien des aspects, notamment entre les écologistes et les partis de gauche traditionnels, qui ne partagent pas la même vision du progrès, de l'économie et de l'utilisation des ressources planétaires. Toutefois, une divergence se cristallise particulièrement autour de l'Europe, dans la continuité des débats provoqués par le référendum au traité de Maastricht. Ces divergences idéologiques suffisent-elles à empêcher l'union ? La culture politique de chaque parti et leur rapport respectif à la possibilité de l'union doivent être également pris en compte, en particulier du fait de la riche histoire des alliances entre socialistes et communistes. L'intégration des Verts, autrefois rétifs à toute collaboration, dans le système d'alliances constitue la vraie particularité de la gauche plurielle. Comprendre son élaboration nécessite aussi de ne pas mettre de côté le contexte

social des années 1990, marqué par le mouvement social de 1995, qui a sans doute suscité une certaine urgence de l'alliance chez les partis de gauche et écologiste, tandis que le gouvernement d'Alain Juppé subit une contestation de plus en plus forte. L'alliance apparaît alors comme le meilleur moyen de l'emporter et de tirer le meilleur parti du système institutionnel, tout en atténuant les difficultés électorales.

Ces différents éléments expliquent pourquoi le chemin vers l'alliance est apparu de plus en plus possible et souhaitable aux yeux des différentes directions partisanes. Après l'élection présidentielle de 1995, certes peu marquée par l'union, les négociations s'amorcent, notamment entre le PS et les Verts, ainsi qu'entre ces derniers et les communistes. L'examen de ces deux processus de négociations, mais aussi des accords passés entre le PS et le PRS ainsi qu'entre le PS et le MDC, montre que la concrétisation du rapprochement amorcé en 1993 est ambivalente : les accords sont uniquement bilatéraux, électoraux dans la plupart des cas, excepté entre les Verts et les socialistes, et ils ne lient pas tous les partis de la future majorité plurielle. Les radicaux ne signent pas d'accord avec les communistes, ces derniers ne parviennent pas à s'entendre avec les Verts, eux-mêmes ne cherchant pas à conclure une alliance avec le Mouvement des citoyens... Les relations apparaissent donc très inégales et diverses, marquées par le poids des divergences idéologiques, des intérêts différents et des cultures partisanes peu similaires. Il n'y a ni programme commun, ni contrat de gouvernement. Malgré ces caractéristiques, l'étude de l'élaboration des différents accords, aboutissement du chemin parcouru, permet de mettre mieux en lumière le poids des relations rituelles, la singularité de cette nouvelle union, les attentes des différentes organisations partisanes. Cette ambivalente concrétisation permet enfin de ne pas oublier que les frontières des coalitions, tout comme celles des partis, ne sont jamais définitives : d'autres alliances auraient pu naître, notamment à la gauche des socialistes.

La gauche plurielle remporte finalement les élections législatives anticipées de 1997 et la France entre dans sa troisième cohabitation. Sont représentés au gouvernement les cinq partis de la majorité plurielle, les députés de gauche ayant bénéficié de la dynamique d'alliance. La gauche battue en 1993 retourne au pouvoir, de manière inattendue puisque seulement quatre ans après la défaite, et ce pour la durée d'un quinquennat. Les années 1993-1997 apparaissent donc comme une sorte d'entre-deux, de période de transition. Elles ne constituent pas ce que l'on pourrait appeler de prime abord un âge d'or de la gauche, bien loin des promesses chantantes de 1936 ou de 1981, encore moins un âge d'or des partis, de plus en plus contestés au sein du système politique français. Mais c'est une période qui mérite d'être analysée, parce que l'histoire doit aussi s'intéresser aux creux, aux moments de moindre éclat, parce qu'elle

est riche en débats, en remises en cause, en essais. Le chemin vers l'alliance n'est pas dénué d'obstacles ou tracé d'avance, mais les entraves que représentent les divergences idéologiques, les difficultés internes, les cultures politiques différentes ont finalement été dépassées par une envie commune de la part des partis de gauche et écologiste d'accéder au pouvoir de manière unie.

À l'issue de cette recherche, qui a été elle aussi un long chemin, il apparaît que l'étude des relations interpartisanes, enrichie par l'histoire intrapartisanne, constitue une manière féconde d'aborder les partis, qui ne fonctionnent pas comme des entités indépendantes mais se positionnent la plupart du temps en fonction de leurs partenaires ou concurrents issus du champ politique. Cette histoire des relations entre les partis de gauche et écologiste dans les années 1990 a largement été nationale, mais une perspective locale, privilégiée dans la thèse de Nicolas Bué¹⁰¹⁴, est tout aussi intéressante et permet de comprendre que bien souvent, les réalisations nationales sont inspirées d'essais locaux réussis. L'étude des relations interpartisanes permet aussi d'intégrer les outils fournis par la science politique et la sociologie politique, apportant aux spécificités et aux particularités étudiées par la recherche historique, qui lui sont propres, des concepts pertinents. Cette étude peut être mise en œuvre pour analyser la genèse d'une coalition, mais aussi pour examiner son fonctionnement une fois arrivée au pouvoir, ce que nous allons aborder à présent.

2) Le retour de la gauche au pouvoir : observer une coalition de gouvernement à l'œuvre

L'étude de la genèse de la gauche plurielle cesse nécessairement au lendemain des élections législatives de 1997. Le gouvernement est formé début juin et la gauche s'installe donc au pouvoir pour cinq ans. Le nombre important de partis inclus dans la coalition, bien que le Parti socialiste soit clairement dominant, rend intéressante l'analyse d'une coalition gouvernementale au pouvoir. Nous nous proposons donc d'esquisser quelques perspectives qui pourraient constituer le socle d'une telle étude. Il nous apparaît que deux axes en particulier devraient être privilégiés.

Tout d'abord, il serait logique d'analyser la politique de la gauche plurielle au pouvoir, c'est-à-dire du gouvernement Jospin, en mettant en lumière comment les actions politiques menées sont à chaque fois le fruit d'une configuration particulière des rapports de force au sein de la coalition et d'une interprétation de ces derniers. Chacun des partenaires mobilise alors des

¹⁰¹⁴ Nicolas Bué, *Rassembler pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit.

représentations et des justifications des mesures à adopter, des pratiques à mettre en œuvre et des valeurs à privilégier (la solidarité, la justice, etc.)¹⁰¹⁵. La coalition apparaît alors comme un champ de luttes à part entière¹⁰¹⁶. L'historien Jean-Jacques Becker qualifie ce quinquennat de « véritable guerre de tranchées ¹⁰¹⁷ » ou de « bataille permanente ¹⁰¹⁸ ». Cette caractérisation, peut-être un peu hâtive, est liée au caractère flou et faiblement contraignant de la majorité des accords signés, notamment entre le PS et le PCF. De 1997 à 2002, les différends entre les membres du gouvernement sont nombreux : sur la politique économique et notamment sur les privatisations, sur la politique conduite vis-à-vis des sans-papiers, sur le mouvement de chômeurs qui a lieu à la fin de l'année 1997, que soutiennent les Verts et le PCF¹⁰¹⁹, etc. Ces deux derniers partis tentent chacun de se positionner comme le second parti de la gauche plurielle et d'apparaître comme le porte-voix des critiques adressées aux socialistes, jugés trop modérés. Sur l'Europe, les divergences ne sont pas dissipées par la victoire aux élections législatives : sur la ratification du Traité d'Amsterdam, les députés Verts menacent par exemple de voter « non » en mai 1998¹⁰²⁰, mais aussi les communistes, le MDC et quelques députés socialistes rassemblés autour de Julien Dray. La mise en place de la monnaie unique continue donc de provoquer des fissures au sein de la gauche plurielle, comme le souligne *Le Monde* en avril 1998¹⁰²¹. De fait, comme le signale Benoît Verrier, de nombreux textes font l'objet d'un soutien à « géométrie variable », révélant la « faible intensité des loyautés »¹⁰²². Cette fidélité fragile plonge là encore ses racines dans la configuration de l'alliance, qui respecte avant tout le pluralisme et l'identité de chacun de partis, sans chercher à accroître l'homogénéité ou la proximité des coalisés.

Malgré ces difficultés, il faut noter que cette coalition se caractérise par sa longévité et une certaine solidité, fruits d'un rapprochement amorcé en amont des élections législatives de 1997. La gauche plurielle dure plus longtemps que l'Union de la gauche, au pouvoir de 1981 à 1984, et sur les cinq partis, quatre restent au gouvernement et au sein de la majorité jusqu'aux élections présidentielles de 2002, Jean-Pierre Chevènement, unique représentant du MDC, quittant son poste de ministre de l'Intérieur en 2000. Plusieurs mesures sont mises en

¹⁰¹⁵ Jacques Lagroye, Bastien François, Frédéric Sawicki, *Sociologie politique, op. cit.*, p. 538.

¹⁰¹⁶ Nicolas Bué, François Desage, « Le « monde réel » des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cit., p. 35.

¹⁰¹⁷ Jean-Jacques Becker, « La gauche plurielle (1995-2002) », in Jean-Jacques Becker, Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire, op. cit.*, p. 299.

¹⁰¹⁸ *Ibid.*, p. 303.

¹⁰¹⁹ Sur ce mouvement des chômeurs, voir : Cécile Amar, Ariane Chemin, *Jospin & Cie. Histoire de la gauche plurielle, 1993-2002, op. cit.*, p. 143-153.

¹⁰²⁰ Compte-rendu intégral de la séance du 5 mai 1988, p. 3, archives en ligne de l'Assemblée nationale.

¹⁰²¹ *Le Monde*, 8 avril 1998, cité dans Benoît Verrier, *Loyauté militante et fragmentation des partis : du CERES au MDC, op. cit.*, p. 497-498.

¹⁰²² *Ibid.*, p. 498.

œuvre, et non des moindres : création des emplois-jeunes, en particulier dans le secteur public, mise en œuvre des 35 heures sans réduction de salaire, inscription de la parité hommes-femmes dans la Constitution, promulgation du Pacte civil de solidarité (PACS) et de la Complémentaire santé universelle (CMU), etc. À tel point que, comme le souligne Jean-Jacques Becker, c'est un souvenir « idyllique » qui est conservé de cette période¹⁰²³. Chez un certain nombre d'acteurs ou de commentateurs, se développe l'idée, qui s'impose comme le seul schéma interprétatif valable, d'une division du quinquennat en deux parties. La première partie, entre 1997 et 2000 ou 2001, les limites variant, serait caractérisée par un grand élan réformateur et une situation très favorable, tandis que la deuxième période serait celle de l'essoufflement¹⁰²⁴. S'il n'est pas totalement exempt d'éléments objectifs, ce schéma devrait être interrogé, notamment parce qu'il a été surtout construit de manière purement rétrospective, dans l'objectif d'expliquer la défaite de Lionel Jospin dès le premier tour des élections présidentielles de 2002.

Le second axe d'une étude de la gauche plurielle au pouvoir devrait se concentrer davantage sur les partis, leur situation interne, leur rapport aux nouveaux élus, députés et ministres, ces aspects pouvant soulever nombre d'analyses. Dans cette perspective, la situation des Verts semble tout particulièrement intéressante. En effet, ils font « l'apprentissage simultané de la vie parlementaire et de la participation gouvernementale¹⁰²⁵ », ce qui entraîne de nombreux changements internes. Par ailleurs, l'étude de ce parti semble être une voie privilégiée pour interroger deux éléments : d'une part, le rapport des partis de la gauche plurielle aux accords signés avant les élections législatives de 1997, puisque pour les Verts, l'accord Verts-PS reste « une référence majeure¹⁰²⁶ », et d'autre part, le rapport entre parti, députés et ministre. Dominique Voynet, ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, est en effet la première ministre issue des Verts et l'apprentissage de la répartition et de la compréhension des rôles ne se fait pas sans heurts : les Verts tentent de continuer à exercer un contrôle sur l'ancienne porte-parole et de s'affirmer comme un acteur incontournable¹⁰²⁷, tandis que Dominique Voynet veut mettre en avant le fait qu'elle se distingue de son parti, qui

¹⁰²³ Jean-Jacques Becker, « La gauche plurielle (1995-2002) », in Jean-Jacques Becker, Gilles Cander (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 - XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, op. cit., p. 298.

¹⁰²⁴ Ce schéma est notamment développé dans l'ouvrage de Pierre Moscovici, *Un an après*, publié chez Grasset en 2003.

¹⁰²⁵ Simon Persico, *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*, op. cit., p. 55.

¹⁰²⁶ Daniel Cohn-Bendit, René Dumont, Dominique Voynet, *Le nouveau livre des Verts. Et si le vert était la couleur du XXI^e siècle ?*, op. cit., p. 13.

¹⁰²⁷ Il est par exemple décidé d'évaluer tous les six mois la participation des Verts au gouvernement et d'affirmer que « la condition pour rester dans le gouvernement est le respect de l'accord Verts-PS dans sa totalité ». Compte-rendu du CNIR du 2 juin 1997, p. 10-14, boîte D2 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/100, archives des Verts, CIRE.

garde « une totale liberté de parole », alors qu'elle est « liée par la solidarité gouvernementale »¹⁰²⁸. L'analyse des rapports entre parti, députés et gouvernement, qui forment trois cercles qui interagissent, doit également être effectuée pour les autres partis de gauche, PS et PCF par exemple, chez qui ces interactions sont cependant plus routinisées, en raison d'un ancrage plus ancien dans le champ politique.

Au sein de ce second axe, il est nécessaire de poursuivre, durant la période de la gauche plurielle au pouvoir, l'analyse des relations entre les partis. L'arrivée au pouvoir se traduit en effet par un approfondissement des alliances, puisque des listes d'union de tous les partis de la coalition sont par exemple élaborées pour la première fois en vue des élections régionales de 1998, après de longues négociations qu'il faudrait étudier¹⁰²⁹. La majorité plurielle se présente unie et parvient à remporter de nombreuses nouvelles régions. L'union se renforce donc sur le plan électoral. Au-delà des élections, qui semblent correspondre à une sorte d'acmé des relations entre les partis, les partis de la gauche plurielle continuent-ils à se rencontrer après la victoire de 1997 ? De nouveaux rapprochements s'opèrent-ils ? Une hypothèse peut être formulée selon laquelle en dehors des périodes de préparation des élections, les relations entre les partis, vivaces avant juin 1997, sont ensuite de plus en plus transférées au sein du gouvernement et déléguées aux ministres, derrière lesquels les partis tendent à s'effacer, en particulier le Parti socialiste.

Enfin, étudier les relations entre les partis suppose de toujours étudier la situation interne : au sein du PCF par exemple, la mutation se poursuit. Lors du XX^e Congrès de mars 2000, des changements importants dans les structures sont instaurés et le personnel dirigeant est considérablement renouvelé. La participation au gouvernement est confirmée. Le Comité national disparaît, remplacé par le seul « Conseil national », désormais instance de direction du Parti, tandis que le Bureau national devient Collège exécutif, à l'image des Verts¹⁰³⁰. Mais le PCF fonctionne de plus en plus comme « un parti archipel »¹⁰³¹, selon la formule employée par Dominique Andolfatto : les élus, le groupe à l'Assemblée nationale, la direction du parti, les ministres communistes agissent en effet de manière relativement autonome et sans que se dégage une grande cohésion. La participation au pouvoir au sein de la gauche plurielle a donc un grand impact sur la situation interne des organisations partisans, ce qui est valable dans d'autres coalitions, françaises ou étrangères.

¹⁰²⁸ Daniel Cohn-Bendit, René Dumont, Dominique Voynet, *Le nouveau livre des Verts. Et si le vert était la couleur du XXI^e siècle ?*, op. cit., p. 13.

¹⁰²⁹ Voir les boîtes PS n° 284 et 295 qui couvrent la période allant du 2 avril 1997 au 12 juin 1998, archives du PS, FJJ.

¹⁰³⁰ Dominique Andolfatto, « Le parti de Robert Hue. Chronique du PCF 1994-2001 », art. cit., p. 216-217.

¹⁰³¹ *Ibid.*

3) Ailleurs en Europe : circulations et autres formes d'alliance

Si la configuration spécifique de la gauche plurielle, alliant cinq partis de tailles variables, est spécifique à la France, les années 1990 voient naître d'autres coalitions dans des pays européens voisins. Un tract de l'écologiste Yves Cochet pour les élections législatives de 1997 fait ainsi référence à la « coalition de l'Olivier », qui a « donné une majorité de gauche l'an dernier » à l'Italie¹⁰³². En effet, en avril 1996 ont lieu dans ce pays des élections législatives, qui sont remportées par une coalition de centre gauche, nommée l'Olivier, dont le programme a été présenté en décembre 1995 par Romano Prodi, ancien démocrate-chrétien. Cette alliance regroupe principalement le Parti populaire italien (PPI), un parti centriste, plutôt de sensibilité démocrate chrétienne et fondé en 1994, le Parti des démocrates de gauche (PDS), fondé en 1991 sur les cendres du Parti communiste italien (PCI) dissous¹⁰³³, et les Verts italiens. En outre, quelques semaines avant les législatives, un accord de désistement est signé entre l'Olivier et le PRC, aussi appelé parfois Refondation communiste, issu en 1991 d'une scission du PCI¹⁰³⁴. Le 21 avril, la victoire de cette coalition est étroite mais Romano Prodi parvient à former un gouvernement.

Il ne s'agit pas ici de mener une étude approfondie de cette coalition mais de suggérer des éléments de comparaison avec la gauche plurielle qui pourraient être approfondis. Les deux coalitions se caractérisent par leur longévité : l'Olivier reste aussi au pouvoir cinq ans, d'avril 1996 à mai 2001, et retourne ensuite dans l'opposition. Quelques années plus tard, en 2006, la coalition italienne, qui a été élargie, revient au pouvoir. Tout comme la gauche plurielle, elle se caractérise par une grande diversité des partis inclus dans la coalition : les deux partis principaux de gauche, PDS et Refondation communiste, mais aussi un parti de la Démocratie chrétienne, des écologistes et un petit parti fondé par un ancien Premier ministre italien, Lamberto Dini. Il serait donc pertinent, compte tenu de cette hétérogénéité, d'étudier le processus de rapprochement et les négociations entre ces partis, dans un système électoral où les incitations à la coordination sont fortes mais où les alliances sont relativement instables d'un scrutin à l'autre, à gauche comme à droite, et ce davantage qu'en France¹⁰³⁵. À l'inverse, tout comme en France, la gauche italienne apparaît, comme le souligne Marc Lazar, dans une grande fragilité : les partis de gauche ont vu leur influence considérablement se réduire compte tenu des fortes mutations économiques et sociales, et subissent la désaffection des

¹⁰³² Boîte S6 Élections législatives 1997 CIRE/POL/PERSO/DV/84, fonds Dominique Voynet, CIRE.

¹⁰³³ Frédéric Attal, *Histoire de l'Italie depuis 1945*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2004, p. 342.

¹⁰³⁴ *Ibid.*

¹⁰³⁵ Aldo Di Virgilio *et al.*, « Systèmes électoraux "complexes", coordination préélectorale complexe. Une comparaison France-Italie », art. cit., p. 350-351.

citoyens, notamment en raison de la corruption publique¹⁰³⁶. La gauche italienne se caractérise également par sa division, notamment entre les héritiers du PCI, la majorité ayant rejoint le PDS, ainsi que par « la fluidité extrême des positions de chacun des acteurs et une certaine mobilité des électeurs¹⁰³⁷ ». En découle une des principales différences entre l'Olivier et la gauche plurielle : le centre fait partie de la coalition italienne.

Cette différence importante peut amener à questionner, au-delà du point de vue comparatif, les représentations et les circulations : il serait en effet intéressant d'analyser en quoi la gauche plurielle a été influencée par les coalitions formées dans les pays voisins. Les archives que nous avons pu consulter offrent déjà quelques éléments : lors d'un Collège exécutif des Verts en octobre 1996, la porte-parole Dominique Voynet évoque la nécessité de donner un nom à la grande coalition proposée pour 1998 mais rejette le nom de l'Olivier, car « cela ferait référence à cette coalition qui [va] jusqu'à la droite modérée, ce que nous ne souhaitons pas en France¹⁰³⁸ ». La coalition italienne fonctionne donc ici plutôt comme un anti-modèle. Mais elle n'est pas la seule à pouvoir servir de référence ou de contre-référence dans les années 1990 : ainsi, en Espagne, la coalition politique Gauche unie (*Izquierda Unida* en espagnol) est formée en 1986 à l'occasion du référendum sur l'appartenance de l'Espagne à l'OTAN, gagné alors par les socialistes au pouvoir. Elle regroupe des partis de gauche et d'extrême gauche autour du Parti communiste d'Espagne (PCE) et peut apparaître comme une autre possibilité de coalition, cette fois à la gauche de la gauche, à l'image du pôle radical proposé notamment par certains communistes fondateurs français. Gauche unie connaît des résultats électoraux en progression au cours des années 1990 (un peu plus de 10 % en 1996) et est renforcée par un transfert de décisions qui lui sont déléguées et qui étaient jusqu'alors prises dans les organes respectifs des partis membres¹⁰³⁹. Là encore se pose la question des influences : il semblerait, d'après les Verts, que la direction du Parti communiste français refuse de négocier une coalition similaire à Gauche unie¹⁰⁴⁰. Les raisons de ce refus restent à éclaircir.

Les coalitions formées en Italie et en Espagne ne sont pas les seules : nous aurions pu aussi évoquer par exemple le cas de l'Allemagne puisqu'une coalition rouge-verte, qui rassemble les socialistes du SPD et les écologistes de Die Grünen, arrive au pouvoir en 1998. Mais les

¹⁰³⁶ Marc Lazar, « La gauche en Italie : le mariage du nouveau et de l'ancien », *Le Débat*, n° 100, 1998/3, p. 27-28.

¹⁰³⁷ *Ibid.*, p. 28-29.

¹⁰³⁸ Compte-rendu du CE du 29 octobre 1996, p. 4, classeur E1 CE 1996 CIRE/POL/EELV/INST/BE/12, fonds des Verts, CIRE.

¹⁰³⁹ Louis Weber, « Alliance électorale, front ou fusion ? », *Savoir/Agir*, n° 25, 2013/3, p. 85.

¹⁰⁴⁰ Compte-rendu du CE du 7 mai 1996, p. 44, dossier mai-juin 1996, boîte D1 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/BE/31, fonds des Verts, CIRE.

exemples de coalitions italienne et espagnole permettent déjà de montrer que chaque contexte national fait éclore des coalitions différentes, en fonction de paramètres politico-sociaux, des cultures partisans, des configurations internes aux organisations, des règles électorales, etc. La comparaison des différentes alliances nationales à un temps donné, en les remplaçant dans une perspective historique, ne peut donc qu'être pertinente pour mieux mettre en valeur ces particularités, mais aussi comprendre les mécanismes plus généraux de formation des coalitions. Dans une perspective nationale ou comparative, il apparaît que les chemins d'étude historique des alliances sont nombreux. Ils permettent d'apporter un éclairage inédit des relations entre les partis, de leur propre situation et de leur propre positionnement politique, comme nous venons de le faire pour le champ de la gauche française dans les années 1990.

Bibliographie

1 – Ouvrages et articles généraux

- Éric ANCEAU, « Pour une histoire politique totale de la France contemporaine », *Histoire, économie & société*, 2012/2 (31^e année), p. 111-133.
- Dominique ANDOLFATTO, Fabienne GREFFET, Laurent OLIVIER, *Les partis politiques : quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- François AUDIGIER, « Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n^o 96, 2007/4, p. 123-136.
- François AUDIGIER, David COLON, Frédéric FOGGACCI, *Les partis politiques : nouveaux regards. Une contribution du renouvellement de l'histoire politique*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2012.
- Jean-Jacques BECKER, Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, coll. « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005.
- Jean-Jacques BECKER, avec la collaboration de Pascal ORY, *Crises et alternances, 1974-2000*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1998.
- Mathias BERNARD, *Histoire politique de la V^e République. De 1958 à nos jours*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2008.
- Serge BERSTEIN, *Les Cultures politiques en France*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2003 (1^{re} édition : 1999).
- Antoine COHEN, Bernard LACROIX, Philippe RIUTORT (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, coll. « Grands Repères », 2009.
- Michel OFFERLÉ, *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2012 (8^e édition ; 1^{re} édition : 1987).
- Philippe HABERT, Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Chroniques électorales », 1993.
- Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Chroniques électorales », 1995.
- Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dir.), *Le vote surprise. Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Chroniques électorales », 1998.
- René RÉMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1988.

2 – Ouvrages spécifiques

Sur le Parti socialiste

- Carole BACHELOT, *Groupons-nous et demain : sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993*, thèse de science politique sous la direction de Marc Lazar, Institut d'Études politiques de Paris, 2008.
- Carole BACHELOT, « Parti socialiste français et parti travailliste britannique. Le cas des groupes dirigeants », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 2007/4, p. 107-121.
- Carole BACHELOT, « La culture d'organisation au parti socialiste de l'explicitation à l'appropriation des normes », in Florence HAEGEL (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 143-181.
- Carole BACHELOT, « Revisiter les causalités de l'évolution. Le PS au prisme de la cartellisation », in Yohann AUCANTE, Alexandre DÉZÉ (dir.), *Le système des partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 385-411.
- Mathias BERNARD, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Paris, Belin, coll. « Histoire », 2015.
- Thierry BARBONI, *Les changements d'une organisation : le parti socialiste, entre configuration partisane et cartellisation (1971-2007)*, thèse de science politique sous la direction de Jean-Claude Colliard, université Paris I, 2008.
- Alain BERGOUNIOUX, Gérard GRUNBERG, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir*, Paris, Fayard, 2005 (1^{re} édition : 1992).
- Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, Jean-Louis BIANCO (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement (1981-1984)*, Paris, Perrin, 2001.
- Noëlline CASTAGNEZ, Gilles MORIN (dir.), *Le PS, d'Épinay à l'Élysée, 1971-1981*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015.
- Timothée DUVERGER, *Le Parti socialiste et l'écologie, 1968-2011*, Paris, Notes de la Fondation Jean Jaurès, 2011.
- Mathieu FULLA, *Les socialistes français et l'économie (1944-1981). Une histoire économique du politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.
- Pascale GOETSCHER, Gilles MORIN, « Le parti socialiste en France. Approches renouvelées d'un mouvement séculaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 2007/4, p. 3-9.
- Jacques KERGOAT, *Histoire du Parti socialiste*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1997.
- Thibaut RIOUFREY, « Non-dits et écrits. Les ambiguïtés du "socialisme moderne" jospinien face à la "troisième voie" britannique (1997-2002) », *Histoire@Politique*, n°30, 2016/3, p. 200-212.
- Thibaut RIOUFREY, *Les socialistes français face à la troisième voie britannique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2016.

Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue française de science politique*, n° 3, 1994, p. 424-461.

Benoît VERRIER, *Loyauté militante et fragmentation des partis : du CERES au MDC*, thèse de science politique sous la direction de Brigitte Gaïti, université Strasbourg III, 2003.

Benoît VERRIER, « Chronique d'une rupture. De Socialisme et République au Mouvement des citoyens », *Politix*, vol. 12, n° 45, 1999/1, p. 87-113.

Sur le PCF

Dominique ANDOLFATTO, *PCF : de la mutation à la liquidation*, Paris, Éditions du Rocher, 2005.

Nicolas AZAM, « Européanisation et dynamique de changement partisan. Le Parti communiste et l'Union européenne (1989-1999) », *Politique européenne*, n° 43, 2014/1, p. 46-67.

Laird BOSWELL, « L'historiographie du communisme français est-elle dans une impasse ? », *Revue française de science politique*, vol. 55, 2005/5, p. 919-933.

Stéphane COURTOIS, Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, 2000 (1^{re} édition : 1995).

Michel DREYFUS, *PCF. Crises et dissidences*, Éditions Complexe, coll. « Questions au XX^e siècle », 1990.

Frédéric GENEVÉE, *La fin du secret. Histoire des archives du Parti communiste français*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2012.

Marc LAZAR, *Le Communisme, une passion française*, Paris, Perrin, 2002.

Marie-Claire LAVABRE, François PLATONE, *Que reste-t-il du PCF ?*, Paris, Autrement/CEVIPOF, 2003.

Roger MARTELLI, *L'archipel communiste. Une histoire électorale du PCF*, Paris, La Dispute/Éditions sociales, coll. « Histoire », 2008.

Bernard PUDAL, *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Paris, Éditions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2009.

Bernard PUDAL, « Une prise de position dans la sociohistoire du communisme et du militantisme », in Delphine NAUDIER, Maud SIMONET (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2011, p. 23-43.

Bernard PUDAL, « L'historiographie du communisme français », in Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies, II. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/histoire », 2010, p. 973-985.

Bernard PUDAL, « La beauté de la mort communiste », *Revue française de science politique*, vol. 52, 2002/5, p. 545-559.

Yves SANTAMARIA, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1999.

Guillaume SAINTENY, « Le Parti communiste français face à l'écologisme », *Pouvoirs*, n° 70, 1994, p. 149-162.

Sur les Verts et les écologistes en général

Daniel BOY, Vincent JACQUES LE SEIGNEUR, Agnès ROCHE, *L'Écologie au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.

Philippe BUTON, Sébastien REPAIRE, Isabelle SOMMIER, « Les gauches alternatives en France, du bouillonnement des années 1968 aux recompositions de la fin du siècle », *Revue historique*, n° 684, 2017/1, p. 843-854.

Jean JACOB, *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 1999.

Vanessa JÉRÔME, « Engagement et carrières militantes chez Les Verts – EELV : un éternel recommencement ? », *EcoRev'*, n° 42, 2015/1, p. 48-54.

Simon PERSICO, *Un clivage, des enjeux. Une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*, thèse de science politique sous la direction de François Haegel, Institut d'Études politiques de Paris, 2014.

Brendan PRENDIVILLE, *L'Écologie, La Politique Autrement ? Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 1993.

Guillaume SAINTENY, *Les Verts*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1997 (1^{re} édition : 1991).

Guillaume SAINTENY, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2000.

Guillaume SAINTENY, « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue française de science politique*, n° 3, 1994, p. 424-461.

Pierre SERNE, *Des Verts à EELV. 30 ans d'histoire de l'écologie politique*, Paris, Éditions Les petits matins, 2014.

Bruno VILLALBA, « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 149-170.

Bruno VILLALBA, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 53, n° 1, 1997, p. 85-97.

Sébastien REPAIRE, « Les “archives des Verts” du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n° 27, 2015/3, p. 146-161.

Sébastien REPAIRE, « La création des Verts : une intégration idéologique de l'écologie politique ? », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n° 44, 2016/2, p. 93-125.

Alexis VRIGNON, *Les mouvements écologistes en France (de la fin des années soixante au milieu des années quatre-vingt)*, thèse d'histoire sous la direction de Bertrand Joly, université de Nantes, 2014.

Sur les différentes unions de la gauche

Christophe BATARDY, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, thèse d'histoire sous la direction de Laurent Jalabert, université de Nantes, 2016.

Alain BERGOUNIOUX, Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2012.

Daniel BOY, Henri REY, Françoise SUBILEAU, *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

Michel MARGAIRAZ, Danielle TARTAKOWSKY, « *L'avenir nous appartient !* », *Une histoire du Front populaire*, Paris, Larousse, 2006.

Janine MOSSUZ-LAVAU, *Que veut la gauche plurielle ?*, Paris, Odile Jacob, 1998.

Jean VIGREUX, *Le Front populaire*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2016 (1^{re} édition : 2011).

« La gauche plurielle face au défi du XXI^e siècle », Actes de la journée d'étude du 9 décembre 2000, *Recherche socialiste*, L'OURS, n° 14, mars 2001.

Sur les coalitions

Nicolas BUÉ, Fabien DESAGE, « Le “monde réel” des coalitions. L'étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes » *Politix*, n° 88, 2009/4, p. 7 à 37.

Nicolas BUÉ, « Les accords de coalition dans une municipalité d'union de la gauche. Contribution à l'étude de la régulation des rapports coalitionnels », *Politix*, n° 88, 2009/4, p. 105-131.

Nicolas BUÉ, *Rassembler pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, thèse de science politique sous la direction de Michel Hastings, université Lille 2, 2006.

Denis LACORNE, *Les notables rouges. La construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de la FNSP, 1980.

Vincent LEMIEUX, *Les coalitions. Liens, transactions et contrôles*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le sociologue », 1998.

Aldo DI VIRGILIO, Bernard DOLEZ, Annie LAURENT, « Systèmes électoraux “complexes”, coordination préélectorale complexe. Une comparaison France-Italie », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 22, 2015/3, p. 362.

John P. WILLERTON, Martin CARRIER, « Coalition Management in the Face of Ideological and Institutional Constraint : The Case of France's Gauche Plurielle », *French Politics, Culture and Society*, n° 3, 2005, p. 4-27.

John P. WILLERTON, Martin CARRIER, « Jospin, Political Cohabitation and Left Governance », *French Politics, Culture and Society*, n° 2, 2005, p. 43-70.

Sources

1 – Pour le Parti socialiste

- Fondation Jean Jaurès – Archives des instances dirigeantes (comptes-rendus des réunions, ainsi que des documents en lien avec ces réunions)
- Boîte n° 274 Coordination Bureaux exécutifs 4 janvier 1989 – 31 mai 1989
- Boîte n° 276 Coordination Bureaux exécutifs 6 janvier 1993 – 22 décembre 1993
- Boîte n° 277 Coordination Bureaux exécutifs 1991-1992-1993
- Boîte n° 278 Coordination Bureaux nationaux 5 janvier 1994 – 27 juillet 1994
- Boîte 1 FP 2 – 160 (Bureaux nationaux juillet – décembre 1994 ; fonds Pierre Mauroy)
- Boîte n° 279 Coordination Bureaux nationaux 6 janvier 1995 – 14 juin 1995
- Boîte n° 280 Coordination Bureaux nationaux 21 juin 1995 – 20 décembre 1995
- Boîte n° 282¹⁰⁴¹ Coordination Bureaux nationaux 10 janvier 1996 – 10 juillet 1996
- Boîte n° 281 Coordination Bureaux nationaux 21 août 1996 – 18 décembre 1996
- Boîte n° 283 Coordination Bureaux nationaux 8 janvier 1997 – 26 mars 1997
- Boîte n° 284 Coordination Bureaux nationaux 2 avril 1997 – 16 décembre 1997
- Boîte n° 285 Coordination Bureaux nationaux 6 janvier 1998 – 12 juin 1998
- Boîte n° 286 Coordination Bureaux nationaux 9 juin 1998 – 15 décembre 1998
- Boîte n° 297 Coordination Secrétariat national 8 janvier 1997 – 17 décembre 1997
- Boîte n° 306 Coordination Conseils nationaux 11 décembre 1993, 29 janvier 1994, 30 mars 1994, 19 juin 1994, 6 juillet 1994
- Boîte n° 306 Coordination Conseils nationaux 19 juin 1994, 6 juillet 1994, 1^{er} octobre 1994, 2 décembre 1994, 1995
- Boîte n° 307 Coordination Conseils nationaux 9 novembre 1996, 30 novembre 1996, 28 mars 1997
- Boîte n° 308 Coordination Conseils nationaux 2 mai 1997, 14 juin 1997, 5 septembre 1997, 27 septembre 1997

¹⁰⁴¹ Numérotation correcte.

- Boîte n° 316 Coordination Conseils nationaux 16 décembre 1995, 2 mars 1996, 11 mai 1996, 8 juin 1996, 21 septembre 1996
- Boîte n° 325 Coordination Congrès du Bourget 1993
- Boîte n° 343 Coordination Bureau national Secrétariat national 1991-1996
- Boîte Journées Premiers Fédéraux 19 octobre 1996

Autres boîtes en complément (FJJ) :

- Boîte 4 SN 44-47 (États généraux du PS en 1993)
- Boîte 3 RE 54-55 (Relations extérieures : rencontres et relations avec la CGT)
- Boîte 3 RE 46-48 (Rencontres CFDT-PS 1977-1996)
- Boîte PS 1997 Campagne législatives (liste des candidats et résultats)

En complément, tous les comptes-rendus des comités nationaux et des congrès mis en ligne ont été consultés pour les années 1993 à 1997. La presse socialiste (*Vendredi. L'heβδο des socialistes* jusqu'en 1996 et *Vendredi* ensuite) a également été lue de manière exhaustive pour les années 1996 et 1997 et sélective pour les années précédentes.

➤ Archives nationales

- fonds Michel Rocard

- Boîte 680 AP/5 (dossier 1 : Conventions nationales du PS, 1986-2006 et dossier 2 : Conseils nationaux du PS, 1994-2004)
- Boîte 680 AP/8 (dossier 3 : Interventions)

2 – Pour le Mouvement des citoyens (Office universitaire de recherche socialiste)

- Boîte n° 273 (numéros de *Socialisme et République* et de *Citoyens Actualités*, consultés pour ceux de 1992, et numéros de *Citoyens actualités*, consultés pour 1993, 1994, 1995, 1996 et 1997)

3 – Pour les Verts

- Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE)
 - Fonds EELV

Élections :

- Classeur F4 Élections législatives 1997 résultats CIRE/POL/EEPV/ELEC/LEGI97/6
- Classeur H1 Élections législatives 1993 CIRE/POL/EEPV/ELEC/LEGI93
- Boîte O3 Élections législatives 1993 CIRE/POL/EELV/ELEC/LEGI93 (presse, dépêches de l'AFP)
- Boîte H2 n° 1, 2, 3, 4 et 5 Élections législatives 1997 Documents divers CIRE/POL/EELV/ELEC/LEGI97
- Boîte H2 n° 12 Organisation et matériel de campagne Élection présidentielle 1995 CIRE/POL/EELV/ELEC/PRESI95 (programmes des Verts et du PS, rapport sur la stratégie à adopter durant cette présidentielle, etc.)
- Boîte H2 n° 15 EELV Élection présidentielle CIRE/POL/EELV/ELEC PRESI95
- Classeur Élections législatives 1997 CIRE/POL/EELV/ELEC/LEGI97.

Archives des instances :

- Boîte D1 CE/CNIR 3^e trimestre 1994 Vrac CIRE/POL/EELV/VRAC/2
- Boîtes D1 CNIR CIRE/POL/EELV/INS/CF/4, 5, 8, 30 et 31¹⁰⁴² (documents et comptes-rendus des CNIR de 1995 à 1997)
- Boîte D1 BE (CE) CIRE/POL/EELV/INST/BE/29
- Boîte D1 Congrès (AG du Mans) CIRE/POL/EELV/CONG/19
- Boîtes D2 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/12, 13, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 100 (documents et comptes-rendus des CNIR 1992 à 1995)
- Boîtes D3 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 (documents et comptes-rendus des CNIR de 1993 à 1995)
- Boîtes D4 CNIR CIRE/POL/EELV/INST/CF/31, 32, 33, 34, 36, 38 et 42 (documents et comptes-rendus des CNIR de 1992 à 1994)
- Boîte D6 CNIR juin 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/49
- Boîte D6 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/50
- Classeur E1 CE 1996 CIRE/POL/EELV/INST/BE/12
- Boîte E3 CNIR 1997 CIRE/POL/EELV/INST/CF/64
- Boîte E3 CNIR 1995-1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/60

¹⁰⁴² Les boîtes des séries D1, D2, D3, D4 contiennent chacune la plupart du temps peu de documents reproduits en de nombreux exemplaires.

- Boîte E4 CNIR juillet-août 1996 EELV CIRE/POL/EELV/INST/CF/70
- Boîte E4 CNIR août 1996 EELV Conseil fédéral (CF) CIRE/POL/EELV/INST/CF/71
- Boîte E4 CNIR janvier-février-mars 1997 CIRE/POL/EELV/INST/CF/73
- Boîte E5 CNIR 1996 CIRE/POL/EELV/INST/CF/84
- Boîte E5 CNIR 1998 CIRE/POL/EELV/INST/CF/86
- Boîte E5 CNIR (Vrac 1996-1999) CIRE/POL/EELV/INST/CF/110
- Boîte E6 CNIR 1990-1992 CIRE/POL/EELV/INST/87
- Boîte F1 Congrès (AG de Chambéry 1992) CIRE/POL/EELV/CONG/1
- Boîte G1 Congrès (AG de La Villette 1993) CIRE/POL/EELV/CONG/10
- Boîte G2 Congrès (AG de Charleville 1994) CIRE/POL/EELV/CONG/13
- Boîte G3 Congrès (AG de Lille 1993) CIRE/POL/EELV/CONG/20

Sur les structures antérieures aux Verts :

- Boîte A5 CIRE/ASSO/ME/11 (documents sur le Mouvement écologique)
- Boîte J3 CIRE/ASSO/ME/25 (documents sur le Mouvement écologique)
- Boîte I6 CIRE/ASSO/MEP/11 (documents sur le Mouvement d'écologie politique)
- Boîte I6 CIRE/ASSO/MEP/30 (documents sur le Mouvement d'écologie politique)

Divers :

- Boîte Correspondance 1996 CIRE/POL/EELV/CORRES
- Boîte E1 Vrac CIRE/POL/EELV/VRAC/14 (Documents CE et CNIR 1993)
- Boîtes D2 1994 Correspondance CIRE/POL/EELV/CORRES/1, 2 et 3
- Boîte G5 EELV Vrac CIRE/POL/EELV/VRAC/79 (Documents internes, comptes-rendus de CNIR)
- Boîte G1 EELV Vrac CIRE/POL/EELV/VRAC/165 (documents d'AG)
 - Fonds Dominique Voynet
- Boîte W3 Courrier avril-mai-juin 96 Dominique Voynet CIRE/POL/PERSO/DV/148
- Boîte W3 1^{er} semestre 1997 DOMINIQUE VOYNET/CIRE/POL/PERSO/DV/149 (documents divers : comptes-rendus de réunion du CNIR, courriers, comptes-rendus d'intervention radiophonique ou télévisuelle, etc.)

– Boîte W3 1^{er} semestre 1997 DOMINIQUE VOYNET/CIRE/POL/PERSO/DV/150
(documents divers : courriers, motions, rapports, etc.)

– Boîte S6 Législatives 1997 POL/PERSO/DV84

– Boîte S6 Législatives 1997 POL/PERSO/DV/85

- Fonds Yves Cochet

– Boîte B4 Écologisme 2,1 Généralités – Identité des Verts CIRE/POL/PERSO/YC/40

– Boîte B4 Écologisme 2,5 Vie du mouvement 1990 CIRE/POL/PERSO/YC/46

– Boîte B4 Écologisme 2,4 CNIR 1990-1992 CIRE/POL/PERSO/YC/47

– Boîte B4 Écologisme 2,4 CNIR 1994 CIRE/POL/PERSO/YC/48

– Boîte B4 Écologisme 2,4 Vie du mouvement fin 1988 CIRE/POL/PERSO/YC/51

– Boîte B4 Écologisme 2,5 Vie du mouvement 1994 CIRE/POL/PERSO/YC/50

– Boîte C1 Écologisme 2.5 Vie du mouvement AG Chambéry – La Villette – Lille
CIRE/POL/PERSO/YC/137

– Boîte C2 Écologisme 2,5 Vie du mouvement début 1992 CIRE/POL/PERSO/YC/134

– Boîte C5 Écologisme 2,4 Collège exécutif 1993 CIRE/POL/PERSO/YC/126

- Fondation de l'écologie politique (cotes provisoires)

- Fonds Pierre Serne

– Boîte 8 AM/3 (fonctionnement, réunion du CNIR et AG octobre 1999 – février 1999)

– Boîte 8 AM/10 (ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
documents bilan et revue de presse, 2000-2002)

- Fonds EELV

– Boîte 4 AP/A/2 (CNIR 1984)

– Boîte 4 AP/A/4 (CNIR 1986)

– Boîte 4 AP/A/5 (CNIR 1988-1989)

– Boîte 4 AP/S/6 (Élections législatives 1997 ; élections régionales et cantonales 1998)

– Boîte 4 AP/S/8 (Élections européennes 1999)

– Boîte 4 AP/B/10 (Collège exécutif 1997)

– Boîte 4 AP/P/1 (*Vert-Contact*, 1986-1995)

- Boîte 4 AP/P/3 (*Vert-Contact*, 1995-2002)
- Boîte 4 AP/MEP/164 (documents sur le Mouvement d'écologie politique, 1980-1982)

4 – Pour le Parti communiste français

- Archives départementales de Seine-Saint-Denis
 - Archives des organes statutaires de direction

Les archives du Bureau politique et du Comité central ont été consultées de manière exhaustive pour les années allant de 1988 à 1994.

- Boîtes 261 J 4/42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51 (comptes-rendus du Bureau politique et documents divers)
- Boîtes 261 J/64, 65, 66, 67, 68, 69, 70 (Comités centraux : rapports, feuilles de présence, interventions, etc.)
 - Fonds Georges Marchais
- Boîte 305 J 23-24 (XVIII^e Congrès 1993-1994)
- Boîte 305 J 40 (Comités centraux 1991-1994)
- Boîtes 305 J 159, 160, 161, 162 et 163 (articles, discours, interventions, interviews 1993-1997)
- Boîtes 305 J 275, 276, 277 et 278 (correspondance 1993-1996)
- Boîte 305 J 304 (correspondance avec les partis français 1972-1994)
- Boîte 305 J 313 (correspondance avec les organisations 1972-1994)
- Boîte 305 J 377/378 (documents sur le référendum de Maastricht en 1992 et sur les élections présidentielles de 1995)
- Boîte 305 J 427 (relations avec les dirigeants contestataires et suivi de leur activité 1980-1993)
- Boîte 305 J 444 (dossiers de travail sur l'actualité politique 1982-1984 ; 1994)
- Boîte 305 J 458 (revue de presse 1985-1995)
- Boîte 305 J 459/460 (rapports et discours de dirigeants du PCF 1949-1995)

Par ailleurs, les numéros de L'Humanité pour les années 1995, 1996 et 1997 (3 MI 39/336 à 3 MI 39/352) ont été consultés de manière intégrale.

➤ Archives nationales :

- Fonds Charles Fiterman

– Boîte 20 070 366 art. 4 (correspondance 1991-1994)

– Boîte 20 070 366 art. 8, 9, 10 (allocutions, interviews, articles, 1984-1992)

– Boîte 20 070 366 art. 12, 14, 15 (notes et documents relatifs aux instances décisionnelles 1985-1993)

5 – Entretiens :

Douze entretiens avec des personnalités politiques ont été réalisés pour cette étude. Figurent dans le tableau ci-dessous les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions.

Prénom et nom	Parti	Responsabilité au sein du parti entre 1993 et 1997	Date de l'entretien
Jean-Christophe Cambadélis	PS	Secrétaire national	15 décembre 2017
Jean-Pierre Chevènement	MDC	Président	4 octobre 2017
Yves Cochet	Verts	Membre du CE et du CNIR	22 septembre 2017
Philippe Herzog	PCF	Membre du BE et du Comité central	19 avril 2018
Alain Lipietz	Verts	Membre du CNIR	18 avril 2018
Michel Maso	PCF	Collaborateur de Pierre Blotin puis directeur de cabinet de Robert Hue	25 avril 2018
Pierre Moscovici	PS	Secrétaire national	30 janvier 2018
Roger Martelli	PCF	Membre du Comité central	10 novembre 2017
Pierre Serne	Verts	/ (adhère en 1998)	16 mars 2018
Daniel Vaillant	PS	Secrétaire national	2 février 2018
Bernard Vasseur	PCF	Directeur de cabinet de Robert Hue	6 avril 2018
Dominique Voynet	Verts	Porte-parole	4 octobre 2017

6 – Sources écrites (journalistiques et de témoignage) :

Cécile AMAR, *Les nouveaux communistes. Voyage au cœur du PCF*, Paris, Éditions Denoël, 1999.

Cécile AMAR, Ariane CHEMIN, *Jospin & Cie. Histoire de la gauche plurielle (1993-2002)*, Paris, Seuil, 2002.

Jean-Christophe CAMBADÉLIS, *L'avenir de la gauche plurielle*, Paris, Plon, 1999.

Daniel COHN-BENDIT, René DUMONT, Dominique VOYNET, *Le nouveau livre des Verts. Et si le vert était la couleur du XXI^e siècle ?*, Paris, Éditions du Félin, 1999,

Éric DUPIN, *L'après-Mitterrand : le Parti socialiste à la dérive*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Yves FREMION, *Histoire de la révolution écologiste*, Paris, Éditions Hoëbeke, 2007.

Robert HUE, *Communisme : la mutation*, Paris, Stock, 1995.

Lionel JOSPIN, Pierre FAVIER, Patrick ROTMAN, *Lionel raconte Jospin*, Paris, Seuil, coll. « Essais », 2010.

Jean-Luc MÉLENCHON, *Rocard, un rendez-vous manqué*, Paris, Ramsay, 1994.

Pierre MOSCOVICI, *Un an après*, Paris, Grasset, 2003.

Olivier SCHRAMECK, *Matignon, rive gauche (1997-2001)*, Paris, Seuil, 2001.

Le livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique, Paris, Éditions du Félin, 1994.

Enfin, le journal *Le Monde* a constitué une source utilisée de manière sélective.

Annexes

1– Biographies des hommes et femmes politiques interviewés

Jean-Christophe Cambadélis : président de l'UNEF à la fin des années 1970 et adhérent de l'organisation trotskyste Parti communiste internationaliste, il rejoint en 1986 le Parti socialiste et devient de 1993 à 1997 secrétaire national aux relations extérieures. Il prend aussi en charge les fédérations à partir de 1997 et est de fait numéro 2 du PS. En parallèle, il est député de Paris de 1988 à 1993, puis de nouveau en 1997.

Jean-Pierre Chevènement : adhérent à la SFIO à partir de 1964, il soutient ensuite François Mitterrand lors du Congrès d'Épinay et fonde puis dirige le CERES, qui constitue l'aile gauche du PS. Ce courant se renomme Socialisme et République dans les années 1980, décennie durant laquelle Jean-Pierre Chevènement est plusieurs fois ministre. Il quitte le PS en 1993 et fonde le Mouvement des citoyens, puis devient de nouveau ministre, cette fois-ci de l'Intérieur, de 1997 à 2000.

Yves Cochet : enseignant-chercheur en mathématiques, il milite au sein des mouvements antinucléaires bretons dans les années 1970, et rejoint les Amis de la Terre en 1973. En 1984, il fait partie des fondateurs des Verts, dont il est porte-parole de 1984 à 1986, puis de 1992 à 1997. Membre des « Verts pluriel », il devient député du Val-d'Oise en 1997, et est nommé ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement à la suite de Dominique Voynet en 2001.

Philippe Herzog : économiste et maître de conférences, il adhère au PCF en 1965, avant d'être élu au Comité central en 1972, puis au Bureau politique en 1979. Il dirige la section économique du PCF de 1979 à 1994, et est à ce titre l'un des principaux négociateurs du Programme commun de la gauche durant les années 1970. Tête de liste aux élections européennes de 1989, il est élu député européen jusqu'en 1999.

Alain Lipietz : ingénieur et économiste, il est membre du PSU de 1968 à 1971, avant de rejoindre le groupe maoïste la Gauche ouvrière et paysanne. Durant les années 1970, il est l'un des principaux organisateurs des Marches sur le Larzac. Il entre chez les Verts en 1986 et devient porte-parole de la Commission économique des Verts à partir de 1991, puis porte-parole national en 1997 et 1998. Il est élu député européen en 1999.

Roger Martelli : professeur agrégé d'histoire, il entre au Comité central du PCF en 1982, puis au Comité exécutif en 2000. Il est l'un des principaux animateurs du courant fondateur durant les années 1990. Longtemps directeur des *Cahiers d'histoire* de l'Institut de recherches marxistes, il publie de nombreux ouvrages historiques sur le communisme français.

Pierre Moscovici : membre de la Cour des comptes, il rejoint le groupe des experts du Parti socialiste en 1984 et devient ensuite chargé de mission auprès de Lionel Jospin, alors ministre de l'Éducation nationale, de 1988 à 1990. Il entre ensuite à la direction du PS, en devenant secrétaire national aux études de 1990 à 1992, puis de 1995 à 1997. Il est député européen de 1994 à 1997 puis député du Doubs à partir de 1997. Au même moment, il entre au gouvernement comme ministre délégué chargé des Affaires européennes, et ce jusqu'en 2002.

Michel Maso : ancien permanent du département de la Somme et secrétaire de la section d'Amiens de 1981 à 1985, Michel Maso devient par la suite collaborateur de Pierre Blotin et entre en 1996 au cabinet de Robert Hue. Il prend la direction de ce cabinet jusqu'en 2004.

Pierre Serne : enseignant-chercheur en science politique, il adhère aux Verts en 1998 et intègre en 2000 le cabinet de Dominique Voynet, alors ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, avant de rejoindre celui d'Yves Cochet à partir de 2001.

Daniel Vaillant : adhérent au Parti socialiste dès sa refondation en 1971, il devient en 1995 secrétaire national à la coordination et aux élections. Il est élu député pour la première fois en 1988 et devient maire du 18^e arrondissement de Paris de 1995 à 2001. Il est enfin ministre des Relations avec le Parlement de 1997 à 2000 au sein du gouvernement Jospin, puis ministre de l'Intérieur jusqu'en 2002.

Bernard Vasseur : professeur de philosophie dans la vie civile, il entre en 1980 au Comité central, ainsi qu'au sein du secrétariat de Georges Marchais. Il est la plume du secrétaire général pendant huit ans. Il rejoint ensuite le cabinet de Robert Hue et en devient le directeur de 1993 à 1999, avant de rejoindre le cabinet de Jean-Claude Gayssot, ministre des Transports et de l'Équipement, de 1998 à 2002.

Dominique Voynet : infirmière, elle milite dans différentes associations durant les années 1970 avant de participer à la fondation des Verts en 1984. Elle devient porte-parole de ce parti à partir de 1991 et fait partie de la tendance « Verts pluriel ». Elle est candidate aux élections présidentielles de 1995. Elle est élue députée en 1997, mais entre au sein du gouvernement Jospin en devenant ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement jusqu'en 2001.

2 – Guide d’entretien semi-directif général

Questions invariantes :

- Quelle est la situation dans laquelle se trouve votre parti au début des années 1990 ?
- Quelle est la relation entre les différents partis progressistes au début des années 1990 ?
- Quel est l’impact des élections législatives de 1993 ?
- Comment se déroulent les Assises de la transformation sociale en 1994 ?
- Quel est leur but ?
- Qui y participe ?
- Comment se déroulent les élections européennes de 1994 ?
- Comment se déroule l’élection présidentielle de 1995 ?
- Pouvez-vous me parler du mouvement social de novembre-décembre 1995 ? Quel est son impact ?
- Y a-t-il une volonté d’alliance à partir de 1996 ?
- Avec quel parti discutez-vous et comment se déroulent les négociations ?
- Que signifie l’expression « gauche plurielle » pour vous ?
- Comment se déroule la campagne pour les élections législatives de 1997 ?
- Quelle est votre analyse de la victoire ?
- Que pouvez-vous me dire sur la formation du gouvernement ?
- Quelle est votre appréciation du « quinquennat » Jospin ?

Pour chaque parti, étaient ensuite adjointes des questions plus précises : par exemple, concernant le Parti socialiste, il était demandé des précisions concernant le déroulement des États généraux de 1993. Par ailleurs, nous nous autorisions à rebondir sur les propos de notre interlocuteur en posant de nouvelles questions.



Les Verts



Parti socialiste

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1997

Durant plus de six mois, le Parti socialiste et Les Verts ont confronté leurs analyses et leurs propositions sur l'ensemble des domaines de la politique. Au cours de ces débats, ils ont partagé un triple sentiment :

- certitude que la situation actuelle ne pourra être surmontée sans s'attaquer à la logique du libéralisme économique ;
- conviction qu'existent, en France et en Europe, une population et des forces sociales prêtes à transformer notre société dans le sens d'un développement durable.

• évidence qu'une alternance électorale ne saurait suffire : il faut une alternative politique.

Ce sentiment s'est traduit par la recherche de propositions de réformes et de transformations de la société soumises à l'examen de la population lors des prochaines échéances électorales. Aux citoyens de ce pays, Les Verts et le Parti socialiste adressent donc l'ensemble des orientations suivantes, base de l'alternative politique à laquelle ils aspirent :

Texte politique commun **VERTS-PS**

AU CHAPITRE ÉCONOMIE ET SOCIAL

◆ Combattre le chômage et l'exclusion par un ensemble législatif cohérent portant sur la durée du travail, la durée de la vie active et les formes de garanties dépassant le contrat salarial. Ainsi, pour créer des centaines de milliers d'emplois, la **réduction massive, rapide et générale du temps de travail** sera tout de suite mise en œuvre par une **loi-cadre sur les 35 heures sans diminution de salaires**, et s'ouvriront des négociations avec les partenaires sociaux sur les **32 heures** et la semaine de quatre jours, aboutissant dans le cadre de la législature.

◆ Redistribuer les richesses, notamment par le décalage du financement de la protection sociale vers la fiscalité en jouant sur les éco-taxes, la TVA et l'IRPP et en abolissant les privilèges sur la fiscalité de l'épargne, à l'exception du Livret A. Ainsi, les cotisations salariales seront remplacées par une CSG élargie, rendue progressive par un abattement à la base favorisant les bas salaires, tandis que les cotisations employeurs seront assises sur l'ensemble de la richesse produite et non plus sur le seul travail. La mise en place d'un prélèvement à la source sur les revenus sera envisagée.

◆ Soutenir les multiples initiatives, hors secteurs marchand ou public, en faveur d'un **tiers-secteur à finalités sociales et écologiques**. Une loi-cadre sera élaborée pour aider à la constitution de ce tiers-secteur, le subventionner, en fixer les limites, aider à la promotion d'une politique de l'offre (clauses d'insertion dans les appels d'offre), établir des règles de transparence (commissaire aux comptes / Chambre régionale de comptes), fixer le statut des bénévoles, organiser les conventions avec les ASSEDIC... Mais, sans attendre, le **RMI sera élargi aux 18-25 ans**.

◆ Mettre en place un programme national pour l'emploi des jeunes, financé par le transfert d'aides à l'emploi existantes et inefficaces, ayant pour objectif de créer 700 000 emplois en deux ans.

◆ Instaurer une Conférence nationale des salaires, indiquant les évolutions souhaitables de l'augmentation globale du pouvoir d'achat et servant de référence aux négociations dans les branches et les entreprises.

◆ Renforcer les services publics par une mobilisation budgétaire importante pour l'école, la santé, la justice, la ville. Affirmer, à côté du marché, le concept d'économie

mixte et la nécessité d'une "puissance publique" européenne permettra de rééquilibrer la concurrence pour la mettre à égalité avec le service public (alors qu'aujourd'hui l'article 90 du traité de Rome fait du service d'intérêt économique général une exception), et de rattacher le service public à l'exercice des droits fondamentaux de la personne et à la non discrimination de l'accès à des services essentiels.

AU CHAPITRE ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

◆ Réorienter la politique énergétique en instaurant un **moratoire sur la construction de réacteurs nucléaires et sur la fabrication de MOX jusqu'en 2010**, tout en augmentant fortement les crédits pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Cette politique passe notamment par la **fermeture de Superphénix, la réversibilité du stockage des déchets nucléaires** en rééquilibrant les crédits de recherche par application réelle de la loi Bataille. Le **retraitement à La Hague sera revu**, ce qui suppose une surveillance accrue du site et un nouvel effort de recherche ; en outre, **aucun nouveau contrat de retraitement ne sera souscrit**. Le vote d'une loi sur l'énergie aura lieu au plus tard en 2005.

◆ Donner la **priorité aux transports collectifs** par le développement du service public du rail, le rééquilibrage des comptes de la SNCF par péréquation avec les autres moyens de transports, l'appui au transfert du transport de marchandises vers le rail, le développement des transports en commun de surface en ville. Parallèlement, un **moratoire sur les autoroutes** permettra de réviser à la baisse le schéma autoroutier. Il conviendra aussi de modifier la loi de financement des infrastructures routières, de **rééquilibrer la fiscalité entre les différents carburants** en fonction de leur caractère polluant, de limiter la puissance des voitures. Enfin, il faut abandonner le projet d'extension à grand gabarit du canal Saône-Rhin, mais mettre en place la liaison Seine-Nord.

◆ Faire évoluer l'agriculture productiviste et polluante vers une agriculture extensive, de qualité, respectueuse de l'environnement, permettant aux paysans d'obtenir un revenu décent. Il est urgent de reconnaître la diversité syndicale agricole.

◆ Créer un grand ministère, comprenant l'environnement, l'aménagement du territoire, l'énergie, les transports et le logement. Conséquemment, il faudra renforcer et réformer l'ADEME. Une fiscalité environnementale sera initiée en commençant par l'**éco-taxe sur la base 2/3 énergie - 1/3 CO2** et la fiscalité locale. La loi sur les déchets sera réorientée en limitant la part de l'incinération à 50 % en 2005, puis en baissant progressivement, tout en incitant à la réduction des déchets à la source, à la collecte sélective et au recyclage. L'arrêt de l'endiguage des lits mineurs des fleuves et de l'assèchement des zones humides se doublera de l'interdiction de construction en zone inondable. L'égalité des droits entre non-chasseurs et chasseurs sera réalisée. Enfin, la **directive Natura 2000 sera mise en œuvre.**

AU CHAPITRE DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

◆ Ressourcer la démocratie par la revitalisation du Parlement, la **suppression de l'article 16**, une compensation proportionnelle à l'inégalité due aux modes de scrutin majoritaires, le **non-cumul des mandats**, la **représentation paritaire femmes-hommes** via la Constitution. Le nombre de commissions du Parlement sera augmenté, et celles-ci bénéficieront de moyens supplémentaires. Le mandat présidentiel sera réduit à cinq ans.

◆ Renouveler la vie politique en promouvant l'éthique et la transparence, en redonnant aux formations politiques une véritable place dans la vie démocratique. Ceci passe, notamment, par l'instauration d'un statut de l'opposition.

◆ Renforcer la démocratie locale par l'adoption d'un **statut de l'élu**, la réduction à cinq ans des mandats, l'amélioration de la collégialité du fonctionnement des assemblées locales, le renforcement de l'intercommunalité, la

mise en place de nouveaux mécanismes de péréquation comme les Fonds de solidarité régionaux. Ouvrir la possibilité, pour les Régions, de négocier les aides européennes et d'en être directement destinataires. Afin d'éviter les risques de blocage des institutions et de garantir la stabilité des exécutifs régionaux, sera introduit le principe de "Pacte majoritaire" (aussi nommé "Défiance constructive") par lequel un document fondamental, notamment le budget, ne peut être rejeté que par l'adoption d'un document alternatif réunissant en sa faveur un nombre plus élevé de suffrages.

◆ Redistribuer des compétences liées à l'éducation entre les collectivités locales. Redéfinir les compétences des collectivités locales liées à la formation, aux transports, à la promotion économique et touristique, à la culture, au sport, à l'environnement, aux déchets, à la préservation des ressources naturelles, à l'habitat social, à la santé : il faut **relancer la décentralisation des compétences de l'État, notamment au profit des Régions**, fiscalité comprise. De même, seront dévolues aux Régions les actions de maîtrise de l'énergie et de développement d'énergies renouvelables ainsi que l'élaboration de schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme opposables aux tiers (comme en Ile de France).

◆ Étendre les libertés individuelles (contrat d'union sociale, par exemple) des citoyens et des résidents étrangers : une nouvelle législation se substituera aux lois Pasqua en réinstaurant notamment le **droit de vivre en famille, le droit d'asile, le droit du sol**. Favoriser l'intégration civique et sociale selon les principes de la laïcité républicaine. Examiner les situations des sans-papiers sur la base des propositions du comité des médiateurs, ouvrir la perspective du droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. Étendre aussi les libertés collectives par le renforcement des rôles du syndicalisme et du milieu associatif, l'extension des moyens de lutte contre la corruption. Les questions de société (Sida, drogues, alcoolisme, besoin de sécurité) seront abordées par une approche humaine, psychologique et sociale, opposée à l'inefficacité des politiques exclusivement répressives actuelles.

◆ Assurer l'indépendance de la justice par la coupure du lien entre le Garde des Sceaux et le Parquet. Le statut des magistrats du Parquet sera identique à celui des magistrats du Siège.

AU CHAPITRE INTERNATIONAL

◆ Construire enfin une fédération entre les États européens, fondée sur une Constitution qui affirme les objectifs de l'Union et clarifie le rôle et les pouvoirs de ses instances, notamment par le principe de subsidiarité et de citoyenneté européenne.

◆ Intégrer une **charte sociale dans le nouveau traité** issu de la CIG, comprenant notamment la réduction du temps de travail,

la notion de revenu minimum et une protection sociale harmonisée par le haut. Préserver, développer, moderniser les services publics par la promotion de la notion de service public européen.

◆ Intégrer, de même, une **charte environnementale dans le nouveau traité**, comprenant notamment la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la protection du patrimoine naturel et de la biodiversité, le développement du rail et des transports collectifs, une meilleure gestion de l'eau et des déchets.

◆ Conditionner l'objectif de la **monnaie unique** à un projet politique, économique et social commun, qui tourne le dos au libéralisme et aux déréglementations, et promeuve un développement durable. Au printemps 1998, sera ainsi prise la décision politique de passer ou non à la monnaie unique.

◆ Substituer au pacte de stabilité actuel un **pacte de solidarité et de développement durable**, prenant appui sur une politique pour l'emploi et le progrès social, pour la relance sélective et la protection de l'environnement.

◆ Réformer la PAC pour aller vers une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, créatrice d'emploi et permettant aux agriculteurs d'obtenir un revenu décent. Il sera proposé, à l'échelon européen, un moratoire sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM).

◆ Définir une politique étrangère européenne, relevant des institutions de l'Union, avec votes à la majorité qualifiée. Renforcer l'OSCE, agir pour la réduction des armements, lutter contre la prolifération nucléaire, et se fixer comme objectif l'**élimination des armes de destruction massive.**

◆ Affirmer une conscience planétaire par la mise en œuvre des décisions de Rio 92 pour la gestion et de la préservation des ressources naturelles.

◆ Réformer l'ONU par la revalorisation du rôle de l'Assemblée générale, la démocratisation et l'élargissement du Conseil de sécurité, un rôle accru dans la prévention des crises, le contrôle politique sur le FMI, la Banque mondiale et l'OMC. Renforcer les pouvoirs de l'OIT et le rôle des ONG.

◆ Réorienter l'économie vers l'éco-développement par la **taxation des mouvements de capitaux spéculatifs**, l'application forte du principe pollueur-payeur partout dans le monde, la négociation de contrats sociaux européens qui préfigureront un **nouveau droit social**, d'abord européen puis mondial.

◆ Augmenter l'aide publique au développement avec l'objectif d'atteindre 1 % du PIB, la réorientation vers le développement humain, durable, la réduction des inégalités (au lieu du soutien exclusif à l'exportation). **Abolir la dette des pays du Sud.** ■

4 – Tableaux comparatifs à partir des propositions du texte politique commun Verts-PS

Légende	
Oui	Vert
Soulignement	Propositions plus radicales
Oui, mais <i>ou</i> Non, mais	Jaune
Non	Absence de couleur

Texte politique commun Verts-PS		Présence dans le programme des Verts en 1995	Présence dans le programme du PS en 1995	Présence dans le programme des Verts en 1997	Présence dans le programme du PS en 1997
4 chapitres	Propositions				
É c o n o m i e e t s o c i a l	Mettre en place une loi-cadre sur les 35 heures sans diminution de salaire, ouvrir des négociations sur les 32 heures et la semaine de 4 jours avec les partenaires sociaux, aboutissant dans le cadre de la législature	Oui mais : loi-cadre sur les 35 heures tout de suite (et 30 heures à terme rapproché)	Oui mais : 37 heures en 1997 (avec 35 heures vu comme un objectif avant le tournant du millénaire)	Oui	Oui pour les 35 heures mais pas de mention des 32 heures ou des 30 heures
	Remplacer les cotisations salariales par une CSG élargie, rendue progressive par un abattement à la base favorisant les bas salaires	-	Oui	Rendre les cotisations sociales aux salariés en transférant la CSG sur un impôt sur le revenu profondément réformé	Oui
	Asseoir les cotisations employeur sur l'ensemble de la richesse produite, et non plus sur le seul travail	-	-	Transférer une part des cotisations employeur sur une TVA sociale pour permettre d'asseoir le financement de la Sécurité sociale sur l'ensemble de la valeur ajoutée	Oui mais « nous modifierons [...] l'assiette d'une partie des cotisations patronales, en les faisant reposer sur l'ensemble de la richesse produite »
	Envisager le prélèvement à la source	-	-	-	Oui
	Soutenir les initiatives hors secteur marchand ou public, en faveur d'un tiers vecteur à finalités sociales et écologiques, avec une loi-cadre pour aider à sa constitution	Développer les emplois d'utilité sociale et écologique, en les dotant de statuts normaux	-	Oui	-
	Instaurer le RMI élargi aux 18-25 ans	Oui	-	Oui	-
	Mettre en place un programme national pour l'emploi des jeunes avec comme objectif 700 000 emplois jeunes en deux ans	-	Donner de l'emploi aux jeunes grâce à quatre grands programmes	-	Oui
	Organiser une conférence nationale des salaires pour indiquer les évolutions souhaitables de l'augmentation globale du pouvoir d'achat	-	-	-	Oui
	Renforcer les services publics par une mobilisation budgétaire importante	Défendre et développer les services publics	Favoriser le maintien des services publics dans les zones rurales et en difficulté	-	Oui
	Affirmer, à côté du marché, le concept d'économie mixte et d'une puissance publique européenne pour rééquilibrer la concurrence	-	-	-	-
Rattacher le service public à l'exercice des droits fondamentaux de la personne	-	-	Oui	Garantir le service public à tous les Français	

Texte politique commun Verts-PS		Présence dans le programme des Verts en 1995	Présence dans le programme du PS en 1995	Présence dans le programme des Verts en 1997	Présence dans le programme du PS en 1997
4 chapitres	Propositions				
E n v i r o n n e m e n t e t t e r r i t o i r e	Réorienter la politique énergétique via un moratoire sur la construction des réacteurs nucléaires et sur la fabrication du MOX jusqu'en 2010	Sortir du nucléaire	Proposer une loi d'orientation sur l'énergie, notamment nucléaire	Oui	Oui
	Augmenter fortement les crédits aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie	Favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables	-	Oui	Oui
	Fermer Superphénix	Oui	-	Oui	Oui
	Rendre réversible le stockage des déchets nucléaires en rééquilibrant les crédits de recherche	-	-	-	-
	Revoir le retraitement de l'usine de la Hague	-	-	Oui	-
	Cesser toute souscription d'un contrat de retraitement pour la Hague	-	-	-	-
	Voter une loi sur l'énergie au plus tard en 2005	-	-	-	-
	Donner la priorité aux transports en commun, notamment par le rail	Oui	Oui	Oui	Oui
	Instaurer un moratoire sur les autoroutes pour réviser à la baisse le schéma autoroutier	-	-	Oui	-
	Rééquilibrer la fiscalité entre les différents carburants et limiter la puissance des voitures	-	-	Oui	Oui
	Abandonner le projet de canal Rhin-Rhône	Oui	-	Oui	Oui
	Faire évoluer l'agriculture productiviste vers une agriculture extensive	Oui	-	Oui	Oui
	Reconnaître la diversité syndicale agricole	-	-	Oui	-
	Créer un grand ministère comprenant l'environnement, l'aménagement du territoire, l'énergie, les transports, et le logement	-	-	Oui	-
	Renforcer et réformer l'ADEME	-	-	-	-
	Instaurer l'écotaxe sur la base 2/3 énergie - 1/3 CO2	Oui	Oui mais : Mettre en place une écotaxe à l'échelle européenne sur les émissions de gaz carbonique	« Instaurer une fiscalité qui préserve la qualité de l'eau, de l'air et des espaces naturels »	-
	Réorienter la loi sur les déchets en limitant la part de l'incinération et en la baissant, tout en incitant à la réduction des déchets à la source, au recyclage et à la collecte sélective	« Repenser la politique de gestion des déchets en mettant en avant [...] la réutilisation et le recyclage »	-	Oui	-
	Arrêter l'endiguage des lits mineurs des fleuves et l'assèchement des zones humides	-	-	-	-
	Interdire la construction en zone inondable	-	-	-	-
	Réaliser l'égalité de droits entre chasseurs et non-chasseurs	-	-	-	-
Mettre en œuvre la directive Natura 2000	-	-	-	-	

Texte politique commun Verts-PS		Présence dans le programme des Verts en 1995	Présence dans le programme du PS en 1995	Présence dans le programme des Verts en 1997	Présence dans le programme du PS en 1997
4 chapitres	Propositions				
D é m o c r a t i e e t c i t o y e n e t é	Supprimer l'article 16 de la Constitution	Oui	-	Oui	-
	Instaurer la compensation proportionnelle à l'inégalité due aux modes de scrutin majoritaire	Instaurer le scrutin proportionnel pour toutes les assemblées élues	-	Instauration du scrutin proportionnel pour toutes les assemblées élues	-
	Instaurer le non-cumul des mandats	Oui	Oui	Oui	Oui
	Inscrire la représentation paritaire hommes-femmes dans la Constitution	Oui	Organiser des États généraux des Femmes pour aller vers la parité	Oui	Oui
	Augmenter le nombre de Commissions au Parlement et leurs moyens	-	-	-	-
	Réduire le mandat présidentiel à 5 ans	-	Oui	Oui	Oui
	Instaurer un statut de l'opposition	-	-	Oui	Oui
	Renforcer la démocratie locale grâce à un statut de l'élu	Oui	-	Oui	Donner un véritable statut à l'opposition
	Renforcer la collégialité et l'intercommunalité	-	-	Oui pour le renforcement de l'intercommunalité	Relancer la décentralisation, pour faire naître notamment l'intercommunalité et la coopération interrégionale
	Ouvrir la possibilité pour les régions de négocier et recevoir directement les aides européennes	-	-	-	-
	Instaurer le principe du « Pacte majoritaire » dans les régions	-	-	-	-
	Redistribuer les compétences liées à l'éducation entre les collectivités locales	-	-	Oui	-
	Redéfinir les compétences de ces collectivités	-	-	Oui	-
	Relancer la décentralisation, notamment au profit des régions, et en faire des acteurs de la transition écologique	Oui	-	Oui	Relancer la décentralisation, pour faire naître notamment l'intercommunalité et la coopération interrégionale
	Abroger les lois Pasqua et instaurer un droit de vivre en famille, un droit d'asile et un droit du sol	Oui	-	Oui	Oui
	Examiner la situation des sans-papiers	-	-	Régulariser régulièrement des sans-papiers	-
	Ouvrir la perspective du droit de vote des étrangers aux élections locales	Oui	-	Oui	-
	Renforcer les rôles du syndicalisme et du milieu associatif	-	-	-	-
	Étendre les moyens de la lutte contre la corruption	-	-	-	-
	Aborder les questions de société par une approche humaine et non répressive	Oui	Oui	Oui	-
Assurer l'indépendance de la justice par la coupure du lien entre le Garde des Sceaux et le Parquet	Oui	Oui	-	Oui	
Donner aux magistrats du Parquet et à ceux du Siège le même statut	-	-	-	Oui	

Texte politique commun Verts-PS		Présence dans le programme des Verts en 1995	Présence dans le programme du PS en 1995	Présence dans le programme des Verts en 1997	Présence dans le programme du PS en 1997
4 chapitres	Propositions				
I n t e r n a t i o n a l	Construire une fédération entre les États européens, fondée sur une Constitution	-	-	Oui	-
	Intégrer une charte sociale dans le nouveau traité issu de la Conférence intergouvernementale	Oui	Oui	Oui	-
	Promouvoir la notion de service public européen	-	-	Oui	-
	Intégrer une charte environnementale dans le nouveau traité	Oui	-	Oui	-
	Conditionner l'objectif de la monnaie unique à un projet politique économique et social commun qui tourne le dos au libéralisme et promeut le développement durable	-	-	Oui	Autres conditions : adhésion de l'Espagne et de l'Italie, instauration du pacte de croissance et de solidarité, élaboration d'un gouvernement économique européen, équilibre des grandes devises
	Substituer un pacte de solidarité et de développement durable au pacte de stabilité	-	-	Oui	Oui
	Réformer la PAC pour aller vers une agriculture durable et proposer un moratoire sur les OGM	-	Renforcer la PAC	-	-
	Définir une politique étrangère européenne	-	« Engager de véritables actions communes de politique étrangère »	-	-
	Lutter contre la prolifération nucléaire et se fixer comme objectif l'élimination des armes de destruction massive	Oui	Participer aux négociations en vue d'un désarmement nucléaire sûr et contrôlé	Oui	-
	Renforcer l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)	Oui	-	Oui	-
	Affirmer une conscience planétaire par la mise en œuvre des décisions de Rio 92 pour la gestion et la préservation des ressources	Mettre en œuvre les transferts financiers Nord/Sud prévus par les accords de Rio	-	Oui	-
	Réformer l'ONU pour la rendre plus démocratique et plus à même de contrôler le FMI, l'OMC et la Banque Mondiale	Oui	Réorganiser les organes centraux de l'ONU pour les rendre plus représentatifs	Réformer le Conseil de Sécurité de l'ONU	-
	Renforcer les pouvoirs de l'Organisation internationale du travail et le rôle des ONG	-	-	-	-
	Taxer les mouvements de capitaux spéculatifs	-	Oui	-	-
	Appliquer le principe pollueur-payeur partout dans le monde	Oui	-	-	-
	Favoriser la négociation de contrats sociaux européens qui préfigureront un nouveau droit social européen, puis mondial	-	-	-	-
	Augmenter l'aide publique au développement avec l'objectif d'atteindre 1 % du PIB et la réorienter vers le développement humain et durable	-	Reprendre l'effort d'aide au développement	-	-
	Abolir la dette des pays du Sud	Oui, mais chaque fois que ça ne favorisera pas les régimes dictatoriaux	-	Oui	-



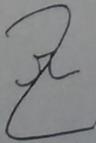
Les Verts
Confédération écologiste - Parti Écologiste



Parti Socialiste

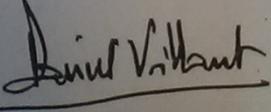
Les 29 circonscriptions où les Verts seront candidats uniques Verts-PS

01-03	Ain	Bellay-Pays de Gex
06-09	Alpes-Mar.	Grasse
26-01	Drôme	Valence
28-04	Eure-et-Loir	Châteaudun
31-01	Haute-Garonne	Toulouse centre
33-03	Gironde	Bordeaux-Talence
38-07	Isère	Bourgoin-Jallieu sud
39-03	Jura	Dole / Arbois
45-02	Loiret	Orléans ouest
49-04	Maine-et-Loire	Saumur sud
50-04	Manche	Valognes
51-06	Marne	Epernay
53-03	Mayenne	Mayenne
56-04	Morbihan	Ploërmel
57-03	Moselle	Metz
59-07	Nord	Roubaix-Lannoy
63-03	Puy-de-Dôme	Clermont montagne
67-07	Bas-Rhin	Saverne
69-02	Rhône	Lyon
78-10	Yvelines	Rambouillet
79-04	Deux-Sèvres	Bressuire
84-03	Vaucluse	Carpentras
85-04	Vendée	Les Herbiers-Mortagne
88-04	Vosges	Neufchâteau
91-02	Essonne	Etampes
92-02	Haute-Seine	Asnières
93-08	Seine-St-Denis	Rosny-sous-Bois
94-11	Val-de-Marne	Arcueil
95-07	Val d'Oise	Montmorency



Jean-Luc Bennahmias

le mercredi 30 avril 1997



Daniel Vaillant

6 – Tableau : candidats Verts soutenus par le PS en 1997

Département	Circonscription	Prénom et nom	Résultat au premier tour en 1997 (en vert : candidat élu)	Résultat au second tour en 1997	Résultat du candidat écologiste (Verts ou Génération écologie) au premier tour en 1993	Résultat du candidat PS au premier tour en 1993
Ain	3e	Éric Gilbert	20,14%	44,59%	9,43%	17,18%
Alpes-Maritimes	9e	André Aschieri	27,92%	56,28%	9,99%	9,10%
Drôme	1re	Michèle Rivasi (députée apparentée socialiste après les élections)	32,93%	50,04%	11,03%	23,48%
Eure-et-Loir	4e	Marie-Hélène Aubert	23,09%	52,47%	6,93%	12,61%
Haute-Garonne	1e	Marie-Françoise Mendez	27,26%	46,50%	8,38%	18,97%
Gironde	3e	Noël Mamère	34,01%	60,91%	17,71%	18,23%
Isère	7e	François Lienard	14,01%		9,25%	13,04%
Jura	3e	Dominique Voynet	31,11%	55,95%	17,04%	13,71%
Loiret	2e	Nino-Anne Dupieux	22,44%	46,98%	11,10%	14,88%
Maine-et-Loire	4e	Jean-Michel Marchand	20,35%	36,57%	6,41%	11,83%
Manche	4e	Didier Anger	21,11%	40,75%	8,87%	14,84%
Marne	6e	Marie-Angèle Klaine	19,67%	47,85%	6,32%	10,71%
Mayenne	3e	Patrick Macaire	3,25%	/	9,32%	9,81%
Morbihan	4e	Claude Rouillé	5,06%	/	Pas de candidat	14,52%
Moselle	3e	Marie-Anne Isler-Béguin	19,65%	46,55%	8,75%	11,93%
Nord	7e	Guy Hascoët	30,27%	46,74%	7,29%	21,38%
Puy-de-Dôme	3e	Danièle Auroi	29,44%	46,20%	9,20%	16,49%
Bas-Rhin	7e	Hugues Stoeckel	9,76%	/	11,29%	7,78%
Rhône	2e	Gilles Buna	26,43%	45,14%	9,06%	13,20%
Yvelines	10e	Anny Poursinoff	24,25%	45,08%	11,33%	16,17%
Deux-Sèvres	4e	Norbert Béalu	11,47%	/	7,81%	13,32%
Vaucluse	3e	Bernard Senet	10,70%	/	7,72%	10,38%
Vendée	4e	Philippe Boursier	20,59%	31,65%	7,86%	Candidat divers gauche
Vosges	4e	Marie-Paule Boyer	9%	/	6,06%	Candidat divers gauche
Essonne	2e	Alain Coste	5,05%	/	10,56%	11,20%
Hauts-de-Seine	2e	Dominique Frager	22,23%	42,13%	8,86%	12,63%
Seine-Saint-Denis	8e	Jean-Luc Bennahamias	27,03%	41,45%	8,04%	Candidat divers gauche
Val de Marne	11e	Alain Lipietz	20,51%	/	12,63%	14,24%
Val d'Oise	7e	Yves Cochet	27,01%	44,68%	9,10%	17,92%

 Les Verts <small>Confédération écologiste - Parti écologiste</small>		 Parti Socialiste	
<i>Les 79 circonscriptions où les Socialistes seront candidats uniques PS-Verts</i>			
01-02	Ain	Oyonnax-Ambérieu	
06-01	Alpes-Mar.	Nice 1	
13-01	Bouches-du-Rh.	Marseille	
13-03	Bouches-du-Rh.	Marseille	
13-07	Bouches-du-Rh.	Marseille	
13-08	Bouches-du-Rh.	Marseille	
13-12	Bouches-du-Rh.	Vitrolles	
15-01	Cantal	Aurillac	
15-02	Cantal	Mauriac-St-Flour	
18-02	Cher	Vierzon	
18-03	Cher	St-Amand-Montron	
19-01	Corrèze	Tulle	
24-03	Dordogne	Nantzen	
25-04	Doubs	Montbéliard (est)	
26-03	Drôme	Nyons	
28-02	Eure-et-Loir	Dreux	
31-04	Haute-Garonne	Toulouse sud	<i>Fw 30-02 ce jour</i>
31-07	Haute-Garonne	Lauragais	
33-06	Gironde	Mérignac	
36-03	Indre	Le Blanc	
37-03	Indre-et-Loire	Loches-Montbazen	
38-09	Isère	Valron	
39-01	Jura	Lons-le-Saunier	
40-01	Landes	Mont-de-Marsan	
40-03	Landes	St-Sever	
41-02	Loir-et-Cher	Romorantin-Lanthenay	
42-01	Loire	St-Etienne nord	
42-02	Loire	St-Etienne	
44-08	Loire-Atlantique	St-Nazaire	
45-03	Loiret	Orléans est	
51-03	Marne	Reims-Bourgogne	
51-05	Marne	Vitry-le-François	
52-01	Haute-Marne	Chaumont-Langres	
55-02	Meuse	Verdun	<i>supplée</i>
56-02	Morbihan	Auray	

JL
Jean-Luc Bennahmias

le mercredi 30 avril 1997

Daniel Vaillant

Daniel Vaillant



Les Verts
Confédération Écologiste - Parti Écologiste



Parti Socialiste

Les 79 circonscriptions où les Socialistes seront candidats uniques PS-Verts

57-01	Moselle	Metz
57-10	Moselle	Hayange
58-03	Nièvre	Château-Chinon-Clamecy
59-08	Nord	Roubaix
59-09	Nord	Marcq-en-Barœul
59-10	Nord	Tourcoing
59-15	Nord	Hazebrouck
59-23	Nord	Maubeuge FW
60-05	Oise	Compiègne sud
63-05	Puy-de-Dôme	Thiers-Ambert
65-03	Htes-Pyrénées	Tarbes-Vic
66-01	Pyrénées Orient.	Perpignan centre FW
67-09	Bas-Rhin	Haguenau
68-05	Haut-Rhin	Mulhouse
69-01	Rhône	Lyon
69-03	Rhône	Lyon
69-13	Rhône	Meyzieu-Décines
70-01	Haute-Saône	Vesoul / Gray
70-02	Haute-Saône	Lure / Hericourt
70-03	Haute-Saône	Luxeuil / Jussey
71-05	Saône-et-L.	Chalon-sur-Saône
72-02	Sarthe	Le Mans-Montfort
77-03	Seine-et-Marne	Melun nord
77-07	Seine-et-Marne	Chelles
78-03	Yvelines	St-Nom-la-Bratèche
78-08	Yvelines	Mantes-la-Jolie
79-02	Deux-Sèvres	St-Maixent
84-01	Vaucluse	Avignon
85-01	Vendée	Challans Roche Nord
88-02	Vosges	St-Dié
89-03	Yonne	Sens
91-07	Essonne	Athis-Mons
91-10	Essonne	Ste-Geneviève-des-Bois
92-06	Hauts-de-Seine	Neuilly-Puteaux
92-11	Hauts-de-Seine	Bagneux

Jean-Luc Bennaïmias

le mercredi 30 avril 1997

Daniel Vaillant



Les Verts
 Candidature Écologiste - Parti Écologiste



Parti Socialiste

Les 79 circonscriptions où les Socialistes seront candidats uniques PS-Verts

93-09	Seine-St-Denis	Bondy
93-10	Seine-St-Denis	Aulnay-sous-Bois
93-12	Seine-St-Denis	Le Raincy
94-01	Val-de-Marne	Crétell-St-Maur
94-03	Val-de-Marne	Villeneuve-St-Georges
94-05	Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne
95-08	Val d'Oise	Sarcelles
95-09	Val d'Oise	Goussainville

JL

Jean-Luc Bonnaïmias

le mercredi 30 avril 1997

Daniel Vaillant

Daniel Vaillant

8 – Tableau : candidats PS soutenus par les Verts en 1997

Département	Circonscription	Prénom et nom	Particularité	Résultat au premier tour en 1997	Résultat au second tour en 1997 (rose : candidat élu)	Résultat au premier tour en 1993	Résultat au second tour en 1993 (rose : candidat élu)	Résultat du candidat écologiste (Verts ou Génération écologie) au premier tour en 1993
Ain	2e	Jocelyne Bollini		21,61%	37,82%	13,95%	Pas au second tour	12,77%
Alpes-Maritimes	1re	Patrick Allemmand		19,78%	Pas au second tour	11,57%	Pas au second tour	5,85%
Bouches du Rhône	1re	Marie-Arlette Carlotti		23,06%	38,59%	14,99%	Pas au second tour	6,93%
Bouches du Rhône	3e	Jean-Noël Guérini		24,12%	40,73%	16,59%	Pas au second tour	5,88%
Bouches du Rhône	7e	Sylvie Andrieux		23,62%	57,62%	13,51%	Pas au second tour	4,68%
Bouches du Rhône	8e	Marius Masse		28,88%	59,06%	22,74%	Pas au second tour	7,04%
Bouches du Rhône	12e	Henri d'Attilio		31,02%	54,11%	19,36%	50,47%	8,43%
Cantal	1re	René Souchon		33,05%	49,57%	22,46%	39,90%	2,50%
Cantal	2e	Marc Petitjean		25,01%	Pas de second tour	8,10%	Pas de second tour	4,97%
Cher	2e	Marie-Hélène Bodin		16,30%	Pas au second tour	5,10%	Pas au second tour	9,47%
Cher	3e	Yann Galut		25,22%	53,88%	20,39%	44,86%	7,13%
Corrèze	1re	François Hollande		35,40%	54,52%	26,06%	46,70%	3,21%
Dordogne	3e	Bernard Cazeau		25,43%	Pas au second tour	17,15%	Pas au second tour	4,84%
Doubs	4e	Pierre Moscovici		33,05%	58,15%	19,31%	46,60%	/
Drôme	3e	Michel Grégoire		25,80%	50,90%	20,24%	45,02%	13,18%
Eure-et-Loire	2e	Birgitta Hessel		23,81%	Pas au second tour	12,85%	Pas au second tour	8,09%
Haute-Garonne	4e	Yvette Benayoun-Nakache		30%	50,40%	19,98%	41,53%	8,59%
Haute-Garonne	7e	Lionel Jospin		43,71%	63,38%	29,40%	47,84%	7,77%
Gironde	6e	Michel Sainte-Marie		37,16%	55,75%	33,09%	49,97%	8,47%
Indre	3e	Jean-Paul Chanteguet		35,86%	55,74%	34,81%	46,68%	/
Indre-et-Loire	3e	Marisol Touraine		29,23%	53,49%	16,26%	Pas au second tour	9,44%
Isère	9e	André Vallini		27,54%	53,49%	17,10%	44,22%	10,40%
Jura	1re	Yves Colmou		25,50%	47,02%	22,60%	42,45%	3,75%
Landes	1re	Alain Vidalies		39,45%	54,12%	34,51%	47,74%	4,96%
Landes	3e	Henri Emmanuelli		46,20%	60,93%	40,99%	54,19%	4,42%
Loir-et-Cher	2e	Jeanny Lorgeoux		34,42%	49,87%	24,88%	42,20%	5,38%
Loire	1re	Gérard Lindeperg		27,32%	43,89%	13,25%	Pas au second tour	7,83%
Loire	2e	Bruno Vennin	Candidat divers gauche soutenu par le PS	24,08%	41,79%	14,34%	Pas au second tour	6,15%
Loire-Atlantique	8e	Claude Evin		30,55%	100%	23,07%	49,73%	5,06%
Loiret	3e	Jean-Pierre Lapaire		28,12%	47,36%	20,52%	38,73%	8,88%
Marne	3e	Adeline Hazan		27,59%	48,46%	13,61%	Pas au second tour	7,38%
Marne	5e	Jean-Pierre Bouquet		28,74%	38,69%	29,04%	44,29%	4,23%
Haute-Marne	1re	Jean-Claude Daniel	Candidat divers gauche soutenu par le PS	39,18%	51,80%	18,12%	39,18%	5,57%
Morbihan	2e	Benoît Hamon		20,89%	45,65%	13,06%	Pas de 2nd tour	9,53%
Moselle	1re	Gérard Terrier		24,13%	44,02%	16,85%	47,54%	5,52%
Moselle	10e	Michel Liegbott		27,24%	66,39%	18,42%	48,42%	5,15%
Nièvre	3e	Christian Paul		38,33%	57,03%	32,16%	49,85%	4,91%
Nord	8e	Dominique Baert		24,68%	43,57%	14,32%	Pas au second tour	6,72%
Nord	9e	Colette Huvenne		23,52%	36,17%	10,82%	Pas de second tour	8,03%
Nord	10e	Jean-Pierre Balduyck		29,61%	42,55%	23,48%	34,02%	6,38%
Nord	15e	Jean Delobel		28,90%	54,13%	22,95%	44,50%	6,85%
Nord	23e	Jacqueline Bard		14,15%	Pas au second tour	13,63%	Pas au second tour	4,31%
Oise	5e	Laurence Rossignol		22,47%	42,25%	14,39%	36,76%	5,76%
Puy-de-Dôme	5e	Maurice Adevah-Poeuf		27,86%	53,13%	24,82%	43,30%	5,38%
Hautes-Pyrénées	3e	Jean Glavany		35,41%	61,23%	25,44%	49,68%	5,95%
Pyrénées Orientales	1re	Jean Vila	Candidat communiste soutenu par le PS	29,58%	42,52%	11,04%	Pas au second tour	5,91%
Bas-Rhin	9e	Marie-Christine Riedlin		16,44%	Pas au second tour	de candidat PS	Pas de candidat PS	17,10%
Haut-Rhin	5e	Jean-Marie Bockel		29,43%	41,66%	23,77%	39,10%	10,01%
Rhône	1re	Gérard Collomb		26,92%	48,69%	14,47%	Pas au second tour	10,92%
Rhône	3e	Jean-Louis Touraine		24,75%	44,46%	14,73%	Pas au second tour	6,90%
Rhône	13e	Martine David		30,85%	44,06%	19,83%	36,76%	8,08%
Haute-Saône	1re	Loïc Niepceron		25,69%	46,32%	16,70%	Pas de second tour	5,85%
Haute-Saône	2e	Jean-Pierre Michel	Candidat MDC soutenu par le PS	35,37%	51,99%	30,08%	51,65%	6,20%
Haute-Saône	3e	Jean-Paul Mariot	Candidat divers gauche soutenu par le PS	27,85%	52,46%	23,46%	40,20%	7,27%
Sarthe	2e	Raymond Douyère		29,80%	58,47%	16,51%	47,77%	8,87%
Seine-et-Marne	3e	Pierre Carassus	Candidat MDC soutenu par le PS	27,37%	50,52%	12,56%	Pas au second tour	9,56%
Seine-et-Marne	7e	Jean-Paul Planchou		29,03%	49,89%	17,63%	Pas au second tour	8,52%
Yvelines	3e	Michèle Valladon		19,18%	30,11%	12,65%	Pas au second tour	8,79%
Yvelines	8e	Annette Paulvast-Bergeal		24,56%	40,29%	17,90%	Pas au second tour	5,55%
Deux-Sèvres	2e	Ségolène Royal		49,11%	61,82%	42,41%	53,44%	5,57%
Vaucluse	1re	Elisabeth Guigou		29,31%	41,98%	17,54%	Pas au second tour	8,51%
Vendée	1re	Gilles Bournaud		29,37%	42,88%	21,11%	Pas au second tour	10,20%
Vosges	2e	Christian Pierret		40,91%	58,38%	33,29%	49,59%	5,16%
Yonne	3e	Dominique Calvary		12,09%	Pas au second tour	10,66%	Pas au second tour	8,89%
Essonne	7e	Marie-Noëlle Liennemann		30,40%	49,57%	22,53%	44,71%	6,01%
Essonne	10e	Julien Dray		30,41%	58,55%	18,73%	50,36%	8,69%
Hauts-de-Seine	6e	Lucienne Buton		13,97%	Pas de second tour	9,13%	Pas de second tour	6,53%
Hauts-de-Seine	11e	Philippe Bassinet		19,41%	Pas au second tour	16,66%	Pas au second tour	9,16%
Seine-Saint-Denis	9e	Véronique Neiertz		28,60%	67,94%	20,63%	52,38%	6,45%
Seine-Saint-Denis	10e	Harlem Désir		21,36%	37,94%	14,35%	Pas au second tour	7,94%
Seine-Saint-Denis	12e	Alain Calmat	Candidat divers gauche soutenu par le PS	29,24%	43,98%	14,78%	Pas au second tour	7,40%
Val-de-Marne	1re	Michèle Sabban		20,93%	41,91%	13,78%	35,12%	9,19%
Val-de-Marne	3e	Robert-Gérard Schwartzberg	Candidat PRS soutenu par le PS	28,95%	55,49%	18,87%	50,12%	9,49%
Val-de-Marne	5e	Evelyne Picard		18,91%	Pas au second tour	10,46%	Pas au second tour	9,28%
Val d'Oise	8e	Dominique Strauss-Kahn		36,62%	59,65%	21,53%	48,78%	5,42%
Val d'Oise	9e	Jean-Pierre Blazy		24,71%	45,92%	14,69%	Pas au second tour	8,32%

Commune PS-PC

Télécom, Thomson, Air France, nous proposons l'arrêt des processus de privatisation.

Progrès social et démocratie, un seul et même combat

Le combat pour l'emploi et le progrès social est indissociable du combat pour les libertés et la démocratie.

Le malaise que connaît aujourd'hui la France, qui s'explique largement par la montée continue du chômage, des exclusions et des peurs dont le Front national a fait son terreau, accroît chez les Français le sentiment de fatalité et contribue au désintérêt d'un nombre croissant d'entre eux pour les affaires publiques.

Nous opposons à la résignation notre ferme volonté de redonner à l'espérance démocratique.

Depuis 1993, la droite a confisqué l'État à son seul profit : reprise en main dans les médias, justice empêchée de faire la lumière sur les affaires qui concernent directement plusieurs membres du gouvernement sortant et des personnalités très importantes de l'actuelle majorité, vote de lois qui fragilisent et marginalisent les personnes d'origine étrangère, bradage d'entreprises nationales au profit d'amis du pouvoir et au détriment de leurs salariés.

Nous voulons, ensemble, moderniser la République et faire ainsi franchir à la démocratie française une nouvelle étape.

Nous sommes favorables à un rééquilibrage des pouvoirs en faveur du Parlement et au renforcement de sa fonction de contrôle, à une clarification des relations entre l'État et les collectivités locales qui doivent, chacun dans leurs domaines respectifs de compétence, chercher à répondre pleinement aux aspirations des Français.

Nous sommes également partisans d'élargir la participation directe des citoyens à l'exercice des responsabilités publiques par une limitation du cumul et de la durée des mandats électifs, par une représentation plus impor-

tante des femmes dans la vie publique, en allant vers la parité.

Nous avons la volonté de favoriser la conquête par les salariés de nouveaux droits : droit d'expression, droit à l'information sur les décisions et possibilité de peser sur les choix de l'entreprise, notamment sur ceux concernant l'emploi ; de garantir la dignité de la personne humaine et de faire prévaloir l'égal accès de tous aux droits sociaux : travail, logement, santé, protection sociale.

Nous estimons nécessaire de substituer aux lois Pasqua et Debré, une véritable politique de l'immigration, de rétablir le droit du sol et de garantir le droit d'asile. Nous sommes attachés à l'indépendance de la justice et nous pensons qu'il faut reconsidérer le lien qui existe aujourd'hui entre le Garde des Sceaux et le Parquet.

La démocratisation de la société et l'extension des droits et des libertés sont au cœur de notre projet. Ils sont aujourd'hui menacés par la montée des intégrismes, des nationalismes, et par les thèses démagogiques, xénophobes, antisémites et racistes de l'extrême-droite. Ensemble, mais aussi avec les autres forces de gauche et les écologistes et, bien au-delà, avec les Françaises et les Français qui font des libertés leur bien le plus précieux, faisons échec au Front national.

Dépassez le traité de Maastricht pour construire une Europe sociale

Les positions respectives du Parti socialiste et du Parti communiste sur l'Europe sont bien connues, ainsi que leurs évolutions.

Avec toutes celles et tous ceux qui dénoncent les dogmes actuels de l'ultralibéralisme et qui, dans le même temps, considèrent non seulement que le repli nationaliste n'est pas la solution, mais que la France peut et doit affronter avec ses partenaires européens la mondialisation et les défis du monde tel qu'il est aujourd'hui ; avec celles et ceux qui refusent de sacrifier la Nation et sa souveraineté à la construction européenne, nous disons non à l'Europe

libérale, à l'Europe de l'argent-roi et de la soumission aux marchés financiers.

Nous pensons qu'il faut redonner du sens à l'Europe, en dépassant le traité de Maastricht sur lequel nous n'avons pas eu la même attitude lors du référendum de 1992.

C'est à partir de l'affirmation en France d'une politique économique et sociale de gauche, pour la croissance et l'emploi, de l'action pour une politique sociale au niveau européen harmonisant par le haut les législations et pour une Europe organisant, pour cela, au plan politique, le partage des responsabilités, que nous pouvons nous engager sur une autre voie.

Nous sommes convaincus que l'Europe a un modèle de civilisation à affirmer : démocratie politique, développement économique, solidarité sociale, diversité culturelle.

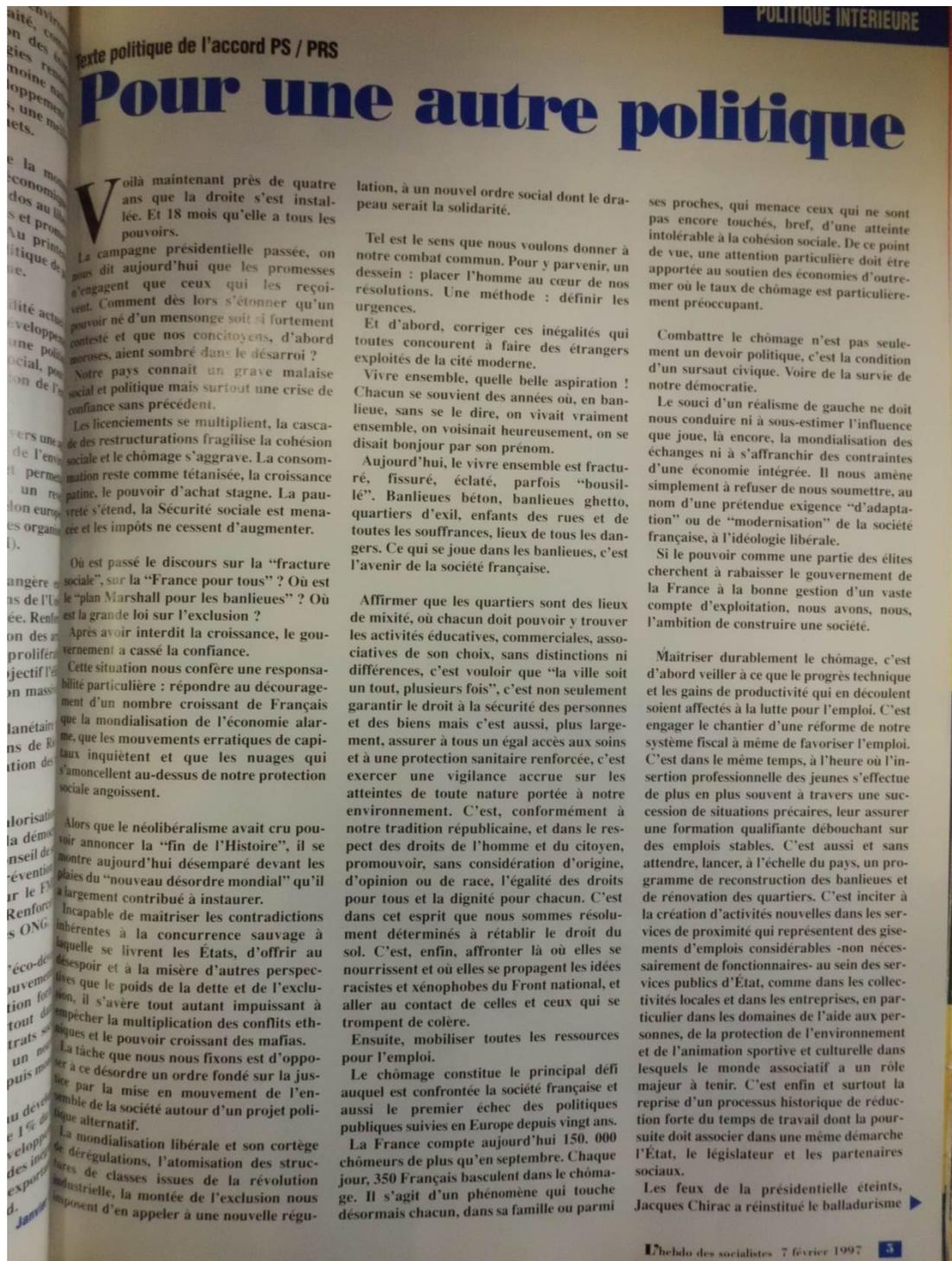
Nous estimons que la France doit proposer aux partenaires européens d'engager des discussions, avec la volonté de faire l'Europe et de réorienter la construction européenne vers une Europe sociale, de progrès, de paix et de sécurité.

Ensemble, nous appelons les Françaises et les Français à exprimer leur détermination à empêcher la nouvelle aggravation de l'austérité que projette de mettre en œuvre la droite et son actuel Premier ministre.

Nous voulons dire à celles et ceux qui tournent leurs regards et leurs espoirs vers la gauche, notre conviction qu'avec les grandes orientations que nous venons de définir, nous pouvons ouvrir la perspective du changement auquel ils aspirent.

Notre ambition de rassembler et de réussir n'en est que plus forte, notre détermination n'en est que plus grande à tout faire pour assurer, le 1er juin prochain, la victoire des forces de gauche, de progrès et écologistes afin de répondre à l'espérance de notre peuple.

Paris, le 29 avril 1997



Texte politique de l'accord PS / PRS

Pour une autre politique

Voilà maintenant près de quatre ans que la droite s'est installée. Et 18 mois qu'elle a tous les pouvoirs.

La campagne présidentielle passée, on nous dit aujourd'hui que les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent. Comment dès lors s'étonner qu'un pouvoir né d'un mensonge soit si fortement contesté et que nos concitoyens, d'abord enthousiastes, aient sombré dans le désarroi ?

Notre pays connaît un grave malaise social et politique mais surtout une crise de confiance sans précédent.

Les licenciements se multiplient, la cascade des restructurations fragilise la cohésion sociale et le chômage s'aggrave. La consommation reste comme tétanisée, la croissance stagne, le pouvoir d'achat stagne. La pauvreté s'étend, la Sécurité sociale est menacée et les impôts ne cessent d'augmenter.

Où est passé le discours sur la "fracture sociale", sur la "France pour tous" ? Où est le "plan Marshall pour les banlieues" ? Où est la grande loi sur l'exclusion ?

Après avoir interdit la croissance, le gouvernement a cassé la confiance.

Cette situation nous confère une responsabilité particulière : répondre au découragement d'un nombre croissant de Français que la mondialisation de l'économie alarme, que les mouvements erratiques de capitaux inquiètent et que les nuages qui s'amoncellent au-dessus de notre protection sociale angoissent.

Alors que le néolibéralisme avait cru pouvoir annoncer la "fin de l'Histoire", il se montre aujourd'hui désarmé devant les plaies du "nouveau désordre mondial" qu'il a largement contribué à instaurer.

Incapable de maîtriser les contradictions inhérentes à la concurrence sauvage à laquelle se livrent les États, d'offrir au désespoir et à la misère d'autres perspectives que le poids de la dette et de l'exclusion, il s'avère tout autant impuissant à empêcher la multiplication des conflits ethniques et le pouvoir croissant des mafias.

La tâche que nous nous fixons est d'opposer à ce désordre un ordre fondé sur la justice par la mise en mouvement de l'ensemble de la société autour d'un projet politique alternatif.

La mondialisation libérale et son cortège de dérégulations, l'atomisation des structures de classes issues de la révolution industrielle, la montée de l'exclusion nous imposent d'en appeler à une nouvelle régulation, à un nouvel ordre social dont le drapeau serait la solidarité.

Tel est le sens que nous voulons donner à notre combat commun. Pour y parvenir, un dessein : placer l'homme au cœur de nos résolutions. Une méthode : définir les urgences.

Et d'abord, corriger ces inégalités qui toutes concourent à faire des étrangers exploités de la cité moderne.

Vivre ensemble, quelle belle aspiration ! Chacun se souvient des années où, en banlieue, sans se le dire, on vivait vraiment ensemble, on voisinait heureusement, on se disait bonjour par son prénom.

Aujourd'hui, le vivre ensemble est fracturé, fissuré, éclaté, parfois "bousillé". Banlieues béton, banlieues ghetto, quartiers d'exil, enfants des rues et de toutes les souffrances, lieux de tous les dangers. Ce qui se joue dans les banlieues, c'est l'avenir de la société française.

Affirmer que les quartiers sont des lieux de mixité, où chacun doit pouvoir y trouver les activités éducatives, commerciales, associatives de son choix, sans distinctions ni différences, c'est vouloir que "la ville soit un tout, plusieurs fois", c'est non seulement garantir le droit à la sécurité des personnes et des biens mais c'est aussi, plus largement, assurer à tous un égal accès aux soins et à une protection sanitaire renforcée, c'est exercer une vigilance accrue sur les atteintes de toute nature portées à notre environnement. C'est, conformément à notre tradition républicaine, et dans le respect des droits de l'homme et du citoyen, promouvoir, sans considération d'origine, d'opinion ou de race, l'égalité des droits pour tous et la dignité pour chacun. C'est dans cet esprit que nous sommes résolument déterminés à rétablir le droit du sol. C'est, enfin, affronter là où elles se nourrissent et où elles se propagent les idées racistes et xénophobes du Front national, et aller au contact de celles et ceux qui se trompent de colère.

Ensuite, mobiliser toutes les ressources pour l'emploi.

Le chômage constitue le principal défi auquel est confrontée la société française et aussi le premier échec des politiques publiques suivies en Europe depuis vingt ans.

La France compte aujourd'hui 150.000 chômeurs de plus qu'en septembre. Chaque jour, 350 Français basculent dans le chômage. Il s'agit d'un phénomène qui touche désormais chacun, dans sa famille ou parmi

ses proches, qui menace ceux qui ne sont pas encore touchés, bref, d'une atteinte intolérable à la cohésion sociale. De ce point de vue, une attention particulière doit être apportée au soutien des économies d'outre-mer où le taux de chômage est particulièrement préoccupant.

Combattre le chômage n'est pas seulement un devoir politique, c'est la condition d'un sursaut civique. Voire de la survie de notre démocratie.

Le souci d'un réalisme de gauche ne doit nous conduire ni à sous-estimer l'influence que joue, là encore, la mondialisation des échanges ni à s'affranchir des contraintes d'une économie intégrée. Il nous amène simplement à refuser de nous soumettre, au nom d'une prétendue exigence "d'adaptation" ou de "modernisation" de la société française, à l'idéologie libérale.

Si le pouvoir comme une partie des élites cherchent à rabaisser le gouvernement de la France à la bonne gestion d'un vaste compte d'exploitation, nous avons, nous, l'ambition de construire une société.

Maîtriser durablement le chômage, c'est d'abord veiller à ce que le progrès technique et les gains de productivité qui en découlent soient affectés à la lutte pour l'emploi. C'est engager le chantier d'une réforme de notre système fiscal à même de favoriser l'emploi. C'est dans le même temps, à l'heure où l'insertion professionnelle des jeunes s'effectue de plus en plus souvent à travers une succession de situations précaires, leur assurer une formation qualifiante débouchant sur des emplois stables. C'est aussi et sans attendre, lancer, à l'échelle du pays, un programme de reconstruction des banlieues et de rénovation des quartiers. C'est inciter à la création d'activités nouvelles dans les services de proximité qui représentent des gisements d'emplois considérables - non nécessairement de fonctionnaires - au sein des services publics d'État, comme dans les collectivités locales et dans les entreprises, en particulier dans les domaines de l'aide aux personnes, de la protection de l'environnement et de l'animation sportive et culturelle dans lesquels le monde associatif a un rôle majeur à tenir. C'est enfin et surtout la reprise d'un processus historique de réduction forte du temps de travail dont la poursuite doit associer dans une même démarche l'État, le législateur et les partenaires sociaux.

Les feux de la présidentielle éteints, Jacques Chirac a réinstauré le balladurisme

I POLITIQUE INTÉRIEURE

comme "seule politique possible". L'impuissance proclamée devant les marchés financiers, l'idée que le cap est fixé par une loi incontournable qui invalide d'avance tout choix démocratique constituent, nous le savons, le terreau de la montée du national-populisme.

Aujourd'hui, nous proposons à nos concitoyens de sortir de la crise de l'impuissance et de la contemplation désabusée de l'impossible et d'instaurer avec nous un pacte social de confiance.

Ce combat pour l'emploi est, à nos yeux, inséparable de la responsabilité qui nous incombe à l'échelle de l'Union européenne.

Nous pensons que la construction politique de l'Europe ne saurait se limiter à un monument à la gloire de l'idéologie dominante dans le monde occidental : le néolibéralisme.

Cette Europe n'est pas sans correspondre à la défense d'intérêts économiques et politiques clairement identifiables. Elle n'a encore ni cœur ni tête, n'est dotée que de ce que les forces du marché jugent nécessaire et suffisant. L'efficacité gestionnaire se satisfait plus volontiers de voir reléguées au second plan les questions d'identité. Dès lors que l'évitement des conflits est accepté comme un impératif économique, il est clair qu'on s'entend plus facilement pour déréguler que pour élaborer un projet politique. Comment sortir l'Europe de l'impuissance ? Veut-on en faire à nouveau l'horizon où inscrire l'espérance et la volonté politique des peuples ?

Là encore, notre ambition est que la France apporte sa propre réponse au défi de la mondialisation. A ce défi, l'extrême droite répond "repli" et la droite "tout marché". Par notre histoire, nos valeurs de justice, de solidarité, de laïcité, par nos convictions et nos engagements, nous devons tracer une autre voie. Comment permettre que notre intégration européenne se fasse sans éclatement social ?

Le choix européen est, sans ambiguïté, notre réponse. Cette réponse doit s'affirmer dans sa spécificité, plus égalitaire et solidaire que les Etats-Unis, soucieux du seul marché, plus démocratique que celle du Japon.

Aussi voulons-nous une Europe citoyenne qui retrouve une croissance forte et un développement durable et qui préserve notre système de protection sociale. Nous proposons le lancement d'un grand emprunt de l'Union pour financer un programme de gros travaux d'infrastructure, de communication et de rénovation des banlieues. Nous chercherons à ce que l'Europe sociale soit précisée dans son contenu, dans ses méthodes et dans ses procédures. Nous renouvelons notre engagement en faveur de la monnaie unique. Nous souhaitons que la politique extérieure et de sécurité soit davantage communautarisée. Nous saisissons l'Union européenne d'un projet de taxation des mouvements de capitaux destiné à lutter contre la spéculation et dont le produit pourrait être affecté à l'aide au développement.

C'est sur la base de ces orientations que nous nous engageons, d'un commun accord, à faire cause commune dès le premier tour de scrutin des prochaines élections législatives et, dans cette perspective, à conclure un accord électoral entre nos deux organisations. Pour rassembler toutes celles et tous ceux qui font leur réflexion si actuelle de Pierre Mendès France : "Le grief le plus grave que l'on peut adresser aux gouvernements de ces dernières années, ce n'est pas de s'être trompés dans l'action : reconnaissons que la tâche était écrasante et les circonstances contraires. Mais un fait est sans excuse : celui de n'avoir jamais parlé loyalement au pays, de lui avoir toujours trop promis, et l'avoir leurré sur les conditions de son redressement."

Janvier 1997

L'hebdo



Pour recevoir
votre journal,
retournez
ce bulletin

11 – Tableau : accord électoral PCF-MDC

Département	Circonscription	Candidat PCF	Prénom et nom	Candidat MDC	Prénom et nom	Résultat au premier tour en 1997	Résultat au second tour en 1997 (rouge : candidat PCF élu/ bleu : candidat MDC élu)	Résultats du candidat PCF au premier tour en 1993	Résultats du candidat MDC au premier tour en 1993
Dordogne	2e				1 Michel Suchod	18,35%	50,68%	8,79%	13,49%
Dordogne	3e		1 René Dutin			26,42%	54,11%	24,38%	Pas de candidat MDC
Allier	3e		1 André Lajoinie			32,58%	54,73%	34,99%	Pas de candidat MDC
Morbihan	2e		1 Michel Le Scouarnec			12,62%	/	6,95%	Pas de candidat MDC
Morbihan	4e				1 Thérèse Baratte	3,24%	/	3,63%	Pas de candidat MDC
Morbihan	5e		1 Daniel Gilles			12,23%	/	16,38%	Pas de candidat MDC
Morbihan	6e		1 Jean Le Borgne			11,69%	/	11,20%	Pas de candidat MDC
Haute-Vienne	1re				1 Gilbert Chapeaublanc	11,53%	/	5,83%	Pas de candidat MDC
Haute-Vienne	3e		1 Annie Barbier			15,50%	/	9,28%	Pas de candidat MDC
Haute-Vienne	4e		1 Jean-Pierre Normand			13,60%	/	9,42%	Pas de candidat MDC
Haute-Pyrénées	1re		1 Michel Cassagne			12,20%	/	11,14%	Pas de candidat MDC
Haute-Pyrénées	2e				1 Alain Barrouillet	9,97%	/	9,29%	Pas de candidat MDC
Haute-Pyrénées	3e		1 Philippe Barrière			16,20%	/	19,22%	Pas de candidat MDC
Loire-Atlantique	8e				1 Joël Batteux	22,63%	Second tour contre un candidat PS	14,22%	Pas de candidat MDC
Nord	7e				1 Christian Maes	5,97%	/	5,56%	Pas de candidat MDC
Nord	20e		1 Alain Bocquet			41,10%	69,33%	35,47%	Pas de candidat MDC
Nord	23e		1 Annick Mattighello			14,30%	/	19,48%	Pas de candidat MDC
Pas-de-Calais	2e				1 Jean-Marie Alexandre	23,19%	Second tour contre un candidat PS	17,03%	Pas de candidat MDC
Pas-de-Calais	3e		1 Alain Libert			6,54%	/	7,67%	Pas de candidat MDC
Pas-de-Calais	7e		1 Jacky Hémin			14,10%	/	20,27%	Pas de candidat MDC
Pas-de-Calais	8e				1 André Bonnier	4,51%	/	4,31%	Pas de candidat MDC
Pas-de-Calais	11e		1 Rémy Auchédé			27,72%	Second tour contre un candidat PS	26,16%	Pas de candidat MDC
Pas-de-Calais	12e		1 Jacques Robitail			27,81%	Second tour contre un candidat PS	24,15%	Pas de candidat MDC
Pas-de-Calais	14e		1 Yves Coquelle			25,42%	/	24,40%	Pas de candidat MDC
Aisne	2e		1 Alix Suchecki			14,09%	/	21,06%	Pas de candidat MDC
Aisne	4e				1 Jacques Desallangre	26,25%	60,38%	10,70%	Pas de candidat MDC
Aisne	5e		1 Gérard Lalot			10,45%	/	8,62%	Pas de candidat MDC
Somme	1re		1 Maxime Gremetz			25,33%	60,65%	20,10%	Pas de candidat MDC
Somme	3e		1 Jacques Pecquery			21,57%	/	20,39%	Pas de candidat MDC
Drôme	2e				1 Catherine Coutard	12,76%	/	8,87%	Pas de candidat MDC
Drôme	3e		1 Jean-Pierre Rambaud			12,15%	/	9,42%	Pas de candidat MDC
Drôme	4e		1 Jacques Faure			8,31%	/	7,89%	0,89%
Isère	2e		1 Gilbert Biessy			27,86%	100 % (désistement du candidat PS)	20,73%	Pas de candidat MDC
Isère	5e				1 Jean-François Delahais	13,21%	/	9,06%	Pas de candidat MDC
Isère	9e		1 Robert Veyret			13,65%	/	10,40%	Pas de candidat MDC
Rhône	4e				1 Joseph Guetaz	4,14%	/	4,18%	Pas de candidat MDC
Rhône	14e		1 André Gérin			29,38%	63,67%	21,54%	Pas de candidat MDC
Seine-Maritime	1re				1 Patrice Siard	8,10%	/	6,09%	Pas de candidat MDC
Seine-Maritime	3e		1 Michel Grandpierre			26,59%	Second tour contre un candidat PS	26,77%	Pas de candidat MDC
Seine-Maritime	8e		1 Daniel Paul			27,62%	66,74%	22,82%	Pas de candidat MDC
Seine-et-Marne	3e				1 Pierre Carassus	27,37%	50,52%	9,66%	Pas de candidat MDC
Seine-et-Marne	6e		1 Jean-Pierre Bontoux			14,81%	/	10,44%	Pas de candidat MDC
Seine-et-Marne	9e		1 Martial Géliant			6,33%	/	6,74%	Pas de candidat MDC
Val d'Oise	5e		1 Robert Hue			30,40%	57,05%	24,44%	Pas de candidat MDC